N° 639 36e Année. Tome CLXXVII 1er Février 1925

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



H. de Ziegler....... *La Vie et l'Œuvre de Carl Spitteler*.. 577
Général J. Rouquerol. *Le Projet de Revision du Code de Justice militaire*.................. 597
Guy-Charles Cros.... *Poèmes*.......................... 618
Claude Cahun........ *Héroïnes*......................... 622
Marcel Coulon....... *A travers Raoul Ponchon*........... 644
James-H. Leuba...... *Extase mystique et Révélation*...... 671
Léon Bocquet........ *Les Débuts de Louis Pergaud*........ 687
Victor-G. Cadere.... *Après la Reconnaissance des Soviets*.. 708
Albert Erlande...... *Le Crime et son Excuse*, roman (fin).. 719

REVUE DE LA QUINZAINE. — Jean de Gourmont : Littérature, 747 | André Fontainas : Les Poèmes, 752 | John Charpentier : Les Romans, 757 | Georges Bohn : Le Mouvement scientifique, 763 | Marcel Coulon : Questions juridiques, 768 | Camille Vallaux : Géographie, 773 | A. van Gennep : Ethnographie, 777 | Charles Merki : Voyages, 782 | Charles-Henry Hirsch : Les Revues, 787 | R. de Bury : Les Journaux, 795 | Jean Marnold : Musique, 802 | Gustave Kahn : Art, 808 | Auguste Marguillier : Musées et Collections, 812 | Henry-D. Davray : Notes et documents littéraires, 819 | Marcel Provence : Notes et documents artistiques, 823 | Henry-D. Davray : Lettres anglaises, 827 | Jean Chuzeville : Lettres russes, 833 | Divers : Ouvrages sur la Guerre de 1914, 840 | Maurice Boissard : Gazette d'hier et d'aujourd'hui, 845 | Mercvre : Publications récentes, 848 Echos, 850 ; Table des Sommaires du Tome CLXXVII, 863.

—

PRIX DU NUMÉRO

France....... 3 fr. 50 | Étranger .... 4 fr.

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

LA VIE ET L'ŒUVRE DE CARL SPITTELER

A Genève et dans toute la Suisse française on ignorait Spitteler en 1914. J'eus à connaître son nom, sinon tout de suite son œuvre, une modeste avance sur la plupart de mes concitoyens. C'était en 1909, je pense, ou en 1910 : j'habitais alors les Iles des Princes. Je reçus à Halki la visite de certain Bernois. Nous avons, me dit-il, en Suisse allemande un grand poète : il s'appelle Carl Spitteler. Le souvenir de cette conversation ne s'est point effacé. L'enthousiasme de mon interlocuteur avait éveillé mon intérêt par anticipation. Que savais-je de l'homme, de ses livres ? Le nom de Carl Spitteler, toutefois, vivait dans ma mémoire, et j'avais comme la conviction qu'il dût prendre à mes yeux, un jour ou l'autre, une grande signification. Jusqu'au temps de la guerre, il n'en fut rien de plus. Mais j'ai repensé plus d'une fois par la suite à ce prélude de la révélation. Il était singulier que *Prométhée* et *Printemps olympien* me fussent annoncés en terre hellène, que le rénovateur des vieux mythes commençât de vivre pour moi dans le pays qui nous en a dotés.

En décembre 1914, ce nom si longtemps ignoré s'imposait à tous avec une soudaine et radieuse autorité. Le discours de Zurich avait fait plus, et incomparablement plus, pour le répandre en pays de langue française, qu'un héroïque labeur littéraire de quarante ans. On sait com-

bien la France, tendue à résister de toutes ses forces vives, fut sensible à cette reconnaissance si purement désintéressée, et disons même si candide, de son droit. Dans les cantons romands, l'impression, non moins forte, était différente cependant. A la voix du maître, si fraîchement renseigné qu'on fût sur ses mérites, un pesant malaise s'était brusquement dissipé. Le neutralisme de nos confédérés, cette prudence à ne se compromettre pas entretenait en nous un sentiment fort analogue à la honte. Et c'était ce vieillard prompt à confesser tout ce qu'il devait à l'Allemagne, ce grand rêveur, ce poète, qui, avec une lucidité, une sérénité, une efficace vraiment merveilleuses s'offrait, se sacrifiait à sauver l'honneur de tous en prononçant, avant qu'il fût trop tard, les paroles que cet honneur exigeait. La délirante exaltation qu'elles provoquèrent était de bon aloi. Mais on ne mit pas toujours beaucoup de tact à louer sans mesure de son œuvre un écrivain dont la veille encore on ne se souciait pas. On le haussa sur le pavois, non sans quelque rudesse. Après les fêtes de Genève, on traduisit plusieurs de ses livres coup sur coup. On mit une hâte fiévreuse, et un peu superficielle, à les découvrir. Et puis le mouvement, comme il était à prévoir, se ralentit. Spitteler en éprouva quelquefois de la peine. Il n'aimait pas à croire que ce ton pénétré dont on avait prononcé son nom, que ces grands éloges du *Printemps*, d'*Imago*, de *Prométhée* n'eussent été qu'une façon de remercier celui qui avait soulagé la conscience publique. J'eus personnellement la confidence de ce peu d'amertume. La vente des traductions était tombée ridiculement bas. Il lui arriva de toucher en toute une année une trentaine de francs de droits d'auteur. Or il était le moins cupide des hommes. Mais la pensée d'avoir été loué en blanc, si l'on peut dire, par des gens uniquement attentifs à son geste civique lui faisait mal.

D'ailleurs il se trompait et il put constater avant de mourir qu'après une époque de fléchissement ou de dis-

traction, une curiosité plus durable, plus calme, plus honnête recommençait de s'attacher en Suisse romande et en France à la partie même de son œuvre qu'il estimait le représenter plus authentiquement. Il s'en était persuadé si bien qu'il accepta de reparaître à Genève et d'y lire publiquement — rare honneur, réservé à cette seule ville — le premier chant de son nouveau *Prométhée.*

C'est chez le sculpteur Vibert, dont il fut l'hôte quelques jours lors de la manifestation d'octobre 1915, que j'appris à connaître le poète plus intimement. Il y avait dans toute sa personne une étrange séduction. La tête était admirable : les traits grands, un de ces fronts dont on dit justement qu'il en rayonne de la lumière. L'expression avait quelque chose parfois d'impérieux et d'intense, plus souvent de bénin, d'infiniment doux. Le regard, le sourire traduisaient la bonté d'un géant indulgent aux pauvres hommes, malgré tout. De taille haute et ferme, il conserva jusqu'au déclin de l'âge beaucoup d'élégance, et semblait comme désireux que cela parût. Galant et empressé avec les femmes jusqu'à en amuser ceux qui lui découvraient cette coquetterie, il répugnait aux égards qu'il sentait s'adresser au vieillard seulement. Il y avait dans ses façons, dans ses goûts, une puérilité très particulière, et il a pu écrire même qu'il n'avait pas varié dans son être intime depuis ce temps primitif de sa vie décrit dans les *Premiers souvenirs*. Ce poète épique, quand il n'avait pas commerce avec ses dieux, se complaisait pour son amusement aux choses les plus simples. Il en était venu à lire fort peu, me semble-t-il, trouvant un plaisir supérieur au jardinage, à la promenade. Le cinéma fut un de ses passe-temps favoris.

La villa Spitteler, aux portes de Lucerne, prenant vue agréablement sur le lac et les montagnes, est par ailleurs de la plus confortable et bourgeoise banalité. Elle domine un étroit jardin penchant que le maître soignait avec

exactitude, fier d'y avoir fait croître quelques arbustes du Midi. Je l'avais été voir à propos de l'édition française des *Premiers souvenirs.* J'eus les honneurs du jardin, et on m'y produisit un laurier chétif qui bravait les neiges du Nord depuis quelques saisons. « Maître, dis-je, je possède un *laurus nobilis* plus vigoureux dans mon jardin de Genève : il dépasserait certes l'étage de cette maison. » Ces paroles le jetèrent dans une profonde rêverie, et comme après le déjeuner, dans son studio, nous en étions enfin à parler de notre affaire : « Mais l'hiver, me demanda-t-il soudain, l'hiver, mettez-vous de la paille autour du tronc ? »

Carl Spitteler est né à Liestal, chef-lieu du demi-canton de Bâle-Campagne, le 24 avril 1845. Il s'en faut de beaucoup que nous soyons également renseignés sur les divers temps de sa vie, et sa biographie présente quelques lacunes difficiles à combler. Ce qué nous connaissons le mieux, ce sont ses premières années, sur lesquelles il nous a fourni de sa main un document précieux. *Meine frühesten Erlebnisse* parurent en 1914 chez Diederichs à Iéna. La version française, à laquelle j'aurais mieux fait de donner ce titre : *Les premiers événements de ma vie,* fut éditée en 1916 par Payot. Le poète s'y présente lui-même dès l'éveil de sa conscience dans son milieu familial. Il n'y dépasse pas la cinquième année de son âge et prétend y remonter de souvenir en souvenir jusqu'à son douzième mois. Quoi qu'il en puisse être, on se convainc de cette réalité que l'homme et l'œuvre, même les grands poèmes, ont été conditionnés ou déterminés en partie par ces impressions originelles. Ce n'est pas « la vie en fleur », c'est la vie en son bourgeon. Citons ici pour nous faire entendre mieux quelques passages d'un chapitre intitulé *Hauteurs et lointains* :

Si je découvre un bleu à mon genou... j'en conclus que j'ai dû me cogner, sans me rappeler où, ni quand. Si, pendant mon enfance, à Berne, chaque fois que je feuilletais les

gravures de Louis Richter, la vue d'un coteau dans le lointain, d'une ligne de nuages dans le ciel, d'un vol de pigeons me faisait penser à Liestal... il faut qu'autrefois à Liestal mes yeux aient mesuré les hauteurs, qu'ils aient plongé dans les lointains ; il faut que hauteurs et lointains se soient mirés en mon âme... Plus tard, à Berne, mes yeux n'ont rien vu de semblable. C'est dans les paysages du Jura, ce n'est point dans les Alpes, que j'ai puisé la notion de l'atmosphère, de la lumière, de l'altitude, des lointains. Ce dont je veux parler, ce sont lés hauteurs célestes, les lointains de la terre, les jeux de l'air et des nuages qu'on peut voir quand l'invisible fond d'une vallée se creuse entre des monts de faible altitude, et se laisse deviner à je ne sais quelle lumière d'autre nature qui semble rayonner des régions basses où le regard n'atteint pas.

Il est certain que dès alors mon âme avait bu l'altitude et l'espace, que toute ma vie la coupole céleste m'a fait l'impression d'appartenir inséparablement à la figure de la terre... Par la suite, quand je me consacrai à la poésie, ma nature m'obligea à prendre mes sujets dans le bleu du ciel :

« C'est dans le regard que vole mon esprit ; mon guide est la lumière. Le clair éther, là-haut est la source de mes chants (1). »

Petit enfant, dit-il ailleurs (*Premiers souvenirs*, p. 67), je n'ai vu jamais la nature que dans la société des miens. C'est pour cette raison, je pense, que le sentiment de la nature se confond chez moi avec le sentiment de la patrie. Le cerisier d'Aphrodite, le noyer de Pandore, l'herbe de Balder... ont crû dans les champs de mon grand-père. Ils ont bien supporté d'être transplantés jusque sur l'Olympe.

La famille de Carl Spitteler est d'assez petite extraction : son grand-père était paysan, son oncle, brasseur de bière. Après avoir occupé des postes administratifs modestes dans son canton d'origine, son père, prénommé Carl, devint chancelier de la Confédération ; puis il retourna à Liestal, en qualité de président de la Cour d'appel. Le poète semble avoir tenu ses meilleurs dons de sa mère : elle n'avait que dix-huit ans de plus que

(1) Paroles d'Apollon dans *Olympischer Frühling*.

lui, et il confesse n'avoir jamais su voir que par ses yeux.

C'est à Bâle que le futur auteur de *Prométhée* fit toutes ses classes, au gymnase d'abord, puis au *pædagogium.* La vieille cité humaniste, érasmienne, lui donna sa culture, comme les vallons jurassiens de Liestal lui avaient donné sa sensibilité. C'est là qu'il eut la révélation du monde antique, qu'il s'éprit des mythes de la Grèce, pour s'en servir toute sa vie à l'expression symbolique de ses sentiments les plus chers, de ses plus hautaines conceptions. Ils furent un nouveau monde pour lui, en dehors de ce monde réel ; sa rêverie aérienne en fut peuplée à jamais.

A Bâle, Spitteler rencontra les trois hommes qui devaient avoir l'influence la plus décisive sur son développement : l'un fut son condisciple, J.-V. Widmann ; Wackernagel et Burckhardt furent ses professeurs. C'est Widmann qui devina Spitteler, qui demeura son bon génie : l'exemplaire amitié de ces deux hommes ne fut brisée que par la mort.

Il est curieux de noter que Spitteler vint à la poésie d'une façon tardive, indirecte, et, pour tout dire, par l'effet d'un assez pénible renoncement. Ce qui l'avait attiré d'abord, c'était le dessin, la musique. Dans les premiers moments de sa camaraderie avec Widmann, il était pour ce dernier « l'homme au crayon ». Le dernier temps de ses classes se passa dans un état singulier de fermentation et de désordre. Le monde qu'il portait en lui, comme les six personnages de Pirandello, réclamait impérieusement son droit à la vie ; il était trop tard pour apprendre à exprimer par les sons ou par les formes picturales : il recourut au truchement des paroles comme à un pis aller, afin de prendre par le plus court. Il semble qu'on puisse le croire sans réserve quand il nous dit que le dessin fut sa première et plus pressante vocation. Plusieurs passages significatifs des *Premiers souvenirs* nous le donnent à penser. La poésie de Spit-

teler est bien d'un homme qui avait la religion de la musique. Toujours il a reconnu en elle un censeur, un maître sévère, à la discipline duquel il fut de bonne heure plié (*die Musik, mein Zuchtmeister*) (2), et quant à la peinture, elle lui imposa jusqu'au bout de penser par symboles, par images, de donner une forme plastique aux plus immatérielles de ses abstractions. Peintre, musicien, philosophe, visionnaire, tout Spitteler bouillonne et mûrit dans ces ardentes années bâloises, impatient jusqu'au malaise de conquérir la paix et l'équilibre, de donner une voix à son moi.

De 1863 à 1865, il étudie le droit à Bâle, sur le désir de son père ; puis il incline vers la théologie et passe à l'université de Zurich. Il est obsédé par un ambitieux projet de drame, *Saül*, dont Jacob Burckhardt, malgré toute l'opiniâtreté que l'étudiant aime à se reconnaître, parvient à le détourner (3). Il passait par une crise pénible, se répandait en visions et en rêves, ému d'une pitié sombre pour les êtres, inquiet de vivre, envahi de « mélancolie cosmique ». Un vers de Platen, dit-on, à l'éloge de l'Arioste, le mit dans la voie du salut. Jacob Burckhardt de son côté nourrissait une admiration sans borne pour le poète de Ferrare : l'auteur de la *Renaissance* en Italie aiguillonna ce désir de connaître le *Roland furieux*. Ce fut une révélation, et plus même : une illumination véritable. On sait en quels terme, dans *Torquato Tasso*, Gœthe parle de cette poésie heureuse, de ce jeu charmant de la raison et de la fantaisie. La beauté de l'original, j'imagine, n'avait point passé sans dommage dans la traduction allemande que lut Spitteler. Le clair poème latin, toutefois, eut la vertu de l'éclairer : il y puisa la certitude d'être un poète épique.

(2) Communications de la Société d'Histoire littéraire de Bonn, III, 7 (tirage à part).

(3) Spitteler a peu écrit pour la scène. Deux comédies ont été imprimées : *Le Parlementaire*, 4 actes, Bâle, 1889 ; *L'Ambitieux*, 4 actes, Berne, 1892.

Spitteler a vingt-deux ans. La phase productive de son existence est ouverte dès lors. Et c'est à un double contact avec le monde méditerranéen qu'il doit d'être fixé sur sa vocation. Il part pour l'Université de Heidelberg, et le soir même de son arrivée le sujet de son *Prométhée* commence à se dessiner dans son esprit. Le voilà aux prises dès cet instant avec ce qui sera l'œuvre capitale de sa vie. Car si *Printemps olympien* devait le conduire à la gloire, c'est dans la méditation du *Prométhée* que l'homme jeune, puis le vieillard, ont vécu le plus longtemps, le plus pathétiquement. Un jour de septembre 1869, sur la place du Gestadeck à Liestal, dans le cadre très aimé de sa petite enfance, cette épopée du Moi s'impose à lui dans son ampleur, dans la suite de ses symboles étonnants. Le poète-théologien préparait alors l'examen d'Etat de Bâle-Campagne : il devait y échouer pour « défaut de science » et aussi pour cause d' « impiété ». A Bâle, en 1871, il eut sa revanche : sa prédication fut jugée la meilleure, et presque aussitôt il était appelé comme pasteur à Arosa dans les Grisons. Ici nous touchons à l'une des époques les moins bien connues de cette longue vie. Pourquoi Spitteler n'occupa-t-il pas ce poste ? Pourquoi préféra-t-il partir pour la Russie et devenir à Saint-Pétersbourg précepteur dans la maison d'un général ? La nécessité matérielle semble avoir joué là le grand rôle. Mais elle ne fut pas seule, peut-être, à le déterminer. Pendant cet exil de huit ans, coupé de quelques retours au pays, le grand poème en prose prit lentement sa forme. L'ami de Widmann était heureux alors : il conserva jusqu'au bout pour la Russie une visible affection. Quand il reparut définitivement en Suisse, *Prométhée et Epiméthée,* sans avoir pris encore une forme à laisser leur créateur sans scrupule, ne voulaient plus tarder de parler au monde. Il n'était que de trouver un éditeur.

A tous les moments de son existence, on découvre à

Carl Spitteler des naïvetés charmantes. Il se sentait en 1880 si joyeusement exalté d'avoir conduit jusqu'à son terme cette haute et pénible entreprise, qu'il en prit assez témérairement le pseudonyme de Félix Tandem. La première partie du livre sortit de presse en 1880 ; la seconde, un an plus tard. En 1882, Sauerlænder, d'Aarau, donnait enfin l'ouvrage complet. L'insuccès en fut tel qu'il est impossible d'en imaginer un plus accablant.

Spitteler connut alors des jours très douloureux. Devant le dédain de la critique, sa déception fut extrême, et nous en avons l'écho dans un article publié en 1900 par la *Nouvelle Gazette de Zurich* intitulé *Mes années d'apprentissage* (Meine Poetischen Lehrjahre).

Je me fis l'effet, dit-il, d'un oiseau blessé qui essaie désespérément de se maintenir dans l'air jusqu'à ce qu'il soit obligé de descendre pour combattre avec des chiens, des chats et des corbeaux (4).

La situation était déplorable à tous points de vue. Il lui fallait travailler ferme pour vivre, et s'user à des besognes tristes, indignes de son talent. A son retour de Russie il était devenu professeur dans une école de jeunes filles fondée à Berne par Widmann. Cette institution ferma ses portes en 1880. Un an plus tard il se mariait avec une de ses anciennes élèves, Hollandaise, et allait enseigner, en français, dans un collège de Neuveville, sur le lac de Bienne, à raison de trente heures de leçons par semaine, le latin, le grec et l'allemand. Cet état de choses dura jusqu'en 1885.

Jamais il ne cessa d'ailleurs d'écrire et de créer, et plusieurs de ses œuvres mineures, qu'on peut nommer, plus justement, intermédiaires (*Zwischenwerke*), les *Extramundana* par exemple, et d'autres qui paraîtront peut-être à titre posthume, datent de ce temps de lutte et de dispersion. En 1885 commence son activité de

(4) Cité par O. Kluth : *Carl Spitteler et les sources de son génie épique*, Genève, 1918.

journaliste : à la *Grenzpost*, de Bâle, bientôt disparue, aux *Basler Nachrichten* ; puis il devient collaborateur littéraire de la *Nouvelle Gazette de Zurich*, de la *Kunstwart*. Frédéric Nietzsche qui l'introduisit auprès du directeur de ce périodique, Avenarius, le désignait comme le meilleur écrivain du temps en matière d' « esthétique ». Ainsi naquirent peu à peu ces petits essais aussi remarquables par l'élégance de la forme que par la pénétration de l'originalité paradoxale de la pensée, réunis plus tard en volumes sous le titre de *Lachende Wahrheiten* (Vérités riantes, 1898). On serait bien avisé de nous les traduire, car elles sont une des parties de l'œuvre les plus accessibles, et de plus elles forment une introduction des plus utiles à la lecture de *Prométhée* et de *Printemps olympien.*

En 1892, à quarante-sept ans, Carl Spitteler parvient enfin à l'indépendance. Il s'établit dans cette maison de Lucerne où vient de s'achever glorieusement sa belle et lumineuse vieillesse, où la gloire lui est venue, où nombre de ses ouvrages, les plus achevés, les plus exquis, ont vu le jour (5). Il y vivra jusqu'au bout dans une paix que ne troubleront plus aucune angoisse durable, aucune fièvre. Il ne s'en éloignera presque jamais. Il verra peu à peu les distraits et les dédaigneux se raviser, se pencher avec émotion sur le *Prométhée*. En 1910, après la publication de *Printemps olympien*, Félix Weingartner, dans une brochure célèbre, le présentera à l'Allemagne comme son plus grand poète. En 1914, son discours de Zurich lui vaudra les calomnies les plus féroces, la haine la plus tenace, mais fera de lui pour tout l'avenir, aux yeux de l'Europe civilisée, la conscience même de son pays (6).

Avant d'examiner et de caractériser, s'il est possible, en

(5) Le prix Nobel de littérature lui est attribué en 1919.

(6) Ses adversaires n'ont pas désarmé. Récemment Mme Landsberger-Kalischer l'attaquait avec passion dans les germanophiles *Blätter für schweiz. Politik u. Kultur.*

peu de lignes ses trois grands poèmes, considérons quelques-unes de ces *Zwischenwerke* qui sont la partie de l'œuvre la plus connue et qui suffiraient à rendre célèbres et dignes de l'attention du monde des écrivains moins génialement productifs.

On possède de Spitteler cinq recueils de vers, lyriques ou épico-lyriques : *Extramundana, les Papillons* (Schmetterlinge), *Ballades, Paraboles littéraires* (Literarische Gleichnisse), les *Chants de cloches* (Glockenlieder). *Extramundana* ne mérite que trop sa réputation d'obscurité. La première édition en parut en 1883, sous le pseudonyme de C. Félix Tandem. Elle comportait une préface et des notes explicatives dont il y a lieu, certes, de regretter la suppression. Ces visions gnostiques, datant de l'époque la plus pénible de la vie du poète, celle qui suivit la chute de *Prométhée et Epiméthée,* respirent le pessimisme le plus profond. On sait qu'au temps où Spitteler étudiant découvrait dans l'Arioste sa vocation de poète épique, il se vit obsédé soudain jusqu'au vertige d'une foule de projets. Il en élut un : *Prométhée.* Quelques autres, sept sur une soixantaine, ont pris forme dans *Extramundana.* Tous ces fragments ont pour sujet la création du monde et l'origine du mal. L'idée essentielle est que l'univers, peut-être, n'est pas l'œuvre de Dieu, mais celle de Satan, tout aussi bien, ou de quelque ministre borné. C'est un lieu d'exil pour les âmes nobles, loin de la patrie céleste, dont elles conservent, très vague, le souvenir. On a eu raison de voir dans ces mythes abstrus, situés réellement hors du monde, un poème schopenhauérien (7). Il fut plus remarqué peut-être que *Prométhée.* Cependant la critique lui fut dure. Gottfried Keller traita de « poupées de Nuremberg » les personnages d'*Extramundana.*

On en peut rapprocher les *Ballades* qui remontent

(7) G. Bianquis : *Carl Spitteler,* « Revue des Deux Mondes », 15 janvier-1er février 1918.

à 1896 et les *Paraboles littéraires* parues quatre ans plus tôt. Les *Ballades,* surtout, marquent un progrès, plus simples, plus humaines. Le poète y paraît partiellement réconcilié avec la vie, dont il se complaît plus voluptueusement à dire les valeurs (héroïsme de l'homme, beauté de la nature, de la femme). Il s'éloigne de la gnose et du mythe pour se rapprocher de la légende et glane des sujets parmi les fables de tous les pays. L'une des ballades, *La ronde de Vénus,* présente cet intérêt que Spitteler y met au point définitivement son instrument poétique, y découvre ce vers iambique de six pieds, à rimes plates, qui est celui de *Printemps olympien* et du second *Prométhée.*

Les *Papillons* sont de 1889. Nous aurions dû, pour suivre l'ordre chronologique, en parler précédemment. Mais ils appartiennent comme les *Chants de cloches* à un autre cycle, qui comprend encore tous les romans de Spitteler (sauf *Imago*). Là, pour la première fois, il s'écarte de son grand dessein d'exprimer par des moyens épiques le monde qu'il porte en lui. Ces petits poèmes ne sont que jeux. C'est, comme il est dit fort justement dans la préface, du lyrisme visuel. Le titan au repos ne se contente pas de décrire — et quelquefois avec une singulière adresse — les lépidoptères de son pays, il leur donne une âme et rêve de leur destinée. Même lyrisme léger, aérien, au sens précis du terme, dans les *Glockenlieder* (1906), dont Mme Denise Dunant-Schumacher prépare une version française fort réussie, à en juger par ce que nous en connaissons déjà.

Friedli der Kolderi, Gustave, Le lieutenant Conrad, Imago, les Ennemis des filles (Mædchenfeinde) ou *les petits Misogynes* (pour adopter le titre de la seconde traductrice, la vicomtesse de la Roquette-Buisson), n'épuisent pas la production romanesque de Carl Spitteler. Il faut ajouter à cette liste d'abord *Das Weltfasten von Heimligen* (Le Carême universel de Heimligen), paru

en 1888 dans la *Nouvelle Gazette de Zurich*, et d'où fut tirée plus tard l'idylle de *Gustave*, publiée en volume (1892) (8) ; ensuite *Man wird gerufen* (On est appelé), petites nouvelles dites « grammatiques », feuilleton du même journal ; et, pour finir, un roman, *le Neveu de M. Bezenval*, autre feuilleton de la *Gazette de Zurich*, d'où il est à présumer qu'on le verra sortir dans un avenir prochain (9). Spitteler n'attribuait à toute cette partie de sa grande production qu'une importance limitée. Il s'y montre dans la position, si l'on veut, d'un ouvrier retenu pour un temps d'exercer le métier où il excelle, et qui utilise ce loisir pour chercher un peu partout à quoi d'autre il pourrait bien être bon. Avec *Gustave*, il s'essaie à l'idylle villageoise ; avec *le Lieutenant Conrad* (1898) (10), au récit naturaliste, et jamais le poète de l'air et de la lumière n'a mis plus de soin et de complaisance à considérer, contre son goût, une humanité brutale, haineuse et pittoresque. *Friedli l'entêté* (1891), *les petits Misogynes* (1907), sont des romans enfantins ; celui-ci a sa genèse dans les souvenirs de l'auteur les plus lointains, et le cadre du récit (même chose pour *Gustave*), ce sont les lieux des « premiers événements de ma vie », le Jura entre Bâle et Soleure. Ces ouvrages ont de la variété, de la fraîcheur, du charme ; on y reconnaît un sentiment de la nature fort délicat. Mais ils forment dans l'œuvre une province, à dire le vrai, moins significative. Le poète « en congé » n'a fait qu'y rivaliser plus ou moins bien, et rarement jusqu'à la maîtrise, avec des romanciers ou des conteurs de carrière, tels que Gottfried Keller.

Nous voici maintenant en présence de ces hauteurs sublimes, mais escarpées, de ces constructions hautaines,

(8) Traduit en français par E. Desfeuilles, Crès, 1920.
(9) Le « fragment » intitulé *Eugenia* parut dans le *Bund* de Berne en 1885.
(10) Traduit en français par N. Valentin, Payot, 1915.

labyrinthes de symboles, *Prométhée* et *Printemps olympien.* Vers laquelle se tourner d'abord ? *Prométhée* est une œuvre de jeunesse : il conviendrait de commencer par là. Œuvre de jeunesse ? Disons mieux œuvre d'une vie, puisque le poète ne cesse d'y penser jamais et de l'aimer chèrement comme un compagnon des mauvais jours ; puisqu'il revient sur le penchant de l'âge et clôt son activité peu de semaines avant sa mort sur la publication du second *Prométhée, Prométhée le Martyr,* suite, correction et couronnement du premier.

Printemps olympien, malgré ses vingt mille vers rimés, et quelque part que Spitteler y ait exprimée de lui-même ; *Printemps olympien,* réussite lumineuse, équilibrée, glorieusement accumulée, a quelque chose, malgré tout, de plus gratuit, de plus accidentel ; il ne représente pas l'homme aussi continûment. Ce poème en trente-trois chants se morcelle en une foule d'épisodes reliés entre eux d'une façon parfois assez lâche, ce qui portera le lecteur français à n'y pas reconnaître très volontiers une épopée au sens où ce terme est généralement entendu. Il ne peut être question d'entrer ici dans l'exacte analyse de ce long fleuve de vers. Le théâtre de l'action, des actions serait-il plus juste de dire, c'est l'Erèbe et c'est le ciel ; c'est l'Olympe et c'est la terre. Ce qui nous est décrit, c'est une révolution métaphysique : la fin du règne de Kronos et l'avènement des dieux nouveaux. Ceux-ci portent les noms des grands dieux grecs, mais Spitteler fut libre à les en distinguer, leur attribuant une valeur symbolique parfois imprévue, ne leur accordant pas à tous l'immortalité ; plaçant au-dessus d'eux le pouvoir suprême de la destinée, Ananké.

Apollo, Zeus, Hermes, Eros et Poseidon montent vers l'Olympe. Ananké (dont l'auteur fait un dieu, non pas une déesse — et nous reconnaissons là cette fantaisie efficacement anarchique qui unit dans *Prométhée* les héros de l'Hellade à Léviathan, Messias et Behemoth),

Ananké plie Héra, déesse de la Terre, à élire l'un des survenants pour son époux. Eros, distingué premièrement, préfère à la déesse, vilement, une de ses suivantes. Offensée, Héra déverse son mépris sur tous les autres. Mais comme il faut que la loi d'Ananké s'exécute, des épreuves désigneront le vainqueur. Zeus est écarté en punition de son insolence, et la chance peu à peu tourne en faveur d'Apollon. Car Zeus représente ici, germaniquement, on l'a dit, la volonté de domination, cette force qui prime le droit. Il pénètre par surprise dans le palais de la reine contrainte à lui obéir. Cette première partie du poème est franchement pessimiste : la violence, la trahison, l'arbitraire paraissent dans le monde dès l'avènement des dieux.

Mais Zeus est comme embarrassé de son triomphe. Il propose un compromis, un partage à Apollon. Le dieu de la beauté consent, et son pouvoir, dès lors, va croître indéfiniment. Non sans lutte, toutefois, car il est haï de Kakaklès, le grand homme des *Pieds Plats*. On a pu remarquer déjà que l' « épopée » de Spitteler (n'épiloguons pas sur le mot) se pourrait appeler légitimement une satire mythique. La dérision, amère souvent, prend quelquefois une expression grotesque et bouffonne, et cela est visible singulièrement dans cet épisode des *Pieds Plats*, de Kakaklès, du soleil Koproz et du navire aérien Gangrenopteros.

Mais l'âme du poème, son inspiration profonde, n'est pas le pur pessimisme. Il y a dans ce titre même de *Printemps olympien* quelque chose qui l'annonce. Et ces chants pourraient avoir entre autres cette signification que le poète, au seuil de la vieillesse, apaisé par le succès, par l'équilibre intérieur, peut-être aussi par la félicité domestique, se réconciliait au monde, inclinait à pardonner au crime de Zeus, à la sottise et à la bassesse des créatures, pour avoir distingué mieux la réalité d'Apollon. Certes, l'atrocité du monde n'y est point

masquée, et il faudrait être bien sourd ou bien distrait par le jeu des symboles pour n'y percevoir pas des cris de douleur. Nous sommes loin, toutefois, de ce désenchantement total, de ce désespoir schopenhauérien qui s'expriment dans le premier *Prométhée* et dans *Extramundana.* On s'oriente ici, sinon vers le bien, du moins vers le supportable et le meilleur. L'homme, dès son apparition, ne participe que trop à la sottise et à la turpitude universelles, mais il s'inquiète, il souffre, il possède une âme pitoyable. A l'occasion il s'élèvera dans le héros au-dessus de lui-même, à la rencontre des dieux. Tel est le sens, apparemment, du mythe d'Héraclès. Là encore il faut vider ce nom de son contenu traditionnel. Héraclès est le symbole de l'homme, du surhomme, si l'on veut, dans toute sa grandeur, dans toute sa dignité. Sa devise est : Courage. La protection de Zeus lui assure la paix, la confiance en soi-même, quoi qu'il arrive. Et il est divin dans son humanité pour se sentir en lui toutes les vertus que les dieux ont symbolisées.

Cette fin du *Printemps olympien* fait penser quelquefois au grand désenchanté qui a dit :

J'aime la majesté des souffrances humaines.

Et le pauvre Léopardi, ne se tournait-il pas avec une plus tendre charité vers les hommes dans le dernier des *Canti, le Genêt* ?

Prométhée et Epiméthée traduisait un désespoir qui apparaît comme dégrevé de toute durable amertume et radieusement tempéré dans *Printemps olympien.* Prométhée s'est retiré loin des hommes dans une haute vallée déserte, son frère Epiméthée avec lui. Ils y vivent douze ans, selon leur « âme », jusqu'au jour où l'Ange de Dieu se présente à Prométhée pour l'investir du gouvernement des hommes. Le titan aura la toute-puissance à la condition de troquer son « âme » contre une « conscience ». Cette « conscience » l'éclairera en toute cir-

constance pour son bonheur et celui de ses sujets. Prométhée repousse ce marché ; son frère alors se propose. Il règne, et docile à cette « conscience » imposée, étrangère, gouverne pour le bien général. L'autre est demeuré solitaire ; il se prosterne devant son « âme » et lui jure fidélité. Pour elle, il va tout sacrifier, santé, patrie et bonheur, et l'honneur même (tel que les hommes l'ont conçu). Le voici sur le chemin du plus dur exil, accompagné de deux animaux symboliques, le lion et le chien (comme Zarathoustra va l'être bientôt du serpent et de l'aigle). Que représentent ces deux compagnons : les sentiments, les regrets, les désirs du cœur ? Quoi qu'il en soit, ils meurent bientôt, laissant l'exilé dans l'absolue solitude morale, inconnu, méconnu, misérable, en proie à tous les tourments. La confiance en son « âme », toutefois, ne s'ébranle pas.

Epiméthée a bien commencé, mais les épreuves l'attendent. Pandore, fille de Dieu, apporte aux hommes un trésor de nature à les consoler dans la douleur. Les paysans le découvrent, le portent au roi, qui le fait examiner par des prêtres, des savants, un orfèvre. Tous le déclarent sans valeur. La « conscience » d'Epiméthée elle-même ne reconnaît pas la beauté. On abandonne le trésor dans un champ : il est subtilisé par un Juif qui passait là.

Epiméthée a reçu en garde les enfants Mythos, Hiéro, Messias, héritiers du royaume de Dieu. Sur le conseil de Léviathan, son ministre, Béhémoth, roi des Ténèbres, se les fait livrer en usant d'un prétexte hypocrite, et la « conscience » du roi demeure muette encore une fois. Que ces enfants disparaissent et le règne de Dieu sur la terre est à jamais compromis. Déjà Mythos et Hiéro sont morts. L'Ange, dans son angoisse, se ressouvient de Prométhée et le fait avertir par Dora. Prométhée abuse Léviathan et sauve Messias. Dans sa lassitude, cependant, il refuse une seconde fois le pouvoir : avec Epiméthée, qui s'était caché dans sa honte, il retourne vers son désert.

C'est dans cette œuvre, on le voit (plus nettement, plus orgueilleusement encore que dans *Printemps olympien*), que Spitteler apparaît comme le *Ichdichter*, le poète du moi. On y respire, à chaque page, un individualisme mystique, un nietzschéisme anticipé. Que représentent, que signifient cette « âme », cette « conscience » ? Maurice Muret (11) l'a bien dit : c'est en somme, comme chez l'auteur d'*Also sprach Zarathoustra*, le contraste entre la « morale des maîtres » et la « morale des esclaves ».

Prometheus und Epimetheus est, au point de vue de l'art, une réussite moins accomplie qu'*Olympischer Frühling*. Mais il tenait de plus près au cœur du maître qui s'y est, semble-t-il, plus fidèlement exprimé. Il l'avait publié d'une façon un peu précipitée, mais il ne tomba jamais à son endroit, depuis lors, jusqu'à cette indifférence que certains poètes montrent pour leurs œuvres quand elles paraissent appartenir décidément au passé. Sans cesse, il a repris et médité son *Prométhée*. On a souvent signalé la grande analogie qui existe entre ce poème en prose et le roman d'*Imago* (1906) (12). Il n'est pas indispensable d'en faire ici l'analyse. Contentons-nous de dire que, sous une forme absolument différente, le problème essentiel de l'âme, c'est-à-dire de la vocation, s'y pose de nouveau. Les deux ouvrages s'éclairent l'un par l'autre. A considérer les choses superficiellement, *Imago* c'est avant tout, sous une forme romancée, la satire d'une petite ville suisse allemande, « enfer de la *Gemütlichkeit* », de sa vanité satisfaite, de sa sottise bourgeoise, de son prudhommisme écœurant. Mais on découvre bien davantage à regarder mieux. Le drame est sous-jacent à la caricature. Victor est mû par le même orgueil que Prométhée. Il sent parfois les mêmes affres, les mêmes angoisses. Il se voit comme lui rejeté à la soli-

(11) *Revue de Paris*, 1er octobre 1910.

(12) Traduit en français par Mme Gabrielle Godet, Payot, 1917.

tude ; il trouve en soi la même religion de son âme, la même justification. L'analyse des sentiments de Victor pour Theuda, d'une complexité fort subtile, avait frappé Freud, attentif au rôle que le poète faisait jouer à l'instinct. Le savant viennois retint pour sa revue de psychanalyse le titre d'*Imago*.

Prométhée était né du premier effort poétique de Carl Spitteler : il devait être, à soixante-quinze ans passés, son suprême travail. Souvent il parlait de cette refonte (*Umbildung*) sans qu'on pût en concevoir exactement ce qu'elle serait. Sans doute une simple translation de la prose au vers. On avait en Suisse française l'exemple d'un travail probablement analogue : la transformation du *Petit Village* de Ramuz. Mais Ramuz avait passé d'une forme stricte à une autre plus libre, et c'est dans le moule du vers de douze syllabes que *Prométhée* allait être coulé.

La chose qui frappe d'abord à comparer les deux poèmes, c'est que Spitteler s'est imposé dans *Prometheus der Dulder* un rigoureux travail de réduction. Le premier ne comportait pas moins de trois cent quarante grandes pages de prose sibylline et biblique : il n'y en a plus guère que deux cents dans le second. Mais rien ne serait plus faux, d'ailleurs, que de se représenter le poète limant son texte et procédant chant par chant, ligne par ligne, à sa dangereuse transposition. On l'a dit : il a moins remanié que revécu son œuvre ; il l'a lue en lui-même une dernière fois. Il a moins négligé qu'oublié l'inutile ; une foule de longueurs, de digressions, de menus épisodes ont d'eux-mêmes disparu. Quant au sens général, il n'a guère varié. Prométhée le maryr considère d'un œil sévère l'homme, le monde, la vie ; un profond pessimisme émane de ces chants. Cependant la fin en est plus sereine. Le héros, le chevalier de l'idéal trouve la paix, malgré toutes déceptions, dans la conscience de l'œuvre accomplie, dans le sentiment de sa propre dignité : « L'homme peut avoir le cœur débordant d'amer-

tume, s'il laisse une œuvre durable et qui couronne sa vie, il ne gronde plus, il se réconcilie avec le monde entier ».

Prométhée le Martyr sort à peine de presse. Marque-t-il un progrès au point de vue du style ? Il nous est difficile pour l'instant de le dire. Le Tasse n'a point travaillé pour sa gloire en écrivant, après la *Jérusalem délivrée,* la *Jérusalem conquise.* Mais à l'inverse de Spitteler-Prométhée, il ne croyait pas fermement en soi-même. Il refaisait son épopée en quelque sorte sur l'injonction d'autrui.

Après le discours de Zurich, on fit tout pour ravir le maître à l'Allemagne — qui de sa part, presque unanime, le repoussait. Il y avait quelque imprudence à cette revendication. Carl Spitteler doit beaucoup à l'Italie, à la France, à la Grèce ; son œuvre n'en est pas moins germanique essentiellement. Il est improbable que ses imposantes constructions mythiques trouvent jamais à l'ouest du Rhin et du Jura de très nombreux admirateurs. Mais si éloigné qu'on se sente de ce symbolisme, il suffit de feuilleter *Prométhée* et *Printemps olympien* pour reconnaître qu'il fut un merveilleux ouvrier du verbe, qu'il eut, surtout, le sentiment de la nature au degré le plus émouvant. C'est ce qu'aiment de lui principalement ses compatriotes. Il a magnifié les paysages de la Suisse en les peuplant de ses surhumaines conceptions. Cet amour de la nature, on le constate dans tous ses livres : le plus humble en prend toujours quelque grandeur. Nul n'a décrit comme lui les aspects lumineux et pensifs du Jura, la douceur du Tessin, le monde sublime et gracieux des Alpes ; il a été par excellence le poète de l'atmosphère et des hauteurs (13).

H. DE ZIEGLER.

(13) On a de lui un guide du *Gothard* (sans date) qui est rare par l'ingénieuse beauté des notations.

LE PROJET DE REVISION
DU CODE DE JUSTICE MILITAIRE

—

Le ministre de la Guerre a déposé sur le bureau du Sénat, le 27 novembre 1923, un projet de revision du code de justice militaire.

Ce projet répond à un incontestable mouvement de l'opinion publique qui voudrait faire bénéficier les militaires des garanties accordées aux prévenus par la juridiction pénale du droit commun.

La question se pose de savoir dans quelle mesure le sentiment peut intervenir dans une institution dont la seule raison d'existence est le souci de la défense nationale.

Un coup d'œil sur les variations de la justice militaire, depuis la création des conseils de guerre par Louis XIV, montre que cette question n'est pas nouvelle. La juridiction pénale militaire a constamment oscillé entre deux extrêmes. D'une part, en temps de paix, l'opinion a toujours tendu à fondre la justice militaire dans la justice civile au nom des principes qui sont la base de la justice ordinaire : l'indépendance de la poursuite et du jugement, et la liberté de la défense. D'autre part, en temps de guerre, la précipitation et la gravité des événements retourne l'opinion publique qui, sous l'aiguillon de la peur, exige toujours des sanctions exemplaires et immédiates. Sous la menace de l'envahisseur, le pouvoir civil s'est toujours trouvé d'accord avec l'autorité militaire pour aggraver les rigueurs de la juridiction militaire et pour étendre sa compétence.

A l'aurore de la Révolution, l'Assemblée nationale, après avoir aboli toute la législation militaire de l'ancien régime, *voulut faire jouir l'armée des bienfaits de la procédure criminelle par jurés.* Elle constitua, sous le nom de cours martiales, des tribunaux avec un jury d'accusation de 9 membres et un jury de jugement également de 9 membres, tirés au sort dans des listes respectivement de 36 noms. Le prévenu avait le droit de récusation des juges.

Ce système semblait donner satisfaction aux juristes les plus attachés aux garanties de la défense. Cependant, dès les débuts de son application, il parut dangereux pour la discipline ; de plus, ministère public et prévenus se plaignaient également du défaut de compétence et d'impartialité des juges. Ces cours martiales ne subsistèrent que deux ans. La Convention les remplaçait par des tribunaux révolutionnaires analogues à ceux de l'intérieur, sous prétexte que *l'armée, étant la nation elle-même, devait être soumise aux mêmes règles.* Mais se mettant immédiatement en contradiction avec elle-même, elle édictait un code de justice militaire spécial au temps de guerre. Il était d'une sévérité excessive. Sur 80 peines environ énumérées dans ce code, la mort était appliquée quinze fois.

Quelques mois d'expérience suffirent pour faire condamner ces tribunaux, surtout en raison des lenteurs de la procédure civile qui leur était imposée, et des préventions interminables qui en étaient la conséquence.

La Convention crut améliorer la procédure, abréger les préventions et remonter la discipline en remplaçant les tribunaux permanents par des *conseils militaires* ou de guerre ne statuant que sur une seule affaire. Ces conseils étaient composés de neuf membres dont 6 sous-officiers et soldats.

La Convention admettait ainsi le principe de la spé-

cialisation de la justice militaire ; mais l'obsession du jury et la routine d'opinions toutes faites sur la justice et la discipline l'empêchèrent de faire une œuvre viable. Il est à peine utile de souligner l'absence de garanties des conseils militaires pour les prévenus et pour le ministère public.

Enfin la loi du 13 brumaire an V, due en grande partie à l'autorité de Bonaparte après la campagne d'Italie, organisa les conseils de guerre permanents et réguliers. Nous retrouvons, dans le code de 1857, les mêmes conseils composés de 7 juges, un capitaine rapporteur, un commissaire du gouvernement et un greffier.

Sous la Restauration, et jusqu'à 1857, les discussions sur le code de justice militaire ont été ininterrompues, mais elles n'ont abouti à aucun résultat pratique. Il n'est pas téméraire d'attribuer en partie à la campagne de Crimée l'empressement du pouvoir législatif à adopter un code de justice militaire dont on ne cessait de parler depuis 1814. Le besoin d'un travail de refonte d'innombrables documents sur la matière s'était vivement fait sentir.

Dans la période de paix antérieure à la guerre de 1870, il n'a été question de justice militaire que pour en critiquer comme aujourd'hui le caractère exceptionnel. Mais dès que les adversaires de la justice militaire arrivés au pouvoir ont senti le gouvernement menacé, ils n'ont pas hésité à introduire des aggravations de la justice militaire par simple décret. *Considérant que la nécessité de maintenir la paix publique en face de l'ennemi exige une action plus rapide de la justice militaire,* dit le décret du gouvernement de la Défense nationale en date du 22 janvier 1871, pour motiver le doublement des Conseils de guerre de la 1re division qui était légalement de deux. Le même décret ajoutait : *les conseils de guerre pourront statuer*

sur instruction faite à l'audience et sans aucun délai sur les attentats contre la paix publique et les tentatives armées contre les lois.

Bien plus, l'instruction et le jugement des affaires se rattachant à l'insurrection de Paris, en mars 1871, ont été réglées par une loi qui rayait simplement du code de justice militaire les dispositions relatives à la désignation des juges du Conseil de guerre dans l'ordre d'une liste arrêtée d'avance ; cette mesure constitue une des principales garanties d'impartialité des jugements.

Ces dérogations de circonstance aux principes du code pénal militaire ne sont rien à côté des mesures de rigueur suggérées à l'autorité supérieure par nos premiers revers en 1914.

Un décret du mois d'août supprimait le recours en revision contre les jugements des conseils de guerre.

Un autre décret de la même époque instituait des conseils de guerre spéciaux dans les unités formant corps, d'un bataillon au moins.

Il faut connaître l'organisation de ces conseils spéciaux pour se rendre compte des excès qu'ils auraient pu commettre, si le plus grand nombre des chefs de corps n'avait pas eu la sagesse de ne jamais les réunir.

Le commandant de l'unité formant corps désignait trois juges, un officier commissaire rapporteur et un sous-officier greffier. Aucun délai n'était fixé entre la citation du prévenu et la réunion du conseil. Les jugements étaient exécutés immédiatement. Les corps intéressés ne possédaient pas toujours un code de justice militaire ! Il n'y avait là qu'une parodie de justice.

Il y a lieu également de rappeler l'assimilation, par simple circulaire, de la mutilation volontaire à l'abandon de poste. Le conscrit qui se mutile volontairement avant son incorporation est passible de peines correctionnelles parce qu'il est encore justiciable des tribunaux de droit

commun. Mais le soldat sous les drapeaux qui se mutile volontairement n'est passible d'aucune peine prévue par le code de justice militaire. Il est simplement envoyé aux compagnies de discipline. En réalité, une simple circulaire a ajouté à la nomenclature des infractions figurant dans le code un crime pouvant entraîner la peine capitale.

La conclusion qui résume cet exposé est que la guerre a presque toujours motivé une aggravation des caractères qui distinguent la justice militaire du droit commun, et que l'opinion qui suggère les lois varie du blanc au noir, suivant que le vent souffle la paix ou la guerre.

§

L'exposé des motifs du projet repose sur les deux arguments suivants :

1° L'archaïsme d'un code rédigé pour une armée de métier et qui *n'est plus en harmonie avec le grand mouvement de la Nation en armes et du soldat citoyen.*

2° *Après les incidents aussi douloureux que regrettables et qui ont justement ému l'opinion publique, le pays ne comprendrait pas que certains errements puissent se prolonger et que les garanties accordées à tous les citoyens soient refusées à ceux d'entre eux qui rendent à la nation le service de la défendre et de veiller sur sa sécurité.*

Ces arguments ne sont pas bien nouveaux ; tous les orateurs qui ont combattu la justice militaire depuis la Révolution jusqu'à nos jours s'en sont servi. L'insistance avec laquelle ils sont reproduits rend opportun de les examiner au moment où ils sont encore le tremplin d'une proposition de loi.

Le principe que tous les Français sont égaux devant la loi, ou, comme disait la Convention, que « l'armée comprend la nation », devrait avoir pour conséquence

l'unité des institutions judiciaires. La Convention, logique avec elle-même, en a fait l'essai. Elle a dû y renoncer en imaginant ce système bâtard du code militaire spécial, appliqué par des tribunaux calqués sur les tribunaux de droit commun. Ce système, condamné par tout le monde, n'a eu qu'une existence éphémère. Les auteurs du projet pendant devant le parlement posent le principe comme la Convention, mais ils se hâtent de lui faire un accroc en se bornant à retirer les délits du droit commun en temps de paix aux tribunaux militaires, qui demeurent compétents en temps de guerre pour les crimes ou délits de toute nature commis par leurs justiciables. Le but du projet de revision du code de justice militaire étant de ramener la justice militaire à la justice civile, on peut se demander quelle raison peut réclamer la création, en vue du temps de guerre, de tribunaux militaires qui devront en tout cas fonctionner comme les tribunaux civils. La contradiction contenue dans cette conception est encore aggravée par le fait que toutes les infractions, normalement de la compétence des tribunaux civils, sont soumises aux tribunaux militaires sur les territoires en état de siège. Ainsi un citoyen sera traduit pour la même faute, soit devant le tribunal civil, soit devant le tribunal militaire, suivant que le territoire qu'il habite sera ou ne sera pas en état de siège.

Que devient dans tout cela l'égalité de tous les citoyens devant la justice ? Comment d'ailleurs peut-on parler de l'égalité du militaire et du civil devant la justice, quand la loi elle-même leur donne des droits et leur crée des devoirs tout à fait différents ? Quel gouvernement supporterait qu'un soldat élevât la prétention de voyager à son gré, d'habiter où il lui plaît, de voter, de faire grève, de vivre en un mot comme un civil ? La réalité est donc bien éloignée de l'égalité entre le militaire et le civil ; on est l'un ou l'autre, mais on ne peut être les deux à

la fois. Les intéressés voient dans les mots une espérance qu'il faudra bien décevoir, car on ne peut songer à introduire dans l'armée toutes les libertés de la vie civile sans renoncer à la défense nationale.

L'opposition du soldat citoyen au soldat de métier, contenu dans l'exposé des motifs, c'est-à-dire de nos jours l'opposition du réserviste au rengagé, tend à faire croire que jusqu'à ces derniers temps nous avons fait la guerre avec des soldats de carrière. Faut-il rappeler que depuis la Révolution nous n'avons plus d'armée de métier à proprement parler ? La levée en masse, la conscription, le rappel des hommes en congé ou des réservistes, ont été les procédés employés soit pour recruter l'armée, soit pour la renforcer en cas de besoin. Jamais sans doute l'armée n'a été aussi nombreuse que dans la dernière guerre ; mais cela n'infirme en rien le principe des procédés employés pour former et renforcer l'armée, qui faisait état de citoyens appelés sous les armes, sans qu'ils aient la moindre intention d'en faire leur métier et toujours pressés de retrouver la vie civile.

La Convention avait proclamé cette évolution de l'armée assez longtemps avant les auteurs du projet de revision, pour qu'il soit permis de ne pas y voir un argument né dans le temps présent.

§

L'exposé des motifs justifie le remaniement de l'organisation judiciaire militaire par la nécessité de suivre la pression de l'opinion publique.

Personne ne songe à nier qu'il y ait eu, pendant la guerre, des condamnations capitales prononcées dans des conditions répréhensibles à tous points de vue. La connaissance de ces faits a provoqué dans le public une légitime émotion et, sans approfondir la question, on a rendu le code de justice militaire responsable de ces excès. L'exposé des motifs voit la nécessité d'une loi nouvelle

dans cette opinion ; nous estimons qu'il y aurait eu intérêt à l'éclairer avant de la suivre.

Pendant la guerre, lorsque les affaires allaient mal, les ordres supérieurs contenaient une menace de conseil de guerre contre tout chef qui parlerait seulement de reculer. Nous avons dit plus haut les graves entorses faites au code de justice militaire par les autorités les plus élevées. Cet ensemble ne pouvait manquer de faire naître une mentalité d'après laquelle les décisions les plus arbitraires étaient justifiées par l'intérêt du salut public.

Certains chefs ont sans doute cru faire acte de discipline et de fermeté en s'affranchissant de règles de procédure dont souvent ils ne connaissaient pas la portée ; car, avant la guerre, la justice militaire n'était pas enseignée dans les écoles militaires, et la plupart des officiers, surtout dans les états-majors élevés, ne s'en occupaient jamais. L'opinion la plus répandue dans l'armée était que la justice militaire n'était pas une science à connaître. Il suffisait, en cas de besoin, de consulter un aide-mémoire pour la composition d'un dossier.

Dans aucun des cas d'exécutions arbitraires contre lesquelles l'opinion publique s'est justement élevée, la procédure et les principes du code de justice militaire n'ont été suivis.

Quand un officier général demande par bataillon un certain nombre de plaintes en conseil de guerre pour abandon de poste, et qu'il dicte aux juges un arrêt de mort pour tous les inculpés en escamotant les prescriptions les plus formelles de la procédure, il se rend coupable de forfaiture. Mais le texte du code qui n'a pas été appliqué n'y est certainement pour rien.

On peut changer un texte ; mais si l'autorité supérieure encourage les magistrats civils ou militaires à violer les textes qu'ils sont chargés d'appliquer, on verra se renouveler fatalement des excès de pouvoir.

§

Les mesures proposées dans le projet, pour répondre aux critiques adressées à la justice militaire actuelle, se ramènent à l'idée de faire de la justice militaire une dépendance et une copie de la justice civile.

Les conseils de guerre prendront le nom de tribunaux militaires.

Le capitaine rapporteur s'appellera juge d'instruction militaire.

Des changements importants porteront sur le personnel, la procédure et la compétence des tribunaux.

Les modifications proposées pour le personnel peuvent être résumées comme il suit :

1° La Présidence du tribunal militaire dévolue en temps de paix à un magistrat civil ;

2° L'organisation d'un corps spécial d'officiers de la justice militaire, analogue au corps de l'auditorat existant à l'étranger, mais indépendant du commandement ;

3° Création auprès des tribunaux militaires du temps de guerre d'une sorte de barreau ambulant, fournissant des défenseurs aux prévenus.

Ces trois points méritent un examen séparé.

Rien n'est changé à la composition numérique du conseil de guerre, mais en temps de paix il est présidé par un magistrat civil dont le rang s'élève avec celui de l'inculpé, depuis le conseiller de cour d'appel pour le soldat jusqu'au premier président de la cour d'appel de Paris *ou du magistrat qui en fait fonction* pour les commandants de Corps d'armée et les emplois ou dignités plus élevés, y compris les maréchaux.

Ainsi la présidence du conseil de guerre qui a jugé Bazaine aurait été dévolue au premier président de la cour d'appel ou *au magistrat en faisant fonction.* On éprouve tout de même quelque hésitation à reconnaître à un magistrat, si instruit soit-il, mais qui n'a peut-être

jamais fait de service militaire, l'autorité et la compétence nécessaires, pour diriger les débats sur les questions les plus élevées et les plus délicates du commandement.

Si le projet maintient les juridictions militaires même en temps de paix, c'est qu'il serait dangereux d'abandonner à l'improvisation au moment d'une mobilisation la reconstitution des juridictions militaires. (Exposé des motifs, § 6.)

Ainsi, d'après cette déclaration, l'état de guerre est la seule raison d'être de la justice militaire ; c'est absolument notre opinion. Mais du moment que les tribunaux militaires seraient présidés par des miltaires en temps de guerre, il serait tout à fait logique qu'il en fût de même en temps de paix. S'il en était différemment, il y aurait à cela une raison qui n'est pas indiquée dans le projet.

Cette anomalie pourrait, en effet, s'expliquer par le désir d'accentuer l'influence du pouvoir civil dans les affaires de refus d'obéissance et autres, qui peuvent surgir à l'occasion de la politique intérieure.

Remarquons, en outre, que le tribunal militaire présidé par un magistrat civil en temps de paix, suivant le projet, est dessaisi de toutes les infractions de droit commun commises par des militaires, tandis qu'en temps de guerre le tribunal, présidé par un militaire, est compétent dans ces mêmes affaires. Si l'on croit que le magistrat est plus apte que l'officier à juger des infractions de droit commun, il y a là une anomalie.

Actuellement, le personnel des parquets se compose en partie d'officiers retraités ; quelques-uns sont licenciés ou même docteurs en droit. L'honorabilité, la conscience et la bonne volonté de ce personnel ne peut pas toujours remplacer une formation juridique assise sur une bonne connaissance du droit. Il y a longtemps que la création d'un corps d'officiers de justice militaire est envisagée, et depuis plus de dix ans de jeunes officiers

font ou ont fait leur droit en vue de ce nouveau corps.

Cette création ne constitue donc par elle-même aucun changement aux principes actuels de la justice militaire. Elle se bornerait à une simple amélioration professionnelle du personnel, si le projet ne prévoyait en même temps, pour le fonctionnement du nouveau corps, une carrière et des emplois qui ne diffèrent que par l'étiquette de ceux des magistrats civils.

L'accès de la carrière comporterait un stage d'un an dans un parquet de tribunal civil. Les emplois de juge d'instruction militaire, commissaire du gouvernement et présidents de conseils de guerre en temps de guerre, seraient attribués à des officiers de la justice militaire.

On discutera sans doute l'opportunité de retirer la présidence des conseils de guerre à des officiers désignés dans l'ordre d'une liste arrêtée d'avance. Cette mesure ne peut être réellement appliquée qu'en temps de paix.

En temps de guerre, les choses ne peuvent pas se passer aussi méthodiquement, parce que le cas de force majeure devient la règle. Les chefs de corps ne peuvent généralement pas être distraits de leur commandement, soit au combat, *soit en se préparant à y aller*. Le président du conseil de guerre, dans la dernière guerre, était désigné forcément parmi les officiers supérieurs des services centraux, souvent établis dans le voisinage du siège des conseils de guerre. C'étaient presque toujours les mêmes, et ce n'était qu'accidentellement qu'une audience pouvait être présidée par un officier de troupes.

Nous ne voyons donc que des avantages à faire de la présidence des conseils de guerre un emploi permanent d'officier du corps de la justice militaire.

Une innovation du projet, qui est une application à l'armée de l'organisation de la justice civile, consiste dans la création, au siège des parquets militaires aux armées et dans les troupes d'occupation, d'un corps de défenseurs attitrés. On affecterait au service de la justice militaire

des avocats, des avoués, professeurs de droit, magistrats, présentant les qualités requises, versés à titre d'auxiliaires dans les réserves, ou ne pouvant plus être maintenus dans les troupes combattantes, à raison de blessures reçues.

Les inculpés resteraient comme aujourd'hui libres de choisir leur défenseur, mais dans le cas où ils n'en désigneraient point, ils recevraient un défenseur d'office parmi les avocats militaires précités.

Y a-t-il là un supplément de garanties pour les prévenus ? Nous ne le croyons pas.

Les causes portées devant les conseils de guerre en campagne sont motivées pour les neuf dixièmes au moins par la désertion, l'abandon de poste ou le refus d'obéissance. Elles sont vite entendues par les habitués du front. Les avocats dont il s'agit, à l'exception des blessés, seront forcément ignorants de ce qui se passe au combat ; ils feront aux juges l'effet d'orateurs n'étant pas à la page. On ne se figure pas ce petit barreau ambulant, le plus souvent inoccupé, autrement que sous la forme d'un poste d'embusqués. Ce personnel sera rompu à la pratique de tous les moyens en usage dans la justice civile pour faire traîner le procès. On peut craindre que, pour s'occuper ou à titre de dilettantisme de procédure, ils n'introduisent des éléments de retard dans la justice militaire, dont la célérité est, de l'avis de toutes les législations, une condition fondamentale.

§

L'officier général investi de pouvoirs judiciaires cumule actuellement les attributions dévolues dans le droit commun au procureur de la République, au procureur général, à la chambre des mises en accusations et même au juge d'instruction. Ce cumul paraît exorbitant ; le projet limite le pouvoir du commandement à la poursuite des crimes et délits, jusques et y compris l'ordre ou

le refus d'informer. A partir de ce moment, il est dessaisi, et ne doit plus intervenir dans la suite des affaires, dont la solution ne dépend plus que du pouvoir judiciaire proprement dit.

Etant donné que le fonctionnement de la justice militaire est étroitement lié à la discipline, autant dire que le commandement n'a rien à voir dans les sanctions sortant du cadre de la répression disciplinaire. Quand il aura donné un ordre d'informer contre des lâches ou des mutins, il n'aura pas le droit d'empêcher la justice militaire de suivre le cours tortueux de la justice civile, entre les mains de professionnels de la procédure et parfois de la chicane. Remarquons en passant que le projet introduirait dans la justice militaire l'appel contre le refus de la liberté provisoire et l'opposition à l'ordonnance de renvoi.

Le soldat inculpé a été comparé au soldat malade. Il doit être laissé aux mains des magistrats après un ordre d'informer, comme le malade entré à l'hôpital n'est plus soigné que par les médecins. Cette comparaison est inexacte par deux côtés. La première est que le traitement d'un malade n'intéresse pas la discipline, alors que la justice militaire en est la base. Le second est que les médecins ne sont nullement indépendants du commandement, même au point de vue professionnel, par l'intermédiaire d'inspecteurs techniques dépendant du commandement.

A Verdun, la croyance s'était répandue dans les troupes, avec quelque raison croyons-nous, que les divisions étaient relevées lorsqu'elles avaient perdu 2.000 hommes au moins, ce qui se produisait couramment en quelques jours. Certains médecins, trop enclins à multiplier les évacuations pour hâter la relève, ont été l'objet de mesures de rigueur par le commandement. Et le commandement est-il toujours resté indifférent au

maintien, dans un hôpital, de soldats guéris, mais se rendant utiles ?

C'est la vieille question de l'indépendance de la justice militaire, par rapport au commandement, qui est ici mise en cause. On l'a considérée, à tort suivant nous, comme liée à la création d'un corps d'officiers de la justice militaire, car rien n'empêcherait de subordonner un personnel nouveau au commandement, comme les officiers des parquets actuels. Ce sont deux questions différentes, que l'on est amené à confondre avec l'idée préconçue que la subordination des parquets aux généraux était nécessitée par l'insuffisance professionnelle du personnel.

Les deux opinions contraires sur les rapports de la justice militaire avec le commandement sont résumées dans les citations suivantes, dont les arguments ont été présentés à la tribune lors de la discussion du code de 1857. Leur valeur n'a pas changé.

D'une part, Paul Mélat, un auteur apprécié à l'époque, écrivait dans un livre, sous le titre suggestif de *la Justice militaire selon les principes de l'équité* :

> Créer un corps d'officiers spéciaux pour cette justice (*la justice militaire*) est tout aussi bien dans l'intérêt de l'armée que dans l'intérêt de l'Etat, qui doit vouloir une justice irréprochable. La nécessité d'une magistrature éclairée et *indépendante* est un fait incontestablement démontré.

Comme on le voit, Paul Mélat faisait une confusion entre l'amélioration du savoir professionnel des officiers de justice militaire et leur indépendance du commandement. Nous avons montré plus haut qu'il y a là deux questions tout à fait distinctes.

D'autre part, le Maréchal Marmont écrivait dans l'*Esprit des institutions militaires* :

> L'officier seul est apte à faire partie des conseils de guerre, parce que la justice militaire étant le complément de la

discipline, son exécution doit être confiée à ceux qui sont chargés du maintien de la discipline, qui, chaque jour, en sentent les besoins.

Les idées du Maréchal Marmont ont emporté, en 1857, le règlement des attributions du commandement qui figurent dans le code actuel.

Il ne faut pas voir d'ailleurs dans l'expression de *commandement* des officiers de tous grades. Il ne s'agit que de généraux d'un rang élevé, commandants de division au moins, auxquels l'organisation actuelle de l'armée subordonne tous les services existant dans les formations à la tête desquelles la confiance de l'autorité supérieure les a placés. Certains chefs se sont montrés inférieurs à leur haute mission. Leur choix n'a pas toujours été heureux ; aux armées, les erreurs de l'autorité supérieure ont des conséquences beaucoup plus fâcheuses qu'à l'intérieur et en temps de paix, et, pour ce motif, les influences étrangères au bien du service devraient moins qu'ailleurs déterminer les désignations des commandants de division. Celui qui prendrait la peine d'établir la liste des commandants de formations dans lesquelles l'opinion publique a justement relevé des excès de pouvoir, et où se sont produits des actes collectifs d'indiscipline, y trouverait surtout des officiers poussés rapidement aux commandements élevés sans préparation suffisante. L'ardeur à se couvrir vis-à-vis des supérieurs, par des sanctions sur les inférieurs, provoque toujours l'irritation et l'indiscipline. La loyauté du chef à l'égard de ses subordonnés lui assure toujours l'autorité et impose le respect.

La guerre est, comme l'admet le projet, la seule raison d'être de la justice militaire. Son but a exigé, dans tous les temps, une concentration de pouvoirs dans les mains des chefs militaires. C'est un véritable archaïsme dans la société moderne, mais, pour faire disparaître complètement cet archaïsme, il faut s'attaquer à la cause dont

il est la conséquence, c'est-à-dire l'état de guerre. Quand la guerre aura été pliée aux rites de la paix, il n'y aura plus aucune raison de donner un caractère exceptionnel à la justice militaire. Hélas ! personne n'oserait affirmer aujourd'hui que, sous la pression des idées démocratiques, la guerre soit devenue plus humaine qu'autrefois et son objet moins grave pour le sort des nations.

La réunion entre les mains d'un général des pouvoirs dévolus dans le droit commun à plusieurs magistrats différents n'en font pas un seigneur ayant droit de haute et basse justice, comme quelques esprits simples se le figurent encore. Dans ses fonctions de magistrat militaire, il est lié par la loi tout comme un magistrat civil et sous le contrôle du garde des sceaux. Tous les deux peuvent également être poursuivis pour le crime de forfaiture.

La justice militaire est une arme dans les mains du commandement ; au lieu de la lui enlever de peur qu'il en fasse un mauvais emploi, il faut choisir des chefs qui sachent s'en servir. Comme le disait un ministre de Louis XIV, à qui l'on proposait de renforcer la surveillance des agents financiers peu scrupuleux : *Au lieu de nous attacher à les contrôler, tâchons de les mieux choisir.*

La guerre éclate entre les peuples comme les maladies aiguës chez les individus, et présente sans transition un caractère d'horreur et d'exception, tel que les plus grandes catastrophes du temps de paix ne peuvent nous en donner une idée. La justice militaire est faite pour ces temps exceptionnels. Elle doit d'abord remplir son but. La faire dériver de la justice du temps de paix, comme si elle en était le prolongement, revient à traiter un malade d'une affection aiguë par un régime d'une efficacité lointaine.

§

La procédure est calquée sur celle du droit commun, sous réserves de quelques simplifications, d'ailleurs peu importantes pour les armées. Si certaines dispositions de procédure sont suffisantes dans les armées où de nombreux faits échappent à tout contrôle immédiat, il ne paraît pas logique de les compliquer à l'intérieur, où les tribunaux tant militaires que civils sont sous la surveillance constante du public par la voie de la presse. Notre conclusion est que la procédure à l'intérieur devrait être la même qu'aux armées. La justice militaire du temps de paix n'étant, aux termes du projet, qu'un organe de préparation à celle du temps de guerre, cette préparation serait mieux assurée en employant une procédure identique dans les deux cas.

Comme dans la justice civile, les occasions d'opposition et de recours sont nombreuses. Un avocat averti pourrait aisément retarder l'information, le jugement d'un prévenu et son exécution au point de rendre illusoire l'effet d'une sanction rapide sur l'esprit des témoins de la faute. Un exemple vécu fera mieux comprendre notre pensée.

Pendant la guerre de tranchée, un jeune officier, qui avait réussi pendant de longs mois à se soustraire au front, rejoignait enfin son régiment qui était alors en 1re ligne. Il réussit encore pendant un jour ou deux à ne pas aller au feu. Obligé de prendre le commandement de sa section dans une tranchée, il l'abandonnait aux premiers coups de canon pour se mettre à l'abri à l'arrière. En trois jours, le coupable était condamné à la destitution et dirigé sur un autre régiment comme soldat de 2e classe. Dans cette espèce, dont nous pouvons garantir l'authenticité, toutes les prescriptions ont été rigoureusement observées. Cette sanction sévère, estimée juste par tous ceux qui l'ont connue, a produit un effet considérable sur le moral de la troupe profondément

déprimée, et a été le point de départ d'un relèvement rapide. La même affaire, traitée suivant le projet de revision, pouvait facilement traîner un bon mois. L'issue en était indifférente pour l'exemple et cette raison, exposée par un avocat habile à des juges circonvenus par de hautes influences, aurait sans doute justifié un acquittement. C'est ainsi que l'idée qu'on peut impunément abandonner son poste, pour se mettre à l'abri des dangers du combat, se glisse dans les troupes et peut entraîner les pires conséquences.

§

Le changement le plus notable à la compétence de la justice militaire consiste à rendre en temps de paix les militaires, inculpés d'infractions de droit commun, justiciables des tribunaux ordinaires. Une proposition de loi reproduisant cette disposition a été présentée au Sénat de Belgique quelques jours après le dépôt du projet que nous discutons. C'est une simple coïncidence.

Il importe peu, semble-t-il, au premier abord, en temps de paix, de faire juger des escarpes ou des souteneurs par des civils ou des militaires. Ce changement mérite cependant un examen attentif ; car il ne s'agit pas de savoir s'il procurera une justice plus ou moins clémente à des inculpés en général peu intéressants, mais s'il n'en résultera pas une aggravation d'inconvénients contre lesquels on ne cesse de lutter : la longueur des préventions, la lenteur des informations, les règlements de juges.

Voyons d'abord les raisons de ce changement : 1° Les magistrats civils sont plus aptes que des militaires à juger les infractions de droit commun ;

2° Une juridiction ne peut exister qu'à raison de la nature particulière du délit. Des tribunaux particuliers peuvent donc être institués pour certaines catégories

d'infractions telles que les délits militaires, non pour certains individus déterminés tels que les soldats.

Remarquons d'abord que la disposition dont il s'agit ne s'applique qu'au temps de paix, les tribunaux militaires étant compétents pour les infractions de droit commun commises en temps de guerre, non seulement par les militaires, mais encore par de nombreux civils. Si les tribunaux militaires sont aptes en temps de guerre à recevoir des attributions aussi étendues en matière de droit commun, on ne peut comprendre qu'on leur retire même les militaires inculpés de droit commun en temps de paix, sous prétexte d'inaptitude.

En ce qui concerne le deuxième motif invoqué, il faut se poser une question préjudicielle pour en apprécier la portée.

Comment distinguera-t-on un délit de droit commun d'un délit militaire ? Le concours des délits est extrêmement fréquent ; les coups donnés à un civil par un militaire sont couramment accompagnés de refus d'obéissance et d'outrages envers un supérieur qui est intervenu. La désertion se complique de délits de vols, d'abus de confiance, d'escroquerie. Dans la plupart des cas du droit commun, un militaire devra être poursuivi successivement par la juridiction civile et par la juridiction militaire. Et si on découvre au cours d'une instruction un nouveau délit ressortissant à une autre juridiction, ce sera une ordonnance de dessaisissement à rendre, une procédure à recommencer, et la porte sera ouverte à de nouveaux conflits.

Que deviendra l'inculpé pendant ce temps-là ?

Il ne faut pas être grand clerc dans la matière pour s'apercevoir de suite de ce que l'embroussaillement de la procédure, qui naîtra forcément du système adopté dans ce projet, aura la plus funeste répercussion sur la bonne et rapide administration de la justice.

A l'heure où la simplification semble hautement désirable, où la justice, quelle qu'elle soit, devrait être dégagée autant

que possible de la gangue des nullités de procédure, le projet français tend à introduire dans la procédure militaire une floraison de nullités qui n'aura d'autre résultat que de prolonger les instructions, retarder les solutions définitives au grand dam des justiciables, de la répression et de la discipline.

Ainsi s'exprime un haut magistrat de la justice militaire belge sur la question qui nous occupe. On ne saurait mieux dire.

§

Cette étude comparative du projet de réunion du code de justice militaire et du code actuellement en vigueur nous paraît mettre en lumière des différences profondes entre la justice du temps de paix et la justice du temps de guerre. Ces différences sont irréductibles, parce qu'elles ont leur origine dans les caractères mêmes de la paix et de la guerre.

La justice du temps de paix, la justice ordinaire, a pour mission de défendre la société en mettant les malfaiteurs hors d'état de lui nuire, et cherchant ensuite à les amender. Une fois le premier point assuré, la durée de la procédure n'a qu'un intérêt limité aux inculpés et ne compromet pas l'existence de la société. Les peines militaires, au contraire, ont pour but principal de frapper les esprits par des exemples. Et tous les juristes sont, croyons-nous, d'accord avec nous, pour reconnaître que la célérité est la première condition que doit remplir une décision judiciaire pour être d'un exemple efficace. Il est bien entendu qu'il ne faut pas confondre l'arbitraire et la célérité.

C'est en vain qu'une loi du temps de paix cherchera à modeler la justice militaire sur la justice civile et à la supprimer ; les premiers coups de canon dans l'avenir comme toujours imposeront à la justice militaire la nécessité d'être rapide, sous peine de manquer son but

au milieu d'événements susceptibles en quelques heures de mettre en péril la sécurité de la nation.

Un procès militaire se déroulant à proximité de l'ennemi suivant la procédure compassée de la justice civile évoquerait le souvenir de ces docteurs de la loi qui, le 29 mai 1453, étaient surpris par les soldats de Mahomet IV, dans la salle où ils discutaient gravement une question de doctrine. Ils n'avaient pas entendu le canon battant en brèche les murs de Constantinople.

GÉNÉRAL J. ROUQUEROL.

POÈMES

—

AUBE

Quel cri va, le premier, tuer le beau silence
à cette heure indécise où le pas de la nuit,
furtif comme un baiser, léger comme une danse,
sur les bois s'éloigne et fuit ?

Au bord de l'horizon un rais lumineux tremble ;
les étoiles, qu'efface une invisible main,
vacillent un instant, puis se perdent ensemble
dans le vide aérien.

Il est temps de quitter les landes du sommeil,
mon corps, et de dresser, droit, ta vivante tour,
car l'oiseau du matin, frénétique et vermeil,
monte au ciel avec le jour !

—

ARRIÈRE-SAISON

I

L'équinoxe et ses cris, les feuilles massacrées...
Puis Octobre s'endort dans sa torpeur dorée.

La brume du matin s'épaissit tous les jours
et s'envole à midi, comme un chagrin d'amour,

pour, dans l'air transparent dont la fraîcheur étonne,
dévoiler le sourire assagi de l'automne.

II

Si les derniers fruits que l'on cueille
ont la joue vermeille et fendue,
à force de perdre leurs feuilles
bientôt les arbres seront nus.

Le chœur des oiseaux se recueille
car le vent balaie l'avenue ;
année, nous porterons ton deuil
quand la neige sera venue.

Mais vous, que nul bon gré n'accueille,
Dieu redouté, Dieu méconnu,
Hiver, soyez le bienvenu !

—

ESSOR

Dans les abîmes marins
chasse et rôde le requin.

Au ras du sol rampent, grouillent
serpents, limaces, grenouilles.

Le buisson... l'arbre... l'oiseau...
— L'avion plane plus haut.

Mais où n'atteint pas le vent
ni l'homme aux ailes de toile,
par les prés du firmament,
la nuit, vont paissant
les clairs troupeaux des étoiles !

—

CINÉ

Minuscule, éclairée à peine,
tache au bas de l'écran géant,

une marionnette humaine,
— pauvres épaules falotes
bras plus minces que des lattes, —
par saccades d'automate,
pianote, pianote, pianote,
au pied de l'écran qui absorbe la salle,
où les ombres colossales
omniprésentes, qui peuplent en ce moment même
[10.000 salles,
se meuvent, s'entrecroisent, se précipitent,
grandissent, sombrent,
vivante et seule vérité dans l'ombre.

—

A REBOURS DE L'AVENUE QUI MARCHE

Au-devant de la nuit qui entr'ouvre son arche
je m'en vais seul, à rebours de l'avenue qui marche.

Maintenant que le labeur du jour si long est accompli
ils se pressent vers leurs tables, ils se hâtent vers leurs lits.

Ils dévalent tous ensemble comme un peuple qui émigre ;
je suis possédé par eux, ils s'infiltrent dans mes fibres...

Je perçois la vie frénétique des corps nus sous les vêtements,
cette chair périssable et tourmentée des vivants,

l'élan des belles jeunes femmes qui se croient libres, enfin,
pour être sorties des harems et des gynécées défunts,

la démarche vaine et lasse de celles que nul n'attend,
la mère au fichu croisé qui remorque son enfant,

le mannequin qui a fait tout ce qu'il fallait pour avoir sa
[fourrure,
cette épave, ce pauvre vieux qui mâchonne un bout de pain
[dur,

et vous, innombrable troupe, vos amants dépareillés
que la force centrifuge de la vie a isolés...

Puis, soudain, c'est le regard halluciné de l'amour
jaillissant d'un couple étroit que charrie ce courant lourd.

Tous ces êtres qui marchent dans le même sens, toute la foule
intarissable déferle, dense et chaude, sur mon cœur,
et sous le martellement acharné de cette houle
grandit et s'enfle en moi comme une immense rumeur
ta voix, tristesse, plus pure et plus émouvante que le bonheur.

GUY-CHARLES CROS.

HÉROÏNES

—

ANDROMÈDE AU MONSTRE :
en mémoire des *Moralités Légendaires.*

ÈVE LA TROP CREDULE

Il faut éviter les drogues de toute sorte, spécialement celles recommandées dans les journaux comme guérissant toutes les maladies.

Onzième Commandement.

(Paru lui-même dans une notice recommandant un certain médicament — pour lequel on craignait la concurrence, il faut croire.)

Aux « Evettes », petites correspondantes du journal Eve *— et en général à toutes les jeunes filles, passées, présentes et à venir.*

OCCASION UNIQUE. Voulez-vous devenir plus forts, réussir dans toutes vos entreprises ? N'hésitez pas : *Aussitôt que vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux seront ouvert, et vous serez TELS QUE DES DIEUX en connaissant le bien et le mal* (1). Demandez le fruit savoureux. Il n'en reste plus qu'UN SEUL. Demandez-le sans retard ! Que risquez-vous ? Vous serez satisfaits, ou votre chèque vous sera remboursé.

(1) Les phrases en *italiques* sont des citations textuelles — ou presque textuelles, phrases lues ou entendues dans la conversation. Les auteurs sont gens d'esprits les plus divers (on s'en rendra compte). Plusieurs sont extraites de la petite correspondance des journaux. D'autres, particulièrement connues, sont d'ailleurs, grâce au style du prosateur ou du poète, facilement reconnaissables.

« Des serpents aux anneaux lumineux forment des lettres souples, puis d'autres lettres pour les annonces successives.

« J'aime à passer la soirée à l'ombre parfumée des arbres (sont-ils pas généreux? le parfum est gratuit); à guetter la métamorphose de ces promesses merveilleuses. — C'est une distraction, et notre jardin n'en a guère. Ah! si seulement Adam me donnait plus d'argent de poche!

« Voyons, les serpents s'agitent... »

LONELY men, I have a sweetheart for YOU (1).

« Non, ça ce n'est pas mon affaire ! Et je ne laisserai pas mon homme venir ici. Il est si faible avec les femmes ! » (Elle rit.)

« Ce n'est pas bien, ça ; ce n'est pas convenable ! On réclame autre chose!... Ah! voici qui vaut mieux... »

Pep — tabs
BE A MAN

You must have pep — vigor — strength
— youth — to fully enjoy life —
Make your sex life a joy !
— Quick results —

PEP — TABS

They positively help to build up
Weakened, nervous and ageing men
to such a state of thrilling,

pulsating power that they STAND
UP and shout : « I CAN! I WILL!
I AM FIT!!! » (only two dollars a packet)

« Oh! dommage : trop cher! Vraiment, j'aurais aimé lui donner ça. Il en a tant besoin, le pauvre chéri!... »

(1) Pour ceux qui ne savent pas l'anglais : *L'Amour dit : Ajoutez une corde à votre arc en apprenant les LANGUES VIVANTES.*— Eve : D'ailleurs les langues, c'est comme les couleurs vives, ça fait moderne. La Tour de Babel, c'est d'actualité. Il y a même des gens qui disent qu'elle n'est pas encore construite. Si on me demande mon avis, je conseillerai le stuc. Le stuc se porte beaucoup cette année. Moi, j'aime tout ce qui est nouveau, original !

Are you reaching for TRUTH?
I will tell you FREE!
(only send the exact date of your
birth and enclose ten cents.)
A GREAT SURPRISE AWAITS YOU

« Mais quel est mon jour de naissance? — Il faudra que je demande au père. Je suis trop ignorante aussi! »

BE an ARTIST
EASY method. Write for terms and
list of SUCCESSFUL GENIUSES.

« Pourquoi ne le ferais-je pas? Pourquoi pas moi? Qu'est-ce qu'il dirait de voir sa petite femme devenue grand peintre, grand poète, la gloire du Paradis? — C'est curieux ce que ça donne faim ces idées-là! Ils n'ont rien à manger, par ici?... »

Quick PEP
Get NEW pep in TWENTY MINUTES
Guaranteed or your money back
GIVE ONE TO YOUR FRIEND

« Ça, c'est gentil. — Mais, bien sûr, cela se mange? Quel goût ça peut-il avoir?... »

OCCASION UNIQUE...

« Voilà que ça recommence. — Fini pour ce soir. — Ils n'en ont pas beaucoup d'annonces! — Qu'est-ce que ça peut être, *des dieux*? Est-ce agréable?... Mais, *un fruit*, c'est rudement tentant!... On m'a raconté qu'en suçant sept prunelles bien vertes une fille devenait garçon. Mais ça, je n'y crois pas... Il y a trop de différence. » (Avec ravissement) « Quoi? *le fruit* — c'est *une pomme*! — ne coûte que trente-neuf sous?... Pour sûr, c'est une occasion. — Je l'achète. Où est l'arbre?... Celui-ci, au milieu du jardin?... Mais le père dit qu'il est stérile! — du moins, que ses fruits sont aigres, bons pour engraisser les cochons! — Sans doute, le père n'y connaît rien. Il n'est pas gourmand. Et puis, il est grognon : peut-être qu'il souffre de l'estomac — il trouve toujours le dîner manqué.

« C'est vrai : cette petite pomme est exquise. Je veux Lui en rapporter un quartier ; ça lui fera du bien (*Give one to your friend !*) — Un pour lui, un pour Adam, un pour Eve. — Je ne suis pas égoïste, moi ! »

Or, sitôt que Dieu eut avalé la pomme indigeste — habilement dissimulée dans un de ces petits plats savants que la Femme lui préparait — fut-il saisi d'une violente colère. (Evidemment il avait des maux d'estomac.) Il chassa le Couple du Paradis, le rappela, le renvoya — ne sut que décider.

Car de telles réclames sont en partie vraies, hélas ! — en partie fausses. Le Père, ses fils, tous les mangeurs de pommes, ont appris en effet, grâce au fruit, qu'il existait un Bien, qu'il existait un Mal — mais, éternellement tourmentés, ils ne peuvent reconnaître Lequel est Lequel. (D'ailleurs la réclame se justifie : un quartier ne suffit pas.)

Cependant ceux plus heureux, mais plus mal faisant encore, qui rangent les objets en deux armées distinctes, ont tous mordu, chacun dans une chair différente (de Pomme en ceci qu'elle est la pomme de discorde).

(La leur est seule pure.) Ils ne supportent pas l'odeur d'une autre haleine.

★

DALILA, FEMME ENTRE LES FEMMES

Dalila fit dormir Samson sur ses genoux et lui fit reposer sa tête sur son sein ; et ayant fait venir un barbier, elle lui fit raser les sept touffes de cheveux de sa chevelure ; elle commença ensuite à le chasser et à le repousser d'auprès d'elle, car sa force l'abandonna au même moment.

(*Les Juges*, XVI.)

Pour J. G.

Je l'ai promis au Grand Prêtre. Il est l'ennemi de ma race, de nos dieux. Celui-là — et qui m'a dédaignée...

L'ennemi naturel de la femme. Sur lui je vengerai toutes mes sœurs. Bref, je n'aime point les hommes. *Je ne les connais pas; je ne désire pas les connaître.* Je suis vierge et farouche.

Sera-t-il possible de lui arracher son secret sans payer de ma chair ?... Je redoute la défaite. Si j'allais trahir ma répugnance (le mâle ne pardonne pas à de pareils instants) — oh ! je serais perdue !...

Mais la séduction, quel délice ! Oui, c'est là ma grande scène. Prie que Dagon m'accorde une longue tirade et quelques beaux effets. Les plis de ce manteau sont vraiment éloquents. J'aurai d'admirables gestes — et dussé-je sacrifier à la réalité (le rôle en vaut la peine !), à présent, j'en suis sûre, je saurai le *tenir jusqu'au bout.*

Qu'il vienne ! qu'on me l'amène : Le taureau pour la saillie ! — Si les siennes sont chères, qu'importe : je suis riche... *Le voici...* *Ah !* Je réussirai.

O brute ! brute adorable... ô douceur...

— Réveil. Déjà le jour ! *L'alouette? non, pas l'alouette, le rossignol encore...* — Ces ciseaux ! Quel crime vais-je commettre ? Un crime, en vérité ! Que faire ?... Il a pris mon âme — et je n'ai plus d'arme pour résister à mon destin.

Je suis si faible ce matin, et ne puis qu'obéir aux résolutions antérieures. — L'esclave du passé.

C'en est fait. Mais peut-être, pour moi seule ?... Hélas non ! Il est comme un enfant.

« Samson, qu'as-tu fait de ta force ?... Tu prétends que c'est moi, moi qui ai... Maudite, ah ! maudite !... Je m'ôterai du monde ; *j'irai dans un cloître...* Que dis-je ? ta religion sera la mienne. Ce soir, je te le jure, par le Grand Prêtre lui-même, devant nos peuples réunis, moi, Dalila l'infidèle, je me ferai CIRCONCIRE. »



LA SADIQUE JUDITH

Qui était Judith

Elle s'était fait en haut de sa maison une chambre secrète où elle demeurait enfermée...

Et, ayant un cilice sur les reins, elle jeûnait tous les jours de sa vie, hors les jours de sabbat...

Discours de Judith au Peuple

Je ne veux point que vous vous mettiez en peine de savoir ce que j'ai dessein de faire...

Mais ceux... qui ont témoigné leur impatience... Ont été exterminés par *l'ange exterminateur*, et ont péri par les *morsures* des serpents.

C'est pourquoi ne témoignons point d'impatience...

Mais considérons que ces supplices sont *encore beaucoup moindres* que nos péchés...

Discours le Judith Holopherne

Tout le monde publie que vous êtes le seul dont la puissance...

Et votre *discipline militaire* est louée dans tous les pays.

(*Judith* — VIII et IX)

A Erich von Stroheim.

Il faut croire qu'il méprise les femmes, et ne s'en ca- point (car lui-même laisse dire) ; qu'il est grossier, tel seul un guerrier peut l'être. Après qu'il a baisé son ave il s'essuie furtivement la lèvre. Il n'ôte point ses ments de peur de souiller de son corps plus qu'il n'est spensable. Les nuits d'amour, la pourpre dans laquelle vautre, symboliquement teinte du venin rouge des vic- es, ses bottes la maculent, du haut en bas y traînent, n la saison, la poussière ou la boue des chemins, ou . Mais dès le chant du coq, il prend un bain, met la à la porte — et fait changer les draps (la soie, le sang des draps).

« On dit aussi qu'il est le plus laid des hommes ; et qui craignent qu'il ne séduise leurs servantes assurent ressemble à un porc.

« Mais je l'ai vu, tandis que son armée victorieuse lait devant nos portes closes, car (ayant silencieuse égorgé mon chien dont l'agitation me gênait) j'ai pu re der par le trou de la serrure :

« Que me plaît ce front fuyant, ces yeux morts, si l — des yeux petits, étroits, aux paupières énormes menton charnu mais point trop saillant ; cette bouche tiale aux lèvres sensuelles, mais de la même peau, sem t-il, que le reste du visage — bouche dont la fente, la gu seule est admirablement dessinée, expressive, et dès qu s'ouvre en demi-couronne, sombre, met en valeur les c nes taillées en pointe comme les ongles de Judith !

« Ah ! surtout, que me plaisent ces oreilles en éven cette nuque au poil court — et la superbe vertical crâne au cou, s'il penche la tête en arrière, brisée par plis de reptile ! Je les aime parce que j'y reconnais les ca tères distinctifs, odieux, de la race ennemie.

« Une femme est en marche. — Vers le camp du v queur !..

« Un oiseau sans ailes, un tout petit tombé du nid mes pieds. Je m'agenouille (il est vivant !), je le tiens ma main : « Il est un duvet plus tendre, cher cœur af douceur, douceur sans défense, plus tendre que le ve de ta mère, que les brins de mousse rousse et de réunis par ses soins... » Le voilà presque rassuré, chaud que mon aisselle fiévreuse. Je le tiens sous mon serré — ô caresse de ses plumes naissantes !.. — En rout et je serre un peu davantage — pour qu'il ne tombe pour le sentir contre ma chair brûler, se refroidir, pou spasme — et qu'il meure !..

« *C'est d'un mauvais présage.* — Dégoût !.. Pour

oût ? La vie serait donc si propre, plus propre que la t ? Au moins c'est un cadavre qui n'est pas encom-t.

Serai-je de force à le porter tout entier — l'autre — udra-t-il dépecer, choisir les meilleurs morceaux ?..

— Oh ! je me suis fait peur ! Rien n'est accompli tant ; je pensais cela... pour plaisanter.

.. Suis-je vraiment condamnée, criminelle depuis l'en-é, à détruire tout ce que j'aime ? Non : il empêchera crifice infâme. N'est il pas mon élu parce qu'il est le fort ? — Barbare ! asservis-moi ; ne me livre d'abord le plus vulgaire de ton corps, ce que j'ai le moins ap-à chérir. Prends bien garde à cette bouche, à cette ie, à ces oreilles — à tout ce qui peut se mordre, se irer, se sucer jusqu'à l'épuisement de ton sang étranger élicieux.

C'est ta faute ! Pourquoi ne m'as-tu pas devinée ? quoi ne m'as-tu pas livrée aux bourreaux ? Je t'aime encore, je fusse morte heureuse. Je te voulais vain-r et tu t'es laissé vaincre !.. »

A quoi bon ces reproches ? Il ne m'écoute pas ; il ne pas m'écouter...

A moi seule : Pourquoi l'avoir vaincu ? (Ai-je donc u cesser de t'aimer, Holopherne ?) — Puérile, ô pué-!.. Pourquoi manger ? La question ne se pose qu'alors n n'a plus faim...

Et voici mes frères ! Ceux là n'ont rien à craindre, car ie font horreur. Patrie, prison de l'âme ! Enfermée, moi noins j'ai su voir les barreaux, et même entre les bar-x...

Peuple d'Israël acclame Judith.

ais elle, d'abord plus étonnée qu'un enfant qu'on mal-

traite, se laisse porter en triomphe — comme endor
Bientôt elle se réveille, ivre de rire et d'insolence, et dre
sur le socle de chair humaine elle s'écrie :

— « Peuple — *qu'y a-t-il de commun entre toi et moi ?*
t'a permis de pénétrer ma vie privée ? de juger mes a
et de les trouver beaux ? de me charger (moi si faible—
lasse, leur éternelle proie) de ta gloire abominable ? »

Mais ses paroles ne furent point comprises, ni même
tendues. La joie d'une foule a mille bouches — et
d'oreilles.

*

HÉLÈNE LA REBELLE

> ... Il veut que nous soyons un sujet de chants pour la postérité.
>
> ... le désir de son premier époux, de sa patrie, de ses parents ; elle s'élance hors de la chambre nuptiale en versant des larmes de tendresse.
>
> HOMÈRE.

Pour « l'Acteur ».

Je sais bien que je suis laide, mais je m'efforce de l'
blier. Je fais la belle. En tout, et surtout en présence
l'ennemi, *je me comporte absolument comme si j'étai*
plus belle. C'est le secret de mon charme. Mensonge ! —
je finirai moi-même par m'y laisser prendre.

Quand Ménélas m'épousa j'étais jeune, et, malgré ma n
sance, inconnue. Mais je l'aimais. Il est si blond ! D
d'instinct, d'instinct de femme, pour lui je jouai mon r
de déesse (Fille de Jupiter et de Léda. — Non, pas de Lé
de Vénus. Vénus elle aussi voulut tâter du cygne.)
l'éblouis. Les flèches de mon tendre frère lui crevèrent
deux yeux. Je jurai de n'appartenir jamais à mortel
monde : Hélène est réservée pour la couche des dieu
Bref, je fis la renchérie, et sus mettre ma possession à

haut prix qu'il ne pensa plus à en marchander la valeur.

Une fois marié (*à quoi bon pleurer le lait — ou le vin répandu ?*) il ne tarda pas à comprendre ce qu'on pouvait faire de moi : Il lancerait *la belle Hélène*. Il voulut par vanité, un peu par vengeance, prouver que d'autres sont encore plus bêtes que lui. Il n'aura de cesse qu'il n'ait vu se traîner à mes pieds tous les rois de la terre.

Mes débuts furent assez difficiles. Amoureuse de Ménélas, j'étais près des autres coquette à contre-cœur. Il faut bien l'avouer, je dus commettre d'insignes maladresses. Je m'attirai les plus décourageantes rebuffades. Patrocle m'envoya promener : *Tu n'y penses pas ! Va donc voir chez Achille si j'y suis !* J'étais innocente alors : Je crus que pour nos ambitions la catastrophe était définitive. Je pleurai. Ménélas me rassura. Toujours il eut confiance en mon génie. Jamais il ne douta de son Hélène. — D'ailleurs, tant pis pour Patrocle : sa réputation couvrait la mienne.

Agamemnon fut mon premier amant. — Un excellent appât pour attirer les autres. — A part cela, succès médiocre. Je crois bien qu'il ne me prit que par complaisance pour son frère. Il me traitait comme une servante. Il ne put résister au plaisir de railler — me tenant le menton levé vers lui, le plus grand des hommes : *Ce n'est pas que tu sois jolie, jolie,... mais enfin !* Heureusement cela se passait en famille ! Les aèdes, ces terribles cancaniers, n'étaient pas à la maison. N'importe, Ménélas fut inquiet. La scène pouvait se reproduire. Il était temps de me former. Il me fit donner des leçons de séduction.

Au fronton du Temple on peut lire en lettres de roses :

l'ART de la FASCINATION
et du MAGNÉTISME

Sous les portiques, on marche en étudiant et en comptant ses pas ; en méditant les maximes inscrites sur des pancartes accrochées à des étapes bien calculées :

Hercule a dit :
IMPOSSIBLE n'est PAS un mot GREC,
et encore ;
IMPOSSIBLE est l'adjectif favori des IMBÉCILES

Rien ne réussit mieux
que le SUCCÈS :
RIEZ, l'univers rit avec vous ;
pleurez, vous pleurez seul.

Les quatre vertus théologales
sont :
la CONFIANCE en soi, l'AMBITION,
la PERSÉVÉRANCE, et la BONNE HUMEUR

Ayez DE L'ORDRE autour de vous, mais
aussi DANS VOS PENSÉES.
Une place pour chaque chose ;
chaque chose à sa place.
N'oubliez pas que CHAQUE HOMME
a UN POINT SENSIBLE
Il vous suffit de découvrir LEQUEL.

Nous sommes TOUS A LA MERCI D'UN FLATTEUR habile
SACHEZ ÊTRE CELUI-LA.

« Quand je sortis de l'école (où l'on promettait naturellement aux élèves le secret professionnel : DISCRÉTION, SÉCURITÉ), on me remit un petit manuel précieux où sont résumés les exercices quotidiens et les recommandations les plus importantes :

Exercices de sérénité, de respiration, de maintien, de démarche, de voix, de regard — l'irrésistible façon de faire de l'œil aux hommes.

Pour se mettre harmonieusement en colère ; pour pleurer suivant les règles de l'esthétique ; pour sourire des lèvres seulement ; pour connaître le degré de pudeur exact qui sied à la vierge, et celui qui convient à la matrone ; pour le

ix des vêtements et des bijoux, et savoir feindre la dif-
e simplicité qui fit croire au naïf Alexandre : « Au moins
e-là ne me coûtera pas trop cher !... »

’exercice de beauté le plus important est celui-ci :

S’asseoir confortablement dans une chambre assom-
rie — et *ne penser à rien*. Cela, chaque jour, pendant
uelques minutes — en augmenter graduellement et
ndéfiniment le nombre. »

’onctuelle, je pratique le système du Maître. J’en pos-
e la lettre et l’esprit. J’ai foi en lui — et c’est la dernière
ce qu’il nous souhaite.

e lui signerai toutes les attestations qu’il voudra. Car,
ıélas a raison, « je séduirais sirènes par ma voix ; je
inerais serpents par mon regard ».

e sais bien que le subtil Ulysse nous a récemment devi-
; et qu’il osa dire à Télémaque lui reprochant de se
ıpromettre avec moi : « *Bah! ça me coûte si peu et ça
fait tant de plaisir...* »

e rusé vieillard est terriblement clairvoyant. Je sais bien
l ne me désire même pas. Hélas ! Ménélas exigea sa
quête. (Que n’opère-t-il lui-même ? Lui si blond, si *beau
se*. Il aurait tant de facilités !) Par bonheur Ulysse est un
ces monstres étranges dont le corps même est tissu de
ısonge : ils font l’amour à des pierres si ça leur con-
it ! De plus, il peut bavarder. Qui le croira ? Qui prend
sérieux le roi d’Ithaque ?

e vivrais donc en paix s’il n’avait fallu suivre Pâris pour
ir à mon cruel époux, pour nous procurer à tous deux
e gloire immortelle qui lui tient tant à cœur — qui
mporte si peu !...

n voilà assez. Hélène se révolte. Elle ne croit pas au
tin, moins encore aux dieux. *Je vous le dis en vérité*,
sé-je enlever Ménélas par la force — j’ai assez couché
c Priam et ses fils ! — je reverrai Lacédémone, et vivrai
stement si tel est mon caprice !

’ai travaillé pour toi, cher Atride, et je réclame enfin

ma récompense. Tu n'as plus l'âge d'un souteneur. Il ne faut, dans les faubourgs de Sparte, une maison de camp gne, des enfants, le repos.



SAPHO L'INCOMPRISE

Que me veux-tu, fille de Pandion, hirondelle Ouranienne ?
Envers vous qui êtes belles ma pensée ne change pas : Vous n'êtes rien pour moi. Je ne me ressens pas de ma colère, et j'ai l'esprit serein.
— Ai-je encore le regret de ma virginité ?
Je ne sais où je cours, car deux pensées sont en moi...

SAPPHO.

... and the earth
Filled full with deadly works of death and birth,
Sore spent with hungry lusts of birth and death,
Has pain like mine in her divided breath ;
Her spring of leaves is barren, and her fruit
Ashes...

SWINBURNE.

Pour Chana Orloff.

Créer, c'est mon bonheur. Peu m'importe quoi. M larges flancs contiendraient un peuple. Il est des jours q j'imagine que Pallas tout armée sortira de ma tête, comm un poussin de l'œuf. Rythmes et mélodies naissent ais ment de ma lyre. Les mots s'offrent, et d'eux-même scan dés se rangent dans mes chants :

Sponte sua carmen numeros veniebat ad aptos,
Et quod tentabam dicere, versus erat.

Hélas ! les devins ont assuré que mon ventre est stéril — Stérile ? C'est possible ; ce n'est pas sûr. Comment fair la preuve avec de tels amants ? Tous vicieux, plus lesbien que Sapho. Jamais ils ne lui demandent *la chose ord naire !* — Que ce soit une cause ou l'autre, le résultat s'im pose :

Je ne puis enfanter de chair — rien que de l'âme, u

souffle, du vent... Je crois à l'immortalité, mais point à la valeur de l'âme.

... Je sais : on m'attribue une fille : Cléis. — Mais c'est une supposition d'enfant ; elle n'est que ma fille adoptive. Je pourrais expliquer comment, pendant l'absence de Kercolas, je fis semblant de la mettre au monde pour éviter d'être répudiée (beaucoup d'Athéniennes agissent ainsi). Je pourrais dire (et, tant je suis méconnue ! ce serait plus plausible) qu'ayant, virile encore, mais vieillissante, épousé une jeune fille *à la mode de chez nous*, nous avons — comme c'est la coutume — choisi en commun la petite Cléis pour nous servir de poupée.

Je dois parler franchement : il n'en est rien. L'enfant vint à moi d'elle-même... (Mes servantes connaissent la consigne : *Laissez venir à moi les petites filles.*) Elle avait neuf ans, et déjà l'humeur tyrannique. Ce fut elle qui exigea cette adoption, assurant qu'ainsi je lui serais plus attachée...

Oui, c'est là mon malheur : *Toutes les femmes me courent après.* Est-ce ma faute ? Si vous croyez que ça m'amuse ! — Il paraît que j'ai une tête à ça ? — Maudit soit mon père Scamandrogyne ! Maudites les sacrées mœurs de Lesbos ! — Ah ! si je pouvais fuir...

Je parvins à me faire exiler avec Alcée. Nous gagnâmes Syracuse. J'espérais alors... mais vous savez bien ce que sont les poètes ! Nous séparèrent : de mesquines jalousies de métier, sa vanité déçue parce que je n'eus pas le prix de beauté dans le temple d'Héra, — surtout cette manie bizarre de mépriser les gestes, de prétendre que pour des êtres doués d'âmes exceptionnelles, tels que lui... tels que moi (ceci d'une voix contrainte, d'une voix de politesse), tout se passe en sublimes paroles. Ainsi se consolent les impuissants. Mais que deviennent leurs victimes ? Elles ne font que changer d'ennui.

Dégoûtée des poètes, je m'épris d'un jeune homme de bonne famille, à peine affranchi de son pédagogue. J'espérais que sa semence vierge formerait un miracle en mon

sein. — Il voulut voyager, visiter mon île natale. Il était curieux de ma gloire. Il en fut bien puni !

A peine débarqués, nous sommes assaillis par mille bras de femme. Chacune me veut mener en triomphe à sa couche. A grand'peine je nous dégage, et m'enferme à la maison avec Phaon et Cléis. Encore celle-ci ne me laisse-t-elle un peu de repos qu'après avoir trois fois renouvelé toutes les caresses connues ! Phaon, étranger à nos rites, en prend de l'ombrage. Impossible de l'emmener à mon côté le long même du rivage désert. Il me reproche de porter la chlamyde ; le chiton court, découvrant le sein droit, au lieu du péplos à double ceinture — et de sortir la tête découverte. Il veut donner des leçons de mode et de maintien à Sapho, l'*arbitre des élégances lesbiennes* ! J'ai beau faire et beau dire : *Avec moi, mon cher, on ne se fait jamais remarquer.* Il s'intimide ; il a peur ; il quitte le pays.

Je me désespère : il ne reste plus pour l'abandonnée que *le saut de Leucade.*

Tout le peuple, massé sur la plage, m'a vue là-haut, immense et minuscule, au bord de la roche fatale. — Pas si bête ! Ce n'était qu'un mannequin de son que Cléis, cachée, poussa dans la mer violette. (On s'y trompe bien au cinéma.) Atthis a de bonnes oreilles : n'a-t-elle pas entendu mon cri d'agonie brisé sur les récifs ?

Tandis qu'au large, assise dans ma barque, chantant bas et accordant ma lyre, j'attendais paisiblement le soir.

La nuit — quand, pareille à mes sœurs les sirènes, moins éhontées que mes mortelles sœurs, j'attire les passants, de préférence les passantes, et les noie lentement de mes puissantes mains.

Quand on renonce à créer, il ne reste plus qu'à détruire : Car aucun vivant ne peut se tenir debout — immobile — sur la roue du destin.

★

MARGUERITE, SŒUR INCESTUEUSE

VALENTIN

Autrefois, quand j'étais à table, au milieu de mes compagnons, chacun se vantait, et faisait l'éloge de sa belle, tous parlant à l'envi, et buvant à plein verre, appuyés sur les coudes. Moi je ne disais rien, je les laissais parler, tordant ma barbe en souriant, et quand ils avaient fini, je commençais : « A chacun suivant son mérite ! Mais en est-il une dans tout le pays qui vaille ma petite Marguerite, qui soit digne de servir à boire à ma sœur ? » Top, Top ! kling, klang, on trinquait à la ronde et tous criaient : « Il a raison ! Elle est l'honneur de son sexe ! » Et l'on ne vantait plus personne. Maintenant, c'est à s'arracher les cheveux, à se briser la tête contre les murs ! Le premier fripon venu peut m'insulter ! On s'écarte de moi, comme d'un débiteur qui a renié sa dette !

Dans la conversation, la moindre allusion me fait monter le sang à la tête ! Et quand je les assommerais tous, aurais-je le droit de dire qu'ils en ont menti ?...

GŒTHE.

Une femme qui a des sens est-elle vraiment un monstre? Est-ce ma faute ? Quand ce mal a commencé, j'étais trop jeune, beaucoup trop jeune pour comprendre. Et sans doute jamais je ne fus insensible à l'*éternel masculin*. Je ne sais quand j'éprouvai pour la première fois cet attrait irrésistible, ni quand j'y succombai pour la première fois. Ma mémoire n'était pas encore formée... Peut-être que *bien vieille, au soir, à la chandelle*, je retrouverai soudain l'origine tant cherchée de mon penchant inexplicable... Et ce soir-là, si sèche et refroidie que je sois devenue, je le sais très bien, je ne pourrai m'en empêcher ; Marguerite péchera de nouveau corps et âme !

Tout ce que je puis dire : celui qui m'initia ne put être que Valentin. Ma mère, qui avait de bonnes raisons de soupçonner mes ardeurs précoces, ne me laissait jouer

qu'avec lui. Ainsi croyait-elle pouvoir dormir en paix, car elle a l'âme pure.

Mon premier souvenir sexuel est celui-ci : sitôt que j'étais seule dans notre chambre (celle que je partageais avec mon frère), je m'emparais de ses soldats de plomb. Je les couchais sur mes genoux (qui représentaient le champ de bataille). Plus il y en avait, plus j'étais heureuse. J'entendais les gémissements des blessés ; je me voyais leur donnant à boire, pansant leurs plaies, et comme il n'y avait plus d'eau, les lavant de ma propre salive. Un « gradé » plus grand et plus lourd que les simples soldats, au dolman serré d'un beau vert d'espérance, était, selon mon rêve, le capitaine Valentin — que je chérissais entre tous...

(*Fille d'un ancien officier supérieur*... Heureusement que notre père est mort ! S'il eût assez vécu, je suis si coquette et si câline, j'eusse obtenu sûrement ses faveurs. Maman, soit d'indignation, soit de jalousie, serait morte au moins dix ans plus tôt.)

Mon frère, avant d'aller à l'école, dénouait mes longues nattes blondes, brossait au soleil mes cheveux flottants, les démêlait avec un peigne d'or (du moins qui nous semblait tel). Alors, de ma voix enfantine (du reste ma voix n'a jamais mué), je lui chantais la Lorelei. Et nous éprouvions tous deux, l'un par l'autre, de grandes voluptés.

Nous étions des enfants modèles. On nous donnait en exemple à tous les gamins du quartier, tant il est vrai que de telles occupations fraternelles *font la joie des petits et la tranquillité des grandes personnes.*

Quand Valentin choisit le métier militaire il me sembla que tous mes vœux se réalisaient. Je ne pensais qu'à la gloire. J'oubliai la séparation. Ou plutôt, j'étais si naïve que je croyais partir avec lui, marcher à ses côtés. Le ceinturon de cantinière ceindrait mes reins d'agréable façon. Je serais amoureuse des jeunes recrues aux joues roses. Si la guerre est déclarée (elle a si bon effet sur le mâle), j'y trouverai un excitant de plus... Oui, Valentin me revenait toujours plus

nant, les poings sanglants, un œil meurtri, lorsqu'après parties de billes il s'était bien battu dans le ruisseau. souffrance n'est-elle pas notre alliée, femmes, nous les ndes consolatrices — *les sœurs de charité ?...*

Jn jour je le vis arriver de la caserne, *moulé dans son uvel uniforme « feldgrau », et j'éprouvai des serrements cœur étranges — si doux que j'en pensai mourir !*

(*Aujourd'hui même le cliquetis du sabre d'un joli hus-rd peut encore, à lui seul, me donner bien du plaisir.*)

e n'avais pas prévu l'absence. — Mon dieu ! que je suis le !... Et que faire pour lui être fidèle ? J'ai beau ne tir que pour aller à confesse !...

Si je rencontre un jeune homme qui me plaît physique-nt, sans même savoir son nom, malgré mes cils baissés l'observe, et le souhaite aussitôt. Je fais tout pour le oir. Cela dure quelque temps, jusqu'au jour où j'en ren-tre un autre. *Alors l'ancien m'est tout à fait sorti de la ; et je recommence avec le second ce que j'avais fait r le premier. Comment me corriger ? Qui est dans le me état d'esprit que moi ?* Je suis éprise du sexe tout ier, du *beau sexe.*

Ce serait pourtant bien vilain de tromper un absent, et t-être en danger de mort, et grâce à qui je suis enceinte !

C'est même ce dernier motif qui, seul, me décida à céder instances de Faust. Autrement j'eusse résisté, je le jure !

En tous cas j'eusse bien préféré son compagnon mysté-ux, ce Méphisto qui porte une sorte d'uniforme biscornu t je suis un peu curieuse... Faust s'en est aperçu ; dès Méphisto est là, je n'ai plus d'yeux que pour lui. — ssi l'éloigne-t-il à chacune de nos rencontres.

C'est cette maudite grossesse et ma réputation de chasteté sont causes de tout ! Ne pouvant me découvrir un amant, udrait bien qu'on se décidât à soupçonner mon frère. courrais alors un blâme cent fois pire. — Faust me ble d'une nature si rêveuse, d'une complexion si poé-ue — je ne désespère point de l'amener à m'épouser.

Je suis une fille honnête et redoute l'Opinion. *Ne pas*... *pecter l'opinion publique est toujours un signe d'effront*... *incompatible avec la réserve et la mesure que doivent g*... *der tous les actes des femmes équilibrées et respectabl*...

. . . .

Malheureusement Valentin revint à l'improviste. S... duel de jalousie fit scandale. Sa mort me peina — b... qu'elle fût méritée. J'accouchai. Mon devoir était d'éto... fer l'enfant — *l'enfant de l'inceste*, seule objection forme... Je ne reculai pas. *Je n'ai jamais reculé devant le Dev*... (J'ai de l'expérience, ayant déjà aidé à mourir ma pe... sœur, dont le berceau, jadis, entre nos lits jumeau... encombrait la chambre.) Pourtant, cette fois, je fus ma... droite et ne sus pas observer le sage commandeme... *Spùrlos versenken.* . . . .

Ce fut terrible. Je songeai sérieusement à prendre p... avocat cet homme célèbre qui promettait la

RÉHABILITATION A L'INSU DE TOUS

Méphistophélès m'en dissuada, me prouvant (je ne s... trop comment, quoiqu'alors cela me parût très clair) ... l'honneur perdu ne se retrouve point à huis clos.

Faust me visita dans la prison et voulut m'en faire é... der. J'avais l'esprit troublé : tout d'abord je le pris p... Valentin et l'aurais suivi volontiers. Mais tout à coup j... reconnus : l'assassin de mon frère ! — de mon seul am... — et je refusai de bouger.

Je le regrette, à présent qu'on dresse l'échafaud.

Comment des hommes osent-ils me condamner, et s... tout s'ils ont des sœurs ? Savez-vous donc, ô Juges, *sav*... *vous ce qui vous attend* ? — si ce n'est déjà chose fait...



SALOMÉ LA SCEPTIQUE

... Ce soir-là, quand il rentra dans son village et qu'on lui demanda comme les autres soirs : Allons ! raconte : Qu'as-tu vu? Il répondit : Je n'ai rien vu.

OSCAR WILDE.
(André Gide : *In memoriam.*)

Pour O. W.

Qu'ils sont étranges les gens qui *croient que c'est arrivé* ! Comment peuvent-ils ? Une seule chose dans la vie, le rêve, me paraît assez belle, assez émouvante, pour valoir qu'on se trouble jusqu'au rire, jusqu'aux larmes.

J'ai cru trouver la fin de mon indifférence quotidienne (*le lieu et la formule*), un prolongement de mes nuits : l'art. (Ah ! que j'étais donc jeune !) Vierge, en effet, jusqu'à l'âme, *je ne m'étais pas encore occupée de questions artistiques* — ce sera mon excuse.

Je compris vite l'horrible guet-apens : peintres, écrivains, sculpteurs, musiciens même, ils copiaient la vie. Au lieu de la tromper, cette éternelle épouse ! c'était à qui lui serait le plus fidèle. Pouvais-je admirer leurs chromos, moi qui déjà n'aimais point le modèle :

Pourtant, parfois les « ratés » me plaisaient, ceux d'entre les portraits qu'on ne parvenait point à faire ressemblants. J'achetai les laissés pour compte. Au moins, ces amants du réel étaient cela, *faute de mieux* : *Pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font !*

Mais d'autres, soi-disant amants de l'Idéal, assuraient qu'ils déformaient à dessein les traits de l'*héroïne* (et certes ! ils se vantaient !) — Fardez, maquillez, mettez-lui un faux-nez — grattez : la grimace reparaît ; la femme, elle est toujours dessous ! — D'autres hommes prétendaient créer absolument, ou du moins reproduire l'autre vie, la spontanée, celle qui surgit, remue sous les paupières clo-

ses... Et, fiers de leur révolte, se contentaient d'assembler, et sans aucun discernement, ce qu'ils trouvaient épars dans la nature, ou chez leurs collègues : les décalcomanes. De telles œuvres, ah ! qu'un dieu les daigne résoudre !

Se croyant tous destructeurs, bâtisseurs, méconnus, *maudits*, parricides, incendiaires — comme ils s'intimident eux-mêmes ! comme ils sont, devant ce qu'ils nomment : la Gloire, des enfants sages, et soumis, et battus ! — comme ils manquent d'audace !... Ils croient à l'immortalité du Génie (blague entre les blagues !). Ils pensent aussi, les uns *que c'est arrivé*, les autres *que ça arrivera*.

Ce n'est peut-être pas la peine de le dire ? ça se voit : je ne les aime guère. C'est d'avoir trop voulu les aimer.

Ma déception commença au théâtre, un jour qu'on apportait *dans un bassin d'argent* une tête en carton peint, dégouttante de rouge — rappelant un morceau de porc frais à l'étal du boucher. — C'est ignoble ! Ma religion en interdit la vue.

Toutefois, avant de renoncer au monde, je danserai devant Hérode, parce qu'il s'intéresse à mon sommeil, et qu'il m'a fait lui expliquer mes songes...

(Ils disent que je tournoie, tantôt sur les paumes, tantôt sur les orteils, comme une acrobate — car ils ne savent pas voir. Je suis sirène ou serpent et me tiens dressée sur ma queue ; je suis un oiseau, un ange, et danse légèrement sur la pointe endurcie de mes ailes.)

... D'ailleurs il m'a promis qu'il me paierait royalement. Je veux faire une dernière épreuve : savoir quelles sont ses idées en matière de carton peint (car s'il a du goût, ce n'est pas la question d'argent qui l'arrêtera).

Quand, somnambule érotique, j'aurai pour son plaisir changé sept fois de peau, je m'éveillerai, je commanderai qu'on m'apporte *dans un bassin d'argent* la tête du prophète Whatshisname (j'oublie son nom ; n'importe ! mon

beau-père comprendra). D'abord, ce sera drôle de voir son front fâché. Il n'aime pas qu'on parle du prisonnier, dont il est jaloux, car lui-même prophétise volontiers. Il s'est vanté d'entendre des voix — des voix terribles. Mais Salomé aussi lui fait peur, et c'est ma mère qu'il...

Pourquoi ai-je demandé ça? Elle est encore plus coupée, encore plus laide et plus mal faite qu'au théâtre. *Il paraît* que je dois y toucher, la prendre dans mes mains, la baiser... Ça m'est bien égal ! Est-ce qu'un objet si ridicule peut effrayer ? Ma répugnance est tout esthétique. — La toucher ? oui, ils veulent toujours ça : qu'on admire comme c'est bien imité ! — Mais la baiser ? pourquoi ?... Ah !.., Parfaitement. Ils se figurent que j'en suis amoureuse. *Mon dieu ! si ça les amuse.* Je ne leur savais pas tant d'imagination. — La baiser ? Veut on que je fasse davantage ?...

(Le Tétrarque a sa crise de nerfs. A quoi lui sert d'entendre des voix ? Lui aussi *croit que c'est arrivé !*

Tiens ! mais c'est qu'elle me salit avec du sang gluant, moins rouge et plus chaud qu'il n'est d'usage... du sang pareil au mien...

(*Ce n'est pas du bon théâtre.*)

Qu'est-ce que ça prouve ? Simplement que j'avais raison :

L'art, la vie : ça se vaut. C'est à qui sera le plus loin du rêve — et même du cauchemar. Je veux bien qu'il y ait des sots sur qui ça fait beaucoup d'effet. Moi, ça me laisse froide.

Si je vibre d'autres vibrations que les vôtres, fallait-il conclure que ma chair est insensible ?

CLAUDE CAHUN.

A TRAVERS RAOUL PONCHON

—

I

Ponchon n'est pas un subjectif : l'eau romantique — l'eau-de-vie, — qui entre pour quelques gouttes dans son vin classique, ne l'a pas incité au moi haïssable. Une modestie invraisemblable, un détachement absolu des liens de la vanité constituent le fond de sa nature. Mais, quand on a à remplir 150.000 vers, il faut bien y mettre de tout — dont soi-même. D'ailleurs, la personnalité et la subjectivité sont deux choses ; et, la première, ces poètes qu'il continue : de Charles d'Orléans et Villon à Boileau et La Fontaine, en passant par Marot, Mathurin Régnier et le bon gros Saint-Amant, n'en manquent pas. Le classicisme demande aux gens de ne pas se croire le centre du Monde, mais non d'ignorer leur existence. Il leur permet même, quand ils ne s'appellent pas Pascal, d'avoir leur guenille en sympathie. Ponchon est glorieux de la sienne en tant qu'elle atteste la puissance et la majesté du « merveilleux Génie » qu'il adore :

Mon nez, on te prendrait pour un soleil couchant.
Et souvent, crois-le bien, j'ai peur en te mouchant
De changer quelque chose à la belle harmonie
Que te donna le Vin, ce merveilleux Génie.
Oui ! tu montres, mon nez, aux buveurs ébaubis
L'incomparable éclat des plus brillants rubis.

. . . .

O rival des brugnons tout fraîchement cueillis !

. . . .

L'amour, ô mon cher nez, est tel, que je te porte,
Que mes yeux pour te voir louchent d'étrange sorte.

Ma bouche, ta voisine, est de belle couleur ;
Je n'en disconviens pas, mais ô vivante fleur,
Elle est ta folle esclave et tu ne saurais croire,
Pour te complaire, comme elle eut souci de boire !

. . . .

Tu t'épanouiras au sein du firmament
Hypersuperlificoquentieusement.

Et, en dehors de cette utilisation, ce parangon de simplicité ne rejette pas son personnage lorsqu'il lui tombe sous la main. Si, par exemple, à la dernière minute, son « directeur » lui a « défendu de parler de l'Affaire » :

Voyons, je toise à peu près dans
Les un mètre soixante ;
J'ai trente cheveux, quinze dents,
Et du 3/4, je gante.

Mon nez affecte d'être rond
Comme ceux de mes pères ;
Mes yeux me paraissent marron...

. . . .

Je tends à prendre du bedon...
Et j'ai de la barbe au menton
Partagée en deux pointes (1).

ou si un dessinateur, par trop infidèle, l'a croqué :

Je n'ai pas ce cou de taureau
Dont se prévaudrait un hercule ;
Sur un corps de mon numéro,
Ce serait plutôt ridicule.

Tu me fais des mains d'assassin,
Moi, de qui les doigts sont si vagues,
Qu'à peine, et malgré mon dessein,
Je les puis illustrer de bagues.

. . . .

Et je n'ai pas, non plus, cet œil...

. . . .

Le chapeau ?... très bien, le chapeau,
Le voilà tel que je le porte (2).

Dans de tels cas, le moral ne le gênera pas plus à préciser que le physique :

(1) *Parlons d'autre chose* (« Courrier Français » du 5 mai 1897).
(2) *Sur mon portrait par Cappiello* (« La Muse au Cabaret »).

J'ai le caractère mal fait :
Pour un rien je m'emporte,
Mais ma colère a moins d'effet
D'ailleurs que chose morte.

Ou bien :

Mais, qui m'a le plus contristé,
Vois-tu, dans ta caricature,
C'est l'air dur que tu m'as prêté.
Il n'est du tout dans ma nature.

. . . .

Tu ne m'as jamais abordé,
Sans quoi, tu saurais que ma haine
Tiendrait aisément dans un dé,
Sans que cette coupe soit pleine...

Nous l'aurons donc sous le veston de la familiarité :

Il était un petit bonhomme,
Bien connu de Paris à Rome,
Ni pire qu'un autre ou meilleur ;
Montmartrois frotté de Tartare,
Et qui râclait de la guitare
On l'appelait : la Pouche en fleur.

Ce nom le coiffait à merveille,
Car, outre la gueule vermeille
Qu'il devait, ô Vigne, à tes pleurs,
Figurez-vous que le pauvre être
Avait, au point de s'en repaître,
Un goût délicat pour les fleurs (3).

Nous l'aurons sous le manteau troué — non pas (comme disait Blanqui) « de la dictature », mais de la philosophie — lequel ne s'est pas rapiécé souvent, depuis Diogène.

Je suis de candeur non pareille,
Et je n'aime vraiment qu'aimer.
Je me réjouis d'une abeille,
Une rose me fait pâmer !
Lorsque la Mort, mon souci moindre,
Viendra me relancer, et m'oindre,
Pour la grande étape rejoindre,
Comme j'aurai toujours vécu,
En mon humble philosophie,

(3) *La Pouche en Fleur* (« Courrier Français » du 25-XI-1894).

Sans ambition, sans envie,
Je veux sortir de cette vie
N'ayant que ma chemise au cu (4).

Il ne craindra pas de se rencontrer en ville :

Quittant vers la cinquième heure,
Sa demeure,
Nez en l'air et pied revard,
Où va cette fausse couche,
De la Pouche,
Qui gagne le Boulevard (5) ?

Il se payera, autour de sa chambre, un voyage à l'instar de Xavier de Maistre ;

Elle est au *cintième*, sur
Ta place, ô Sorbonne,
A l'abri de tout azur,
Ma chambre de bonne.

Elle donne sur la cour
. . . .
Le jour y est un peu court
Sept fois la semaine.

Elle a trois mètres carrés,
Pas de plus un pouce,
Et sur ses murs délabrés,
Le champignon pousse.

Voici tout d'abord mon lit,
Lit de cénobite ;
Et puis, le corps du délit,
Ma vieille eau... subite.
. . . .
Ensuite, c'est mon tabac
Sa photographie...
. . . .
Là mes pantoufles... Puis, c'est... (6)

voire de Silvio Pellico (7),

Oui, l'aut' jour, — mon jour de purge,
J' m'en allai à patt' su l' dos,

(4) *Ode au « Petit Sucrier »* (« Courrier Français » 1895).
(5) *Quinquina Dubonnet* (« Courrier Français », 28-VII-1895).
(6) *Voyage autour de ma Chambre* (« Courrier Français » du 3 janvier 1898).
(7) *Le Mie Prigioni* (« Courrier Français » du 7-IX-1887).

Quand v'là qu'un sergot s'insurge,
Et m' fout au poste illico.

C't' arrestation arbitraire
Eut lieu boul'vard Italien :
C'est là qu' j'avais eu à faire.
Y a des jours où l'on s' met bien.

On me colla, non, mais est-c' chouette ?
Dans un tout petiot dortoir ;
Un lit en cuir de brouette,
Sans mat'las visible à voir.

Malgré c't instrument d' martyre
Qu'avait un goût d' renfermé...

Il nous tiendra au courant de ses villégiatures, tel qu'un abonné du *Gaulois :*

Oui, je vais m'emmener tantôt à la campagne,
Chez les Armoricains, du côté de la mer.

Il nous... « Toutes les poésies doivent être des *poésies de circonstance* c'est à dire que la réalité doit en avoir donné l'occasion et fourni le motif », — édicta Gœthe. Nul n'a obéi aussi ponctuellement que Ponchon, serviteur-lige de l'Actualité, au sens le plus journaliste de ce mot. Et environ 3/150e des circonstances qu'il rime sont des circonstances à lui propres. C'est peu, par rapport à maints m'as-tu-vu de l'ipsissisme lyrique. C'est assez pour qu'il ne connaisse pas l'aventure d'un Homère et pour que la postérité sache que ses 150.000 vers sont bien de lui, et non pas le rassemblement de tous les Jean-qui-rie qui se succédèrent chez nous depuis le départ du joyeux curé de Meudon, jusqu'à l'avènement des Jean-qui-pleure du Romantisme.

II

Si vous désirez connaître
La ville qui m'a vu naître,
C'est toi la Roche-sur-Yon.

a-t-il écrit. Dans la même pièce (8), il ajoute :

> Et Bourg, où j'ai passé mon enfance morose...

Morose, l'enfance de ce rieur ! L'opéra-buffa qu'il joue aurait un prologue, non joyeux ? Il s'est laissé aller, une fois, à dire :

> Je n'ai pas trouvé de moelle,
> Dans l'os qui m'échut. Pourquoi ?
> Je suis né sous une étoile
> Pitoyable, sur ma foi.

avec cet immédiat correctif :

> Mais, comme j'ai l'humeur bonne,
> Je m'en moque un peu, pourvu
> Que le magnifique automne
> Soit de raisins bien pourvu.
>
> Pourvu que la Providence,
> Dont je vénère le doigt,
> Sème avec indifférence
> De bons endroits, où l'on boit...

A cette géographie ses souvenirs d'enfance se bornent. Complétons-les en indiquant qu'il naquit le 30 décembre 1848, et à la Roche-sur-Yon, comme Hugo à Besançon, au hasard des garnisons de son père, capitaine au 46e d'infanterie, d'origine dauphinoise. Quant à ses souvenirs de jeunesse, ils se réduiraient à rien si quelque enquêteur, en 1904, n'avait demandé, prenant texte de quatre vers de *Rolla* : « Quelles sont les phrases, interjections et onomatopées qui vous échappent le plus habituellement aux heures d'extase ? »

> Voici : quand j'étais... jeune fille,
> Et quand m'arriva le malheur
> De perdre — on veut croire — ma fleur
> Avec sans doute une guenille,
>
> Sans au juste me rappeler,
> J'ai dit — à moins que je m'abuse —

(8) *Paris* (« Courrier Français » du 20-II-1887) — C'est une de ses nombreuses parodies des *Orientales* ; celle du « Mais Grenade a l'Alhambra ».

« Sapristi ! comme je m'amuse !
Mais, je voudrais bien m'en aller. »

Un peu plus tard, croissant en âge...

un peu plus tard, il fera la guerre de 70 comme mobile à Paris et résumera la philosophie du Siège dans sa *Chanson des Moblots,* sur l'air des « Canotiers de la Seine », dont j'ai pu reconstituer le dernier couplet, avec le refrain :

Quand pareill' chos' se représent'ra,
Et que Trochu r'gouvernera,
Si tu crois qu'on obéira,
Regard' un peu comment j' me mouche.
Depuis Trochu, le gouverneur,
Jusqu'à Ducrot, ce vieux farceur,
Qui d'vait r'venir mort ou vainqueur,
Tout ça n' vaut pas la m... d'un' mou...ou...ouche.

En avant,
Et gaîment,
Tous les moblots de la Seine
Sont mal vus,
Mal reçus
Et n'manqu' pas de poils au...

Le chassepot déposé, Ponchon devient employé de banques. Au pluriel, à raison d'une par an et jusqu'à concurrence de trois, si l'on m'a bien renseigné, plus une compagnie d'assurances. Car s'il peut passer l'hiver au chaud aussi bien qu'un autre, le printemps l'appelle d'un ton si impératif que bientôt l'état de *peintre et poète lyriques* lui est définitivement acquis.

Et moi, j'y vais, tant je suis faible en somme...

C'est l'histoire du poème de Rimbaud : *Ce qui retient Nina,* qui lui arrive, jusqu'à ce que « le bureau » casse. Et nous l'entendons, au lieu de se rendre à son bureau, râcler sous le balcon de sa muse cette *Aubade* :

Ta délicieuse altesse
Veut-elle accepter mon bras ?
Nous irons où tu voudras.
Tout avec toi m'est liesse.

Tu verras comme aujourd'hui
Le ciel est épanoui,
Et plein de délicatesse.

Tout semble bon à manger.
Dans l'air amoureux et moite,
Quelques nuages de ouate
Floconnent, troupeau léger,
Qui traîne sa marche lente,
Sous la garde vigilante
D'un invisible berger.

Ouvre tes claires mirettes,
Mes deux étoiles du jour ;
Et regarde tout autour
De toi, ces blanches fleurettes.
On ne sait pas tout d'abord
Si c'est de la neige encor
Ou, déjà, les pâquerettes

C'est le printemps. O printemps !
Aux tempes toujours fleuries,
Je t'entends, dans les prairies,
Rire avec toutes tes dents.
O vieillard à barbe blonde,
Aussi ridé que le monde,
As-tu donc toujours vingt ans ? (9)

Ponchon — et voilà, parmi les raisons de son génie, la plus discernable — est le génie imitateur par excellence ; pillarde avette et papillon du Parnasse auprès de qui son maître La Fontaine semble un dérobeur discret. Ici, Charles d'Orléans réclame et le Hugo de « Viens, une flûte invisible » et le Musset de « Ta cavalle isabelle », et Gautier, et Coppée, et Armand Silvestre. — Or il a commencé tôt ses voleries et sa maîtrise, s'il est exact que cette pièce soit ce qu'il a écrit de plus ancien depuis la *Chanson des Moblots*... ou plutôt soit ce qui nous reste de ce qu'il ait écrit de plus ancien depuis la dite chanson. — « Il avait ses cheveux, quand je la lui ai entendu réciter la première fois », m'a dit mon informateur. Des cheveux, en effet, notre barde en a eu plus que sa part et

(9) *Courrier Français*, 13 juin 1886.

« l'antique crinière gauloise intonse » que J.-H. Fabre contemplait sur les épaules de son grand-père, a inondé les épaules ponchoniennes. Mais il l'a conservée moins longtemps que le patriarche rouergat.

> Vous aviez des cheveux terriblement,
> Moi, je ramenais désespérément.
> Quinze ans se sont passés, nous sommes chauves,
> Avec, à tous crins, des barbes de fauves,

lui dira Verlaine, en 1888... Le « conseil falot »,

> Bois pour oublier,

contenu dans *Jadis et Naguère* doit faire allusion à cette perte, amèrement ressentie ; et ne pas s'entendre : « Soûle-toi aujourd'hui pour oublier que tu t'es soûlé hier. »

III

Peintre et poète lyriques — proclame à la craie la porte de sa chambre-de-bonne, de cette époque où le futur académicien a ses cheveux ; et la chambre ostensiblement tient plutôt de l'atelier que du grenier simple. Ce n'est pas pour faire paître sa lyre *d'abord* que notre employé de banques (rupture de banques — corrige Willy) s'esquive aux champs. Mais le lyrisme n'y perd rien. Car au paysage et au portrait (principalement de fleurs), il ajoute des toiles qui s'intitulent *Le Bon Dieu repeint le Monde avec des couleurs cette fois claires*, et *Apollon distribue au peintre les couleurs de la Poésie* — « Je me croyais parti pour faire un peintre ! » confiait-il, avec un regret de raté, aux reporters de son élection. Ne vous étonnez donc pas s'il expose à *Poil et Plume*, organe salonnier, en 1891, des écrivains à qui l'art de Raphaël et du douanier Rousseau n'est pas étranger, et signe le manifeste de cette manifestation.

Blaguez, blaguez toujours, messieurs de la peinture,
Devant les toiles que voici.
Sur elles, exercez votre littérature,
Nous nous en foutons, Dieu merci !

. . . .

En attendant, messieurs mes amis et moi-même,
Nous peignons du matin au soir,
En faisant plus mauvais que vous — sombre problème !...

Sombre problème, mais problème inévitable ; et solution inoffensive, attendu que :

Tout homme a dans son for un peintre qui sommeille,
— Pardon — je veux dire un cochon ;
De sorte que, parfois ce peintre se réveille,
Et ce cochon, c'est Lobrichon,

Ou n'importe. Et voilà le désastre suprême,
Il salit tout, il fait partout ;
Mais lorsque le cochon se réveille en moi-même
Ce n'est pas dangereux du tout.

Peignant pour le plaisir et non pas pour la gloire,
Je n'ai d'ailleurs que peu d'instants
A consacrer à la peinture, puisque boire
Me prend le plus clair de mon temps.

Bref, ce n'est pas un aveugle qui parle des couleurs quand il fera ses *Salons* du *Courrier Français*, pleins de sagesse esthétique sous leur blague, et quand il rimera sur les beaux-arts — presque autant que sur la littérature — et sur la littérature il a rimé dix fois et vingt fois et cinquante fois plus que Boileau. Même, on se demande s'il aurait écrit certains de ses vers sans son apprentissage fervent de rapin. Truculent comme dans l'*Eloge de mon nez*, ou « plein de délicatesse » comme dans *Aubade*, il faut que la palette chez Ponchon ait colorié la lyre. Sans doute il a pu, sans avoir été musicien, obtenir des accords d'une musique à se mettre à genoux devant,

des accords à peine sensibles
Sur des harpes invisibles (10).

Mais quel pinceau ! si j'avais le temps de vous le

(10) *Rêvons un peu* (« Courrier Français » du 15-VIII-1887).

montrer. Il a des poèmes peints sur la soie, chinoisement :

Et la lune mi-pleine,
Mais de quelle pâleur !
Semble un flocon de laine
Détaché d'une fleur.

Elle éclôt et se pâme,
Et l'on dirait que c'est
Un sein nacré de femme
Qui jaillit du corset (11).

Il y a des notations où l'école de Corot et l'école de Renoir se fondent :

L'ombre fine des arbres
Qu'agitent les zéphirs,
Sur les flancs nus des marbres
Fait trembler des saphirs.

Enfin sans parler de ses innombrables fleurs, est-ce que son *Ode à Chéret* (12), chef-d'œuvre de rythme, n'est pas une pure merveille en fait de *transposition d'art ?*

Aussitôt il bouleverse
Ces bâtisses de malheur,
En y répandant à verse
Des déluges de couleur.
Sous sa palette endiablée
Leur aspect change d'emblée,
La vue en est consolée,
— O miracle sans pareil !
Tous ces murs couleur de pluie
Voici qu'il les désennuie,
On dirait qu'il les essuie
Avec un peu de soleil...

Mais sa verve, sans ressemblance à personne, est beaucoup une verve de rapin et l'on trouverait parmi ses romances, ses complaintes, ses noëls, un recueil de chansons d'atelier cocasses, comme celle sur l'air de *Funiculi-Funicula* et le portrait de M. Renan.

(11) *Impression d'Eté* (ibid. 29-III-1891).
(12) *Maître Chéret* (ibid. 9-II-1890).

Bonnat, tu peins très bien la redingote.
Chacun sait ça,
Chacun sait ça.
Tu l'enlèves toujours couleur de botte,
Sur fond caca
Sur fond caca.
Mais pour le reste, ton talent titube,
Comm' qui dirait.
L' marchand d' couleur ne tient donc pas de tube
Pour le portrait ?
Pour le portrait ?

Bonnat, bono
Ah ! macach bono,
Bonnat, bono
Ah ! macach bono,
Bona, boni, bonus, bonum,
Ah ! bone Bonnat
Qu'as-tu fait de ce pauv' bonhomme ? (13)

ou sur Bouguereau, et *la* même air :

Boug'reau, vraiment, ta candeur nous désarme
Ah ! mon salaud ! (*bis*)
C'est pas toi qui jamais prendra les armes,
Pour l'art nouveau ! (*bis*)
Tu nous ressers toujours la même vache,
L' mêm' veau. Crois-moi, (*bis*)
Le veau réchauffé, c'est bon que tu l' saches
Est meilleur froid. (*bis*)

Bougre de Boug'reau } *bis*
Ah ! tu m'excit' trop } *bis*
J' vas rejoindre un gros numéro
Ah ! bougri, Boug'reau
J' vas rejoindre un gros numéro (14).

IV

Chevelu comme un pifferaro, luisant comme un casque bien fourbi, trapu et barbu comme un kobold, gras comme une loche, rond et élastic' comme balle, mauvaise tête ainsi que la soupe au lait, et aussi bon cœur

(13) *Salon de 1892* (« Courrier Français » du 8 mai 1892).
(14) *Salon de 1892* (« Courrier Français » du 8 mai 1892).

que le bon pain, un pied dans les ateliers d'avant-garde, un autre dans les cénacles, les yeux dans l'azur, les lèvres au piot, les dents sur sa Gambier à la mouche et le derrière vissé à la banquette des cafés quand il ne s'est pas emmené à la campagne, — voilà le Ponchon de la période héroïque : le plus bel ivrogne d'une bohème qui compte cependant les Vicaire et les Goudeau. Il reste ses bras : passons le gauche sous le droit de Richepin, le droit sous le gauche de Bouchor et qu'ils le tiennent solidement soit quand il s'irrite, soit quand il titube car il n'y a qu'eux capables de le tenir. Nous assistons en effet au début d'une amitié, comme la chronique des Muses n'en offre pas de plus vive, de plus touchante et d'aussi durable.

Elle est fixée dans la *Chanson des Gueux* avec le

Salut ! Ponchon. Salut ! trogne, crinière, ventre.

et le

Vous ne serez qu'une aubergine
Si vous n'avez pas vu Ponchon,

et dans les *Chansons joyeuses*, de Bouchor, avec moins de couleurs, mais plus de nuances :

Toi qui marches tout seul dans le monde infini,
Et qui n'as pas trouvé de sucre dans ton verre,
Qui cependant, souris à ton destin sévère,
Etre paradoxal et jeune, sois béni !

Soûl comme un templier et joyeux comme un nid,
Tu nous montres un front rayonnant de lumière...

ou bien :

Tes vingt ans ont déjà du ventre, et de par Dieu,
Dans sa sérénité joyeuse, le ciel bleu
Est maussade au prix de ta joie...

Elle traversera l'œuvre ponchonienne, soit par des évocations générales :

Nous avons vécu notre jeunesse
Comme des enfants insoucieux,

Etant les plus fous que je connaisse
Sous la voûte des cieux,

ou

La douce amitié, rose ineffable,

et

Je ne veux rien davantage
Que ces heures d'amitié,

soit par toutes sortes de gentillesses précises. Je ne veux pas user des anecdotes ; elles tiendraient une place que les citations rempliront mieux ; mais celle qui le montre manquant d'étrangler un quidam par qui, à une table voisine, il entend dire : « ce c... de Richepin » est authentique. Et il ne faudra pas que le *Chemineau* soit refusé, en 1895, par la Comédie-Française, que les directeurs d'un magazine abandonnent, en 1897, l'impression commencée du roman *Flamboche,* sous le prétexte que cette œuvre pourrait bien : « effarouchère — oui, ma chère — leur quarteron de lecteurs — Et leur sœur ! » ou qu'en 1899 La *Bombarde* parte, emportant sur son obus une dédicace à notre brave gazetier. Il commentera ces événements d'une plume que la pièce ci-après permet qu'on soupçonne.

Je m'étais fait, jusques ici,
Une idée assez folle
Des quarante mamamouchis
Siégeant sous la Coupole.

Souvent même, dans mes papiers,
J'en ai dit pis que pendre.
Papiers qui sont chez les fripiers,
D'ailleurs, ou mis en cendre.

Je me disais : « Ils vont datant
Des anciens régimes ;
Je tiens donc pour un fait constant
Qu'ils sont tous cacochymes,

Et gâteux, vêtus en pivert...
Mais ça, nul ne l'ignore
Une sorte d'abat-jour vert
Plus ou moins les décore.

Ils ont, étant sourds, tel des pots,
Un cornet acoustique
Pour s'entendre dans leurs propos ;
De plus, un domestique

Est assis auprès de chacun ;
Il lui rentre la langue
Si, dans un but inopportun
Elle sort de sa gangue... »

Eh ! bien je me montais le coup
Sur leur décrépitude ;
J'étais dans l'erreur jusqu'au cou,
Selon mon habitude.

Ils sont jeunes, je les ai vus,
Charmants jusqu'au délire,
De toutes qualités pourvus.
Ils ont, ça va sans dire,

Tous énormément de talent,
En leur hégémonie,
Et tout d'abord, au premier plan
Dix-huit ont du génie !

Entendez que l'ex-vociférateur des *Blasphèmes* a été élu par dix-huit voix. De même, quand l'ancien ténor des *Chansons joyeuses*, devenu l'apôtre que l'on connaît, prononcera devant la statue de Michelet un discours jugé gouvernementalement subversif, on verra Ponchon accourir. Il n'est pas (la chose se passe en plein Affaire : 1897) du même côté de la barricade que son ami, mais, raison de plus.

J'en parle librement, car, en mon for intime,
Je ne suis pas d'accord
Toujours avec Bouchor, las ! mais toujours j'estime
Que c'est moi qui ai tort.

Nobles rendus pour de généreux prêtés ! Si tant de « gazettes » de Ponchon ressortissent à la Bretagne, c'est parce que ses vacances se sont toujours écoulées chez le premier nommé des deux « plus que frère (15) ». Et si

(15) C'est l'expression qu'emploie Richepin pour lui dédier *La Bombarde.*

l'enfance joue dans certains papiers de ce célibataire endurci (pour ne pas dire induré), c'est parce que l'amphytrion armoricain et son hôte sont dans les rapports de père à parrain.

Bien que vous soyez plus petit
Que le plus petit éléphant
Vous avez beaucoup d'appétit.
Continuez, mon cher enfant.

Mangez jusques à bouche pleine...
Evitez de boire de l'eau...

. . . .

Ci des conseils moins importants,
A suivre, ou bien ne suivre pas,
Pendant le petit laps de temps
Qui vous reste entre vos repas.

Quand la lumière disparue
Renaît, ayez l'âme étonnée
Comme si, dans l'instant, la vue
Venait de vous être donnée.

. . . .

Ces coquelicots, rouges crêtes,
Rendent ces moissons flamboyantes.
Que voici des roses coquettes,
Que ces vignes sont attrayantes !

. . . .

Ouvrez aux pauvres votre porte,
Faire le bien, veuillez m'en croire,
Vous réjouit et réconforte
Comme de manger et de boire.

. . . .

Aimez la vie, elle est superbe.
Aimer la terre avec son faste 16)...

En 1892, ayant dû s'asseoir sur les bancs de la 9e pour avoir tancé, d'une façon jugée trop verte, des messieurs érotiquement trop mûrs, son avocat donnera lecture d'un certificat ainsi conçu :

Raoul Pouchon est mon ami depuis vingt ans ; je ne connais pas un homme plus digne d'estime, plus profondé-

(16) *Conseils à Tiarko* dans le « Courrier Français » du 21-VIII-1887.

ment désintéressé, animé de sentiments plus nobles et plus délicats, j'en donne ma parole d'honneur.

MAURICE BOUCHOR.

Enfin, à eux qui lui dédièrent plusieurs des livres qu'ils ne se dédièrent pas réciproquement, le jour où notre maniaque de l'humilité recueillera, à 72 ans, ceux de ses 150.000 vers qu'il jugera le moins indignes d'être recueillis, *La Muse au Cabaret* sera dédiée : « en témoignage de ma profonde affection ».

Dans le Sahara d'égoïsme que notre Parnasse est devenu, une pareille amitié se rencontre comme une oasis. Mais elle n'a pas pour l'étude de Ponchon un intérêt simplement anecdotique. Quand on étudiera sérieusement l'œuvre de ce grand écrivain, il sera d'autant plus nécessaire de parler de Richepin et de Bouchor que leur influence sur lui est certaine. Tandis qu'ils étaient d'actifs professionnels et qu'il se contentait d'être — ou de paraître — un nonchalant amateur, il lisait leurs livres, il écoutait leurs leçons. A l'école du premier, les qualités corporelles de son art se sont développées ; à l'école du second, ses qualités spirituelles. Ce genre bachique d'où il est parti, ils l'ont pratiqué avant lui chacun à sa manière et s'il a su élargir singulièrement un genre étroit, c'est que l'un et l'autre l'ont conçu de façon large. Avant lui, l'un et l'autre ont folklorisé. Puis en outre de ce qu'ils lui ont donné directement, il a trouvé chez eux ce qu'ils avaient su trouver chez d'autres. S'il évoque Rabelais, c'est un peu la faute de l'un, et s'il évoque Shakespeare,

Jardin habité par le suave Ariel,
Où viennent se griser de parfum et de miel
Les papillons poudrés et les blondes abeilles (16 *bis*),

l'autre n'y est pas pour rien. Aurait-il fait ses noëls si Bouchor n'avait pas écrit son *Mystère de la Nativité*

(16 *bis*) *Litanies du Vin* (« Le Passant », avril 1887).

et une ou deux autres de ses pièces pour marionnettes ? Peut-être pas ses maîtres, quoi qu'il aime à dire, mais, certainement, ses instituteurs. Celui qui est capable de goûter l'art de Ponchon doit, il me semble, convenir que la *Chanson des Gueux* est un neuf, puissant et répercutant ouvrage ; qu'il y a du bon dans les *Blasphèmes* et dans la *Mer* et que les *Chansons Joyeuses* et la partie familière et écolière de Bouchor ne méritent pas l'indifférence.

V

150.000 vers : c'est-à-dire 25.000 de plus que Hugo, 65.000 de plus que Ronsard, 110.000 de plus que Marot et deux fois plus que nos autres grands lyriques ensemble.

Or, ce chiffre se compte à partir de 1886. Lorsqu'il arrive à 38 ans, Ponchon n'a rien publié, sinon, en 1876-1877, quelques douzaines de rimes.

Avait-il beaucoup produit ? — Oui et non. Certes, il est tout à fait loin d'être la machine qui abattra, en un an, autant que Baudelaire en toute son existence, et parfois autant que Baudelaire, Heredia et Mallarmé. Cette machine appartient à l'usine journalistique et Ponchon n'entrera dans l'usine qu'en 1886. Mais il faut se garder de le croire le paresseux fieffé que, sincèrement, il s'imagine être.

Quoi, tu ne fais rien de ton temps ?
Vont me dire mes chers semblables,
Hideusement infatigables. —
— Non messieurs, non, j'attends, j'attends.

Au temps des mignonnes Charites
Et de la mère des Amours,
Je n'eus pu supporter deux jours
L'activité des Sybarites.

Amis, quand je ne serai plus,
Plantez un loir au cimetière,

Et recherchez dans ma poussière
Quelques traces de mes vertus (17).

Evidemment, il attend. Mais pour inonder les gazettes et s'étaler aux devantures, non pas pour avoir de quoi le faire si l'envie lui en prenait. La difficulté malherbienne et la stérilité mallarméenne n'ont jamais été son défaut. Alors, comme depuis, la furia lyrique constamment l'anime. Ses deux cordes, la sublime, celle des *Litanies du Vin*, et la plaisante, celle de *l'Eloge de mon nez* (pour citer des ouvrages assez antérieurs à 1886) ont toujours été en résonance. Cependant, s'il n'y a pas de loir dans son cas, il y a de... l'hermine et l'apostrophe que lui décerne, en 1884, un des nombreux admirateurs de tant de fécondité talentueuse, mariée à un tel mépris de la gloire, traduit bien ce cas singulier.

Toi qui, jeune, perdis ta chevelure insigne
Pour excuser ton droit de porter le laurier,
Poète qui jamais aux fanges de l'encrier,
Ne souillas la blancheur de ta plume de cygne...

Les vers, en effet que ses amis lui entendent lire, pour leur joie, les soirs d'agapes choisies sont, paraît-il, écrits au crayon, — ce qui (assure-t-il) rend plus facilement réductible en petits morceaux le papier qui commit l'imprudence de les recevoir. Quant à l'apostrophe, elle a paru dans *Le Passant*, sous la signature d'Achille Maffre de Baugé, rédacteur en chef de cette petite revue dans les colonnes de laquelle la muse ponchonienne, enfin, se décidera à perdre sa virginité.

D'abord « revue littéraire et artistique du Midi », en résidence à Perpignan, *Le Passant*, après dix mois d'existence, s'est transporté à Paris (décembre 1884), chez Ollendorff, avec, pour « principaux collaborateurs », — outre le vaillant lettré qui la dirige, — Banville, Bouchor, Bourget, Coppée, Fourès, Richepin et Verdaguer. Mais elle devient bientôt la maison de Bouchor, à qui en 1887,

(17) *Paresse* (« Courrier Français » du 27 juin 1886).

Maffre de Baugé passera la main. Même sans la collaboration de Ponchon, elle compterait dans notre histoire poétique. Son numéro de mai 1886, auquel Leconte de Lisle et Mistral — outre les principaux collaborateurs et quelques autres — collaborèrent, est un des beaux hommages qu'un magazine ait su consacrer à la Poésie. Ponchon y donne un *Bouquet* qui résume les centaines de vers passés et les milliers à venir qu'il consacra et consacrera à son sujet de prédilection.

Ces roses sont d'un rose étourdissant,
N'est-il pas vrai, ma reine délicate ?
Et je crois bien que le lyrisme éclate
En ces œillets éclaboussés de sang.

Quoi d'opulent autant que ces stramoines ?
Et ces glaïeuls pour moi n'ont pas de prix.
Dans quelle aurore ont-ils été surpris ?
Quel incendie embrase ces pivoines ?

Vois ces lys purs comme la vérité ;
Le clair de lune avec le rêve chaste
Ont revêtu d'inexprimable faste
Ces fleurs de grâce et de virginité.

. . . .
Aimez un peu ces fleurs de haricot,
Ces fines fleurs de lin d'un bleu modeste.
. . . .
Je tiens les fleurs, moi pour surnaturelles ;
Je ne saurais sans les fleurs être heureux.
Et mon regard comme un chat amoureux
Va les lécher et se frotter contre elles.

Depuis janvier cependant, Ponchon distribue le dessus de son plus récent panier lyrique ; ayant commencé, bien entendu, par un *Cantique au Vin*, en vingt-quatre... versets :

O vin, suave et salutaire,
C'est toi qui fleuris mes chansons,
Délicate fleur de la terre,
O vin, ô rose des buissons !

ayant suivi par une *Sérénade* dérobée à la guitare de ce Zanetto dont trois vers épigraphient l'heureuse revue

où sa lune de miel s'écoule ; continué par un *Madrigal*, à faire crever de désespoir les Voiture, Benserade et autres « nains » de « la Guirlande de Julie » :

> La neige semble auprès de toi du lait.
> Le lys superbe est ton valet.
> Le cygne est blanc, mais il faut pour cela
> Que tu ne sois pas là.

et une *Chanson d'Hiver* d'où résulte que le vin, l'amour, les fleurs et l'amitié ne sont pas faits seulement pour la saison chaude. Et voici, en juin, après le *Bouquet* respiré plus haut, qu'à cette sublimité lyrique succède un soupçon de burlesque :

> Si j'étais roi de quelque endroit,
> Tout mon peuple serait ivrogne,
> Et je punirais sans vergogne
> Tous ceux qui marcheraient trop droit.

La piécette s'intitule *Si j'étais Roi* ; elle constituerait la première « gazette rimée » de Ponchon si, dans son numéro du 23 mai 1886, *Le Courrier Français* du sieur Jules Roques n'avait pas publié un *Eloge du mot Boire* — lequel n'est pas autre chose qu'une réclame éhontée à un établissement fraîchement éclos à Montmartre.

> D'ailleurs allez à Thélème,
> Vous y verrez un Docteur,
> Très savant, maître buveur
> François Rabelais lui-même.
>
> Il vient de fonder là-bas
> Un vaste conservatoire
> Où l'on apprend le mot « boire »
> A ceux qui ne savent pas.

VI

Il fallut donner deux sous au petit tambour, après beaucoup de supplications, pour vaincre sa timidité et lui faire battre la caisse ; il fallut lui en donner quatre, avec autant de taloches, pour qu'il cesse ses roulements...

Je veux dire que Ponchon est parti tard, mais que, depuis, il court encore. Et quel train, sitôt démarré ! 2.101 vers pour le second semestre 1886, et 4.688 en 1887. Sans compter des productions anonymes. Ainsi, une série de *Fables de La Fontaine* qui ne peuvent être que de lui, simples exercices évidemment, mais pas exercices d'apprenti, — exemple :

Un pauvre bûcheron tout couvert d'un catarrhe,
Et de bois, les poumons plus creux qu'une guitare,
Marchait péniblement, accablé sous le poids
De ce catarrhe et de ce bois, que, dans les bois,
Il avait en tournant fendu — pas le catarrhe,
Non, le bois — A la fin comme une toux tartare
L'esquintait de plus belle (18)...

— paraîtront sans nom d'auteur. Car si l'hermine ne rougit devant aucune nécessité du reportage, elle hésite à honorer de sa signature la publicité qui ne ressortit pas au mot « Boire ». Et les fables dont s'agit servent non pas un cafetier, mais un pharmacien :

Il appelle la Mort
Qui se présente tout d'abord.
— Que réclames-tu, lui dit-elle,
Calamiteux mortel ?
Donne-moi seulement, dit-il, ma toute belle,
Quelques pastilles Géraudel.

Il a bien signé cependant, le 2 janvier 1887, un numéro du *Courrier* constitué par une Revue destinée au « Théâtre des Folies Géraudel » ; mais il est vrai que, sauf les chœurs, terminés par ce distique :

Noël ! Noël !
A Géraudel.

cette revue est en prose. Et on pourra l'oublier dans l'édition de ses Œuvres Complètes (ainsi qu'une ou deux autres semées par lui, sans y prendre garde, dans les sillons du *Courrier*), mais non pas le vaudeville *Sous la Coupole* qui compose le numéro du 3 avril suivant. Car

(18) *La Mort et le Bûcheron* (« Courrier Français » du 27-XI-1887).

la critique littéraire, par le canal du burlesque, n'aura pas souvent mené, verve et écriture, quelque chose d'approchant. L'Académie Française fait les frais de ce communicatif — il me semble — éclat de rire. D'abord par la production de Dumas fils, répondant, en contempteur des Muses, au discours de réception de Leconte de Lisle — et la défense de la Poésie est le grand ressort de la critique ponchonienne. Ensuite, par une séance de travail au Dictionnaire.

DOUCET : — Maintenant, Messieurs, nous pouvons profiter de ce que nous sommes au grand complet, ce qui nous arrive rarement, pour continuer notre dictionnaire.

SARDOU : — Je ferai remarquer à notre honorable perpétuel que, jusqu'ici, nous nous sommes très bien passés de dictionnaire, surtout moi, et que je n'en ai pas moins eu des 300 représentations de suite.

HALÉVY : — *Orphée aux Enfers* en est à sa millième représentation et plus, sans dictionnaire.

PASTEUR : — Sans dictionnaire je n'en ai pas moins inoculé la rage à 140.000 personnes.

LESSEPS : — Je vous trouve plaisants avec votre dictionnaire ! Est-ce que c'est avec un dictionnaire que j'ai percé l'isthme de Suez ? Et celui de Panama, vais-je encore le percer avec un dictionnaire ?

DOUCET : — C'est vrai qu'au premier abord un dictionnaire ne paraît pas indispensable ; mais au second rabord on s'aperçoit qu'il en impose à la foule.

LABICHE : — Vous avez raison. Travaillons. Nous en sommes restés je crois à la lettre A ?

CUVILLIER-FLEURY : — Comme vous y allez, cher collègue. Il nous faut, avant d'en arriver là, nous occuper de la préface. Un dictionnaire sans préface est comme un corps sans âme, une boussole sans aimant, une montre sans mouvement.

LABICHE : — Ne pourrait-on pas la composer après, cette préface ?

CUVILLIER-FLEURY : — Pas du tout. Du moment qu'elle se met au commencement, il faut la composer d'abord.

GRÉARD : — Voilà qui est puissamment raisonné ; mais ne conviendrait-il pas de déterminer auparavant l'exacte signification du mot préface ?...

Dans la prose, le Ponchon du *Courrier Français* a su tomber plus d'une fois sans se faire mal et tous ses *Salons* ne sont pas rédigés en langue des dieux. Si donc — ce que je ne pense pas, car, quand je m'applique, je ne compte pas trop mal, — mon évaluation de 75.000 vers, total de ses vingt ans du *Courrier*, était au-dessus de l'exactitude, il serait facile, avec le vaudeville, de combler la différence, en prenant une ligne de prose pour une de vers. Ce n'est pas cela qui rendra Ponchon prosaïque... En tous cas, entre 1886 et 1907 il a dépassé plusieurs fois quatre mille vers ; en 1891 : 4.476 ; en 1893 : 4.392 ; et en 1895 : 4.002, et ce seront bien d'autres chiffres quand il aura, en même temps, ses deux « gazettes » par semaine.

En outre au bilan du *Courrier Français* — et avant d'aborder celui du *Journal* — il faut adjoindre sa campagne boulangiste dans *La Presse*, dirigée alors par Georges Laguerre. La collection de cette feuille, pour la période 1887 à 1889 où ladite campagne a eu lieu, est intermittente à la Bibliothèque Nationale ; mais le semestre juin-décembre 1888 s'y trouve complet et Ponchon y donne chaque lundi, une... *Chanson du dimanche* aussi régulière que ses gazettes du *Courrier*. Il doit y avoir là quelques milliers de vers qui complètent la corde politique, très accusée chez notre poète.

Le Courrier de 1908 et celui de 1909 manquent à la Nationale, mais en 1907 Ponchon est encore là. Cependant quand Jules Roques, en 1908, abandonne son journal, Ponchon se retire, et en 1910, où le *Courrier* recommence, le fugitif ne revient pas. Personnage, ce Jules Roques, peut-être pas tout à fait de tout repos. Mais les Lettres lui doivent reconnaissance. Car s'il n'y avait pas une autre feuille que le *Courrier Français* où Ponchon fût capable de se produire, et beaucoup à cause de l'ascendant que *mon directeur* (ainsi qu'il l'appelle, gros comme le bras) exerce sur lui, il n'y avait pas un autre

dompteur que Jules Roques capable de mener la ménagerie du *Courrier Français*. Au sein de cette feuille, qui a inventé aussi Willette et Forain, Ponchon est non moins chez lui que dans sa chambre-de-bonne. Il y trouve, sauf l'obligation de prêter, nettement parfois, sa lyre à la réclame (obligation dont non seulement sa fantaisie ne sera pas gênée mais profitera), il y trouve toute liberté de dire n'importe quoi, sur n'importe qui (19), en autant de place qu'il lui faut ; et sa verve exige souvent des pages entières. C'est au *Courrier Français* qu'il faut lire le véritable Ponchon. Par rapport à celui-là, celui qui exerce dans le *Journal* — tout est relatif — semble... avoir des gants. Or, des deux Ponchons, c'est le meilleur qu'on connaît le moins, alors que l'autre, déjà, on ne le sait guère.

Au *Journal*, Ponchon est entré en 1897, sous le consulat de Fernand Xau et en suite de démarches et pourparlers dont le récit serait amusant à dire. La « gazette » par laquelle il débute, le 1er février, permet de comprendre que son embauchage n'alla pas tout seul.

O mon Fernand, ma vieille branche,
Crois-tu que si chaque dimanche,
Je viens icigo poésir,
C'est parce que cela m'amuse ?
Cristi, non ! demande à ma Muse :
C'est bien pour te faire plaisir.

Ainsi donc... comme ça... tu aimes,
Et l'art confus de mes poèmes,
Et ma manière de rimer ?
Diable, cela me paraît grave ;
Ne le dis pas trop haut, mon brave,
Sans quoi, l'on pourrait t'enfermer.

Pour moi, que la peste m'emporte
Si devant que passé la porte
De cet hôtel tant bel à voir,

(19) Le jour où son directeur lui a « défendu de parler de l'Affaire » est tout à fait exceptionnel pendant ses 21 ans de journalisme au *Courrier*. Il n'en a pas été tout à fait de même pour sa collaboration au *Journal*.

Il ne me vint pas tout de suite
Le désir de prendre la fuite
Sans en vouloir plus long savoir...

Cette *Emotion inséparable* fait partie de la centaine de chefs-d'œuvre qui se dressent sur ce formidable amoncellement ponchonien où il y a si peu de déchet. Elle offre un document au psychologue du Barde ; et s'il y a de la malice dans le passage suivant, il y a plus encore de la modestie :

Mais quoi ! Je n'ai rien dit encore
Du vrai luxe qui le décore :
N'est-ce point cette floraison
D'écrivains dignes de mémoire,
Qui sont en même temps la gloire
Et l'honneur de cette maison ?

Que de poètes et d'artistes,
De délicieux fantaisistes,
Et de psychologues subtils !
Que d'originales pensées,
Par eux tous les jours dépensées,
De gais quotidiens babils !

Le moindre de cette pléiade
Pourrait écrire l'Iliade...
Ou l'Ethique de Spinoza...
Tandis que moi, simple bélître,
A peine distinguais-je un litre
D'une branche de mimosa.

Las ! pauvre poète burlesque,
Tintamarro-funambulesque,
Qu'est-ce que je viens faire ici ?
Moi qui m'attarde en quelque sorte,
— Si la vanité ne m'emporte —
Entre Scarron et d'Assoucy.

... modestie tellement aux antipodes de l'orgueil des autres porteurs de lyre qu'il faut bien, n'est-ce pas ? prendre Ponchon pour un fou. Sans quoi, combien y en a-t-il de poètes que l'on devrait enfermer !

Ce fou — ou ce sage — nous l'abandonnerons ici, car depuis 1897, l'histoire de Ponchon se confond avec celle

de son œuvre et il n'y a jamais eu d'œuvre qui eut moins d'histoire. Elle ne comporte d'autre épisode, en dehors de la récente immortalité académique acquise par son auteur, que la parution, en 1920, de la *Muse au Cabaret.* C'est hélas ! le seul recueil (deux fois hélas ! parce qu'il est aussi peu adroitement établi qu'il est possible) c'est le seul recueil — alors que Ponchon a la matière de trente, — qui permette au public de lire le plus important... je ne dirai pas *poète,* parce que je n'ai pas le temps de m'expliquer sur ce mot (20), mais je dirai *écrivain du vers* que nous possédions, à mon humble avis, après Hugo, Ronsard et La Fontaine.

MARCEL COULON.

(20) Il faudrait dire *poète comique.* Ponchon n'est pas à comparer avec Hugo, Ronsard, et même avec La Fontaine, pas plus que Molière avec Corneille et Racine. Ponchon est *le Molière du lyrisme.* J'ai développé ce point dans une étude intitulée « Raoul Ponchon, l'Admirable » au numéro de janvier de *La Muse Française* (Garnier, édit.).

EXTASE MYSTIQUE ET RÉVÉLATION

L'extase mystique a exercé de tout temps, sur les religions et les philosophies les plus diverses, une action d'une très grande portée. Civilisés et non-civilisés s'accordent à la considérer comme l'état religieux par excellence, et à y voir une fonction divine, une union avec le divin, une absorption en Dieu, et autres choses analogues. De pareilles expressions traduisent jusqu'à un certain point ce qu'elle a de surprenant et de merveilleux. La présente étude se bornera à envisager l'un des traits qui lui sont le plus habituels, l'impression de révélation ineffable ou d'illumination.

Où qu'elle se rencontre, qu'elle soit due à des drogues, ou à des mouvements rythmés, ou à l'auto-suggestion, on tient que la transe « divine » procure ou peut procurer une révélation. Et l'importance de ce trait de l'extase mystique est si grande que l'Eglise catholique romaine y voit la marque essentielle du mysticisme religieux véritable. L'un des théoriciens les plus autorisés de cette Eglise nous dit :

Nous appelons mystiques certains états surnaturels qui impliquent une sorte de connaissance que nos propres efforts et notre seule application ne sauraient parvenir à nous donner.

Or, chose étrange, les mystiques ont beau se consumer en efforts réitérés pour formuler les révélations qui leur échoient, ils en viennent toujours finalement à les déclarer ineffables.

La conviction d'une révélation dans la transe a un

grand nombre de racines ; nous n'en voulons considérer ici que trois, à savoir : la disparition du monde physique — y compris le corps même de l'individu — du champ de la conscience, le photisme et l'impression de sublimité (1).

§

L'atténuation de l'activité des sens est l'une des caractéristiques constatées de la transe. Lorsqu'elle est poussée jusqu'à un degré suffisant de profondeur — qu'il s'agisse de la transe mystique extatique, ou de la transe spontanée d'origine non religieuse, ou de la transe que procurent les drogues — l'activité sensible devient nulle, et le sujet cesse de percevoir les objets extérieurs ; il peut même lui arriver de ne plus percevoir son propre corps, attendu que les sensations que donnent les membres en mouvement, les sensations du toucher et de la température, aussi bien que celles de la lumière et du son, ont totalement cessé de se produire. Le sujet qui en est parvenu à cet état d'abolition de toute perception sensible n'est point, néanmoins, réduit à l'inconscience absolue : il peut fort bien arriver que le système nerveux central n'ait nullement cessé de s'acquitter de l'ensemble de ses fonctions. Tout étranger qu'il soit devenu au monde extérieur et à son propre corps, il peut garder la pleine conscience de son existence personnelle. A ce stade, il ressentira l'impression que son moi, son âme, s'est séparé de son corps. C'est effectivement ce qu'attestent fréquemment les sujets qui ont connu les états de transe.

Décrivant le ravissement extatique, sainte Thérèse écrivait :

Souvent mon corps devenait si léger qu'il perdait toute

(1) On trouvera des renseignements plus circonstanciés sur ce sujet même et sur les sujets connexes dans la *Psychologie du mysticisme*, que l'auteur publiera prochainement à la librairie Alcan.

pesanteur ; c'est parfois au point que je ne sentais plus le sol sous mes pieds.

Elle éprouvait, croyait-elle, l'action présente de forces qui la soulevaient au-dessus de terre. Suzo, le mystique allemand, mentionne une sensation de « flottement ». Au cours des expériences que j'ai instituées moi-même au moyen d'éther et de protoxyde d'azote, deux des sujets en expérience eurent une impression de lévitation. Ebener Jones rapporte que, lorsqu'il était sous l'action du chloroforme, « parallèlement à la disparition du sens tactile et de l'ouïe, son corps avait perdu totalement son orientation. Il semblait qu'il ne fût nulle part, et qu'il flottât simplement dans l'espace... C'était une impression presque extatique ».

Il importe de noter qu'il n'est pas indispensable que la transe soit très profonde pour que cette impression se produise. Dans son livre sur *La conscience religieuse*, James P. Pratt emprunte à l'un de ses correspondants la citation suivante :

Lorsque je prie, j'éprouve un sentiment ou une sensation étrange : aussi longtemps que je prie, je sens que mon corps est soulevé au-dessus du sol, et je perçois de la lumière et du flottement, si je puis dire, dans l'air. Bien que tenant les yeux clos, j'aperçois les objets à une grande profondeur au-dessous de moi, et néanmoins j'ai conscience que mes bras sont appuyés sur mon lit (je prie d'ordinaire à genoux près de mon lit)... Je ne sens aucune pesanteur du corps, et mon corps devient léger comme une plume.

Si ce sujet avait été, en ces circonstances, en mesure de s'observer avec critique, il se fût aperçu qu'il était en un état de relâchement général et de passivité mentale fort voisin du sommeil, c'est-à-dire en état de transe partielle, et que ses sens avaient cessé totalement de s'acquitter de leur office.

Cette impression du corps allégé et cessant de peser sur le sol ou sur le lit où il repose a été observée chez

des mourants. Il arrive fréquemment que l'illusion revête une forme plus riche : le mourant pense qu'il est transporté au ciel par des anges ; ou bien d'autres, qui vraisemblablement sentent peser sur eux le fardeau d'une mauvaise conscience, se sentent arrachés à leur lit par des démons, et résistent de tout ce qu'il leur reste d'énergie. Dans tous ces cas, le plus probable paraît être que l'illusion s'explique par une obnubilation des sensations tactiles et une diminution d'intensité ou même une disparition totale des sensations qui dépendent du tonus des muscles volontaires et du système vaso-moteur.

Pourtant, des troubles sensoriels ne sauraient à eux seuls suffire à créer cette illusion ; il faut d'ordinaire qu'il s'y ajoute encore un affaissement général du niveau mental. Il est de fait que la perte de sensibilité qui précède la mort est accompagnée d'un commencement d'effondrement mental ; et, pareillement, l'usage des drogues narcotiques ou des méthodes dont usent les religions pour produire la transe a pour effet de réduire l'activité mentale à une condition voisine de celle du sommeil à son début. Au cours de nos rêves, nous sentons des illusions analogues, — par exemple, celle du vol, — et pour des raisons analogues.

Lorsque la transe a atteint ce point précis de profondeur où toute activité sensorielle s'est évanouie alors qu'il subsiste un certain degré de pensée, l'idée que le moi est indépendant de la matière paraît s'imposer comme une pensée tout à fait naturelle, étant donné que le monde matériel a cessé d'être perçu. De fait, que l'homme en état de transe ait l'esprit occupé de sujets religieux ou de tous autres sujets, en d'autres termes, qu'il s'agisse d'une transe religieuse, ou d'une transe de quelque autre nature, il arrive normalement que cette idée s'offre à lui. Elle est familière aux mystiques religieux, et à bon nombre d'autres personnes qui ont fait

usage de narcotiques. Ayant absorbé du protoxyde d'azote, tandis qu'il observait l'évanouissement graduel de la conscience, Jacobson eut cette idée :

Il faut bien que ta personnalité soit essentiellement psychologique, pour qu'en un moment pareil tu aies de pareilles pensées.

Sir Humphrey Davy, le célèbre chimiste, après avoir absorbé le même poison, s'exclama, convaincu qu'il proclamait là une grande découverte : « Rien n'existe que la pensée ! »

Au cours des expériences auxquelles je participai moi-même en usant d'éther et de protoxyde d'azote, trois des quatre sujets en observation firent des remarques analogues. Tandis que la maîtrise sur le corps et les sensations d'origine corporelle allaient graduellement se perdant, l'un d'entre eux eut le sentiment qu'il étonnerait le monde lorsqu'il annoncerait « que le moi est une unité définie et indestructible ». Le professeur Hill, alors qu'il expérimentait au moyen de chloroforme et d'éther, observa qu'il n'avait jamais constaté d'une manière plus curieusement frappante « ce fait indubitable par excellence, — la conscience de l'ipséité ».

Il est à peine besoin de faire remarquer qu'un sentiment pareil de l'indépendance du moi à l'égard du corps, *lorsqu'il se produit dans de pareilles conditions*, n'a rien qui soit de nature à déconcerter en aucune manière l'homme en possession de sa raison normale. Cette expérience signifie, en tout et pour tout, qu'il peut arriver que la pensée — je veux dire cette médiocre qualité de pensée qui préside aux rêves de notre sommeil — poursuive son cours alors que les sens ont suspendu leur fonctionnement. Mais rien n'autorise à en conclure que la pensée puisse survivre alors que s'est arrêté le fonctionnement de toutes les fractions de notre système nerveux. Le corps du sujet en état de transe qui continue de penser est fort éloigné d'être mort.

Pour autant que nous sachions, ce qui est le dernier à survivre, ce n'est pas la conscience de soi, mais l'activité physiologique. On ne saurait donc en aucune façon, des expériences que je viens de rapporter, conclure à une indépendance de la conscience de soi à l'égard de l'activité corporelle, pas plus qu'il n'y a lieu d'attacher la moindre importance aux dires du mystique qui nous assure qu'il a eu en partage une communication d'en haut.

§

L'impression d'illumination peut aussi alléguer comme preuve, ou du moins comme confirmation, ce qu'on peut appeler du nom de *photisme,* — ce phénomène curieux qui assez fréquemment accompagne ou suit une transe, mystique ou non, et que l'on constate également dans d'autres états. Les quelques exemples qui suivent suffiront à en suggérer une idée précise, et donneront en même temps quelques indications touchant les conditions particulières à la faveur desquelles le phénomène peut apparaître.

Sainte Thérèse, lorsqu'elle en vient à décrire les visions que lui procure l'extase, use fréquemment d'expressions lumineuses et brillantes. Elle dit, parlant d'une vision qu'elle eut du Christ, que « la beauté de la blancheur de ses mains surpasse infiniment tout ce qu'il est possible d'imaginer », et, d'une colombe, que « ses ailes semblaient formées d'écailles azurées d'une huître perlière, qui jetaient un éclat de splendeur ». Parfois, elle mentionne « des flammes ». Suzo et plusieurs autres mystiques affirment qu'ils perçoivent des lueurs étincelantes.

Jonathan Edwards, le grand métaphysicien de la Nouvelle-Angleterre et le troisième Président de l'Université de Princeton, raconte comment, après la crise de sa conversion :

L'aspect de toutes choses fut modifié ; il semblait que

presque tout fût illuminé du calme et splendide rayonnement d'une gloire divine ; l'excellence de Dieu, Sa sagesse, Sa pureté et Son amour paraissaient éclater en chaque chose : dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles ; dans les eaux, dans la nature entière, sur laquelle mon esprit se fixait avec une perpétuelle complaisance.

Il m'est parvenu aux mains un cas singulier de photisme, particulièrement instructif en ce qu'il n'a aucun rapport avec la religion : celui d'un professeur d'Université, docteur en philosophie. Il était tombé amoureux, — ce n'était pas son premier amour, mais, à l'en croire, la crise prit un caractère de violence extraordinaire. Il offrit le mariage à la dame. Elle ne voulut pas s'engager définitivement, mais lui permit de tenter de conquérir son amour. Le lendemain matin, lorsqu'il se leva (je cite le récit qu'il rédigea sur ma prière) :

Ce fut comme si le monde s'était transformé au cours de la nuit ; toutes choses avaient revêtu comme une nouveauté et une fraîcheur. Je me souviens en particulier du parc de mon hôtel, de la route qui courait au pied de la montagne, du lac et des montagnes, mais surtout du soleil. Il me semblait que c'était la première fois que je voyais dans toute sa vérité la lumière du soleil, car tout ce que j'avais vu jusque-là était terne et sans vie, comparé à cette lumière du soleil... Je ne crois pas avoir jamais prêté à cette modification dans l'aspect des choses la valeur d'une transformation objective, bien que tout m'apparût parfaitement nouveau.

C'est incontestablement, à la lettre, le phénomène que décrivent Jonathan Edwards et une foule d'autres qui y ont vu une intervention divine.

Le plaisir accru — pour ne pas dire l'hyperesthésie — peut apparaître dans d'autres champs que celui de la vision. Au sortir de l'extase, le pain et l'eau avaient pour Madeleine (une malade observée par Pierre Janet) un arome imprévu et délicieux, les odeurs caractéristiques de l'hôpital lui procuraient un plaisir très vif. Victor Robinson, dans son *Essai sur le haschisch*, a re-

levé des observations analogues : le café qu'il savourait était un nectar, et le pain blanc qu'il mangeait était de l'ambroisie.

Faut-il se montrer très surpris si une impression d'illumination du genre de celles que nous venons de mentionner suggère à l'esprit dénué de critique, ou à un être qui possède la croyance en une intervention divine, l'idée qu'il ait eu affaire à une révélation intellectuelle, subtile et délicate au point de défier toute traduction par le moyen des mots ?

§

Arrivons à la troisième racine de l'impression d'illumination : nous la trouverons dans une catégorie d'émotions que l'on qualifie habituellement de « hautes », de « nobles », de « sublimes ». Il peut arriver qu'elles accompagnent à bon droit l'éclosion d'une idée qui sort de l'ordinaire, d'une grande découverte. Mais d'autres cas sont possibles : il arrive fort bien qu'elles surgissent à l'occasion d'une solution erronée ou même absurde donnée à quelque grand problème, et elles peuvent également apparaître sans le moindre prétexte de l'ordre intellectuel, c'est-à-dire qu'il peut se faire qu'elles aient une cause purement physiologique. Ce qui nous importe spécialement ici, c'est qu'en quelque circonstance qu'elles soient présentes à la transe, et quelles qu'en soient les causes réelles, ces émotions peuvent donner l'impression qu'il s'est accompli quelque chose de particulièrement grand et noble, alors même que le sujet est impuissant à en rendre aucunement compte. Le phénomène s'explique sans grandes difficultés ; mais, avant d'en venir à l'explication, commençons par citer un certain nombre d'exemples de cet état singulier, en allant chercher ces exemples, non pas dans le domaine du mysticisme religieux, mais au contraire loin de toute

vie religieuse, en des régions où le fait a beaucoup moins attiré l'attention.

Au cours des expériences auxquelles il se soumit lui-même au moyen du protoxyde d'azote, et auxquelles il a déjà été fait allusion, Jacobson fut envahi par une émotion intense, et, en proie à la plus vive agitation, s'exclama : « J'ai fait une découverte ! j'ai fait une découverte ! » Nous savons déjà en quoi consistait cette découverte : il lui était venu la pensée que sa personnalité devait nécessairement être psychologique jusqu'en son fond, puisqu'il conservait la conscience de son moi alors même que s'était évanouie toute perception du monde et de son propre corps. Sir Humphrey Davy, lui aussi, eut l'impression d'avoir réalisé une remarquable découverte : « Sur le ton de la conviction la plus ardente et avec une solennité prophétique », il s'écria : « Rien n'existe que la pensée ; l'univers est un composé d'impressions, d'idées, de plaisirs et de peines » ; et il décrivit ses émotions comme « enthousiastes et sublimes ».

Les symptômes mentaux du protoxyde d'azote, disait Sir Crichton Browne, « consistent en une conviction souveraine d'émancipation, de réconfort et de béatitude, en des idées grandioses et sublimes qui, en se dilatant, paraissent renverser toutes les barrières du doute et tous les obstacles à la réalisation ». L'opium procurait à de Quincey des émotions analogues.

Qu'on ne pense pas que de certains poisons soient seuls capables d'obtenir les effets qui viennent d'être décrits. Il arrive que des émotions du même ordre se produisent au cours du rêve. Dans son livre sur *Multitude et Solitude,* John Masefield écrivait, parlant d'un de ses rêves :

Les paroles qui s'y faisaient entendre y prenaient un air de révélations, les actes qui s'y passaient étaient autant d'aventures romanesques ; et pourtant, jugé à la lumière de la froide raison, tout cela était inintelligible, bien que faisant je ne sais quelle figure mystérieuse et sacrée, comme une parole dite en une langue inconnue.

Hollingworth — l'éminent psychologue de Columbia University, — décrivant certains effets de la somnolence normale, nous parle de « sentiments d'exubérance, de rebondissement, de confiance et d'enthousiasme ardent », observés en l'absence de toute idée quelconque. Parfois, pourtant, ces émotions accompagnent une pensée plus ou moins définie. Au dire du même psychologue, « lorsque l'esprit est engagé dans une chaîne de raisonnements, toute perspective est ou apparaît comme féconde, et toute solution comme facile ». Dans ses études sur *Le subconscient normal,* Abramovski observa que parfois, à l'instant qui précède le sommeil normal, il avait « l'impression que quelque chose d'important était arrivé », à la suite de quoi, s'éveillant, il sentait, « d'une manière très distincte, qu'une pensée venait de s'accomplir ».

Cette pensée semble être d'habitude d'une grande valeur et d'un intérêt spécial ; parfois, l'impression qu'elle nous donne touche presque à une révélation. Lorsque je fais l'effort mental pour attraper cette pensée. je vois que je n'en sais rien ; il m'est impossible de la reproduire en paroles, même partiellement.

Ainsi la conviction qu'il s'est produit une illumination, haute, sublime, et néanmoins incommunicable, n'est nullement un phénomène qui appartienne en propre à la transe religieuse mystique ; c'est au contraire un état qu'on observe fréquemment dans les transes de tout ordre, dans la transe que procurent les poisons, dans la transe religieuse mystique, et dans une transe spontanée normale telle que la condition qui précède le sommeil, et le sommeil lui-même.

§

Cette troisième source de la conviction d'une révélation nous conduit-elle nécessairement, plus que ne l'ont fait les deux précédentes, à admettre comme bien fondée la

prétention mystique à une révélation véritable, dépassant l'intelligence humaine ? Pour éclaircir le problème, rappelons quatre faits précis et solidement établis, qui tous quatre conduisent à une unique et identique réponse.

a) Des sentiments et des émotions — aussi bien ceux qui font l'objet de notre étude présente que d'autres — peuvent se produire indépendamment de toute idée, peuvent, en d'autres termes, résulter purement et simplement d'une activité physiologique. Chez certains épileptiques, l'attaque principale est précédée d'un moment d'extase. Le Dr Spratling cite, par exemple, le cas d'un prêtre auquel il donnait ses soins, qui, dans l'instant qui précédait immédiatement la crise, se sentait « comme transporté aux cieux ». Cet état de félicité exaltée était de courte durée, et, le moment d'après, il retrouvait ses sens au sortir d'une attaque épileptique. Le même auteur mentionne deux autres de ses malades, « professeurs d'un mérite reconnu », qui parlaient de leur *aura* épileptique comme de « l'état extatique le plus saisissant que l'homme pût rêver ».

Dans les extases de cette catégorie, l'émotion n'est nullement due à quelque idée sublime ou autrement émouvante ; elle n'est à aucun degré le concomitant logique d'un processus extraordinaire de la pensée ; elle s'explique purement et simplement par un trouble physiologique.

Si néanmoins ces émotions suggèrent parfois l'illusion de pensées sublimes, c'est que, normalement, les deux ordres de phénomènes vont de pair. De nobles pensées éveillent une émotion que l'on s'accorde à qualifier de « noble » ; d'où suit que cette émotion, si elle vient à se produire, suggère infailliblement la présence de nobles pensées. Mieux vaudrait, d'ailleurs, pour s'exprimer avec plus de rigueur, éviter d'appliquer à quelque émotion et à quelque sentiment que ce soit les épithètes de « noble » ou de « sublime », et autres termes analogues, qui ne con-

viennent en vérité qu'aux pensées, aux desseins et aux actes.

b) De certaines altérations de la sensibilité et du sentiment, de provenance physiologique, et en particulier la perte des sensations périphériques et de celles qui accompagnent le mouvement des membres ainsi que les phénomènes de photisme, peuvent avoir pour effet l'éclosion d'idées qui sont elles-mêmes normalement accompagnées de cette sorte d'émotions que nous avons qualifiées de hautes et de nobles. Lorsque, pour prendre un exemple, l'abolition de la sensibilité donne naissance à une impression de lévitation à laquelle le sujet attribue une origine divine, il est naturel qu'il surgisse des émotions exaltantes. Ce qui ne signifie nullement que ces émotions attestent effectivement la présence d'une révélation qui surpasse l'esprit humain. Elles sont tout simplement associées à une illusion, l'illusion du corps ravi aux cieux, ou l'illusion de l'âme libérée du corps.

c) Des émotions sublimes peuvent également jaillir lorsque l'esprit est occupé par de hauts problèmes insolubles. En pareil cas encore il peut arriver que, dans une pensée dont le champ est limité comme il l'est dans la transe, il se crée l'illusion d'une opération intellectuelle extraordinaire, laquelle entretient la croyance en une « révélation ineffable ».

d) Enfin, il peut arriver, non seulement que quelque problème sublime occupe la pensée du sujet en état de transe, mais encore qu'il s'offr à lui une solution de ce problème, — solution qui lui donne pleine satisfaction sur le moment, mais qui, sitôt qu'il revient à la pleine conscience, apparaît comme bien peu opérante. A y regarder de près, ce cas théoriquement possible est effectivement d'une très grande fréquence.

§

Reste pourtant à expliquer comment il se peut faire qu'une solution inefficace ou même absurde soit accep-

tée, en état de transe, avec une satisfaction sans réserves. Nous nous contenterons de répondre ici que tout état de transe, qu'il soit spontané et naturel ou de toute autre provenance, implique toujours une limitation du champ de l'esprit et de son intensité. C'est ce que nous déclarent eux-mêmes en d'autres termes les mystiques, lorsqu'ils nous décrivent les premiers stades de l'extase mystique comme un progrès où l'esprit se vide par degrés, et c'est ce qu'ont vérifié toutes les mensurations précises que l'on a appliquées à l'esprit, à l'occasion des transes de toute nature. Les observations pratiquées sur notre pensée dans l'état de somnolence, ou dans l'état qui précède immédiatement le sommeil, ou dans les rêves du sommeil normal, peuvent aisément convaincre quiconque en prendra la peine de la fragilité de solutions qu'il a acceptées sans sourciller au cours de ces transes partielles.

Néanmoins, une remarque négligée jusqu'à présent peut nous contraindre à admettre qu'après tout le mystique peut fort bien dire vrai, lorsqu'il prétend avoir eu en partage une révélation ineffable. Lorsque le sujet en état de transe a retrouvé la plénitude de sa conscience, il se peut qu'il ne se souvienne plus ou qu'il se souvienne incomplètement de ce qu'il a pensé au cours de la transe, et que, pour ce motif, la solution qui lui donnait pleine satisfaction au cours de la transe ne lui revienne plus que tronquée et déformée, au regard de la conscience parfaitement éveillée. Ce serait le moyen de justifier la conviction du mystique religieux en l'obtention d'une révélation, alors même qu'au réveil il ne trouverait plus à nous rapporter que lieux communs ou absurdités.

C'est un fait dûment établi qu'au sortir d'une transe on ne se souvient plus qu'imparfaitement — ou point du tout — de ce qui a passé par l'esprit du sujet au cours de la transe. La survivance de sentiments et d'émotions, alors que les causes qui leur ont donné naissance sont partiellement ou totalement oubliées, est un phénomène

positif et constant de la vie de chaque jour. Tom, un faible d'esprit bavard, nous dira, tout débordant d'enthousiasme, qu'il a fait un dîner tout à fait admirable ; mais, si vous lui demandez ce qu'il a mangé, il devient muet. La sensation de plaisir est toujours là, ou se réveille à la simple mention du dîner, mais il est hors d'état de retrouver l'un quelconque des mets qui ont été servis. Il n'est pas indispensable d'être un imbécile pour se trouver dans le cas de Tom.

L'oubli ne suffit pas à lui seul à attester, aux yeux du sujet qui a passé par un état de transe, sa croyance en une révélation sublime ou en une découverte magnifique dont il aurait eu la faveur ; car ce qui a fui de sa mémoire peut aussi bien avoir été parfaitement absurde, ou insignifiant. Du moment qu'aucune preuve objective ne nous est fournie, pourquoi irions-nous prêter foi aux dires du mystique, et estimer que sa conviction traduit une réalité oubliée ? Je n'aperçois pas la moindre raison de nous y prêter, et les faits que nous avons sommairement passés en revue suffisent à ruiner cette conviction. Dans un esprit dont l'activité est réduite, comme elle l'est en toute transe, quelle qu'en soit la nature, des troubles sensoriels accompagnés de l'impression d'une libération du moi à l'égard du corps, ou des émotions singulières, qualifiées de hautes et de sublimes, ou enfin d'autres phénomènes encore peuvent fort bien donner le change, et être faussement interprétés comme impliquant une révélation ineffable.

§

Nous n'avons guère, en notre vingtième siècle, progressé grandement sur le point de vue des anciens, aux yeux de qui l'extase était une folie divine ; nous ne sommes toujours que trop enclins à prêter une oreille crédule à ces extatiques de haut vol, dont les croyances transcendantes dérivent pour une bonne part de ce qu'ils ont éprouvé au cours de leurs transes.

Tennyson écrivait à l'un de ses amis :

J'ai éprouvé fréquemment, et dès l'enfance, une sorte de transe à l'état de veille, lorsque je me trouvais seul. Je me la procurais en me répétant tout bas mon propre nom, deux ou trois fois de suite, sur quoi, tout à coup, comme du fait de l'intensité que prenait ma conscience de mon individualité, cette individualité me semblait se dissoudre et se dissocier en une sorte d'existence informe et vague ; et il n'en résultait nullement un état de confusion intérieure, mais tout au contraire c'était la clarté des clartés, la certitude des certitudes, la magie des magies, défiant toute traduction en langage humain, et, dans cet état, la mort apparaissait comme une impossibilité ridicule, et l'évanouissement de la personnalité (si c'est vraiment le terme exact) semblait être, non un anéantissement, mais au contraire l'avènement à l'unique vie véritable... Il se peut que ce soit là l'état que saint Paul décrit en ces termes : « Est-ce dans le corps, est-ce hors du corps, je ne puis le dire ».

Et il ajoute :

J'ai honte de l'insuffisance décolorée de ma description. Mais n'ai-je pas dit que cet état défie toute expression ?

Le poète semble avoir ignoré que sa méthode avait un âge vénérable. Il y a très longtemps que les mystiques de l'Inde nous ont enseigné que, pour échapper aux mensonges des sens, pour saisir la vie réelle des choses dans ses profondeurs et pour s'identifier avec le tout, il suffit de répéter un nombre de fois considérable une certaine syllabe mystérieuse. De longs tâtonnements et un long apprentissage ont procuré aux Indous, pour produire des transes mystiques, un talent qui l'emporte infiniment sur celui de nos nobles poètes. Ils savent user de bon nombre de méthodes dont l'efficacité est garantie, et dont plus d'une, j'imagine, aurait paru singulièrement inconvenante au poète-lauréat de l'Empire britannique, — celle, par exemple, qui consiste, « tandis qu'on tient le corps, la tête et la nuque immobiles, à regarder le bout de son nez, l'âme tranquille, sans anxiété et sans crainte,

et à concentrer sa pensée sur Brahma, en observant strictement les règles de Brahma Karnis ».

Maint poème de noble envolée atteste, non seulement une pratique personnelle de la transe, mais encore une foi inébranlable en sa valeur révélatrice. Dans *Tintern Abbey*, Wordsworth nous parle de

> cet état de paix sereine et bénie, où, le souffle de notre enveloppe corporelle et jusqu'au mouvement de notre sang humain étant comme suspendus, notre corps se trouve dans le sommeil et nous ne sommes plus qu'une âme vivante ; et où, l'œil apaisé par la puissance qui l'anime, nous regardons jusqu'au fond dans la vie des choses.

Et, à la fin du *Holy Grail*, Tennyson place les paroles suivantes dans la bouche du roi Arthur :

> Que viennent les visions, de nuit, de jour, à leur gré ! Souvent elles viennent, tant et si bien que cette terre sur laquelle l'homme chemine ne semble plus être la terre, que cette lumière qui frappe sa prunelle ne soit plus sa prunelle, que cet air qui frôle son front ne soit plus l'air, mais une vision. — Oui, jusqu'à sa propre main et son propre pied ; — dans ces moments il sent qu'il ne peut pas mourir, et il sent avec certitude qu'il n'est pas à lui-même une vision, ni Dieu, ni Celui-là qui est ressuscité ; vous avez vu ce que vous avez vu.

§

Malgré toute l'ardente conviction de ces nobles esprits, le psychologue ne peut se soustraire à l'obligation de conclure que les transes ne nous révèlent pas plus le secret de l'existence humaine, que des feuilles de thé laissées au fond d'une tasse ne révèlent l'avenir. Gémirons-nous une fois de plus sur l'œuvre destructive de la Science ? Ou ne nous donnerons-nous pas bien plutôt à l'espérance de voir quelque jour la conscience prendre la place de l'illusion ?

JAMES-H. LEUBA

Professeur de psychologie
à Bryn Mawr College (Etats-Unis).

LES
DÉBUTS DE LOUIS PERGAUD

C'était à Durnes, un infime village du Doubs, en 1903. Un jeune maître-adjoint de l'école communale, pour qui les journées de l'hiver franc-comtois et l'inactivité recluse des campagnards semblaient fastidieuses et longues, s'avisa d'écrire afin de tromper ses heures de solitude bloquée par les neiges. Il le fit sur le conseil et à l'imitation d'un ami, presque un compatriote, le poète Léon Deubel, qui menait à Paris une vie errabonde et romantique, affamée de pain et de gloire.

Et, tout naturellement, le disciple, à l'exemple du maître qu'il s'était choisi, n'ambitionna d'abord que de doter de rythme, d'images et de musique, son rêve d'isolé et ses mélancolies, puis de publier ces vers dans les petites revues ouvertes aux débutants de talent et de bonne volonté. Et voilà comment le romancier Louis Pergaud entra dans la littérature par la porte étroite de la poésie.

Il inaugura sa vie d'écrivain avec un sonnet, partie rimé, partie assonancé et symbolique à souhait, qui parut dans *Le Beffroi*, revue lilloise d'art et de littérature, en janvier 1904. Il n'est pas sans intérêt, au moins à titre documentaire, de reproduire ici ce *Départ* ignoré :

Je guiderai tes pas vers les terres promises,
Vers les clairs paradis veufs de toutes nos fanges
Où, sous les cieux pourprés, des floraisons étranges
Epandent en l'air jeune un frais parfum de brise.

Après avoir franchi l'Atlantique du songe,
Nous irons aborder à l'île de folie
Et nous habiterons un palais de féerie,
Délivrés pour toujours de l'Ennui qui nous ronge,

Nous avons assez mis le Cap sur la Souffrance,
Il est temps de songer aux Bonnes Espérances,
Partons ! La nef est prête et mon cœur est viril.

Trop de servilité pèse sur cette grève.
Il vaut mieux s'abîmer aux Maelstroms du rêve
Que de saigner sa vie, goutte à goutte, en l'exil.

Ce quatorzain n'est pas absolument personnel. Léon Deubel avait déjà passé par là une première fois pour soulever l'inspiration, une deuxième fois en suggérant un hémistiche. Deubel convenait, sans peine, tandis qu'il me recommandait le morceau, que l'œuvre en commandite était loin de réaliser la perfection. Il insistait pour que fût témoignée de l'indulgence à l'endroit de cet essai. Il me souvient que ma collaboration se surajouta discrètement à la sienne pour transposer une épithète ou transformer une rime par trop indigente... Et il y eut ensuite, parfois, un nom nouveau au sommaire de quelques minces périodiques de ce temps-là.

Toujours stimulé par Deubel fort exigeant et impatient en ces matières, Louis Pergaud n'eut de cesse ensuite qu'il n'eût fait paraître son premier livre.

Un livre, non ; une plaquette plutôt. Ce recueil, *L'Aube*, sortit des presses à bras d'un imprimeur de Poligny, cette même année 1904. Le voluminet est certainement depuis longtemps introuvable. Edité, cela va de soi, aux frais de l'auteur qui avait prélevé héroïquement sur son maigre budget le prix de la publication, il fut tiré à un nombre très restreint d'exemplaires. Un dessin de l'enlumineur Marcel Lenoir ornait la couverture. *L'Aube*, du reste, emprunte à ce frontispice et à sa rareté actuelle une bonne part de sa valeur. Le ton n'est guère original de cette vingtaine de piécettes toutes réminiscentes de Verlaine, de Samain et d'autres poètes moins notoires, un peu confusément admirés et mis sur le même plan par l'auteur dans sa pénurie de lectures et un goût encore en formation.

On y sent l'initiation à la vie, un désir de renaissance à

la simplicité après l'erreur des fallacieuses chimères, les mauvais souvenirs de quelques tristesses exagérées et, peut-être, un amour pervers. Une sérénité s'y essaie en regardant les roses s'effeuiller, en écoutant goutter la pluie, tandis que s'éloignent des choses qui vont mourir. Tout cela sincère sans doute au fond, mais de pensée mièvre et floue, d'un style tourmenté et suffisamment inexpert.

Pourtant, dans ces pages mêmes, peut-on, à y regarder de près, découvrir comme un pressentiment des tendances futures. Le poète s'était en particulier heureusement souvenu de Villon. En dépit de quelques renvois d'allure pédantesque ou pédagogique au bas des strophes, il avait dans une évocation littéraire nullement dépourvue d'accent et de lyrisme, précisé la figure du vagabond Coquillart. Et, révélant une nature franchement indépendante et réfractaire dans le choix et le développement du thème aussi bien que dans sa prosodie, Louis Pergaud affirmait de son admiration et de sa pitoyable sympathie ce maudit d'un autre âge :

> Parce qu'il fut goupil en un siècle de loups,
> J'aime, à travers les temps, mon grand frère Villon,
> Le triste, le méchant, le joyeux et le fou.

Il fallait s'y attendre : les vers de L'*Aube* ne retinrent pas l'attention des critiques. Louis Pergaud eut surtout pour premiers lecteurs ses collègues de l'enseignement. Les rimes tout à coup fleurirent en Franche-Comté. Et, parce que Louis Pergaud collaborait au *Beffroi*, arrivèrent à cette revue, pendant une année au moins, de toutes les écoles primaires bisontines et d'au delà, des versifications, d'ailleurs fort médiocres, que les auteurs voulaient produire. Il leur manquait, hélas ! un Deubel pour les initier aux secrets de la technique. A la plupart aussi le don d'écrire. Tous, au surplus, n'avaient pas l'humilité conciliante de Pergaud débutant. Celui-ci admettait, non seulement les observations dont se froissent d'autres amours-propres d'auteurs,

mais il consentait volontiers aux amendements de son texte, voire les sollicitait-il :

Je vous donne pleins pouvoirs, écrivait-il en janvier 1905, pour corriger ce que vous jugerez défectueux dans mes vers.

Je dois à la vérité d'avouer qu'il n'était plus besoin, dès ce temps-là, de passer un rateau étranger parmi les plates-bandes du jardin où il cultivait ses premières fleurs de poésie. Il lui suffisait déjà de suivre les conseils de celui qu'il reconnaissait comme son introducteur au culte des belles-lettres, le poète de la *Lumière natale*, qui faisait parfois à Durnes une de ces bienfaisantes cures de repos et de sagesse qui lui valurent de prolonger sa douloureuse et misérable existence de désespéré. Et Pergaud, camarade unique, écrivait exalté :

Deubel se surpasse à présent. Sa solitude, aggravée de hiboux, est prospère et féconde (1).

§

Né le 23 janvier 1882, à Belmont, un hameau du Doubs comptant au plus une centaine d'habitants, Louis Pergaud était, on l'a dit, fils d'instituteur. Son père avait été envoyé dans le poste d'un village infime, Fallerans, par brimade de l'administration, mais il se plaisait dans ce coin retiré et ne souhaitait rien d'autre, car l'endroit était giboyeux (2). Dans le sillage de ce chasseur passionné, l'enfant commença l'apprentissage de la vie paysanne et forestière qu'il allait plus tard illustrer, la connaissance des mœurs

(1) 4 février 1905.

(2) C'était une disgrâce finale, ainsi que l'a indiqué M. J. Bichot dans un article de la « Revue de Franche-Comté et Monts Jura » : *Pergaud à l'Ecole Normale* (novembre 1924). Le brave instituteur mourut à Fallerans, alors que son fils faisait son stage à l'Ecole Normale du département. A trois semaines d'intervalle, Pergaud perdit sa mère. Ce double deuil assombrit brusquement la nature jusque-là très gaie et très espiègle du jeune homme. Il y a fait allusion dans son sonnet *Renaissance* qui parut au *Beffroi*.

Le malheur, paternel, a veillé sur mes ans ;
Les destins déchaînés ont fait fléchir mon torse.

rustiques, gens et bêtes, et prit ainsi le goût du parfait animalier qu'il est devenu par la suite.

Un stage à l'Ecole normale du département avait complété pour lui l'enseignement exclusivement élémentaire dispensé par son brave homme de père, grand lecteur au surplus de Claude Tellier et de Jules Vallès. Puis, Louis Pergaud avait été nommé à Durnes.

En dehors de l'aimable et intermittente compagnie de Deubel, le village n'offrait pas tous agréments. La maison hantée de hiboux où logeaient les deux amis se trouvait à un kilomètre de l'école où le débutant montrait à lire et apprenait à écrire aux morveux d'alentour. En outre, survinrent des tribulations inhérentes au métier difficile, « des ennuis administratifs, écrivait-il en avril 1905, qui amèneront probablement mon déplacement à Pâques. Je n'en suis pas fort fâché, encore que j'aie quelques bonnes raisons d'être fort embêté ».

Il était encore à Durnes aux grandes vacances de la même année, toujours dans le même état d'expectative et d'inquiétude et, au surplus « très pauvre et très endetté », avouait-il.

Il ajoutait : « J'ai vécu un peu à l'écart, ces temps-ci. Peut-être que Deubel vous a dit pourquoi. Des ennuis de toute nature, beaucoup d'ennuis. »

Ici se place une période doublement pénible dans la courte vie d'un homme qui, favorisé par une enviable fortune comme lauréat du prix Goncourt, a surtout rencontré sur sa route des embarras, des déboires, des soucis capables d'inscrire sur sa face durcie aux rides prématurées l'âpre histoire de ses efforts et les stigmates de la révolte intérieure.

Parce qu'il s'intéressait ardemment à la littérature — ce qui n'est point si blâmable — les tracasseries de ses chefs hiérarchiques le tourmentèrent; parce qu'il s'occupait activement de politicaillerie locale — ce qui est autrement fâcheux — des hostilités ouvertes ou sournoises se décla-

rèrent. Pendant une année, ce fut une véritable vie d'enfer.

Au milieu de ces conflits, déprimé par des doctrines énervantes et contradictoires assimilées sans choix ni direction, mal assimilées et mal digérées, Louis Pergaud traversa une crise morale compliquée d'une crise sentimentale où une volonté moins vigoureuse et des énergies intellectuelles moins tenaces auraient assurément sombré.

Pourtant une minute, il avait envisagé l'évasion vers Paris. Il arrive à se ressaisir et renonce à ce projet qu'il qualifierait presque de désertion envers son pays et envers le courage :

« Je veux rester dans mon trou de province et y vivre paisible, en jouissant à ma façon le plus possible de la vie », dit-il après réflexion.

Il fait front hardiment à l'orage et se distrait à mettre au point un manuscrit de poèmes nouveaux :

Si l'âge d'or revenait un peu pour moi, écrit-il le 1er juillet 1905, j'ai la substance d'un 3 fr. 50 ; mais je dois attendre des jours meilleurs. Cela ne me contrarie pas trop, car en attendant l'heure propice, je corrigerai les premiers jets et je pourrai donner quelque chose de propre.

Ainsi, le travail a été le plus noble dérivatif aux vexations et aux déconvenues des jours pénibles de là-bas, au deuil d'un foyer d'où une petite enfant avait disparu. Mais comme la vie, à certaines heures, paraissait vide tout de même « sans enfant et presque sans amour ! »

Une période d'instruction militaire mangea, cette année-là, une partie de ses vacances. A la rentrée des classes, tracas et traverses recommencèrent sur un mode nouveau. Nommé à Landresse, « les soucis matériels », accrus des frais de l'absence et d'un déménagement, ne s'apaisent point avec le salaire de famine qui était alors celui d'un instituteur rural. A la pénurie de ressources s'ajoute une existence de damné que lui créent les indigènes de ce second poste. Pergaud était arrivé de Durnes précédé, à tort ou à raison, d'une réputation fâcheuse d'éducateur socialiste un

peu anarchisant. Maire et administrés ne voulaient pas de ce maître.

Dans cette atmosphère hostile, il fallut au jeune homme des mois et des mois avant de s'acclimater et de « retrouver dans la paix reconquise la force de travailler un peu ». Il n'avait point, au moment où il parlait ainsi, la bienfaisante diversion sportive de la chasse ou l'agrément des belles promenades. Durnes, Landresse, Lavans-Vuillafans, hameaux lointains et perdus, sont des endroits charmants, sans doute, dès le printemps revenu et à l'été. Mais, par les automnes pluvieux et les longs hivers, quand les paysans se confinent dans leurs logis, occupés à de menues besognes manuelles, la vie entière semble suspendue.

Je suis en plein dans les neiges, écrivait Pergaud en mars 1906, et nous voyons le facteur tous les quatre ou cinq jours. C'est vous dire que j'aurais le temps de m'ennuyer si Deubel ne m'avait pourvu des plus intéressants périodiques qu'il reçoit à *La Rénovation* (3).

Je coule des jours tranquilles en me délectant à la lecture de *Vers et Prose*, *Le Mercure*, *l'Ermitage*, *l'Occident*, etc. Un peu de quiétude ne nuit pas après tant de tracas...

La passe difficile semblait franchie, mais le répit n'était qu'un semblant. Convaincu comme il l'était, Pergaud croyait devoir à son état de se mêler activement aux luttes des partis politiques et de foncer en pleines batailles électorales. Il avait conscience pourtant, à y bien réfléchir, qu'il perdait un temps précieux. En apparence, certes, mais point tellement somme toute. Des réunions auxquelles il assistait, des disputes de clocher auxquelles il prenait part, des compétitions locales frôlées, il enrichissait sa connaissance des mœurs villageoises. Il accumulait, encore à son insu, dans sa mémoire une documentation directe dont témoigneront plus tard divers chapitres de ses livres et qu'il se proposait au surplus de développer dans une

(3) Revue fondée par le peintre-poète Emile Bernard et Théodore Goudchoff

série complète de nouvelles rustiques, selon quelques pages d'un carnet où il notait des titres et projets (4).

En attendant, honni des uns à cause de ses idées, pas assez souple pour être tout à fait approuvé de leurs adversaires, l'instituteur vivait dans un isolement malveillant et presque total.

Je n'ai que les revues pour me rattacher un peu à la vie civilisée, se lamentait le pauvre garçon, encore quelques mois et je redeviendrai un barbare... (5).

Et voilà que lettres et revues cessent d'arriver à l'exilé pareil à Ovide chez les Scythes : Deubel a quitté *La Rénovation* et il est, selon sa coutume, parti sans laisser d'adresse.

Une fois de plus, le jeune instituteur désemparé se réfugie dans le travail ; la préparation de son prochain recueil de poèmes le préoccupe. Mais le livre pourra-t-il paraître à l'automne, ainsi qu'il l'avait escompté ? Pourra-t-il surtout l'apporter lui-même au *Beffroi*, comme il l'avait souhaité, et entreprendre ainsi sa première grande sortie de la Franche-Comté ? Il redoute d'être contraint d'ajourner la publication et de remettre *sine die* le beau voyage :

Je suis brouillé avec la finance, mande-t-il, et les fins de mois ne sont vraiment pas assez fréquentes.

Voilà pourquoi Louis Pergaud ne réalisa jamais son rêve de connaître la Flandre, où vers ce temps deux de ses beaux-frères d'alors s'étaient fixés dans l'industrie. Il lui manqua le prix d'un billet de troisième jusqu'à Lille, où je me faisais fête de le voir.

Après le mélancolique couplet habituel sur les inconvénients d'être démuni d'argent, reprend le non moins mélancolique refrain des sourdes menées et perfidies paysannes :

J'ai eu de nombreux ennuis administratifs, ces temps der-

(4) Cf. : Edmond Rocher : *Pergaud conteur rustique*, Paris « Mercure de France », éditeur.
(5) Fin mai 1906.

niers, et des dénonciations des naturels de Landresse, auxquels je n'arrive pas à convenir. Si je trouvais une porte de sortie, je filerais bien volontiers (21 octobre 1906).

Par pudeur, il taisait que des chagrins domestiques empoisonnaient le peu d'heures que laissaient en répit d'autres soucis. Bref, Louis Pergaud, secouant, une fois, résolument « sa torpeur de provincial engourdi par trois années de vie déplaisante », prit la poste pour Paris, où Deubel, tentateur, le sollicitait depuis longtemps et où il s'imaginait trouver le contentement auquel il aspirait et recouvrer une pleine indépendance.

Illusions ! Evasion en coup de tête, existence à refaire. Pour commencer, lui échut l'emploi ingrat de petit scribe à la Compagnie des Eaux. Et il s'en fut cohabiter avec son ami dans un modeste logement rue de l'Estrapade.

Pergaud n'était pas conduit par l'ambition secrète de conquérir la capitale. Il ne prétendait qu'échapper à une ambiance qu'il soupçonnait funeste à sa santé morale, chercher à mieux fixer sa pensée inquiète et son âme insatisfaite. Toutefois, il avait emporté dans son léger bagage le manuscrit de ses poèmes. A peine installé, il s'informait des conditions d'impression du recueil *L'Herbe d'Avril*. Le voluminet tiré à deux cents exemplaires, dont dix sur hollande, coûtait 125 francs. Ce n'était guère. C'était trop tout de même pour la bourse de l'auteur et représentait exactement le salaire d'un mois de présence et d'écritures à la Compagnie des Eaux. Sous peine de périr d'inanition en attendant la gloire, Louis Pergaud ne pouvait s'offrir cette dépense, un vrai luxe ! Mais il s'en fut frapper à des portes d'amis ou de littérateurs mieux rentés. Portes et oreilles demeurèrent obstinément closes. Et Pergaud patienta le temps de s'acquitter par mensualités de trente francs. On fit ensuite diligence : le livre était rendu rue de l'Estrapade, avant la fin de février.

§

La plupart des critiques font trop bon marché de *L'Herbe d'Avril.* Outre sa valeur propre, malgré les influences inévitables et celles de Léon Deubel tout d'abord, on y reconnaît un haut souci de la forme, une souplesse de langue et une richesse de vocabulaire qui sentent le vrai poète que Pergaud aurait pu être, un jour, s'il n'avait préféré devenir uniquement un prosateur.

On se trompe grossièrement, en tout cas, à croire que rien dans ce livre ne laisse pressentir le naturaliste des histoires de bêtes, son goût de la rusticité, sa passion pour les êtres sauvages ou domestiqués de la forêt et de la maison. Il n'est pas jusqu'à l'amour des gens et des choses, de l'aspect et des souvenirs du pays natal, qui ne communique à plusieurs poèmes de *L'Herbe d'Avril* un accent de terroir prononcé.

En particulier, la première partie du recueil : *Les Ombres maternelles*, suffirait à classer Pergaud parmi les quelques poètes régionalistes dont s'honore la Franche-Comté, qui en est abondamment pourvue. Moins à cause de leur perfection contestable et où les délicats trouveraient peut-être beaucoup à reprendre que pour le thème qui y est développé, certains de ces poèmes valent d'être rappelés. S'imagine-t-on, par hasard, qu'il n'y ait pas déjà comme l'annonce et la manière du futur animalier dans *Le Coucher du Coq*, par exemple ?

Muezzin bigarré des minarets de l'heure,
Debout sous la coupole ardente de l'été,
Il a mêlé son hymne aux hymnes de clarté
Que le jour éclatant chante aux vieilles demeures.

Parmi l'aiguail perlant les frondaisons qui pleurent,
Il a dressé l'orgueil de son cimier denté,
Et ses ergots sanglants épiquement plantés
Sont deux mortels défis aux rivaux qui demeurent.

Ses poules vont franchir le seuil de la chaumière,

Prêtre du culte ardent et clair de la lumière,
Il songe, un temps, muet, d'aurores nostalgiques,

Puis cambré sur le sol étroit d'un tronc rustique,
Du chant vermeil et pur de son gosier d'airain,
Salue la mort pourprée des étalons divins.

Ainsi présenté, gaillard et claironnant, malgré un peu de maniérisme çà et là dans le style et des images forcées, ce coq ne dépare nullement la collection des bêtes familières à l'œuvre du conteur, qui vont de Goupil, le renard à Miraut le chien de chasse.

Il convient de citer également, dans le même esprit d'observation directe et le même réalisme qui n'hésite pas devant un terme crû, un autre sonnet : *Les bœufs à l'abreuvoir*. Le sujet n'est assurément pas neuf, du moins est-il traité de façon personnelle :

Dès l'aube, sous l'œil clos de l'abat-foin des granges,
Vautrés sur le fumier qui colle leurs poils roux,
Ils regardent béats se reposer les jougs
Près des croisées où le linceul du gel s'effrange.

Le vieux bouvier remplit de foin les rateliers
Et sur les noirs pavés que l'urine corrode,
Le bruit de ses sabots trouble la torpeur chaude
Où les bœufs font craquer leurs grands muscles d'acier.

Foulant le rire épais des bouses étalées,
Les croupes frémissant lorsque le fouet les touche,
Ils s'en vont en ruant vers l'auge accoutumée.

Et saouls des énergies qui font leurs reins vibrants,
Les mufles allongés dans un appel farouche,
Meuglent éperdûment vers l'horizon de sang.

Et voici, en rappel évident des nyctalopes qui gîtaient dans les greniers profonds de sa maison de Durnes et, au crépuscule, ramaient d'un vol mat, du toit aux ifs du cimetière proche, *Les Hiboux* :

Le bras du jour qui meurt s'abolit au vitrail.
Par l'air enlinceulé de la rumeur des cloches,

On dirait que la vie inscrit, d'un geste gauche,
Son horreur du mystère au fronton des portails.

Exhalaison putride aux lèvres du sol mou,
Ce qui reste des morts remonte vers les fentes,
Et, comme un philtre bu sur les seins d'une amante
Fait miauler d'amour les sinistres hiboux.

Sur le geste de fer d'un grand Christ éperdu,
Par la croix où se nouent leurs vols silencieux,
Le soir hanté qui passe a l'air d'être velu.

Et la nuit, s'ajustant étroitement aux cieux,
Frémit de leur amour qui semble en ce décor
Vouloir féconder l'ombre et rénover la mort.

A tout prendre, a poésie de Louis Pergaud, même lorsqu'elle paraît, de prime abord, la plus symboliste et la plus vague, ne se départ jamais, sous ses images parfois imprévues et d'apparence obscures, d'un caractère de réalité et de sincérité immédiates. Mais elle a besoin parfois de s'éclairer, comme c'est ici le cas, des lueurs d'un bref commentaire emprunté à l'atmosphère ou aux circonstances de l'inspiration.

Il ne lui déplaisait pas, d'après la poétique à lui enseignée par Léon Deubel alors épris de Mallarmé, d'envelopper d'un certain mystère suggestif les choses simples et les contingences quotidiennes. Dépeint-il l'auvent d'une antique maison comtoise qui ressemble étonnamment à celle qui l'avait vu naître, où

Les vertes fresques de la vigne se déploient
A la face du mur que casque le vieux toit,

Pergaud écrira volontiers, d'une manière qui peut sembler trop compliquée dans la phrase aussi bien que précieuse dans le vocabulaire :

Le double auvent du toit que la paille cilie,
Au mystère émané des lucarnes jumelles
Prête la grâce émue d'enfantines prunelles
Que la beauté du monde aux pures joies convie.

Le tableau, pour fignolé qu'il soit, reste dans l'ensemble tout à fait exact.

Dans ses évocations provinciales où Pergaud enclôt parfois l'allusion d'une belle légende, alternent dans la description les images du plus savant symbolisme et les traits de la plus rigoureuse précision. Qu'on en juge par *la Veillée*.

De l'âtre écussonné d'un grand lys héraldique,
L'ombre, comme un rôdeur, à petits pas s'approche ;
Au dehors, sur les champs, s'effeuille un son de cloche
Et la retraite meurt dans l'air mélancolique.

L'aïeule a raconté, branlant son chef antique,
La Vouïvre et son front où la perle s'accroche
Et, sous un vent de peur, les rêves s'effilochent
En ce soir pastoral frère des soirs bibliques.

Les grillons se sont tus dans leurs loges de cendres,
La flamme du foyer se tord en bleus méandres
Léchant de baisers lents et chauds la crémaillère.

Et la nuit et le vent complices de la pluie
Qui font gémir la vitre et crépiter la suie
Creusent jusqu'à l'effroi le cerne des paupières.

Parmi ces notations ambiguës qui semblent mettre la réalité en conflit avec la fantaisie créatrice du poète, il convient de citer *Matin de Chasse*, où se lisent ces strophes-ci :

Sur les glaives brillants des herbes du taillis,
Les braques reniflaient bruyamment la rosée
Ou, tour à tour, levant leurs gros museaux rosés
Donnaient aux lièvres roux dans les brandes tapis.

Dans la tranchée tendant son geste rectiligne
Le lièvre déboulé, grave sur son cul blanc,
D'une oreille attentive interrogeait le vent
Et ses yeux latéraux flambaient de peurs insignes.

Visions d'hier, mémoires des fières foulées de l'auteur-enfant, carnier au dos, sur les pas de son père, à travers les brousses ou, patient, à l'affût du gibier. Mais, comme

tout à coup se mêle, de façon inattendue, aux fraîches impressions cynégétiques d'une aube d'aujourd'hui, localisée dans les bois de France, le souvenir antique soudain pieux aux divinités mythologiques ;

> Je te fis, Artémis, ainsi qu'aux jours d'antan
> Une libation du vin pur de ma gourde.

Sincèrement, Louis Pergaud pensait peut-être cette invocation venue du fond des temps jusqu'à son cœur païen. Il se trompait. Ce n'était là plus vraisemblablement qu'une réminiscence assez banale de ses lectures de primaire fier de son savoir tout neuf, et bien inutile inspiration livresque.

A cette pièce trop souvent citée comme significative du talent poétique de Louis Pergaud je préfère, quant à moi, un autre poème où l'on entend les bruits bucoliques de la vie rurale et où se silhouettent les humbles choses du pays quitté, du pays un moment détesté par le régionaliste impénitent, malgré et contre son cœur, et dont il allait garder ensuite, en plein Paris, l'amère et féconde nostalgie.

C'est *l'Eveil du Village* :

> Salué par la voix virile de la cloche,
> Il a, sous le manteau d'argent bleu des fumées,
> Ployant de leur douceur l'essor de la journée
> Dans l'eau du jour levant baigné son front de roche.
>
> Quand le soleil cambrant ses ergots de clarté
> Au seuil frais de la vie béante de la terre,
> A chanté au néant son hymne de lumière,
> D'un ample geste d'or il vêt sa nudité.
>
> Simple, sous la coupole enluminée de paix
> Qui verse la douceur aux vieux chaumes moisis,
> Il tend les ventres ronds de ses murs décrépits
> Aux chastes baisers chauds du gai soleil de mai.
>
> Les cigales d'été aux élytres sonores
> Vont frôler la fraîcheur odorante de l'herbe
> Et les versets des coqs alternent leur superbe
> Comme les litanies joyeuses de l'aurore.
>
> Alors, âme enfumée, de sagesse couverte,
> Quand le travail au jour sonne de l'olifant,

Son grand cœur lézardé verse sur ses enfants
La pétulante ardeur de sa vieillesse verte.

Aux moissonneurs partant vers la blondeur des plaines
Le geste de ses bras indique les chemins,
Car il sait, contempteur apeuré des demains,
Qu'il faut, au soir de l'an, que les granges soient pleines.

Et que les gros gars de la glèbe aux bras puissants
Rentrent le foin bien sec embaumant les étables,
Avant que le temps ait, de son geste immuable,
Fauché son andain sombre au boulingrin des ans.

*

Village qu'adula mon enfance lointaine,
Du fond de mon exil quand le matin s'éploie,
Je sens encore en moi mon cœur crier sa joie
De lancer par ma chair du vieux sang de ta veine.

Tes chaumes ne sont plus qui couvaient sous leurs ailes
Chaudement la candeur naïve de mon âme,
Mais l'ardoise de cendre ou la tuile de flamme
Convie encor mon cœur aux haltes fraternelles.

Oui, la combe est pareille où le sentier s'enfonce,
Pareils les verts buissons, noueux, bagués d'épines
Et, sur les crêts velus, ainsi que des ruines,
Nos vieux murgers comtois tout chevelus de ronces.

Je ne prétends point, malgré qu'il y ait là d'heureuses images adaptées au sujet, imposer ces strophes d'un dessin hasardeux à l'admiration passive comme des modèles de haut lyrisme, ni même les citer comme de purs morceaux d'anthologie. Leur prosodie trop relachée, aux *e* muets non élidés, aux fréquents hiatus, aux rimes indigentes, s'y oppose. J'entends montrer plutôt que le filon animalier et rustique, exploité par Pergaud, lorsqu'il aborda le roman, se trouve déjà dans ces vers amplement en puissance.

Ainsi, sa poésie se relie à son œuvre de prosateur et la préface avantageusement. Il importait de l'indiquer.

Les autres parties du recueil : *Tendresses*, *L'Ame éparse*, consignaient une étape du sentiment. Elles étaient tout

ensemble la traduction et la confession de déceptions amoureuses et de déboires conjugaux qui finirent par un banal divorce.

Un drame intime, poignant, rendu avec sincérité et netteté, se précise pour qui sait lire dans ces pages où le poète désavoue, peu à peu, le doute, le désespoir, la propension au nihilisme et à la mort, revêt stoïquement l'armure d'or de l'énergie et de la fierté et affirme son idéal. Il refuse de plus longtemps « traîner de la haine aux clous de ses semelles ». Il fait le geste, non point du pardon, mais de l'oubli sur le passé. Ayant eu soudain l'illumination d'un vaste éclair jailli des profondeurs de son être, il se décide à ne plus faire sonner à sa lyre la corde plaintive et douloureuse.

Et j'accepte mon sort somptueux et divin,
Plus fier, mais indulgent, d'avoir longtemps souffert
Et d'entendre chanter quelques cordes de fer
Dans le grand luth brandi de mon cœur souverain.

J'ai puisé du vouloir dans des luttes sans trèves
Mon espoir s'est bronzé sous de fauves soleils
Et j'ai des puits en moi de pudeurs en sommeil
Assez pour rafraîchir et pour laver mes rêves.

J'irai vers l'art, ployé sous d'infrangibles lois,
Avec un front farouche, avec un cœur amène
Et portant dans mon sein la force surhumaine
D'avoir, des jours maudits, parfois, douté de moi...

Nul ne niera, je pense, qu'on sente là de l'accent, du pathétique, de la noblesse virile et de l'ampleur, bref une réalisation éloquente et altière.

L'Herbe d'Avril portait cette dédicace : « A Léon Deubel, au poète et à l'ami », et comme justification de tirage un coq qui avait été dessiné par Jean-Paul Laffitte, un jeune peintre animalier que Deubel avait connu à Lille et avec lequel les deux camarades restèrent très liés. Jean-Paul Laffitte devait plus tard, en 1910, graver un portrait de

Pergaud, d'après un tableau à l'huile assez séditieux de pose et de couleur qu'il avait exécuté (6).

Mis en appétit de gloire par des lettres élogieuses reçues, par quelques articles vantant, çà et là, son œuvre, par une courte mais favorable opinion de M. Fernand Gregh dans la *Revue des Revues*, Louis Pergaud s'était remis au travail avec un regain de courage. Il n'ambitionnait pourtant encore que le renom de poète et préparait un troisième recueil de vers qui, peut-être, n'a jamais été terminé. Mais plusieurs des pièces qui le devaient composer parurent dans des revues, au *Beffroi*, à *l'Ile Sonnante* (qu'il avait contribué à fonder avec M. Michel Puy et Deubel), dans *Le Feu* et qui marquent un progrès appréciable dans le sens de l'originalité, du don de création des belles et fortes images et de l'harmonie.

Il s'occupait aussi de son premier essai de psychologie animale, cette *Mort de Goupil*, « conte sylvestre », annoncé à la page de garde de *L'Herbe d'Avril* et qui devint, par la suite, sous le titre de *La tragique aventure de Goupil*, la première des histoires de bêtes.

Mais, après la complication passagère d'un ménage nouveau à installer, les besognes mécaniques et fastidieuses et les promiscuités infra-intellectuelles à quoi il se trouvait condamné à la Compagnie des Eaux, désorganisaient la discipline de bon ouvrier des lettres qu'il s'était imposée. Les tâches insipides qui le claustraient lui rongeaient le meilleur de son temps, annihilant son rêve d'écrivain laborieux. Aussi envisage-t-il bientôt très sérieusement de rentrer dans le corps enseignant :

Je vais probablement, écrit-il, le 24 février 1908, réintégrer

(6) Le volume *L'Herbe d'Avril* est depuis longtemps épuisé. Dès l'année de la publication, Pergaud regretta de n'avoir point osé un tirage plus fort. « Mais pouvais-je, souriait-il, prévoir un succès en Franche-Comté ? » Un des trois derniers exemplaires fut envoyé, sur ma demande, en 1911, à un poète flamand qui désirait vivement posséder cet ouvrage : « Que ne ferais-je pas pour le bonheur d'un Belge qui m'admire ! » écrivait à ce propos Pergaud en m'informant qu'il expédiait le livre à l'adresse indiquée.

l'Université et me faire nommer à Paris où je jouirai d'une situation pécuniaire meilleure que celle que me fait la Compagnie des Eaux et d'une plus grande liberté.

On l'avait bercé de belles promesses, et il entrevoyait une longue perspective de jeudis avantageux, de jours de fête et de congés où il serait bon de se mettre devant sa table, le pain cuit, à élaborer l'œuvre qui le lancinait, impérieuse. Hélas ! l'administration est lente, lente comme la Justice aux pieds bots. Il attendait, attendait la rentrée en grâce, agitant de hauts personnages, voire des ministres, mais rien ! On résistait. Lui, au fur et à mesure que les semaines s'écoulaient, perdait de sa belle assurance.

Le 23 juillet, il me fait savoir que les affaires ne vont pas du tout :

J'ai été ces temps-ci, m'informe-t-il, tourmenté de toutes façons, escroqué par des gens de Franche-Comté et, depuis huit jours, malade.

Ce n'est pas la tranquillité nécessaire pour bien travailler...

Il s'alla retremper dans l'atmosphère roborative du pays natal pendant près d'un mois, puis rallia Paris, mieux portant, la tête farcie de projets, un livre entier élaboré dans son imagination, en même temps que son premier récit en gestation. De nomination scolaire, point :

Je commence, fait-il savoir le 4 octobre, à être exaspéré contre cette coquine de vie de bureau qui me vole tout mon temps, j'écris par secousses et mon conte n'avance que lentement. Il devrait être depuis longtemps fini et n'en arrive encore qu'à la onzième page sur quarante environ qu'il devra tenir.

Sa situation administrative ne se précisait pas. Son dossier, parmi tant d'autres, sommeillait sur place à l'Hôtel de Ville. L'intervention complaisante de M. Jean Royère, directeur de *la Phalange*, qui occupait, au Bureau de l'Enseignement, un poste de premier plan réussit enfin à faire obtenir à Pergaud cette mince satisfaction où avaient échoué des gens plus huppés.

Toutefois, il ne quitta la Compagnie des Eaux qu'un an après. Il reprit alors en banlieue le modeste emploi d'éducateur de la marmaille. Il s'agit de se réadapter à l'ancienne profession et de profiter des loisirs encore rares. Il le fait avec une recrudescence admirable de bon vouloir et de ténacité. Il s'active si bien dans tous les sens qu'il se surmène et tombe malade, « une bronchite qui aurait pu tourner mal sans les soins éclairés de mon confrère et voisin Duhamel », m'annonce-t-il le 8 mars 1910. Car, depuis quelques mois, il était venu habiter rue des Ursulines, dans la maison même où M. Georges Duhamel commençait à négliger la médecine pour les lettres.

Dans l'intervalle, Louis Pergaud avait donné au *Beffroi*, au lieu de *La mort de Goupil* qu'il projetait d'y publier et nouvelle trop longue pour la revue, *Le viol souterrain* qu avait provoqué, dans les milieux jeunes, un sincère enthousiasme autour du prosateur qui se révélait. Il pensait, le simple, faire éditer toute la série de ses contes à ses frais, sous la firme qui avait accueilli ses débuts. Je l'en dissuadai. Je lui conseillai d'aller bravement trouver M. Alfred Vallette et de lui présenter le manuscrit. Ce qu'il fit. Le 30 août 1910, *De Goupil à Margot* sortait des presses du *Mercure de France*. Le conteur animalier était né.

§

Presque aussitôt, des critiques s'aperçurent que le nouveau venu, par ses histoires conçues avec la double préoccupation d'art et de vérité, par ses petits drames forestiers et rustiques vigoureusement construits, par le souci de la forme et la nouveauté des sujets, s'assurait une place encore à prendre dans la littérature française. Presque personne n'en voulut plus douter dès qu'on apprit que Louis Pergaud devenait un auteur à la mode et lui, le rustre, le sauvage, le moins mondain des hommes de lettres parisiens, un auteur vanté et discuté dans les salons où s'élabore la renommée.

C'était le temps qu'Octave Mirbeau avait découvert à la fois *Marie-Claire* et Mme Marguerite Audoux. La cour et la ville étaient divisées sur les mérites de ce roman et la personnalité de l'auteur. On opposa vite Louis Pergaud à Mme Audoux et l'on parla pour lui du prix Goncourt. Les gazettes s'émurent.

Une fois que je l'interrogeais là-dessus, il répondit simplement :

— Mes chances pour le prix Goncourt ? Ah ! sait-on jamais ! Si toutefois Marguerite Audoux avait le prix de *la Vie heureuse*, je serais en première ligne. Descaves me porte de l'intérêt, beaucoup d'intérêt même et c'est important. Hennique aussi me veut du bien. Mais si Marguerite (il disait ainsi Marguerite tout court avec un franc rire de gosse) reste, elle passe, cela va de soi, la première.

Pendant que se débattaient ses mérites et que la presse habituait à son nom le grand public, le candidat continuait sa vie de pédagogue itinérant. Il faisait des suppléances à le périphérie de la capitale, hors les murs. Dieu sait si, dans ces conditions, l'emploi après lequel il avait tant aspiré manquait d'agrément ! Quelqu'un lui insuffla de postuler l'entrée dans une grande administration publique où la légende s'obstine à voir des fonctionnaires installés dans de confortables fauteuils pour régler leurs petites affaires particulières et limer des strophes et caresser des manies littéraires et autres. On conseilla donc à Pergaud la Préfecture de la Seine. Il était d'âge encore à passer le concours indispensable. Avec des appuis, il ne devait pas être difficile de pénétrer dans ce refuge des hommes de lettres que le malheur des temps condamne à un métier complémentaire de leur honorable et peu lucrative profession. C'était risquer de retomber dans l'inaction casanière, routinière et déprimante. Mais le brave garçon ne songeait plus qu'à se fixer.

L'Hôtel de Ville tarde bien à m'ouvrir ses portes, écrivait-il le 5 décembre et mon métier de chien m'épuise. Parti à 7 heures,

je ne rentre qu'à 5 heures, éreinté au delà de toute expression. C'est à Maisons-Alfort que j'opère maintenant, avec 75 gosses qui ne savent pas assembler deux lettres. Jugez un peu !

Sur ces entrefaites le prix Goncourt échut à *De Goupil à Margot*. Un brusque rayon de gloire illumina le mâle et pâle visage fatigué du pauvre instituteur, éclairant d'un sourire les yeux toujours sévères et souvent noyés de tristesse. Sur son masque labouré de rides précoces, images de révoltes intérieures refoulées, réapparut une douceur oubliée.

Du jour au lendemain, la notoriété enviable remplaçait l'ingrate obscurité. La destinée allait-elle enfin montrer un peu de clémence envers celui qu'elle n'avait pas gâté jusqu'alors de ses faveurs ? Modeste et digne, il l'escomptait, sans oser fonder sur sa chance de trop beaux espoirs.

On sait le reste.

LÉON BOCQUET.

APRÈS LA RECONNAISSANCE DES SOVIETS

—

La reconnaissance *de jure* et l'installation à Paris d'une Ambassade des Républiques soviétiques sont maintenant un fait accompli.

L'événement a été vivement et diversement discuté ; entre le danger de la révolution communiste et l'opportunité des relations économiques, entre le spectre de la guerre par la faucille et le marteau et « la volonté de paix et de justice internationale », toute la gamme d'une argumentation contradictoire a été épuisée.

Personne ne doute que la présence de la Russie sur l'échiquier européen ne soit d'une portée considérable pour l'avenir économique et politique des affaires continentales ; l'histoire des relations russo-européennes est pleine d'enseignements utiles à ce sujet. Cependant, par le fait de la révolution du 7 novembre 1917, la situation est entièrement neuve. Nous sommes devant un autre pays que celui des Tzars ; un pays de plusieurs Républiques, qui ne porte plus le nom *Russie* sur sa bannière.

En face de gouvernements représentants de pays déterminés, établis sur un ordre politique basé sur la liberté et le parlementarisme et sur une organisation économique respectant le principe individualiste de la propriété, se dresse un *Comité exécutif* qui, gouvernement dictatorial d'un pays mal défini, trouve sa raison d'être dans l'application des doctrines du socialisme intégral.

Ces deux systèmes politiques, si différents qu'ils puissent être, sont maintenant en contact. Nous allons essayer d'examiner si et comment des relations économiques et politi-

ques, et enfin la Paix, sont réalisables en Europe avec le régime des Républiques soviétiques.

§

La collaboration économique avec les Soviets n'est pas une innovation. La détresse de la Russie après la révolution a fait surgir aux yeux de quelques gros capitalistes le mirage des affaires d'or, sans préoccupation préalable d'une reconnaissance politique du régime soviétique.

Les premiers à commercer avec les Républiques soviétiques furent les Japonais, par l'intermédiaire de la République « tampon » d'Extrême-Orient.

Ce fut ensuite M. Lloyd George qui, en mars 1921, avec le traité anglo-russe, et surtout en mai 1922 à la Conférence de Gènes, estima le moment venu pour faire entrer les Républiques soviétiques dans la communauté économique européenne.

En 1924, M. Macdonald changea de méthode et commença par reconnaître d'abord le régime des Soviets pour discuter affaires ensuite. Ce fut aussi la méthode employée par le gouvernement français.

Négligeons pour l'instant les conséquences politiques et considérons seulement les faits économiques.

Les difficultés terribles dans lesquelles se débat actuellement la Russie viennent de la désorganisation des transports et de l'absence d'un marché des produits agricoles et industriels. M. Kameneff disait dans un discours de l'année dernière que le paysan est appauvri; il est forcé de vendre son blé à vil prix et est incapable d'acheter les produits de l'industrie. D'autre part, les ressources de la population des villes ont aussi beaucoup diminué et ne sont pas suffisantes pour absorber la production industrielle, quelque réduite qu'elle soit. En 1924, l'industrie soviétique a subi une forte crise de mévente; les « Trusts d'Etat « organisés par les Soviets dans l'industrie métallurgique et textile — quoique produisant moins qu'avant la révolution, — n'ont pas

réussi à écouler leurs produits, même en les liquidant au-dessous des prix de revient.

Dans l'état actuel, la Russie n'offre pas une clientèle ; elle ne peut presque rien acheter ni vendre.

Pour sortir de là, *il faut de l'argent* et des techniciens, qui, en réorganisant les transports et la production, faciliteraient les exportations et le relèvement du pays. C'est pour obtenir des crédits que les représentants des Républiques soviétiques ont discuté avec acharnement à Gênes, à la Haye, à Londres et sont maintenant à Paris.

M. Rakowsky l'a dit, et, dernièrement, les *Izvestia*, sous la signature de M. Liubinov, écrivaient que, malgré ses dettes, la France pourrait jouer un rôle important dans la reconstruction de l'industrie soviétique, moyennant l'octroi de crédits et prérogatives industriels et commerciaux, qui se régleraient par un décompte bilatéral sur la base d'une *confiance réciproque*.

C'est pour inspirer la confiance que M. Tchitcherine déclarait il y a quelque temps qu'« il faut créer des conditions favorables à une initiative économique privée et donner aux capitalistes étrangers des garanties qui sauvegarderont leurs droits et leurs intérêts ».

Cela sonne bien, cependant en pratique les choses paraissent s'accorder assez mal. Nous ne voulons pas tirer une conclusion pessimiste de l'insuccès des Soviets à obtenir les crédits demandés jusqu'à présent ; nous nous proposons d'analyser seulement quelques-unes des causes qui les empêchèrent d'aboutir.

Dans le rapport que M. Tchitcherine faisait le 18 octobre 1924 au Comité central exécutif des Soviets, on peut trouver quelques explications sur les difficultés survenues à Londres lors de la discussion du traité de commerce anglo-russe, tombé en souffrance depuis l'arrivée des conservateurs au pouvoir.

M. Tchitcherine constatait qu'en juillet dernier, la situation des rapports anglo-russes était bonne.

A ce moment, disait-il, *le Gouvernement anglais était disposé à donner à notre emprunt la garantie gouvernementale*, et d'autre part les pourparlers avec les représentants du monde financier semblaient ouvrir des perspectives d'entente assez favorables. *Comme la corporation des détenteurs des coupons* — dont la plupart n'ont pas de coupons russes — *se montrait intransigeante, et que les pourparlers avec eux étaient sans issue*, le Gouvernement anglais résolut de revenir au système d'élaboration d'une formule générale établissant l'accord de l'Union avec l'Angleterre...

Après une rupture provoquée par la question des anciens propriétaires privés, le gouvernement anglais, *sous la pression du parti travailliste et des trades-unions*, rouvrit avec nous les pourparlers...

En d'autres termes, les Soviets se sont déliés des règles de droit privé et des principes généraux qui forment la base de notre ordre social et de la vie internationale; ils contestent le caractère absolu de certains droits et nient la force obligatoire des prestations réciproquement consenties entre particuliers et entre Etats. Ainsi le pouvoir soviétique, au service d'une « classe sociale », est en révolte contre le droit, tel que nous l'entendons. Il prétend en outre diriger toute la vie économique d'un pays d'où ces règles sont exclues. L'État soviétique, monopolisateur et dispensateur des sources productrices se déclare seul capable d'engendrer des rapports économiques avec le monde extérieur aux Soviets. Il veut conserver le droit de veiller sur la production et la circulation des richesses. Les conséquences d'un pareil système sont imprévisibles, car les règles d'après lesquelles on prendrait des engagements réciproques restent elles-mêmes une émanation de ce pouvoir, qui se réserve ainsi par avance la possibilité d'un affranchissement total de toute sanction ou contrainte.

Telles sont les raisons pour lesquelles les « prétentions » des anciens propriétaires privés et des détenteurs de rente russe, comme de tous ceux qui désireraient commercer avec

la Russie, semblent irréconciliables avec la politique économique des Soviets.

Mais la question ne s'arrête pas là... M. Tchitcherine n'hésite pas à déclarer que l'ancien gouvernement anglais avait fini par signer le traité du 8 août dernier « sous la pression du parti travailliste et des trades-unions », et il ajoute qu'avec le nouveau gouvernement anglais commence « *une crise d'un caractère mondial, et de nouvelles épreuves pour notre République* ». Autrement dit, les Soviets, pour arriver à leur but, n'hésitent pas à faire pression sur les gouvernements qui leur résistent, en s'appuyant — faute d'une menace effective — sur l'agitation des partis communistes, qu'ils organisent et incitent à la révolution dans tous les pays non compris dans l'Union des Républiques soviétiques.

D'autre part, M. Tchitcherine déclare qu' « un traité avec suppression de la garantie gouvernementale perd sa valeur pour les Soviets ». C'est pour éviter le retour des particuliers qui prêtent leur argent et aussi pour avoir un motif de plus à ne pas reconnaître les anciennes dettes de la Russie, que le gouvernement soviétique demande le contreseing des gouvernements étrangers pour leurs engagements.

Quelle sera, dans ces conditions, l'issue des tractations franco-russes ?

L'*Economist* (1) donnait dernièrement les chiffres suivants pour la créance de la France sur la Russie :

1°) Emprunts d'Etat : 7.442.768.487 francs or,

2°) Emprunts de chemins de fer garantis par l'Etat russe : 2.009.706.592 francs or,

3°) Emprunts des municipalités russes : 523.175.000 francs or,

4°) Banques foncières indépendantes de l'Etat russe : 233.705.445 francs or,

(1) *The Economist*, vol. XCIX, n° 4.244, déc. 1924.

5°) Sociétés étrangères travaillant en Russie : 190.626.000 francs or,

6°) Banques russes et industries russes : 803.907.125 francs or.

Soit une dette d'avant-guerre de 11.262.998.649 francs or. Il faut ajouter les avances faites pendant la guerre, 3.450.000.000 francs or, soit un total de 14.712.998.649 francs or.

Cette dette, M. Krassine déclare nettement, au nom de son gouvernement, qu'il ne la reconnaîtra pas. Les Soviets oublient trop facilement que la cause des obligations que la Russie a envers la France réside d'abord dans la remise de fonds faite aux Russes et que c'est seulement après avoir reconnu ce principe comme base qu'on pourrait peut-être examiner la nature des créances par rapport à leurs destinations, aux services communs rendus, etc... Car dans la majorité des cas, les emprunts d'avant-guerre ont servi à l'outillage et au développement de la vie économique du peuple russe.

Partout, dans les chemins de fer, dans les banques foncières de la noblesse ou des paysans, dans les sociétés industrielles, nul autre pays n'a fait autant que la France. Par ses deniers, l'épargne française a contribué largement à la prospérité d'un peuple ami qui était le peuple russe. Maintenant, on va effacer toute responsabilité pour le passé, en alléguant que ceux qui traitaient à l'époque n'étaient pas de vrais mandataires du peuple russe. Les nouveaux le sont-ils davantage ? En tout cas, ils le sont moins authentiquement que ceux qu'ils ont remplacés par la révolution.

Dans ces conditions, il est inconcevable que de nouvelles avances puissent être consenties aux représentants d'un pays qui ne veut pas reconnaître les anciens engagements et n'offre aucune garantie pour les futurs.

Evidemment, à côté d'un règlement général, il y a toujours le commerce local, des arrangements particuliers, des concessions, etc., qui de tout temps ont facilité des relations

économiques entre pays de régimes différents. Mais ce sont là des moyens insuffisants pour le relèvement économique de la Russie.

Il faut de grandes avances, des capitaux considérables pour un rétablissement prompt de la Russie. Or, il semble bien difficile de trouver en France l'argent nécessaire pour une opération d'une telle envergure, et nous ne voyons pas le gouvernement qui voudra garantir par un traité de commerce des engagements proposés à la manière actuelle des Soviets.

Les dirigeants des Républiques soviétiques n'arriveront jamais à une collaboration avec les gouvernements non soviétiques qu'en sacrifiant dans leur programme les méthodes et les idées qui font d'eux les représentants d'un parti de classe.

Les Soviets doivent se plier à la réalité des faits économiques qui, en Russie même ont infligé un démenti catégorique à la doctrine communiste. On sait très bien que les paysans russes organisent et consolident la propriété rurale privée : le petit commerce, la petite industrie ont reparu; le problème des transports, du capitalisme, de la classe ouvrière, se pose aussi bien en Russie communiste que dans n'importe quel Etat bourgeois.

Alors, pourquoi persister dans l'application d'une doctrine démentie par les faits et qui n'est, en somme, que la religion d'une minorité, qui détient le pouvoir par la dictature? Les Soviets doivent quitter le domaine idéologique pour essayer de devenir un vrai gouvernement soucieux des intérêts économiques du pays qu'ils administrent.

Lénine lui-même constatait, peu de temps avant sa retraite définitive des affaires, que la révolution communiste marquait un temps d'arrêt ; le moment de la grande révolution internationaliste, de la dictature du prolétariat mondial reculait... et la révolution russe « accouchait d'une révolution bourgeoise »...

Voilà, semble-t-il, un terrain plus accommodant pour les

pourparlers économiques entre « Soviets » et gouvernements « bourgeois ».

§

Incapables d'aboutir sur le terrain économique, les Soviets cherchent habilement à en sortir par l'action politique contre les gouvernements des pays réfractaires au bolchevisme.

Tour à tour ils se sont installés à Berlin, à Rome, à Londres, à Pékin et enfin à Paris. Partout ils mènent avec ténacité leur offensive par la propagande sournoise et même par des attaques ouvertes, quand ils le peuvent, comme ce fut le cas pour la Hongrie, la Pologne et la Roumanie. Si leurs efforts se sont brisés sans grand résultat en Europe, il semble, au contraire, qu'ils ont eu un certain succès dans le monde asiatique et africain.

La position internationale de la Russie, l'exercice du pouvoir dictatorial, l'organisation d'une armée ont donné aux dirigeants des Soviets de l'entraînement et de la confiance dans leur rêve politique, qui se développe et prend des proportions inquiétantes...

En tant que représentants de la Troisième Internationale, les Soviets ne reconnaissent aucune autorité aux traités qui ont établi le nouvel ordre de choses en Europe, et considèrent la Société des Nations comme une sorte de Sainte-Alliance entre les pays victorieux.

Dans son rapport du 18 octobre 1924, M. Tchitcherine disait que « la Société des Nations, avec sa construction et sa physionomie présentes, est une coalition mal dissimulée des puissances victorieuses, créée pour protéger leurs acquisitions et leurs annexions... Adhérer à la Société actuelle équivaut, de l'avis de notre Gouvernement, à renoncer à une politique indépendante, et à se soumettre à la politique des puissances de l'Entente ».

Une Société des Nations qui s'efforce de grouper les pays, tout en respectant leur vie propre nationale, pour défendre

la Paix et s'organiser en commun contre l'agresseur, n'est pas compatible avec la doctrine de l'Internationale communiste qui ne reconnaît pas les Nations et divise la Société horizontalement, en classes sociales, dont les ouvriers doivent être les maîtres absolus.

Cependant, dans leur offensive contre l'Europe, les Soviets se servent aussi d'autres considérations, qui n'ont rien à faire avec l'Internationale... Ainsi, depuis que la guerre civile en Russie a pris fin, les chefs bolcheviks ont donné une grande attention aux questions ethnographiques. Au XIIe Congrès du Parti Communiste, en avril 1923, M. Staline annonçait déjà les avantages que la révolution pouvait tirer d'un *irredentisme* russe dirigé particulièrement contre la Pologne, les Etats baltes et la Roumanie.

En effet, à l'occasion de la signature du traité de Riga, en septembre 1920, M. Joffe déclarait que les Soviets étaient prêts à reconnaître comme frontière avec la Pologne une ligne encore plus à l'Est que celle fixée en 1919 par MM. Clemenceau et Curzon. Ce qui fut fait. Aussi se trouve-t-il que maintenant, dans les sept districts orientaux de la Pologne, la population polonaise est décidément en minorité ; c'est ainsi que les Soviets se sont habilement ménagé une source de conflits inépuisables avec l'Etat polonais.

Avec la Roumanie, quoique la situation soit différente, les Soviets sont en querelle pour la Bessarabie et dernièrement ils ont créé à la frontière roumaine une République soviétique moldave, destinée, d'un côté, à diriger les agitations communistes en Bessarabie et dans toute la Roumanie, et, d'autre, à former le noyau d'une nouvelle République de l'Union soviétique, qui comprendrait un jour toute la Moldavie, laissant ainsi la voie ouverte à la pénétration russe dans les Balkans et vers Constantinople, car les Soviets n'oublient pas le testament de Pierre le Grand, qu'ils fleurissent d'un rêve plus grand encore : la domination du monde entier par la dictature prolétarienne (1).

(1) Voir *Mercure de France*, 15 août 1924, p. 210.

L'impérialisme tzariste d'autrefois est remplacé maintenant par l'impérialisme rouge... international, mais russe avant tout et infiniment plus dangereux que l'autre.

La Pologne, les Etats baltes, la Roumanie et même la Petite Entente, sont autant de barrières contre l'invasion soviétique menaçant l'Occident tout entier. Ces Etats, et les alliances qu'ils ont fondées, sont gênants pour les Soviets, et M. Tchitcherine voit dans leur organisation une manœuvre des Puissances occidentales, afin d'encercler la Russie soviétique.

Déçus de leurs insuccès en Europe, les Soviets se sont tournés vers l'Asie et l'Afrique, espérant frapper ainsi indirectement les deux grandes puissances coloniales que sont l'Angleterre et la France.

M. Tchitcherine déclarait, dans son rapport du 18 octobre 1924, que « le troisième facteur extrêmement important de la situation internationale des Soviets, c'est le renforcement progressif des peuples coloniaux et mi-coloniaux et leur succès constant sur la voie de la libération politique et économique ».

A ce « renforcement progressif » des peuples asiatiques, les Soviets ne sont pas étrangers ; dernièrement on publiait des chiffres impressionnants pour la seule propagande coloniale ! C'est la préparation préméditée d'un déchaînement des passions les plus basses contre les biens acquis d'une civilisation qui a été toujours enviée par les Asiatiques !

La révolution russe fait ainsi un grand pas en arrière. On avait toujours considéré la Russie, en tant que pays européen, comme un poste avancé de l'Europe : aujourd'hui les Soviets, suivant aveuglément leur rêve, se replient vers l'Asie d'où ils espèrent sortir un jour victorieux !

Depuis sept ans, les Soviets ont peu changé leur manière de concevoir la vie internationale.

Le commissaire du peuple qui remplace M. Trotsky dé-

clarait dernièrement que « l'armée rouge doit être plus que jamais solide ; il ne s'agit pas de perdre de vue la possibilité de batailler avec la bourgeoisie ».

Dans ce combat que la « reconnaissance *de jure* » n'a pas apaisé, l'action concertée des Grandes Puissances et de celles qui sont plus directement menacées est plus que nécessaire pour parer au danger commun. Il faut conjurer le mal et non l'encourager par l'indifférence ou même la non-résistance. La morale tolstoïenne, qui a mis la Russie dans son état actuel, ne peut pas servir la Paix et la Civilisation.

VICTOR G. CADERE.

LE CRIME ET SON EXCUSE [1]

—

X

Je fis mon examen de conscience, ainsi que Paul Ménot me le demandait, et je m'appliquai à définir ce qu'il appelait ma responsabilité.

Je noterai mes réflexions au fur et à mesure qu'elles se présenteront à mon esprit. Que leur ensemble jette de la lumière sur cette tragi-comédie.

De sa visite, rue du Ranelagh, date ma première rencontre avec Ménot.

Je n'ai jamais, par conséquent, lancé un détective à ses trousses ; je ne l'ai jamais filé moi-même, sauf le jour de sa seconde tentative de meurtre sur ma personne. Et si je l'ai suivi, ce jour-là, c'est uniquement parce que j'avais reconnu en lui mon agresseur de la veille, car sa grosse figure ronde et commune n'offrait rien de remarquable à l'amateur de types humains que je suis.

Inutile d'affirmer, n'est-ce pas, que je ne suis pas un magicien, que je n'ai jamais eu l'envie ou la faculté d'envoûter ce malheureux comme les circonstances et sa cervelle malade lui avaient permis de le croire.

Evidemment le caractère et la destinée de Paul Ménot et de Dorche, mon héros, offrent de grandes analogies.

Sans recourir aux classifications des aliénistes et des psychiatres je dirai que Dorche et Ménot sont tous deux de parfaits spécimens de la race que mon maître

(1) Voyez *Mercure de France*, nos 636, 637 et 638.

Gorsier appelle « pauvre humanité, attachante, pathétique » !

J'ai dit au début de ce récit comment et pourquoi, sur la proposition de Jacques Nortal et de Bernard Boëhm, j'avais accepté d'écrire, pour *Paris-Province,* un roman populaire.

J'ai spécifié, en outre, que les grandes lignes du *Crime et son excuse* m'avaient été fournies par des :

Observations sur la nommée M. R..., Hôpital de X...

(C'était le cas, on s'en souvient, d'une femme qui, à la suite d'une catastrophe financière et de chagrins intimes, avait vécu, un certain temps, une existence imaginaire en marge de sa vie réelle.)

Je dois ajouter, ici, qu'à ces observations, je mêlai celles que m'avait procurées le docteur Delorme sur un certain V. L.... Ce dernier, abandonné par sa femme, — aussi brutalement que Ménot l'avait été par la sienne, — certain de la retrouver parmi les apaches, s'était juré de la reprendre ou de la tuer. Il l'avait cherchée à Montmartre, aux environs du boulevard Sébastopol, et finalement s'était installé dans la zone, dans les mêmes régions que fréquentaient Ménot, le courtier vinicole, Giuseppe Néroni et Spéranza.

Là, V. L... faisait la connaissance d'une « terreur », un ancien maçon, un manchot, qui, après avoir promis au malheureux de lui ramener sa femme, le domina, l'exploita, le déprava.

V. L... termina sa carrière dans l'alcoolisme et le crime.

Un soir, comme il buvait avec une pierreuse célèbre sous le sobriquet de « l'Enjôleuse », il lui avait demandé son véritable nom. La fille avait répondu : « Marthe Chaufot ». — Et V. L..., à moitié ivre, l'avait poignardée, parce que Marthe était le nom de celle qui le hantait.

Dans ma tête, au cours de mes longues promenades

dans Paris où, avec la collaboration des visages et des sites qui me frappent, s'élabore mon travail, M. R..., la visionnaire et V. L... le meurtrier se fondirent en un seul personnage.

Je partage toutes les superstitions de Balzac au sujet des noms.

Je note dans un carnet tous ceux que je remarque soit aux devantures des magasins, soit dans les colonnes des journaux.

Avant de me mettre au travail, je parcours ces listes comme on feuillette un livre d'images, car chaque nom fait surgir un type.

A côté de *Allagranlune,* opticien ; *Chaussegros,* cordonnier ; *Algoufin,* restaurateur ; *Chauclair,* radiateur, chauffage ; je trouvai *Dorche,* matelassier, etc., etc...

Et ces deux syllabes : Dorche, remirent au jour de ma mémoire un individu que j'avais certainement dû voir, jadis, baguenauder devant une boutique, s'esclaffer au boniment d'un camelot et dont la grosse figure ronde coupée par la moustache en croissant, le regard, la démarche ou les tics m'avaient intéressé...

Et je baptisai *Dorche* le héros que j'avais formé en combinant les personnes de M. R... le visionnaire et V. L... l'assassin.

Ménot ressemblait et d'une manière inquiétante à Dorche tel que le représentait l'affiche illustrée annonçant la publication de mon roman : *Le Crime et son excuse.*

Ménot, le docteur Delorme et moi avions constaté cette ressemblance. Elle valut à *Paris-Province* un lecteur assidu, et à moi, un admirateur dangereux.

Après la lecture du mémoire de Ménot, je m'en fus chez le peintre et lui demandai qui lui avait servi de modèle pour son personnage du premier plan...

— Je m'en suis tenu, — me répondit-il — à ce que vous m'aviez dit au sujet de votre bonhomme... rensei-

gnements confirmés d'ailleurs par la description que vous en faites dans les premiers chapitres de votre ouvrage : un type vulgaire... enfin vous le connaissez mieux que moi... Vous le verrez tiré à plusieurs exemplaires dans Paris... marchand de marrons, garçon épicier, petit rentier ou rond de cuir.

L'artiste susceptible s'imagina que sa composition m'avait déplu. Je le persuadai qu'il n'en était rien.

Mon roman n'était pas prêt.

J'en fus bientôt réduit à écrire la veille le feuilleton du lendemain. Déplorable aventure ! Il fallait être organisé autrement que je ne l'étais pour la courir.

Le 17 et le 18 mars je ne pus fournir ma copie.

Bernard Boëhm accepta fort bien la chose.

— Cela tient le lecteur en haleine, Mes'sieur, — me certifia le vieux crocodile.

Il fit rédiger un entrefilet par Nortal :

« *L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain le roman de notre éminent collaborateur...* »

Et tout fut pour le mieux.

Mais, par contre, le 15 et le 16 mars, la fièvre immobilisa Ménot chez lui.

Cet accès de quarante-huit heures, mes quarante-huit heures de stérilité intellectuelle, prouvèrent certainement au malheureux, dès que les indiscrétions des rédacteurs de *Paris-Province* lui eurent révélé ma déplorable méthode de travail, qu'il ne se trompait pas en me considérant comme un magicien....

Ah ! pauvre humanité !

L'idée que je l'avais remarqué, suivi, fait suivre et même envoûté ! ! pour expérimenter les vertus de mes maléfices était déjà clouée dans la cervelle de Ménot.

Et dans cette cervelle déséquilibrée quel retentissement l'anecdote de *la poche trouée* ne dut-elle pas avoir ?

L'essentiel ne m'en avait pas été fourni, comme bien vous pensez, par le vieux peintre dont parle Ménot, mais par mon fils aîné, âgé de treize ans.

La scène à laquelle j'avais assisté n'avait pas eu pour décor le bar de l'avenue de Châtillon, mais ma propre demeure, rue du Bac.

Voici le schéma de cette autre tragi-comédie :

C'est jeudi. Je donne à mon gamin dix francs pour aller rendre visite à ses grands-parents, avenue du Roule.

Le soir, je réclame la monnaie du billet. L'enfant me déclare l'avoir perdue. Je lui reproche vivement son étourderie. Il réplique, d'un ton net, mais les joues empourprées :

— Ça n'est pas ma faute. La poche de mon pantalon était trouée.

Sa mère intervient :

— Donne-le à Céline pour qu'elle le raccommode.

L'enfant très troublé balbutie : « Déjà fait ! »

La chose me parut louche. Après enquête je connus la vérité. Il avait bel et bien perdu la monnaie. Peut-être l'avait-il oubliée sur le comptoir du pâtissier où il avait acheté des brioches pour son goûter comme il en avait été autorisé ; peut-être le receveur de l'autobus et la caissière du Métro avaient-ils commis une erreur ; peut-être aussi avait-il dépensé la totalité de la somme en bêtises, mais cela ne me semblait pas probable, car il m'avait toujours dit la vérité jusqu'alors, — bref il était rentré avec cinq sous en poche.

Pour faire excuser l'enfant désolé et qu'elle adorait, la vieille femme de chambre inventa le stratagème de la poche trouée et poussa le machiavélisme jusqu'à nettoyer à l'essence et repasser un costume qui n'en avait nul besoin.

Le surlendemain, je racontai à mon fils une histoire dont son premier mensonge était l'argument.

Puis la cristallisation se fit autour de ce petit drame domestique. Je l'intercalai dans mon roman.

Ménot lut l'aventure — et en de telles circonstances que je dus et plus que jamais, et avec quelque raison ma foi, lui apparaître sous les traits d'un magicien ou d'un démon.

Si j'ai choisi la zone Porte d'Orléans, Porte de Versailles, comme décor du *Crime et son excuse,* c'est uniquement parce que V. L... m'avait aiguillé, jadis, dans cette direction.

Le quartier m'enthousiasma. Ménot l'a suffisamment décrit pour que j'insiste davantage.

Je répète, néanmoins, que la jeune femme en vert m'apparut dans une ruelle de la zone, au milieu de flaques de boue, de détritus, de tas de chiffons, et qu'elle me fournit, — Ménot ne s'était pas trompé, — le type physique de la « Rainette ».

Dans mon roman, cette « Rainette » joue auprès de mon héros Dorche un rôle identique à celui que Spéranza Néroni joue dans la vie de Ménot.

Mais entre les deux femmes, une différence existe. A en croire Ménot, la nièce du musicien à la jambe de bois est honnête, dévouée à son oncle. La « Rainette » est une rôdeuse de barrière, une pierreuse sous la domination du manchot.

Ménot a vu dans ce manchot une transposition du Courtier vinicole. Là, encore, une différence existe : le Courtier vinicole n'était somme toute qu'un buveur tranquille ; son intimité avec Ménot lui rapportait quelques verres supplémentaires de vin blanc et un peu plus de considération chez les patrons des bistros. Le manchot était un franc souteneur, et exploitait Dorche sur qui il avait lancé sa créature la « Rainette ».

Obsédé comme il l'était par la certitude d'être victime d'un envoûtement, Ménot n'avait pas discerné ces nuances, — du moins, je me l'imaginais.

J'ai eu tort de déclarer froidement à Ménot, lors de sa visite rue du Ranelagh, que Dorche finirait par le crime.

J'ai manqué de perspicacité — et le docteur Delorme me le reprocha — en ne devinant pas à qui j'avais affaire.

Mais l'entretien qui durait depuis trop longtemps m'obsédait.

J'ai décrit la tenue dans laquelle je travaillais. Ménot l'a justement comparée à l'accoutrement d'un excentrique américain. J'avais mes jambes enroulées dans un plaid, ce qui m'empêchait d'accomplir le moindre mouvement. Aussi, au premier coup de revolver, je me cachai sous ma table : il crut m'avoir tué, avala son pseudo-poison, jeta le tube sur mon manuscrit, et sortit tranquillement, sans oublier d'emporter son parapluie qu'il avait planté dans une corbeille à papier.



Le surlendemain, je suivis Ménot à Malakoff. Je ne me croyais pas démasqué et pris, en outre, pour le policier Serrart. Cependant, je commis une faute, je le répète, en négligeant de visiter l'appartement indiqué par le Courtier vinicole...

Voilà les réflexions que m'inspira la lecture du Mémoire.

Je n'aurais pas dû prononcer le mot crime.

Etant donné le caractère du malheureux, je sentais ma responsabilité engagée.

Il me restait quelques feuilletons à écrire ; et, comme il était question de relâcher Ménot, si le mercier consentait à retirer sa plainte, je songeai à modifier le dénouement de mon œuvre et à sauver Dorche, car je redoutais que Ménot, une fois libre, ne continuât en

ses moments de crise, à se croire Dorche et à modeler sa conduite sur celle de mon héros.

Ménot se considérait comme mon prisonnier. Je me considérais, à mon tour, comme le sien.

XI

Quand il sut que Ménot était ancien combattant, blessé de guerre et parfois irresponsable de ses actes, le mercier de la rue de Vaugirard, Pierre Dansart, retira sa plainte.

C'était un brave homme. Il exigea, cependant, pour son bras cassé, cinq mille francs de dommages-intérêts...

Mme Renouard donna la somme qui épuisa ses économies.

Ménot bénéficia d'un non-lieu et rentra chez lui.

Pendant la semaine qui suivit la libération de Ménot, espérant en avoir fini avec cette histoire, je me cloîtrai, rue du Ranelagh, pour besogner à mon aise.

Inquiété par ma conscience, je voulais introduire dans mon roman un personnage qui, par la bonne influence que je destinais à exercer sur Ménot, me permettrait d'entrevoir un dénouement optimiste différent de celui que j'avais imaginé tout d'abord.

J'achevais ainsi de gâcher un sujet qui, courageusement traité, eût offert, peut-être, un intérêt documentaire.

Ce dénouement, quel serait-il ?

Je l'ignorais encore. Mais j'étais certain d'une chose : Dorche ne serait pas un criminel, et je comptais, pour arriver à le sauver, beaucoup sur l'inattendu, et peu sur l'application.

Ma femme me fit parvenir dans mon taudis un pneumatique par lequel le juge d'instruction me priait de passer à son cabinet.

Le magistrat me confia une lettre de Ménot.

Je déjeunai, rue du Bac, en famille. Le repas terminé je m'installai sur le divan de mon cabinet, et je lus :

« Logiquement, j'aurais dû adresser cette missive à M. de Grancieux. Mais je désire n'avoir rien à faire avec lui. C'est donc vous que je choisis, de nouveau, comme correspondant, M. le Juge, en vous demandant, si vous estimez la chose nécessaire, de communiquer ces quelques lignes à qui de droit...

« Je suis libre !

« Je jouis d'une excellente presse dans le quartier.

« La Renouard a déclaré aux uns et aux autres (je me suis renseigné) :

« — Le pauvre Ménot a été pris par un accès de fièvre... Ça lui a monté à la tête... Il a cherché dispute à un inconnu. Il l'a frappé... Comme de juste on l'a arrêté... On l'a d'abord mené en prison, puis dans un hôpital où il a été soigné par les premiers docteurs. Il va revenir, un jour ou l'autre, guéri et bien portant.

« Elle concluait :

« — Cette fièvre est une maladie de famille !

« Nul n'avait oublié, à Malakoff que, quelques années auparavant, mon petit David avait été emporté, en moins de quarante-huit heures, par une méningite — et que de cette époque datait l'installation de la veuve Renouard chez moi.

« Voisins et fournisseurs avaient même assez ri de la facilité avec laquelle je m'étais laissé « mettre le grappin dessus » !

« — Mme Renouard est une ambitieuse, ricanaient-ils.

« Non ! Cette femme est une tortionnaire ! Je la hais !

« Il ne s'écoule pas de jour... Ah ! que dis-je, il ne s'écoule pas d'heure qu'elle ne me rappelle que c'est grâce à ses économies, grâce à sa générosité, que l'on a pu réaliser immédiatement la somme de 5.000 francs exigée par M. Dansart pour retirer sa plainte ; que c'est

son argent qui m'a sauvé du bagne et épargné le déshonneur...

« C'est vrai ! Mais que m'importe !...

« Je n'ai, paraît-il, plus rien de côté ; l'argent que je gagne, mes petites rentes sont insuffisantes... pour satisfaire mes caprices...

« La veuve Renouard me tient !

« Elle va me laisser sans un sou.

« Hier, elle m'a refusé vingt francs :

« — Je n'ai pas à t'entretenir, — m'a-t-elle dit : — Nous ne sommes pas mariés !...

« La chasser ? Je n'ose pas. Tout le monde prendrait son parti dans le quartier...

« Va-t-elle me pousser au mariage ?

« Suis-je bête ? Je ne peux pas l'épouser, pas plus elle que Spéranza — puisque je ne suis pas divorcé, puisque Joïa est toujours vivante !...

« Mais j'ai besoin d'argent ! Impossible de vendre des titres qui ne valent presque plus rien !

« J'ai besoin d'argent.

« J'ai essayé de la voler. Au moment où j'allais fouiller dans son sac, je l'ai vue dans la glace, en train de m'observer.

« Elle eut la prudence de ne rien dire.

« Un reproche, et je la tuais !...

« J'ai remis ma tentative à plus tard, — car il me faut de l'argent.

« Les battements de mes tempes, de mon pouls, de mon cœur me disent : « l'argent ! — l'argent ! »... Tous les bruits de la nuit me disent : — « l'ar-gent ! »

« Les sabots et la béquille du courtier vinicole, le pilon et la canne du musicien, broient ce mot en deux coups : — « l'ar-gent ! » — Les espadrilles de l'employé du gaz frottent sur le pavé...

« Il me faut de l'argent, beaucoup, beaucoup d'argent, maintenant...

« Ah ! Tenez, voici pourquoi :

« J'ai été rendu à la liberté un samedi, à cinq heures de l'après-midi ; à sept heures, j'étais chez moi. A huit, les poches bourrées de présents, douceurs, flacon de parfum, boîte de poudre, tout ce que j'avais pu me procurer avec mon dernier billet de cent francs, je me mis à la recherche de Spéranza et de son oncle.

« Je le découvris dans un bar dont le propriétaire avait changé durant mon séjour à l'hôpital.

« Giuseppe était seul. Je lui demandai :

« — Où est Spéranza ?

« — A la maison. Voici plusieurs jours qu'elle est malade et ne sort plus le soir, me dit-il.

« Je prétextai une grande fatigue, et le quittai. Il me remercia d'avoir pensé à lui, dès mon retour à Malakoff.

« Quarante minutes plus tard, j'étais dans la zone devant la baraque de Giuseppe. Je foulais le gravier jaune étendu devant le seuil comme un tapis. Sur le bord des fenêtres, les géraniums étaient en fleurs ; derrière les vitres brillantes, les rideaux ornés de filet, bien tendus. Nulle lumière à l'intérieur.

« Je cognai doucement contre la porte, balbutiant :

« — Spéranza !

« Pas de réponse. Je frappai plus fort. J'articulai, plus haut :

« — Spéranza ! Spéranza !

« Rien.

« Je m'impatientai :

« — Spéranza ! Spéranza ! Spéranza !

« Mes poings ébranlaient le panneau.

« Un chien de chiffonnier aboya. Puis un autre.

« Dans une baraque, une lucarne s'illumina, puis s'ouvrit. Un homme parut, interrogea :

« — Ben quoi ?

« Je demandai :

« — Spéranza Néroni ?

« L'homme gouailla :

« — Spéranza ? C'est pas ici que vous la trouverez.

« — Où donc ?

« — Au *dancinge*...

« — Au quoi ?...

« — Au *dancinge*... à côté. Bonsoir !

« Tout redevint noir dans la zone. Les chiens s'étaient tus.

« Cinq minutes plus tard, je pénétrais dans le dancing. Un couloir étroit tapissé en rouge, éclairé par une lanterne en papier rouge. Une salle basse aux murs rouges, sorte de cercueil oblong où évoluait, dans du rouge, sous l'éblouissement de deux lampes à arc, une masse sombre égayée par les taches mouvantes et plus claires que faisaient les visages, les vêtements des femmes et les uniformes de quelques soldats. Sur une estrade d'angle se levaient et s'abaissaient des archets, et les bras armés de baguettes d'un énergumène qui tapait, tantôt sur des cymbales, tantôt sur un tambour, tantôt sur une grosse caisse dont je voyais la surface ronde et blanche. Quand les violons dominaient, ce peuple dansait en chantonnant ; quand les cris d'une trompe d'automobile, ajoutée à l'orchestre, brisait la mélodie canaille et langoureuse, tous ces êtres hurlaient. Je me dissimulai près du buffet, les pieds dans une boue que composaient la crotte des chaussures, la mousse de la bière et de la limonade dont il se faisait une grande consommation.

« Une fois, deux fois je frémis au contact d'un parfum. Une troisième fois, en respirant cette odeur que je reconnus enfin ! je me dressai à demi et je vis Spéranza...

« Elle avait une tunique et des bas couleur de chair, une jupe noire, des souliers couleur de perles.

« Les autres filles, à chaque danse, changeaient de cavalier. Elle non !

« Pendant une demi-heure, elle ne se désenlaça pas du même homme.

« Ce n'était pas une danse, mais un accouplement.

« Leur façon de se tenir faisait sourire.

« Spéranza appuyait un coude sur l'épaule et l'autre sur l'avant-bras de l'homme qui, des mains nouées autour de sa taille, la plaquait violemment contre lui. Les bustes étaient libres ; les corps ne se mêlaient que depuis les hanches. Elle avait la tête légèrement portée en arrière, le teint pâle, dans ses cheveux un large peigne en forme d'éventail, les sourcils froncés, les lèvres écartées sur ses dents serrées...

« Et j'eus l'impression que Spéranza sortait de ses vêtements, nue, resplendissante et souillée, s'allongeait sur le nuage blanc, s'offrait à tous...

« Puis, je songeai à Joïa, à ce corps que j'avais rudoyé et dompté. Joïa qui, peut-être, à la même heure, aussi ardente que Spéranza, mangeait, buvait, jouissait éperdument de la vie.

« Et le couple m'attira hors de la salle rouge.

« Je le suivis comme si j'avais été harponné par lui.

« Le point rouge de la cigarette de l'homme me guidait.

« Ils s'arrêtèrent.

« Je me cachai.

« Ils étaient débout, en face l'un de l'autre, avec derrière eux un tertre qui leur montait à hauteur des reins.

« Il la courba lentement vers cette couche, puis brutalement l'y étendit, et je vis les bras de Spéranza se refermer sur son amant.

« Ils se prirent, se reprirent, et se séparèrent.

« L'homme s'effaça dans l'ombre des terrains vagues.

« Spéranza se dirigea vers la zone.

« Le long des haies et des palissades glissait la tache laiteuse de sa tunique, qui brillait un instant, ainsi que la boucle de ses souliers, dans la lueur d'un réverbère.

« A onze heures, j'étais devant la baraque de Spéranza.

« Je la voyais aller et venir dans la cuisine éclairée.

« Je frappai doucement contre la vitre.

« Spéranza ouvrit, me reconnut, s'écria :

« — Vous amico ! Si tard !

« Cette exclamation ne trahissait ni étonnement, ni reproche. Néanmoins je m'excusai :

« — Ton oncle m'a dit que tu étais malade.

« Elle répondit :

« — J'ai été obligée de sortir pour faire des commissions...

« J'allais observer à mon tour :

« — Si tard ? — mais le mot ne franchit par mes lèvres. Ma tête en résonna.

« Je hasardai :

« — Tu ne chantes plus, Spéranza...

« Elle fit la moue :

« — Pas depuis quelque temps, j'ai pris froid... Sono stanca.

« C'est elle qui me parla alors du dancing :

« — Parfois, le soir, je vais danser avec des amis, pour passer un moment...

« Je murmurai :

« — Ah !... — sans plus.

« Et vivement, elle invita :

« — Asseyez-vous, amico.

« J'obéis. Il y avait sur la table un fiasco de Chianti et deux verres. Elle en remplit un :

« — Buvez, amico.

« — Et toi, Spéranza...

« — Je n'ai pas soif.

« Elle se posa sur le bord de la table :

« — Vous avez été malade, vous aussi...

« — Je vais très bien, — interrompis-je.

« — Tant mieux...

« Je lançai mes présents sur sa jupe.

« — Comme vous êtes gentil, amico ! A peine guéri, vous pensez à moi...

« Elle débarrassa les objets de leurs enveloppes :

« — De la poudre ; du parfum.

« Le mot « Œillet » qu'elle déchiffra sur l'étiquette l'enthousiasma.

« — Hum... — roucoula-t-elle comme savourant une gourmandise — Hum ! mi piace... Merci, amico... Merci...

« Mais moi, j'étais debout, mon visage baissé au niveau du sien :

« — Oui... de la poudre, de l'Œillet... demain je te donnerai des bijoux, des colliers, de l'argent, ma maison ! hein ?... »

« Elle eut un mouvement pour se lever ou se défendre.

« Je la maintins assise, et haletant :

« — Si tu veux, Spéranza...

« Elle comprit et redouta ce que je voulais d'elle, et, après m'avoir examiné gronda :

« — Ma che... Ma che...

« Je la pressai :

« — Spéranza ! Ma chérie.

« Elle se fâcha ; éclata de rire :

« — Ah !... Ah !... Ah !... Ah !...

« Je remarquai alors, dans un pli de sa tunique, au-dessus du sein, de la cendre de cigarette ; — excité par cela et par l'aiguillon de son rire, je la couchai à demi sur la table, comme l'autre l'avait culbutée contre le talus.

« Elle me rejeta en arrière, — et je la contemplai, vaincu, dominé, stupide, effondré sur ma chaise...

« J'entendis Spéranza soupirer :

« — Poveretto !

« Elle remplit les deux verres, et en fille de la zone, habituée des bars, proposa :

« — A l'amitié.

« On trinqua. Tout fut oublié.

« Elle déboucha le flacon ; ronronna une fois encore :

« — Hum... mi piace !...

« Elle vida quelques gouttes de parfum dans le creux de sa main, s'en frotta le front, les joues, la nuque et les bras qu'elle promena sous mes narines, de l'aisselle à l'extrémité des doigts, en murmurant :

« — Senti !...

« Et je respirais... je reniflais comme un faune, un satyre ou un centaure... la fraîche essence de fleurs mêlée à ce fumet de femme chaude...

« Sinueusement, sous mes narines, en effleurant ma bouche, repassèrent ces bras embaumés que j'avais vus, quelques instants auparavant, étreindre un mâle plus beau... J'agrippai la main.

« Je regardai Spéranza.

« Ses traits étaient légèrement crispés.

« Elle ressemblait, ainsi, étrangement à Joïa, quand, au restaurant, ou au théâtre, elle s'épanouissait dans l'atmosphère du plaisir, et des hommes dont les yeux la déshabillaient.

« Elle se dégagea, me congédia. Elle avait sommeil.

« Sur le seuil, elle me souhaita bonne nuit.

« Je m'adossai contre un arbre de l'avenue...

« J'écoutai le tintamarre assourdi de l'orchestre du Jo'Dancing, un phonographe qui jouait la « Valse bleue », le sifflet d'une locomotive me fouetta...

« Ah ! Ah ! M. de Grancieux, ma Spéranza était honnête, travailleuse. La voici, maintenant, identique à votre « Rainette » !

« L'auriez-vous envoûtée, elle aussi, par hasard ?

« Est-ce pour que j'assiste au triomphe de votre industrie maudite que vous m'avez fait remettre en liberté ?

« Savez-vous ce que c'est que la jalousie ? — la jalousie dénaturant un être tel que moi ! Un poveretto !...

« Oui, sans doute, puisque vous êtes romancier, observateur, psychologue...

« Mais, M. de Grancieux, dites-moi donc quel est ce nouveau personnage que vous avez évoqué des bas-fonds de votre esprit ? Il est moral, trop moral, ce bonhomme !

« Empêchera-t-il Dorche de tuer la « Rainette » ?

« Empêchera-t-il Ménot d'assassiner Spéranza ?

« Avez-vous fait votre examen de conscience, M. de Grancieux ? Avez-vous pesé vos responsabilités ?

« Vos remords nous sauveront-ils, Dorche et moi ?

« Quel sort nous réservez-vous, cher Maître ?

« Quoi qu'il en soit je vous lis avec la plus vive curiosité — plus que jamais...

« Je ne vous lis pas : je vous file... comme un policier !

« Mais le temps et des publicités plus récentes ont effacé ou recouvert les affiches, les terribles affiches en noir et rouge.

« Je ne me vois plus collé contre les murs.

« Je ne m'hallucine plus moi-même. J'ai la conviction que... »

La sonnerie du téléphone interrompit la lecture de cette lettre.

Bernard Boëhm m'appelait, lui-même, avenue Kléber, immédiatement.

XII

J'étais curieux de savoir comment marchaient les entreprises de Bernard Boëhm : « L'Omnium-ciné » et *Paris-Province*.

On prétendait que l'O. C. avait eu et avait encore à lutter âprement contre les maisons concurrentes ; que l'émission des 5.000 nouvelles actions à 500 francs avait été un « four », et couverte entièrement par la famille Boëhm dont Bernard était le chef respecté ; que la « boîte ne tiendrait pas le coup » ; — par contre *Paris-Province*, sans pouvoir pour l'instant encore « être

comparé aux grands quotidiens », venait immédiatement après eux et gagnait du terrain chaque jour.

Cette feuille occupait dans la presse une place spéciale qu'elle devait à ses pages documentaires, à ses deux romans, à ses deux contes.

Bébé jouissait d'une bonne réputation dans la « gendelettrerie ». Il tenait scrupuleusement ses engagements, et avait même à son actif certains actes de générosité à l'égard de collaborateurs un peu trop malmenés par l'après-guerre.

Avenue Kléber, je fus reçu avec le même cérémonial que lors de ma première visite, mais directement introduit chez Boëhm sans passer par l'antre de Nortal.

Les formules de politesse échangées, les cigarettes allumées, le patron me dit :

—L'O. C., dans les douze mois qui vont suivre, présentera deux films. Le premier de ces deux films sera celui que nous tirerons de votre roman : *Le Crime et son excuse.*

Je n'avais qu'à m'incliner. Mon traité avec l'O. C. stipulait nettement la chose.

Le Patron poursuivit :

— Comme vous pensez, il est trop tard pour un ciné-roman en épisodes... ce qui était notre première idée... Il nous faut un film qui tiendra toute une séance... Je vous demande donc de nous communiquer soit votre manuscrit, soit le plan de vos derniers chapitres, afin de s'attaquer immédiatement au découpage.

Je déclarai :

— Vous aurez la chose dans quarante-huit heures.

— Well !...

Avant de prendre congé, je demandai :

— Et Nortal ?

Bernard Boëhm haussa les épaules :

— Il ne fait plus partie de l'O. C., Mes'sieur...

— Depuis ?...

— Un mois, Mes'sieur.

— Je ne le savais pas...

Il saisit les revers de mon veston, et m'obligea à me rasseoir :

— Oui, Mes'sieur. Une crapule, ce Nortal... une franche crapule... Si vous le connaissez... ce que je crois, Mes'sieur... vous jugerez que je m'exprime sans haine en le qualifiant de crapule... Vous ne devez pas ignorer, Mes'sieur... car Nortal parle trop... c'est en cela qu'il n'est pas une crapule de grande envergure... vous ne devez pas ignorer à la suite de quelles circonstances il est entré à la maison... Il avait la confiance de mon neveu... son camarade à la section photographique de la... je ne sais plus quelle armée, à la guerre... un imbécile, mon neveu... Oui, Mes'sieur, un imbécile. Nortal avait aussi ma confiance... Je croyais que c'était un oiseau de proie... ce n'est pas un oiseau de proie !... Il m'a roulé, indignement roulé... Il avait ma confiance...

Boëhm « roulé » me paraissait particulièrement attendrissant.

J'insinuai :

— Voyons, vous, un cerveau comme le vôtre... avec votre expérience... votre...

Il coupa :

— Roulé, Mes'sieur !...

Et confidentiel :

— J'ai eu de grandes difficultés pour monter mes affaires... J'en ai encore. La concurrence est terrible... Je triompherai... car ma méthode de travail est excellente... Je vous l'ai exposée, je crois, Mes'sieur : Ne pas assommer, ne pas dérouter le public par du nouveau... mais l'y amener in-sen-si-ble-ment... tout dou-ce-ment... Le public est un grand intoxiqué, Mes'sieur... ou si vous préférez, il est au régime depuis longtemps, très longtemps... Vous êtes docteur, Mes'sieur... La désintoxication est lente... On ne change pas de régime du jour au len-

demain... Je veux désintoxiquer le public, Mes'sieur... Et pendant que j'en cherchais... les moyens, cette crapule de Nortal s'abouchait avec mes adversaires les plus puissants... Une trahison, Mes'sieur... Il avait ma confiance... Il révéla mes secrets. Un jour, il me demanda de lui doubler ses appointements qui étaient assez beaux, Mes'sieur... Je refusai. Il me fourra sous le nez une lettre de Beaumont-Durval, mon ennemi acharné... une maison solide !... Beaumont-Durval offrait à Nortal ce qu'il exigeait de moi... Et je dis à Nortal : « Sortez ! »

Boëhm indigné était splendide. Pour prononcer son : « Sortez ! » il s'était levé, et avait adopté une attitude napoléonienne : la main gauche dans le gilet, la droite pointée vers la porte.

J'étais resté assis. J'interrogeai en m'efforçant de conserver mon sérieux :

— Qu'a fait Nortal ?

Boëhm se plia en deux sur sa chaise :

— Il est parti !

Il corrigea :

— Il m'a obéi.

Et accablé :

— Il n'est pas parti seul...

Je m'intéressai :

— Ah !.. Il a entraîné avec lui d'autres... employés...

— Non... Il n'a pas entraîné avec lui d'autres employés... mais sa femme...

Quoique commençant à comprendre, je me délectai à prolonger la comédie.

Ce fut d'un air ahuri que je questionnai :

— Sa femme ?...

Les poings de Boëhm s'abattirent sur la table :

— Oui, sa femme... Mlle Germaine... sa secrétaire... notre secrétaire à tous deux... la sténo-dactylo... Un démon, Mes'sieur... Elle avait aussi ma confiance...

— Je croyais que Nortal...

Il ne m'entendit pas et, tout à sa rancune poursuivit :

— Une diablesse d'ingratitude... Il l'a épousée, voici quinze jours...

— Nortal m'avait confié...

— Qu'il vivait avec une femme, depuis huit, dix ans... n'est-ce pas ?... Mes'sieur...

— C'est exact...

— Eh bien, cette crapule de Nortal a froidement balancé, plaqué cette malheureuse, du jour au lendemain... en lui donnant une enveloppe renfermant cinq billets... Cinq billets qu'il m'a empruntés, Mes'sieur... et qu'il me doit... Cinq billets qui devaient lui servir à s'acquitter d'une dette de jeu, me dit-il... Il avait ma confiance ! Et pour l'honneur de la maison, j'ai foncé, Mes'sieur. Je suis roulé, tapé... Moi, Bernard Boëhm !

Et, comme il n'ignorait pas son sobriquet, il s'envoya une claque sur le front, grimaça :

— Bébé !

Il se reprit :

— Le bureau de Nortal est vide ; celui de Mlle Germaine est vide aussi. Je n'ai plus de secrétaire... et n'en aurai plus jamais ! Tout s'accomplira par nous-mêmes. Il y aura un Boëhm à la tête de chacun de nos services. Je regrette d'être sans enfants. Dieu l'a voulu. Je me résigne.

Il me fit l'apologie de la famille, de l'activité, de l'argent, et de l'honneur qu'il considérait comme une vertu et comme la ruse suprême dans une époque dépravée. Et, tout en résumant notre entretien, il me reconduisit jusqu'au petit ascenseur qui me déposa à l'étage inférieur, dans la galerie bourdonnante d'appels téléphoniques, de rumeurs de conversations, de cliquetis de machine à écrire, et au bout de laquelle je fus salué par le géant en uniforme prune et or qui m'ouvrit aimablement la porte, comme à quelqu'un de la maison.

Certes, tout cela était très bien — mais il me restait à trouver le dénouement du *Crime et son excuse.*

XIII

Pouvais-je mieux terminer une journée assez bien remplie qu'en rendant à Ménot, — rue Camille-Desmoulins, Malakoff, — la visite qu'il m'avait faite, quelques semaines auparavant, — rue du Ranelagh ?

Je projetai même de passer une partie de ma nuit dans les bars de la zone.

A six heures, je franchissais la barrière...

Devant le pavillon de Ménot, dont le vestibule est éclairé, une voiturette automobile est arrêtée. La plaque m'indique, à la lueur d'une allumette, que la Renaud appartient au docteur Giraud, à Vanves.

Ménot serait-il malade ?

La porte du pavillon s'ouvre.

Ménot apparaît, en compagnie d'un homme barbu, coiffé d'un chapeau melon, vêtu d'un complet noir.

Ménot lit attentivement un papier — l'ordonnance, sans doute— qu'il tient des deux mains, à hauteur de ses yeux. Il a l'air inquiet, agité.

L'homme l'écoute en hochant la tête, comme quelqu'un qui dirait : « Parfait. Parfait ! », puis monte dans l'auto qui démarre.

Ménot rentre chez lui.

Dans le vestibule, la lumière s'éteint.

Ma curiosité est violemment excitée.

Mme Renouard serait-elle malade ?

La santé d'une femme qu'il traitait de « tortionnaire » ne justifierait pas l'angoisse de Ménot.

Que faire ?

M'en aller ?

Mais non.

Quelle raison de ne pas satisfaire mon envie de parler à Ménot ?

J'ai pas mal de choses à lui dire

Pourquoi ne pas lui révéler, par exemple, que M. de Grancieux et l'un des docteurs à qui il doit sa liberté sont le même individu ?

A peine me suis-je posé ces questions que je pousse le bouton du timbre électrique.

De nouveau, le vestibule s'éclaire.

Ménot me reçoit.

Il interroge à voix sourde :

— Qui êtes-vous ?

Aussi nettement que je lui avais affirmé que Dorche finirait par le crime, je réponds :

— M. de Grancieux...

Il rejette sa grosse tête en arrière ; et, l'index sous la bouche lippue :

— Ah ! bien... chut... chut... chut...

Il me fait signe de le suivre.

J'obéis.

Il recommande :

— Doucement... Doucement.

Je gravis, à sa suite, l'escalier qui conduit au premier étage.

Il se retourne vers moi :

— Attention !... Il y a quelques marches qui craquent...

Il frôle le mur, sur la pointe des pieds.

Je l'imite.

Sur le palier, il s'arrête.

De nouveau, il me recommande, d'un geste :

— Doucement... Doucement...

Me voici près de lui.

Il est haletant.

Ses mains sur mes épaules, il me pousse jusqu'au seuil

d'une chambre où il m'immobilise par une forte pression.

— Regardez !

Il ne s'aperçoit pas que la chambre est obscure, et que l'on n'y peut rien distinguer.

Dans un souffle, le malheureux articule :

— Comme elle est belle !

Et à mon oreille :

— Ecoutez... écoutez !... C'est l'allumeur de réverbère ! Avez-vous entendu ses espadrilles ?... Le heurt de sa perche contre...

Au même instant, le rayon de la lanterne, s'insinuant entre les lattes des persiennes fermées, raya la pièce de noir et d'or, et la fit ressembler — selon l'exacte image de Ménot — à une cage aux barreaux lumineux.

Et Ménot répéta plus ardemment :

— Regardez !

De l'oreiller blanc, se détachait un visage de femme : paupières closes, teint pâle, traits émaciés, chevelure dénouée...

Je pensai en moi-même :

— Spéranza !...

Et Ménot me dit :

— Hein ?

Je répliquai :

— Elle est belle.

Il me toucha le bras :

— Venez ! Chut !...

Et la descente de l'escalier s'effectua aussi délicatement que la montée.

Nous voici dans la salle à manger, debout, l'un en face de l'autre, près du portrait d'enfant dont la beauté nous avait impressionnés, le docteur Delorme et moi...

Ménot se frotte les mains.

J'amorce le dialogue :

— Que s'est-il passé ?

Le ton familier de ma demande le met à l'aise.

Il s'avance vers moi, me saisit par le revers de mon veston, me confie :

— Elle est ici !...

Sur le pavé retentissent des chocs de canne ferrée, et des claquements de sabots.

Ménot ricane :

— Ah ! Ah ! Ah ! C'est le Courtier vinicole et Giuseppe Néroni, le musicien à la jambe de bois. Ils recherchent Spéranza. Ah ! Ah ! Ah !

Le rire sarcastique de Ménot m'irrite.

Il appuie :

— Les imbéciles !

Son expression satisfaite, narquoise, me répugne.

Le bruit de la canne, de la béquille et des sabots décroît.

Ménot se moque :

— Tic, tac, tic, tac...

Il porte mon exaspération à l'extrême.

— Tic, tac, tic... tac... Les imbéciles...

J'insinue :

— Il serait peut-être charitable de leur dire qu'elle est ici...

Il fronce les sourcils :

— Qui donc ?

— Spéranza !

— Qui donc ?

— Spé-ran-za !...

— Hein ?

— La femme qui est couchée dans votre lit...

— Malheureux ! — s'écrie-t-il, — secoué par un accès d'hilarité pathétique — la femme qui est couchée, là-haut, dans mon lit, c'est Joïa ! C'est ma Joïa qui est ici ! C'est ma Joïa qui est revenue ! Pourquoi donc me parlez-vous de cette putain de Spéranza ? En quoi peut-elle donc bien m'intéresser ? Qu'est-ce que cela

peut bien me faire qu'elle soit partie avec son souteneur !

Il s'exalte :

— D'ailleurs, vous saviez que Joïa était revenue. Sans cela, comment expliquer votre présence ici ?

Plus grave :

— Oui, elle a abandonné son foyer...

Et il a ce mot :

— Mais elle a été fidèle à son amant !

Il proteste, comme cabré par une objection :

— Non ! Ce n'est pas une gourgandine ! Je me l'étais imaginé ! Fou que j'étais ! Elle a vécu huit ans, dix ans avec le même homme... Puis le misérable l'a jetée à la rue... Et alors, elle est revenue, ici, chez elle... où je l'attendais... Elle est revenue, blessée, repentante, adorable... Vous l'avez vue... Elle a repris sa place à son foyer... Elle a demandé son enfant... notre petit Angélo... notre David !... Elle voulait le bercer dans ses bras...

Il éclate en sanglots.

Pour mettre fin à cette crise, je demande :

— Et Mme Renouard ?

— Elle est rentrée chez elle... A la suite de quelle scène !... Elle me tenait par l'argent !... Les cinq mille francs qu'elle a dû prêter à je ne sais plus qui, pour je ne sais plus quoi !... Elle ne voulait pas partir... Mais Joïa... Joïa, ma femme, m'a donné ces cinq mille francs sur les huit mille que Nortal lui a glissés dans la main en la chassant...

— Qui donc ?

— Nortal ! Un nommé Jacques Nortal... Celui pour qui elle nous a quittés jadis....

Il se calme :

— D'ailleurs, vous connaissez Nortal ! Un journaliste... Un rédacteur de *Paris-Province*... Joïa avait sur elle des numéros de *Paris-Province*... Mais oui, vous connaissez

Norial... Vous êtes au courant de tout, de tout... Ne me torturez donc plus !... Je vous en supplie...

— Maintenant, qu'allez-vous faire ?

— Partir ! Fuir cette ville, ce quartier, cette maison ! travailler pour que ma Joïa bien-aimée soit toujours belle !... Elle est lasse. Elle a fait un si long voyage... Je ne veux pas qu'elle entende les espadrilles de l'employé du gaz.. La béquille et les sabots du Courtier vinicole, le pilon de Giuseppe, le claquement du fouet du père Martin, les piaffements de ses chevaux... Non... Non..

Il se tait :

— Elle m'appelle... Au revoir, Monsieur... Il faut que j'aille chez le pharmacien... Elle a besoin de soins, de tendresse, de luxe... Ah ! comme je vais la choyer, la guérir, ma Joïa... ma vie... mon amour... Elle m'appelle... Au revoir...

Il se précipite vers la porte, revient vers moi, m'étreint :

— Je suis heureux !...

Au cours de la scène qui vient de se dérouler, Ménot n'a fait aucune allusion à Dorche, aux deux nuages, aux monstres, à tout ce qui constituait son existence imaginaire. Il l'a oubliée...

Dix minutes plus tard, je passais devant *A l'ami Ferdinand*, devant le « Jo's dancing » dont les murs et les rideaux de fer abaissés formaient une tache rouge entre des haies noires. Dans les bars — (frites, moules, bosquets, on reçoit avec provisions) — des ouvriers, des chiffonniers buvaient en écoutant le gramophone.

Sur le terre-plein des fortifications je regardai ce paysage de « piliers, de pylônes, de palissades, de ponts, de passerelles, de pierres, de cheminées et de poteaux qui se tendaient, l'un à l'autre, des portées de fils métalliques ».

Dans la brume légère où ondulaient les fumées des

usines et des trains, les disques de la voie ferrée, les fenêtres des maisons de Paris et celles des taudis de la zone mettaient des taches rouges, vertes, dorées...

Angle de la Porte de Vanves et du Boulevard Brune, faisant pendant au guichet de l'Octroi, sous la lanterne d'un réverbère et en face d'un bistro illuminé s'allongeait la palissade contre laquelle avait été collée l'affiche rouge et noire qui, en éclatant aux yeux de Ménot, avait déchaîné l'aventure — et que d'autres papiers bariolés avaient remplacée.

Je hélai un taxi.

Je rentrai rue du Ranelagh ; et, la conscience tranquillisée, je me remis au travail.

J'entrevoyais, pour *Le Crime et son excuse*, un dénouement bien inspiré, cette fois, par Ménot.

ALBERT ERLANDE.

FIN

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Docteur Paul Voivenel : *Remy de Gourmont vu par un médecin. Essai de Physiologie littéraire* (Editions du Siècle). — Dr Paul Voivenel : *L'imagination féminine* (Aux éditions du Bon Plaisir, Toulouse). — Dr Paul Voivenel : *La Raison chez les Fous et la Folie chez les gens raisonnables* (Imprimerie ouvrière, Toulouse). — Guy de Pourtalès : *De Hamlet à Swan*, Crès. — Edward Sansot : *Souvenirs sur Renée Vivien* (Modern Studio, Nice).

Remy de Gourmont vu par son médecin. — C'est par ce volume du docteur Paul Voivenel que j'inaugure, sous l'égide de Remy, une collection d'essais : « Idées et sentiments du siècle » qui sera comme une tentative de mettre à leur place les valeurs littéraires actuelles, en les confrontant avec celles de la vraie philosophie et de la vraie science. Je voudrais que le public lettré comprenne enfin que toute la littérature n'est pas dans le roman, généralement si pauvre, ou même si vide d'idées, ni dans le théâtre dont les audaces ne sont que des audaces de situation enroulées dans le cliché et le lieu commun.

Présentant l'ouvrage du Dr Paul Voivenel, j'écrivais en une « prière d'insérer » signée, d'une critique sincère et loin des exagérations habituelles :

Cet ouvrage du Dr Paul Voivenel porte ce sous-titre qui lui donne sa signification philosophique : *Essai de physiologie littéraire.* Cet essai n'a d'ailleurs pas la prétention d'expliquer l'art, la pensée et la philosophie de Remy de Gourmont par son hérédité ou les caractères morbides de son individualité. Mais il y a dans ces recherches et dans ces analyses psycho-physiologiques les éléments, sinon d'une science, du moins d'une fructueuse investigation :

« L'œuvre la plus subjective d'apparence, écrit le Dr Voivenel, tient par d'innombrables racines à la personnalité de l'ouvrier. » Et « ce n'est pas insulter une fleur que d'analyser le terreau sur lequel elle s'est épanouie ». N'est-ce pas avouer aussi, avec une sage philosophie, que le miracle de la fleur et de l'homme de génie demeure mystérieux ?

Mais, ainsi que l'observe le Dr Voivenel, on peut appliquer à Remy de Gourmont ce qu'il écrivait lui-même des grands philosophes, des Descartes, des Spinoza, des Kant, des Nietzsche, des grands théologiens qui tous furent des chastes et des « désincarnés » : « Il y a certainement des relations étroites entre les divers centres fonctionnels du corps humain ; il y en a entre l'énergie sexuelle et l'énergie intellectuelle. Il est des hommes qui ne sont presque pas des hommes et dont l'intelligence, *comme grossie d'une force inutilisée directement*, prend des développements merveilleux. On pourrait même dire mystérieux, car c'est presque un caractère de désincarnation ».

Et c'est peut-être cette force « inutilisée directement » qui constitue la richesse intellectuelle des penseurs et des philosophes.

Le Dr Voivenel résume ainsi la physio-psychologie, la constitution et le tempérament à travers lesquels « la création philosophique et littéraire de Remy de Gourmont prit un goût de terroir » :

... « Chacun de ses désirs se réfracte à l'infini dans son cerveau. C'est un sensuel à la fois pervers et chaste, les deux choses étant complémentaires... Dans sa solitude ce sensuel cérébral tire ses feux d'artifice de l'imagination. »

Une œuvre littéraire ou philosophique, ce n'est en somme que de la sensualité cérébralisée.

JEAN DE GOURMONT.

Ce livre nous apporte sur Remy de Gourmont des documents intimes que le médecin a interrogés avec une affectueuse et respectueuse discrétion. Ces documents lui permettent de situer l'homme et l'écrivain dans son hérédité et dans son milieu et nous donne ainsi la signification de sa vie et de son œuvre. De quelle douleur est creusée la sérénité philosophique !

C'est surtout avec une profonde émotion que je lis ces notes sur la maladie de Remy de Gourmont. Le malade écrit à son médecin qui est au front, le 14 mars 1915, quelques mois avant sa mort :

Mon mal a bien empiré depuis l'an passé. Si je ne gardais pas je ne sais quel espoir d'amélioration, peut-être chimérique, que deviendrais-je ? Mourir m'est bien indifférent. Dans ce moment surtout, où tant de vies jeunes sont fauchées, qu'importe la mienne ? Mais je ne suis pas encore d'un âge à supporter sans regrets la claustration, et j'en suis presque là. Je n'ai vraiment pas le sens de l'opportunité d'être tombé malade dans l'année peut-être la pire du siècle ! Mais je laisse même ces plaintes inutiles pour parler de choses littéraires...

Et Sixtine, dont le dévouement était d'une si affectueuse intel-

ligence, écrivait, elle aussi, au médecin de bataillon, une lettre qu'il reçoit dans les tranchées de Verdun, le 21 mars 1915 ;

Est-ce que vous ne reparaîtrez plus à Paris avant la fin de la guerre ?... M. de G... va plutôt mieux — mais il ne se soucie pas de votre L...; il n'a confiance qu'en vous. De rage de ne pas vous voir, il fuit le pauvre docteur D... qu'il accuse de ne pas être le génie de la médecine. Dites-moi quelque chose pour qu'il supporte — de temps en temps — un homme qui a toujours été honnête et dévoué, et qui se voit proscrit parce qu'il ne détient pas le don des *miracles* ; car, au fond, c'est bien tout ce que vos malades vous demandent : guérir à tout prix, même les maladies incurables...

Le Dr Voivenel nous montre encore Sixtine après la mort de Remy, continuant à « agir ses tendresses » et ne songeant qu'à la gloire du disparu : « Elle n'avait de raison de vivre que de servir encore celui auquel elle donna sa vie. Puis, quelques semaines après, son destin accompli, elle tomba. »

Evoquant moi-même, dans la préface de ce volume, le souvenir de Sixtine, je disais qu'elle avait deviné Remy alors qu'il n'était qu'une promesse incertaine de gloire : « Vivant près de lui, elle a partagé ses peines, ses douleurs, ses privations ; elle a su lui laisser toute sa liberté sans petite jalousie, sinon sans serrement de cœur. Toujours aussi elle respecta son travail et nulle n'est peut-être entrée si profondément dans son œuvre, nulle ne fut plus orgueilleuse et plus amoureuse de sa gloire ».

Mais le plus bel éloge que l'on puisse faire de ce livre, c'est qu'il est peut-être une innovation dans l'histoire littéraire et qu'il est bien, ainsi qu'il s'intitule, un « essai de physiologie littéraire ». Ecrit directement par un médecin qui est un écrivain, cet essai échappe aux déformations ou aux hâtives généralisations des écrivains amateurs de science. Avec un peu de dépit pourtant, le Dr Voivenel écrit, au nom des médecins : « On nous lit, on nous débine, puis on nous démarque ; et, comme nous n'avons pas *la forme*, nous faisons l'effet de gros rustres maniant la fine dentelle des idées et du style »... Le don de la forme, le Dr Voivenel le sait bien, n'est pas incompatible avec la science, mais aussi que sans l'art, cette vitamine, les idées demeurent stériles et inassimilables. C'est peut-être pour cette raison que les idées ne fleurissent qu'après avoir été transplantées dans le cerveau privilégié d'un écrivain.

Du Dr Voivenel, je veux encore signaler deux petits livres : l'un sur **L'Imagination féminine**, où il nous montre que les qualités de la femme et les défauts de l'homme sont complémentaires et utiles au maintien de la vie. « Pour que deux électricités s'attirent — et l'amour n'est-il pas une espèce de fluide — il faut qu'elles soient de sens contraire. » L'autre : **La Raison chez les Fous et la Folie chez les gens raisonnables**, nous démontre que la raison et la folie se confondent.

§

En guise d'introduction à une série d'intéressantes études sur Shakespeare, La Fontaine, Sénancour, Benjamin Constant et Marcel Proust : **De Hamlet à Swann**, M. Guy de Pourtalès a écrit un remarquable essai qu'il intitule « De l'esprit européen ». « A beaucoup, ce mot d'Européen apparaît, dit il, comme une sorte d'insulte, la marque de quelque sombre apostasie » ; pour d'autres, Européen n'a qu'un sens vrai, « celui de sans-patrie ; et ils remplacent l'insuffisance de leur culture par l'orgueil de leur médiocrité ».

Considérant cette faillite du point de vue de la littérature, M. Guy de Pourtalès voit bien que chaque pays possède ses bardes, les diseurs de sa gloire, les gardiens de ses haines ; mais, où trouver, écrit-il, ces intelligences qui survolaient les frontières et faisaient que les hommes avaient en commun des bibles? N'est-ce pas que les grands morts, Tolstoï, Ibsen, Nietzsche, Gobineau, Proust, « ont emporté avec eux le secret d'une *influence*, autrement plus puissante et subtile que celle du médiocre poète Sully-Prudhomme, du petit penseur Romain Rolland, ou même du fin conteur Anatole France, nos lauréats du prix Nobel ? »

C'est avant tout, continue M. de Pourtalès, par le sens de la création esthétique, mère de l'idée, qu'on est Européen ; par la philosophie et par la science ensuite. « Mais par la politique rarement. » C'est une surprenante méprise de croire que Benjamin Constant fut, comme on l'a dit, le premier des grands Européens. Il suffit d'énoncer cette dizaine de noms : Shakespeare, Molière, Descartes, Leibnitz, Cervantès, La Fontaine, Montaigne, Gœthe, Stendhal et Benjamin Constant, pour faire entendre ce que signifie Européen.

Ainsi donc, la générosité des intelligences, le sens critique aiguisé,

l'équilibre patiemment cherché entre le rêve et la vie, le goût des connaissances désintéressées, voilà le seul européanisme respectable. Mais j'aimerais à faire sentir ici que c'est en art (dilectation suprême) ce qu'il y a de fugitif qui marque dans le cœur de l'homme la voie la plus profonde.

Et, conclut M. de Pourtalès, ne voit-on pas que la condition même de l'universel, c'est l'individuel, et qu'une œuvre n'est assurée de durer que pour autant qu'elle découvre le drame d'un seul? A mesure que l'humanité vieillit, « le *fait* diminue d'importance, perd de son relief, au profit de son interprétation ».

C'est la beauté qui est le commentaire de la vie, et notre siècle demeurera ce que l'auront créé nos écrivains et nos artistes de génie. Mais M. de Pourtalès est-il sûr que notre époque, qu'il semble mépriser, ait perdu ce sens européen qui n'est en somme, chez les écrivains, les philosophes et les artistes, qu'un individualisme qui synthétise l'intelligence humaine ?

§

Sous une couverture violette que soulignent deux traits noirs, symboliques aussi, voici de M. Edward Sansot de pieux **Souvenirs sur Renée Vivien**, « la Muse aux violettes ». C'est avec une émotion toujours vivante et une délicatesse vraiment noble que M. Sansot nous évoque « la divine poétesse » dont il fut, plus encore que l'éditeur dévoué, le confident, l'ami et l'adorateur ! Parfois, écrit-il, il me semble que ce doit être dans un rêve étrange et merveilleux, dans un rêve fait d'ombre et de mystère, parfumé de fleurs et d'effluves mystiques, que la vision de cette femme surnaturelle passa devant mes yeux.

La voici, « silhouette divinement douce, élancée, surmontée d'une tête blonde, cendrée un peu, d'où irradiaient des regards indéfinissables et empreints d'une infinie bonté, comme sont ceux de tant d'images conçues par des pinceaux préraphaéliques ». Sa robe était d'un tissu sombre, souple et léger et « retombait en plis harmonieux, le long de son corps mince et fluide »... Autour d'elle, en son logis de l'Avenue du Bois, les murs étaient tendus « d'étoffes sombres et soyeuses et n'avaient pour toutes lumières que quelques lampes électriques posées sur les tapis, avec des formes de scarabées, aux reflets mordorés et donnant tout juste l'éclairage nécessaire pour guider les pas vers un salon très sombre lui-

même, car il n'était favorisé que de la seule clarté à un vitrail aux losanges alternés de violet et de gris, et d'une veilleuse allumée dans un grand reliquaire laqué d'or où trônait un mystérieux Bouddha ».Elle aimait à « s'entourer de meubles et d'objets qui, par leurs lignes et leur matière, s'harmonisaient avec sa vie intérieure.Elle déclarait parfois que les choses ont des sympathies et des antipathies obscures ». Et Sansot nous conte qu'un jour qu'il l'attendait chez elle, elle lui dit qu'en passant devant un magasin d'antiquités, rue de la Boétie, ses yeux étaient tombés sur un malheureux Bouddha « cruellement placé en plein soleil, parmi cent autres objets vulgaires », et dont une main détachée gisait au pied de son trône.

« C'est vous, dit-elle, qui aurez la mission d'en avoir soin, de le guérir de sa mutilation et de l'entourer de tous les égards qu'il mérite. Vous l'emporterez chez vous. Je vous le donne, je sais qu'il sera en bonnes mains.»

Au retour d'un de ses voyages à Mytilène, Renée Vivien confia à M. Sansot tout le mal qu'elle avait eu à introduire sur le territoire turc « quelques pieds de violettes qu'elle avait coutume d'emporter de France, dans le but de les planter dans le petit jardin qui entourait son humble maison, et de les y voir fleurir en l'honneur et en souvenir de sa grande patronne ».

Les douaniers turcs se montraient très rigoureux pour l'introduction en la patrie du sultan rouge « de tous végétaux exotiques suspectés de germes phyloxériques ou autres ».

D'autres souvenirs encore nous évoquent la Muse aux violettes aux heures graves où, ne voulant pas survivre à sa beauté, elle se laissa tomber dans un nirvana qui s'était fait chrétien sans trop de heurts.Elle s'était convertie au catholicisme, conversion improvisée à ses derniers moments, non pour s'assurer la contemplation éternelle de Dieu, mais pour rejoindre une amie perdue il y avait dix ans, qui était catholique, et retrouver ainsi, dans l'éternité paradisiaque, les divins baisers perdus.

JEAN DE GOURMONT.

LES POÈMES

Paul Boggio : *L'Ombre d'un Rêve*, Marcel Léon, Alger. — André M. de Poncheville : *Nord et Midi*, Emile-Paul frères. — Léon Franc : *Girelles et*

Daurades, bois d'Eichhackher, « la Criée », Marseille. — Emma de Rienzi : *La Magdaléenne*, André Lequesne. — Georges Frelon : *Ombres et Lumières*, Figuière. — Louis Cappy : *Sous les clairs Oliviers et les sombres Sapins*, bois gravés de F. Cappatti, « L'Aloès », Nice. — L. Charles-Baudouin : *La Jeunesse Éternelle*, avec six bois gravés de Geneviève Rostand, « édition des Images de Paris ». — Paul Husson : *Bercements des Villes et des Mers*, « éditions de Montparnasse ».

L'aventure ordinaire. On part ainsi que Tristan : « Je suis ivre », fait dire au chevalier de Léonois la prose de M. Bédier, « je suis ivre et de telle boisson, que jamais cette ivresse ne se dissipera. » Le philtre a agi, la joie, l'extase et l'espérance. Puis la douleur est venue. Bérénice a passé les mers ; Titus sans gloire après avoir été jusqu'à la frénésie, Tristan, le poète plongé dans la mélancolie de la solitude, ne peut s'empêcher d'être attentif aux langueurs sereines du soir qui tombe. En lui bientôt « l'azur triomphe », il se dégage de ce qui fut et devait être et lui-même, et son bonheur, et son tourment. Qu'importe même s'il n'est pas heureux, puisque par la dure expérience il a connu ce qui suffit à la conscience humaine, il a connu que le bonheur existe ; il existe puisqu'il l'a songé, puisqu'il a eu l'illusion, un moment, de l'atteindre. Ce temps s'est-il lui-même écoulé dans la réalité ? Ne fut-ce en effet qu'un rêve ? Qu'avons-nous à goûter de bon dans la vie, qui soit plus ou qui soit mieux, s'il est possible, que **l'Ombre d'un Rêve** ?

L'aventure ordinaire. Un jeune homme épris d'une femme au point qu'il s'imagine ne pouvoir vivre sans l'aimer. Les circonstances les séparent. Une désolation morne a envahi son cœur ; le monde est voilé à jamais, croit-il, à ses regards. Les heures passent et les saisons. La beauté du monde réveille à la sensibilité l'extase de ses yeux et de son cerveau. Elle s'est approfondie de l'expérience qu'il a faite de la douleur ; et son âme désenchantée connaît que la joie, l'espérance, la lumière ou la tristesse des pensées et de la matière ne forment que des signes, des équivalents, qui n'ont en eux mêmes pas plus de valeur réelle que n'en aurait tout simplement *l'Ombre d'un rêve*. Et le poète, M. Raoul Boggio, désormais instruit, n'aura d'amour profond que pour le rythme et la palpitation musicale des espaces, pour la vibration essentielle à quoi tout se hausse ou tout se réduit, et qui est suprêmement la poésie lyrique. M. Boggio est un poète, et, si le présent volume est le premier de son œuvre,

il donne au delà de simples promesses à présumer de son avenir fort heureusement.

M. André M. de Poncheville, historiographe et critique, instruit à l'enthousiasme le plus confiant et le plus sage par le noble exemple de Verhaeren dont il était, aux marches du Hainaut, le fidèle visiteur et l'admirateur très ému, réunit aujourd'hui en un recueil, **Nord et Midi**, les « sonnets, poésies, poèmes » qu'il a composés de 1907 à 1919. De lui-même il déclare qu'on trouvera dans ce recueil « la courbe d'un lyrisme situé aux confins d'influences septentrionales et méditerranéennes, participant de toutes deux, soit les alternant, soit les unissant... » Ces influences, au surplus, le poète ne songerait pas à les répudier, il s'en réjouit au contraire, et ne les juge ni contradictoires, ni néfastes. Il a raison, car il en ordonne l'alliage d'une manière qui lui est personnelle, de façon à en tirer une combinaison dont la pureté apparaît éclatante. Ne pourrait-on, toutefois, regretter, à de certaines pages, que M. de Poncheville soit trop conscient et exerce sur ses vers un contrôle trop raffiné d'esthéticien et d'érudit? Je ne suis pas de ceux, bien au contraire! qui prêchent au poète les bienfaits d'une ignorance, d'une indifférence épaisse aux idées et au savoir. Jamais personne, ni un poète ni, quel qu'il soit, un artiste, ne sait et ne connaît et ne comprend assez tout ce que les sciences les plus diverses enseignent et découvrent, tout ce qu'elles pressentent et même ce qu'elles nient. Seulement le savoir chez le poète ne se doit pas produire de la même façon que chez le savant, que chez le critique. A l'instant où il prend la plume, le dirai-je? pour chanter, s'il lui était possible, dans un éclair de réflexion, d'y songer, il lui semblerait évident qu'il ne sait rien, que son chant va jaillir ingénu, et recréer, en aspirations, en images que lui dicte l'inconscient, le monde même ou tel, du moins, de ses aspects irréels et très vrais ou transitoires et actuels. Sa science s'est modelée, fondue en son inconscient, il ne l'en distingue plus et surtout il ne s'en inquiète guère.

L'homme qui, en premier lieu, est un prosateur, ou chez qui le souci de la raison pratique, qu'il le veuille ou non, domine, ne procède point, ne saurait procéder de même sorte. Certes, intelligent et subtil, il écrira des vers remplis de qualités et qu'on ne saurait vraiment trop louer, mais la principale à peu près fera

défaut, l'ingénuité du poète, cette ingénuité qui le plus souvent jaillit spontanée, mais qui peut chez certains résulter de forces disciplinées, volontaires et réfléchies : le parallèle, toujours, Lamartine-Vigny, Verlaine-Mallarmé ! Néanmoins il est incontestable que, même si dédaigné qu'il soit en tant que poète, Voltaire a écrit quelques poésies charmantes ; à côté de lui et depuis, une foule docte et affinée, où je distingue les visages de Louis Ménard, de Taine, d'Anatole France, de Remy de Gourmont, d'Henry Céard, de M. Pierre de Nolhac. M. de Poncheville occupe dans cette famille une place honorable ; ses sonnets des *Divinités de Versailles* sont parfaits ; mais il excelle particulièrement à faire écho, subtilement, dans les vers soigneusement ouvragés de ses *Noëls*, de ses *Vignettes*, de ses *Préludes*, aux rythmes et inventions des chansons naïves ou populaires.

O Marseille et son port si joyeusement bariolé ! O étalages odorants et tentants des poissonniers et des marchands de coquillages ! Odeurs, couleurs, joies, si extatiquement diaprées de la Méditerranée qui chante sous son ciel bleu, tiédeur des bonnes atmosphères ! Est-ce un reflet de ces rêves et de ces souvenirs que m'apportera le livre de M. Léon Franc ? **Girelles et Daurades :** *Girelles* à la cuirasse d'azur où se mêlent des éclats d'or, de pourpre et d'émeraude ; succulente chair des daurades, M Léon Franc vous exalte en exaltant dans ses pittoresques recoins, dans l'ampleur de ses panoramas, dans la beauté de ses filles. dans ses coins d'ombre et ses ouvertures sur le large espace, l'ardente ville active, palpitante et gaie jusqu'en ses musardises nonchalies et vulgaires. Il se livre à tous les caprices de la minute, il vire, va, et revient avec l'insouciance vive des reflets se jouant au flot du Vieux-Port ou parmi les platanes des avenues. Il est ici, il est ailleurs. Il s'enchante d'un parfum passager, d'un aspect fugitif et qui déjà s'évanouit. Mais il sait aussi se retrouver au secret d'une âme sensible et d'une pensée mûrie. Les poèmes de *la Terre Ouverte*, *A Walt Whitman*, l'évocation finale de *Marseille* sonnent d'un ton grave et qui vraiment émeut. Si M. Léon Franc consentait à ne se point si légèrement disperser selon les caprices du vent, et s'il s'appliquait à un labeur patient au lieu d'obéir en jouet docile à mille souffles inconstants, on pourrait lire de lui des poèmes vraiment beaux et puissants. Le don ne lui manque point, il a de l'imagination

et possède la technique. Que ne se donne-t-il la peine, puisqu'il le peut et l'a réussi plus d'une fois, de transposer sur le plan d'une signification plus durable les motifs si frais toujours, mais sans cesse variables, de ses sensations, au lieu de les transcrire toute vives et telles qu'elles se présentent à lui ?

Mme Emma de Rienzi a composé une suite de dialogues, où le pathétique se mêle à la réflexion, un drame d'une trame solide et d'un ton émouvant sur le symbole à la fois sublime et touchant de Jésus et de **la Magdaléenne**. Son vers est nettement construit et se plie aux souplesses de l'idée et du sentiment, mais d'un art qui domine sa facture. Mme de Rienzi dégage avec habileté la profonde signification humaine, plutôt que religieuse et éternelle de cet épisode sacré, qui se termine puissamment par le mystère évoqué de l'apparition du maître à ses fidèles.

M. Georges Freslon, dont le touffu volume **Ombre et Lumières** ne manque point d'élan ni d'inspiration généreuse, entasse les vers qui disent ses joies, ses peines, ses enthousiasmes et ses rancœurs. Ces vers sont d'une facture sûre, sinon toujours très adroite ni, surtout, inattendue ou neuve. Il place, avec raison, son recueil sous la recommandation de Victor Hugo, qu'il croit devoir défendre contre la ruée sotte ou les mépris affectés et ignorants des snobs et des imbéciles, soit de la tourbe innombrable de ceux qui ne l'ont pas lu. Que M. Freslon se rassure. Ces assauts n'ont pas d'importance ; la mode de le dénigrer passera. La gloire et la magnificence de Victor Hugo dominent le monde, ciment d'éternité le ciel de la poésie lyrique. Hugo est un colosse d'airain où nulle dent ne saurait mordre.

Pays d'ardeur voluptueuse et calme, Provence maritime et jusqu'aux pentes bleues et neigeuses que crête une extase du soleil, pays forestier des Maures où sur les pics boisés domine encore la ville rude des pirates, jardins enchantés de Beaulieu et de Cimiez, — lou beù Cimiez — comme l'évoque au temps de ses moines abolis M. Louis Cappy, des paysages harmonieux et chauds éveillent par ses vers votre souvenir et quels regrets, quelles nostalgies! **Sous les clairs Oliviers et les sombres Sapins**, les rythmes nets des courts poèmes vous situent au bord de la Baie des Anges, dans l'anse de Saint-Tropez, du Cap d'Antibes au penchant des Alpes harmonieuses, et ce sont

vos arbres, palmes, lauriers, chênes trapus, eucalyptus odorants qui embaument la mémoire, et tous ces massifs aux lignes décoratives des pins sylvestres, des pins maritimes, des pins d'Alep. Mais, par contre, sinon sans doute dans des anfractuosités de montagne, où M. Cappy rencontre-t-il des *sapins*, ces arbres mélancoliques du Nord, du Jura, des Vosges, de la Forêt Noire, qui font songer aux neiges de Noël, aux rudes et redoutables frimas qu'ignorent les contrées heureuses ? Au surplus, en dépit du titre, je n'en aperçois guère dans ces rêveurs et imagés poèmes où tout est couleur, charme classique, enchantement, extase douce dans la lumière et la chaleur.

Fusions profondes de l'être et de l'idée dans l'incandescence soulevée des choses de la nature, M. L. Charles-Baudouin mêle sa jeunesse en l'absorption extasiée de **la Jeunesse Eternelle**. Il a écouté les grandes voix chanter, prophétiser, moins chez les anciens que chez les grands du temps actuel ou à peine aboli, qui reprennent leur ton, et les complètent, les achèvent. Walt Whitman et Rabindranath Tagore ne sont pas loin de sa pensée, échauffent son cœur et les accents de ses poèmes en longs vers, en versets plutôt qui s'étalent et resplendissent, sonores et bien pleins.

Les poèmes de M. Paul Husson célèbrent, par la force d'une inspiration analogue, le **Bercement des Villes et des Mers**. C'est ainsi que dans la ville familière, ou aux pittoresques surprises des voyages, tout, la ville et ses habitants, la plaine et ses moissons, la terre, le ciel, la mer encore, ses vagues et ses voiles, tout, comme le proclame le poète, roule sur son front et se reflète dans ses yeux. C'est un élan, un échange constant, une palpitation d'extase. Les rythmes où s'essaye M. Paul Husson répondent à cette extase et la soutiennent en la propageant, avec discrétion, avec une audace simple et heureuse.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Jean Gaument et Camille Cé : *Largue l'amarre*, Bernard Grasset. — Rachilde et Homem Christo : *Au seuil de l'Enfer*, E. Flammarion. — André Savignon : *La tristesse d'Elsie*, Calmann-Lévy. — J. Valmy-Baysse : *Madame Desreux*, Albin Michel. — René Boylesve : *Les Nouvelles leçons d'amour dans un parc*, Le Livre. — Pierre Mille : *L'illustre Partonneau*, Albin Michel,

— Tristan Bernard : *L'affaire Larcier*, E. Flammarion. — Camille Mauclair : *Etreindre*, Les maîtres de la Plume. — Raymonde Machard : *L'Œuvre de chair*, Férenczi et fils. — Georges Dubujadoux : *Notre-Dame des poulpes*, Albin Michel.

Largue l'amarre, par Jean Gaument et Camille Cé. Il est rare que, parmi les romans actuels, on en trouve qui vous donnent la même impression de consistance ou de plénitude que celui-ci. Ceux même où l'on rencontre les plus originales qualités de style, les plus heureuses découvertes psychologiques, pèchent par défaut d'homogénéité, insuffisance de composition, manque de subordination des détails à l'ensemble. Il y a, à ce qu'écrivent la plupart de nos romanciers, je ne sais quel air d'improvisation, d'insoumission délibérée à toute discipline, qui éloigne l'idée de conviction de l'esprit du lecteur, et semble lui interdire de prendre complètement au sérieux l'histoire qu'on lui raconte. Chez MM. Gaument et Cé, au contraire, dont je serais tenté de rapprocher l'inspiration de celle de l'Alphonse Daudet de *Fromont jeune et Risler aîné* et de *Jack*, ce qui frappe tout d'abord, c'est la gravité, la sincérité, le souci de réaliser une œuvre une, harmonieuse dans l'exécution, et d'en dégager, non, certes ! une théorie sociale ou philosophique, mais une impression d'une portée morale étendue. MM. Gaument et Cé n'ont point pour Octave Gamard, raté de la littérature, la sympathie malicieuse mais attendrie de Daudet pour son Delobelle, encore qu'ils peignent avec un impressionnisme pittoresque, qui rappelle celui du maître, cet ambitieux dévoyé. Ils se révèlent observateurs profonds en montrant, de pair avec les ruines que le faux homme de génie accumule dans sa famille, les ravages qu'il accomplit dans l'âme de son fils. En fidèles historiens de mœurs, ils ressuscitent, en outre, une époque où la bohème littéraire, plus débraillée que la nôtre, plus folle ou plus étourdie, mais moins âprement arriviste, mêlait encore, dans son égoïsme, quelque idée de gloire à ses désirs de réussite. Tout en nous présentant des individus très particuliers, cernés de traits caractéristiques, MM. Gaument et Cé ont analysé un mal qui, s'il exista de tout temps, ne fut jamais aussi répandu qu'à présent : le mal d'écrire, de peindre, de sculpter, de faire partie de l'aristocratie de la pensée, mal dont on ne saurait aller jusqu'à dire que nous mourons, mais qui ne laisse pas de stériliser bien des cerveaux et de corrompre bien des cœurs. Ils sont brutalement vrais ; mais leur

réalisme a une beauté mâle que met en valeur la sobre vigueur de leur style. Je ne leur ferai qu'un reproche : celui d'avoir pris, en quelque sorte, à leur compte, en terminant leur livre par un morceau d'éloquence, l'émotion qu'ils avaient réussi à nous causer, et dont ils eussent dû laisser l'écho se prolonger en nous.

Au seuil de l'Enfer, par Rachilde et Homem Christo. La collaboration de « Mademoiselle Baudelaire » et de M. de Homem Christo a été heureuse dans ce recueil de contes qui font songer aux *Diaboliques* de Barbey d'Aurevilly, mais avec quelque chose de moins tourmenté d'orthodoxie, et de plus humainement ému, en revanche, ou de plus humanitaire. Aussi bien sommes-nous, ici, au seuil, non au milieu de l'Enfer, et la plupart des héros que l'on nous présente comme des damnés nous paraissent-ils à peine damnables... C'est que si les auteurs se font un malin plaisir d'offusquer nos préjugés, notre morale, et ce qui peut nous rester de pudeur, ils enveloppent des sentiments généreux et parfois même une grande pitié sous leurs paradoxales imaginations. Mais imaginations est-il le mot qui convient pour définir la matière de ces singuliers récits tout imprégnés de réalisme? Mme Rachilde et M. Homem Christo n'ont-ils pas voulu, plutôt que de se livrer à des fantaisies, élever l'anecdote dramatique jusqu'au symbole ou donner un sens général à certaines pensées très particulières? Je serais tenté de le croire. Ils intéressent, émeuvent, troublent, en tout cas, et accordent avec art leurs voix pour conter. Si l'on reconnaît le timbre clair de la frondeuse qu'est Mme Rachilde à de certains passages où le verbe ironise, on n'entend plus qu'un chant profond dans les notes graves.

La tristesse d'Elsie, par André Savignon. Avec l'admirable *Nell Horn* de J.-H. Rosny aîné, voilà un des rares romans, parmi ceux où nos écrivains étudièrent les caractères et les mœurs britanniques, qui nous présentent de ceux-ci une peinture exacte. Elsie Farquhar, pour qui deux matelots se sont mutilés dans un duel atroce, et dont tous les hommes convoitent l'altière beauté, aspire avidement à la perfection. L'absolu la hante. Elle ne sépare d'ailleurs pas, dans l'enthousiasme de son âme, l'idée de bonheur de l'idée de devoir, et elle ne cesse de s'étonner, au cours des expériences par lesquelles elle passe, que la vie ne ménage point que des joies à ceux qui marchent dans les sentiers de la vertu.

Cette ardente passion qui est en elle et que son orgueil lui interdit d'épanouir dans l'amour, faute d'un objet digne de son culte — elle la verra bientôt combattre dans son cœur le Bien même auquel elle eût voulu la dévouer ; et elle finira comme une fille... L'atmosphère sinistre et crapuleuse des grandes cités d'outre-mer enveloppe le récit de M. Savignon et prête à ses tableaux réalistes un accent qui rappelle celui des grouillantes images d'Hogarth. Mais le plus grand mérite à mes yeux du conteur âpre — qui se révèle, ici, doublé d'un philosophe — est d'avoir réussi à teinter son œuvre de mystère par des moyens purement psychologiques.

Pour nous initier à l'âme contradictoire de son héroïne, M. Savignon semble s'être fait lui-même une façon de sentir et de penser anglaise. Il n'est pas jusqu'à son expression qui n'ait attrapé ce tour particulier, un peu gauche, parfois, dans sa simplicité, mais qui éloigne toute idée d'artifice dans la suggestion de l'au-delà ou de l'en-deçà des actes les plus ordinaires.

Madame Desreux, par J. Valmy-Baysse. Devenue veuve à vingt-deux ans, après six ans de mariage, Mme Desreux, qui n'a pas beaucoup passé la trentaine, aspire encore à aimer. Rien de romanesque dans cette aspiration : le désir sain d'une femme dévouée à ses enfants, ardente à vivre, et qui ne conçoit pas sans l'homme le naturel épanouissement de son être. Celui qui fixe son choix a eu un passé assez orageux ; mais il est beau, robuste et à tout prendre sympathique, malgré son penchant pour le plaisir et la dualité même de son caractère, à la fois faible et indépendant. Eclate la guerre. Chadaud, à qui Mme Desreux s'est donnée, est blessé gravement. Il souhaiterait trouver plus de passion dans les lettres que la veuve lui écrit, et aussitôt guéri, son rappel de trois mois de solde touché, fait à Bordeaux tant de folies avec une ancienne maîtresse qu'une attaque d'épilepsie l'abat. Mais Mme Desreux ne l'abandonnera pas. Tel quel, c'est-à-dire « heureux de se courber sous la sujétion amoureuse », Chadaud lui plaît qu'elle se sent la force de défendre contre lui-même, et à qui elle estime que sa séduction tient lieu d'esprit... Doutera-t-on que puisse exister une femme comme Mme Desreux, en qui M. Valmy-Baysse a voulu, sans doute, incarner l'âme « lucide et volontaire » de la race gasconne ? C'est une figure qu'on sent vraie, pourtant, comme est vraie celle de Chadaud, et

M. Valmy-Baysse sait faire vivre ses personnages. Il s'atteste excellent peintre, au surplus. Le décor est avec art, quoique sobriété, décrit, où se déroule l'action de son roman.

Les nouvelles leçons d'amour dans un parc, par René Boylesve. Il paraît qu'on a fait grief à M. René Boylesve d'avoir écrit *La leçon d'amour dans un parc*. On a eu bien tort. Mais M. Boylesve n'a-t-il pas tort de se défendre aujourd'hui d'avoir écrit là une œuvre qui sentît le fagot ? Que ce qu'il y a de libertin dans son esprit ou dans son tempérament se soit donné un jour effrontément carrière, loin d'y voir pour ma part aucun mal, je me réjouis d'une telle effusion qui achève de me renseigner sur ce que peut avoir de complexe, sinon de trouble, la sensibilité de cet écrivain charmant. M. Boylesve a beau sourire, ce n'est pas sans inquiétude, ce n'est pas sans regret, sans amertume ni désenchantement non plus, qu'il note quel égoïsme et quels instincts révèle sa délicieuse Jacquette, et que l'ayant fiancée, puis donnée pour épouse à M. de Fontcombes, il ajoute, en quelque sorte, un chapitre à la terrible *Physiologie du mariage* de Balzac... « J'ai le goût, écrit M. Boylesve, de moraliser sous la forme du badinage. » Moraliser ne répond peut-être pas à la vérité. Mais il est certain qu'il y a autre chose, ici, qu'amusement galant : de la poésie, avec un arrière-goût de mélancolie et peut-être de tristesse...

L'illustre Partonneau, par Pierre Mille. Voilà, évidemment, un des meilleurs livres de M. Pierre Mille, de ceux qui, chose aujourd'hui de moins en moins fréquente, nous apportent du nouveau sur cet animal étrange et décevant qu'on appelle l'homme, ou qui fixent et précisent les traits encore épars et confus d'un type particulier de notre espèce. Partonneau, c'est « le colonial », l'individu pétri rudement et sans élégance façonné par la nécessité de l'adaptation à *la vie dangereuse* des terres d'Afrique et d'Asie : une intelligence et une force au service de la volonté la plus ferme, mais aussi la moins têtue et la moins spéculative, je veux dire la mieux réglée sur les réactions immédiates de l'instinct de conservation. Partonneau est l'opportunisme incarné ; le réalisme aussi fait homme. Non qu'il ne soit poète, à sa manière, car il sent vivement, intensément. Mais il n'imagine rien, ne rêve rien ou ne rêve à rien. Il vit *où il est*, tout, pour vivre, à la compréhension et à l'utilisation de ce qui l'en-

toure. C'est un maître dans son domaine; et ce domaine, M. Pierre Mille nous le fait parcourir dans son pittoresque et sa variété, avec ce charme entraînant et cet humour dont les lecteurs de *Barnavaux* n'ont pas oublié la qualité.

L'affaire Larcier, par Tristan Bernard. Dans le moule d'un roman policier — mais dans le moule d'une simplicité classique de lignes — M. Tristan Bernard a coulé négligemment l'esprit le plus fin, le plus aimable, le plus souriant, le plus malicieux aussi. Un homme et une femme se mettent en campagne pour sauver ou réhabiliter, celui-ci l'ami, celle-là l'amant, qu'ils ont la certitude qu'on accuse faussement d'un crime. Ils prendront à cette expédition un plaisir où leur intérêt pour le malheureux aura moins de part que les sentiments qu'ils éprouveront, bientôt, l'un pour l'autre... Et c'est dosé, nuancé, avec le tour de main qu'on connaît. Point de mots, mais le comique même qui naît des situations et de la justesse du trait observé.

Etreindre, par Camille Mauclair. Un homme et une femme? Non L'Homme et la Femme avec ce qui les peut tourmenter d'infini dans la volupté, voilà les protagonistes du nouveau roman que M. Mauclair a écrit, en poète et en philosophe spiritualiste, et qui est certainement une de ses œuvres les plus significatives. Il a exprimé la déception profonde du plaisir au delà duquel certains d'entre nous — les meilleurs, sans doute — cherchent l'absolu, et montré que ce sont précisément les sens qui empêchent l'âme, obligée de recourir à eux, d'atteindre la divine tendresse. Ils la détournent de son but, ou de son aspiration suprême, en lui en présentant le fallacieux mirage ; et dans le flux et le reflux continuels de leurs désirs, dans leur violence et leur tumulte, ils la roulent étourdie et meurtrie, comme la mer le coquillage plaintif. Thème éternel, dira-t-on. Mais une sensibilité, à la fois plastique et musicale, en renouvelle l'émouvante beauté. Le roman de M. Mauclair est, en effet, orchestré à la façon d'une symphonie, et c'est par une suite de tableaux lyriques qu'il nous porte au point culminant de son poème « où se révèle le pur visage de l'amour ».

L'œuvre de chair, par Raymonde Machard. Il faut parler avec respect du livre de Mme Machard. Cette jeune romancière, qui témoigne d'une conviction et d'un enthousiasme communicatifs dans « la défense et l'illustration » des vérités qu'elle

découvre ou retrouve, s'efforce généreusement, en effet, de convaincre, ici, ses sœurs amoureuses de ne pas prendre au tragique les infidélités de l'homme. Nous savions qu'il est polygame. Mme Machard nous explique scientifiquement pourquoi, et son explication suffit à rendre à son héroïne la sérénité qu'elle avait perdue. Voilà qui n'est pas banal, les raisons de la raison n'étant pas monnaie dont se paient d'ordinaire les femmes. Que Mme Machard ait réussi un roman, c'est une autre affaire. Mais elle a de la flamme et de l'éloquence, et les sentiments qu'elle prête à Dolène, l'épouse passionnée qui ne sait comment racheter la faute qu'elle commit, s'avèrent d'une très délicate et très émouvante féminité. Peut-être le mari de Dolène n'est-il pas assez caractérisé ou *individualisé*, comme homme, et les personnages secondaires du récit paraissent-ils un peu conventionnels... Je crois que Mme Machard a écrit plutôt une œuvre à prétentions philosophiques qu'une œuvre romanesque, si son inspiration est indéniablement romantique.

Notre-Dame des Poulpes, par Georges Dubujadoux. Dans cette première œuvre, M. Dubujadoux révèle des qualités de premier ordre non tant de romancier, peut-être, que de conteur. Je ne sais si ce jeune écrivain sera jamais capable de nous donner de la vie une image qui l'interprete, en ayant l'air de la reproduire ; mais il sait déjà envelopper de mystère et de poésie le sentiment qu'elle lui inspire. Peut-être feint-il d'attribuer à ce qu'il sait de l'inconscient le caractère d'étrangeté qu'il a donné à son récit. Mais ce récit n'en est pas moins impressionnant par les couleurs de décomposition dont il est teinté, son érotisme, et je ne sais quoi d'occulte qui fait songer à Villiers de l'Isle-Adam. M. Dubujadoux s'apparente plus aux symbolistes et à certains romantiques comme Gérard de Nerval et Aloysius Bertrand, par exemple, qu'à nos contemporains. Le fait est assez exceptionnel pour lui constituer une originalité.

JOHN CHARPENTIER.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Les récentes communications de M. Hauduroy à la Société de Biologie (décembre 1924), au sujet des *Ultramicrobes*. — Paul Becquerel : *la Vie terrestre provient-elle d'un autre monde ?* Bulletin de la Société astronomique

de France (octobre 1924). — S. Metalnikov : *Immortalité et rajeunissement dans la biologie moderne,* Bibliothèque de philosophie scientifique, E. Flammarion.

Les biologistes et les médecins ont découvert tout un monde nouveau, celui des **Ultramicrobes**. Ce sont des microbes invisibles même aux plus forts grossissements des appareils d'optique ; certains peuvent traverser des membranes dont les pores n'ont que deux millionièmes de millimètre de diamètre, et auraient par conséquent une taille inférieure à celle qu'on attribue à la molécule d'albumine. Les Ultramicrobes sont la cause de pas mal de maladies : la rage, la variole, la scarlatine, la rougeole, peut-être le coryza, les pestes animales (bovine, aviaire), et les « mosaïques » qui attaquent le tabac, le maïs, la canne à sucre.

Enfin d'Hérelle, auteur d'un livre dont j'ai parlé ici, *les Défenses de l'organisme*, a découvert les Bactériophages qui s'attaquent aux Microbes ordinaires et sont susceptibles de les détruire. Les Bactériophages apparaissent en grand nombre pendant la période de convalescence de certaines maladies (dysenteries, fièvre typhoïde). Les individus porteurs de nombreux Bactériophages résistent et contagionnent d'autres individus, qui résisteront à leur tour, en sorte que la guérison est contagieuse comme la maladie. On a déjà utilisé avec succès le pouvoir curatif des cultures de Bactériophages ; et voilà une méthode thérapeutique qui pourrait peut-être se substituer à celle des sérums et des vaccins.

A l'Institut Pasteur, on n'a guère soutenu d'Hérelle ; il a dû aller chercher à l'étranger des ressources de travail, il vient de quitter la Hollande pour le Caire. C'est le sort de bien des novateurs. En France, il a un disciple, un admirateur, un jeune médecin de grand avenir, le Dr Hauduroy. Or, celui-ci vient de publier les résultats d'une expérience tout à fait troublante. Dans un tube on ajoute le Bactériophage à une culture de Bacilles de Shiga (bacilles de la dysenterie). Rapidement ceux-ci sont détruits ; ils se réduisent en grains, qui se résolvent à leur tour en particules invisibles. Si l'on vient à faire passer sur un filtre à pores infiniment petits le liquide obtenu, et si après on enferme celui-ci dans un tube stérile, au bout d'un certain temps on voit y réapparaître les Bacilles de Shiga, que l'on croyait morts. Si le liquide, filtré dans les mêmes conditions, provient d'une culture

de Bacilles de Shiga non additionnée de Bactériophage, il reste indéfiniment stérile. Un être vivant visible serait donc capable de se résoudre en présence du Bactériophage en particules invisibles, de l'ordre de grandeur des ultramicrobes, et susceptibles de reconstituer l'être dont elles proviennent. La vie pourrait être propagée par une particule ultra-microscopique pas plus grosse que certaines molécules chimiques.

N'est-on pas à la veille d'une grande découverte ?

§

Dans une conférence, que le *Bulletin de la Société astronomique de France* a publiée récemment, M. Paul Becquerel répond négativement à cette question : **la Vie terrestre provient-elle d'un autre monde**? M. Paul Becquerel est, en France, le représentant le plus autorisé de la « biogénie », cette partie de la biologie générale dont le rôle est de coordonner les travaux de toutes les sciences de la nature susceptibles de nous renseigner sur la genèse de la vie. Aussi la mise au point qu'il vient de nous donner d'un problème fort controversé est elle de tous points excellente. Pour le grand physicien suédois Svante Arrhenius, la dissémination des germes vivants à travers les espaces cosmiques se ferait grâce à la lumière. On sait que celle-ci exerce une certaine pression sur tous les corps qu'elle éclaire ; or cette pression serait suffisante pour propulser avec une assez grande vitesse des corpuscules aussi minimes et légers que les microbes. Mais les germes vivants sont-ils suffisamment résistants pour supporter les rigueurs et les durées souvent considérables de leurs prodigieux voyages ? D'expériences déjà anciennes de M. Becquerel, il ressort que le vide glacial et sec des espaces interplanétaires possède la propriété de suspendre la vie des germes, sans tuer ceux-ci.

Malheureusement il y a des causes de destruction autrement redoutables, en particulier l'action des rayons ultra-violets. Le soleil, entre autres, émet une énorme quantité de ces rayons ; si l'écran atmosphérique, au lieu de les absorber en grande partie, les laissait tous passer, non seulement nous serions frappés de cécité, mais encore le règne végétal et le règne animal seraient à bref délai complètement détruits. Or, la dessiccation, le vide, le froid n'empêchent pas l'attaque des germes les plus résistants

par les rayons ultra-violets. Dans la haute atmosphère, les ultra-violets les plus nuisibles abondent encore, ainsi que les rayons cathodiques, qui y engendrent les redoutables et pénétrants rayons X. Devant des causes si nombreuses de destruction, l'ensemencement des mondes entre eux devient impossible, et « la magnifique hypothèse d'Arrhenius s'écroule ».

Il faut lui substituer celle de la « radiobiogénèse terrestre ». Les radiations ultra-violettes, si meurtrières au delà de notre atmosphère, ont pu fort bien, avec le concours des substances radio-actives, engendrer la vie, à la surface de la terre, dans des conditions toutes différentes des conditions actuelles, il y a quelque quinze millions de siècles. Daniel Berthelot, d'une part, Stoklasa, de Prague, d'autre part, n'ont-ils pas déjà réussi la synthèse des sucres et des amides par les radiations ? Ainsi les agents de mort peuvent être aussi des agents de vie.

Quand la vie s'éteindra sur notre terre, elle renaîtra, peut-être, sur d'autres astres. M. Paul Becquerel envisage avec confiance l' « avenir de l'intelligence humaine ».

Si la vie, fille de notre planète, est aujourd'hui sa prisonnière, il n'est pas dit qu'il en sera toujours ainsi !.. Au-dessus de la matière, au-dessus des forces qui l'animent, plus puissante que la vie dont elle provient, il y a l'intelligence humaine. A peine née d'hier, et encore engagée dans la barbarie qui l'entrave, elle a heureusement devant elle quelques millions de siècles pour évoluer. D'après sa marche déjà vertigineuse, nul ne peut deviner les formidables progrès qu'elle accomplira. Peut-être à force de science et de conscience, après s'être débarrassée des fléaux physiques et moraux qui l'accablent, maîtresse de son évolution, transmettra-t-elle à d'autres intelligences extra-terrestres le fruit de ses efforts.

La pensée humaine, d'évolutions en évolutions célestes de plus en plus magnifiques, deviendra immortelle et conquerra l'espace et le temps ! Voilà la conclusion de M. Becquerel.

§

On trouve des considérations du même ordre dans un récent livre, **Immortalité et Rajeunissement**. L'auteur, M. Metalnikov, savant russe des plus estimés, exprime le regret que l'attention du biologiste contemporain reste fixée principalement sur les processus matériels. Il ne faut pas oublier qu'il y a dans

l'organisme une activité psychique qui peut influer sur les processus matériels, voire les modifier.

Il y a nécesité urgente d'élaborer des méthodes spéciales d'éducation... qui développeraient chez l'homme l'empire de la volonté sur son propre corps ! Il faut affranchir en quelque sorte l'âme humaine de la dépendance servile du corps. Le maître de l'organisme doit être non le corps, mais son « moi » spirituel, enrichi d'expérience et de connaissance.

Pas mal d'hommes peuvent atteindre un grand âge et rester jeunes d'esprit. M. Metalnikov voit là le résultat d'une « méthode psychique de rajeunissement ». Mais cela ne suffit pas toujours ; M. Metalnikov semble prendre très au sérieux certaines pratiques de rajeunissement, autour desquelles on a fait grand bruit dans les milieux médicaux.

Passons, et voyons quelle est la thèse que M. Metalnikov soutient dans son livre. Les êtres unicellulaires, cultivés dans des conditions déterminées, se multiplient indéfiniment sans présenter les signes de la sénescence, autrement dit sont doués de l'immortalité. Le remarquable pouvoir de beaucoup d'animaux inférieurs de se régénérer, c'est-à-dire de restaurer des parties du corps lésées ou perdues, est explicable par l'aptitude à la multiplication indéfinie des cellules corporelles. La régénération se présente comme un processus de rajeunissement. Mais, dans la série animale, on observe la perte progressive de la faculté de régénération, et en même temps la nécessité de la mort devient plus impérieuse. M. Metalnikov est pénétré de l'idée d'un perfectionnement progressif au cours de l'évolution des êtres vivants ; il trouve tout d'abord surprenant que « les formes supérieures qui ont passé par toute une évolution compliquée et atteint une étonnante perfection d'organisation » soient privées de ce moyen de lutte contre la vieillesse : l'aptitude à la régénération ; mais il est conduit ensuite à croire que « tout se passe dans l'occurrence, non par un effet du hasard, mais en vue d'un but prémédité ». La mort, un des plus grands maux individuels, serait utile à l'espèce ; grâce à la mort, l'espèce disposerait d'une source inépuisable de forces nouvelles. C'est là un retour aux idées émises il y a quelque vingt ans par le biologiste allemand Weismann. Les sacrifices consentis, volontairement ou non, par l'individu à l'espèce, à la société, contribuent au progrès. Lorsque l'individu a rempli son « devoir » vis-à-vis de l'espèce, en produisant de nouveaux indi-

vidus, sa tache est remplie; il n'a plus de raison d'être. M. Metalnikov insiste en ces termes sur l'importance de la fécondation.

Le processus sexuel est, peut-on dire, une forme particulière de coopération dans l'œuvre de la création et de l'évolution de l'espèce. En effet, les résultats isolés atteints individuellement ne disparaissent pas avec la mort de l'individu, mais donnent souvent, en s'associant aux résultats atteints par d'autres individualités, des combinaisons plus parfaites encore, des affinités plus harmonieuses.

J'ai beaucoup de sympathie pour M. Metalnikov, d'admiration pour ses recherches si patientes sur les Protozoaires (animaux unicellulaires); mais, guidé par cette idée que la vie se ramène à des phénomènes physico-chimiques, je me suis fait une conception bien différente de la vie et de la mort. J'en reparlerai à l'occasion d'un petit livre qui est sur le point de paraître.

GEORGES BOHN.

QUESTIONS JURIDIQUES

La nouvelle loi d'Amnistie. — L'Histoire du Droit romain.

La loi du 3 janvier 1925, relative à l'**Amnistie** succède, pour ne pas remonter au delà du Déluge de 1914, à celles du 29 avril 1921 et du 24 octobre 1919.

Comme les précédentes, elle comporte une *amnistie d'ordre réel* et une *amnistie d'ordre personnel.*

La première s'applique à tous les délinquants; la seconde à deux catégories de délinquants.

L'une et l'autre visent des *faits commis antérieurement au 12 novembre 1924*.

Tâchons d'apporter quelque clarté dans le labyrinthe chinois que nous apporte *l'Officiel* du 6 janvier.

L'amnistie réelle occupe les alinéas 1° à 28° de l'article 1 de la loi; et l'alinéa 2° de l'article 2.

Le susdit article 1 est consacré à des infractions prévues par des textes autres que le Code pénal et le Code d'instruction criminelle.

Il s'applique notamment aux infractions en matière : de réunions, elections, conflits collectifs de travail et manifestations sur la voie publique (al. 1°) ; — de presse (al. 2°) ; — de travail et

de prévoyance sociale (al. 7°) ; — de forêts, de chasse, de pêche, de voirie, de police du roulage, de simple police (al. 10°) ; — de chemins de fer et tramways (al. 11°) ; — de contributions indirectes (al. 14°) ; — de douane (al. 15) ; — d'exercice illégal de la médecine (al. 18°)...

Mais pour certaines de ces matières, toutes les infractions ne sont pas amnistiées.

Par exemple, sur l'art. 28 de la loi sur la Presse, qui prévoit l'outrage aux bonnes mœurs, l'éponge ne passe pas.

De même, pour qu'un délinquant en matière de contributions indirectes soit amnistié il faut, avec d'autres conditions trop longues à dire, qu'il n'ait pas été condamné à plus de 500 francs ; à 750 fr. en matière de douanes.

En ce qui concerne l'exercice illégal de la médecine, il faut, pour certaines infractions, qu'il n'y ait pas eu récidive...

Quant à l'alinéa 2° de l'art. 2 de la loi, il amnistie toutes les infractions aux articles du Code pénal qui punissent le bris de scellés, la dégradation de monuments, le sabotage, l'adultère, le bris de clôture et l'incendie involontaire.

Puis nous le voyons, procédant comme l'art. 1, introduire des réserves quant à certains articles dudit Code. Ainsi de l'art. 311, lequel punit les coups et blessures qui n'ont pas occasionné une maladie ou incapacité de travail de plus de vingt jours. Ces coups et blessures sont amnistiés, mais lorsqu'ils ont été commis avec préméditation et guet-apens (second alinéa de l'art. 311), ils ne seront amnistiés que si la peine prononcée n'a pas été supérieure à deux ans de prison.

Le maximum de la peine, dans ce cas, en effet, est cinq ans.

Les blessures involontaires, elles (art. 320, C. P.), ne se trouvent amnistiées que quand le délit n'a pas été accompagné du délit de fuite.

Passons à l'amnistie personnelle. Ici le casse-tête se complique.

§

Deux catégories de délinquants en effet bénéficient de l'*amnistie personnelle.*

D'abord celle des *délinquants primaires.*

Tout individu, non pas certes qui n'a jamais été condamné,

mais dont le casier judiciaire ne mentionne aucune condamnation, se trouve amnistié des délits suivants par l'al. 1° de l'art. 2 de la loi de 1925 :

Délivrance illégale de passeport ; fabrication de fausses feuilles de route, ou falsification ; fabrication de certificats de bonne conduite, ou falsification et usage ; violation de domicile ; rébellion ; outrages et violences à fonctionnaires ; usurpation de titres ou fonction ; coups, avec maladie ou incapacité de plus de vingt jours (art. 309) ; homicide involontaire ; port d'arme prohibée ; banqueroute simple ; abatage d'arbres.

En ce qui concerne les coups de l'art. 309 et les violences à fonctionnaires, les infractions punissables de peines criminelles n'ont pas le bénéfice de la loi. De même pour la rébellion à main armée.

D'une manière générale, l'amnistie ne porte que sur les délits ; elle n'amnistie qu'un crime : la bigamie, fait puni par l'art. 340 des travaux forcés.

§

La seconde catégorie des amnistiés à titre personnel comprend, outre les *militaires* qui ont appartenu au moins six mois à une unité réputée combattante... (voir les précédentes lois d'amnistie) une classe de personnes oubliées, je crois, par les amnisties antérieures, en tous cas par celle du 29 avril 1921 : à savoir les *infirmières*. C'est à elles que se rapporte l'al. 3° de l'article 3, article auquel nous arrivons.

L'amnistie de l'article 3 est beaucoup plus large que celle de l'article 2, mais elle reste assez au-dessous, quant à la générosité de la loi du 29 avril 1921. En tous cas, elle excepte de son bénéfice : l'avortement, l'outrage public à la pudeur, l'excitation de mineurs à la débauche, le faux témoignage, le vol, l'abus de confiance, l'escroquerie, le chantage, le vagabondage spécial, les fraudes alimentaires, la fausse déclaration sur les bénéfices de guerre et les dommages de guerre, les atteintes au crédit de l'Etat et quelques autres délits d'usage assez rare.

Quant à l'homicide involontaire, il ne se trouve amnistié, comme tout à l'heure les blessures involontaires, que s'il n'y a pas délit de fuite.

§

Laissons les dispositions qui touchent au Code militaire et les faits d'ordre politique, ainsi que les indications de procédure qui figuraient déjà, pour la plupart, dans les lois de 1919 et de 1921, et examinons une nouveauté importante.

Jusqu'ici les condamnations effacées par l'amnistie étaient retirées du casier judiciaire (loi 5 août 1899, art. 2). Mais en tant que faits judiciaires, et même que faits purs et simples, leur anéantissement n'était point tel qu'elles ne pussent être rappelées au cours d'un débat, un débat d'assises par exemple, quand il s'agissait soit pour le président, soit pour le ministère public, de renseigner le jury sur les antécédents d'un accusé.

Et un arrêt de Cassation, en date du 23 mars 1923, avait légitimé la prétention des magistrats de ne point permettre à un repris de justice de soutenir, ou de laisser supposer, que sa bonne conduite antérieure lui méritait l'indulgence. Ainsi, voilà un individu poursuivi en raison de détournements qui devaient lui valoir huit ans de réclusion et le paiement à l'Etat, par lui lésé, de 200.656 fr. 17 centimes.

Etait-il inutile d'aviser les jurés que son passé n'était point vierge? On avait pensé que non ; mais le condamné avait trouvé la chose illégale. La Cour de cassation lui donna tort :

Attendu que la Cour d'assises a donné acte à la défense de ce que, au cours de son interrogatoire, le président et au cours des débats le procureur de la République avaient indiqué à titre de renseignement que X... avait été condamné en janvier 1919 pour « propos défaitistes » condamnation amnistiée postérieurement, en ajoutant qu'un débat contradictoire s'était établi sur ce point particulier, les défenseurs de l'accusé et l'accusé lui-même s'étant expliqués au cours de l'audience sur les conditions dans lesquelles la dite condamnation était intervenue et avait bénéficié de l'amnistie ;

Attendu qu'aucune cause de nullité ne saurait résulter de ce qu'une condamnation effacée par l'amnistie a été ainsi portée à la connaissance du jury, alors que ce renseignement a pu être débattu contradictoirement ; que cette indication du président, librement discutée, n'a pu constituer une atteinte aux droits de la défense ; que d'autre part le ministère public a le droit de produire au cours de son réquisitoire tous les documents qui lui paraissent utiles, sauf la faculté de discussion réservée aux parties en cause ; qu'ainsi le moyen n'est pas fondé.

Désormais la question ne se pose plus, en suite de l'art. 24 de la loi :

Il est interdit à tout fonctionnaire de l'ordre administratif ou judiciaire de rappeler ou de laisser subsister dans un dossier ou autre document quelconque, et sous quelque forme que ce soit, les condamnations et les peines disciplinaires effacées par l'amnistie ou par la grâce amnistiante.

Mais l'interdiction n'est cependant pas absolue ; le second alinéa de l'art. 24 permet expressément aux « minutes des jugements ou arrêts déposés dans les greffes » de continuer à *subsister*, même quand elles rappellent une condamnation effacée par l'amnistie.

§

Depuis (il n'y a pas si longtemps) que le **droit romain** n'est plus considéré comme une création *a priori*, mais comme un organisme soumis aux lois de l'évolution des êtres vivants, depuis qu'on l'étudie dans le milieu et selon les conditions qui lui ont permis de naître, de croître, et l'ont obligé à mourir, deux théories, sont en présence. L'une qui porte beaucoup la marque de Iehring voit dans le droit romain la résultante de la mentalité de ses justiciables. Droit romain = sens positif + égoïsme + volonté; trois qualités inhérentes au peuple de Rome. La seconde théorie, plus historique que psychologique, donne au droit romain un caractère surtout accidentel, circonstanciel.

On la trouvera exposée dans l'ouvrage de M. J. Declareuil, professeur d'histoire du droit à l'Université de Toulouse, ouvrage intitulé *Rome et l'Organisation du Droit* et qui fait partie de la « Bibliothèque de synthèse historique », publiée par la Renaissance du Livre.

Les deux théories qui, d'ailleurs, n'ont jamais passé pour antagonistes, ont raison chacune. Celle de Iehring provient de ce que le juriste allemand a surtout été intéressé par le droit antérieur au Bas Empire, c'est-à-dire d'une époque où le caractère du peuple romain était beaucoup plus capable de résister aux circonstances qu'il sera plus tard. Celle à qui M. Declareuil apporte un fort bon secours est excellente pour l'époque du Bas-Empire ; et c'est surtout quant à l'étude du droit de cette période que son livre me paraît méritant et original.

Plus un organisme est vigoureux, caractérisé, plus il résiste aux sollicitations et aux ordres. Il en est de même en sociologie qu'en zoologie et en zoologie qu'en physique. Les lois qui règlent la conservation du diamant sont d'ordre moins accidentel que celles que la houille supporte ; celles qui intéressent le vertébré ont plus à voir avec lui que celles du protozoaire, et de même le droit romain qu'il faut à Caton, par rapport à celui dont Trimalcion se contente.

MARCEL COULON.

GÉOGRAPHIE

R. Devaux : *Les mines de fer du Calvados, de l'Orne et de la Manche*, 1 vol. in-8, Chambre de Commerce de Caen, 1924. — Mémento.

M. Devaux, secrétaire général de la IVe région économique (Basse-Normandie), présente un tableau d'ensemble de l'industrie du fer dans cette région, sous le titre de **Les mines de fer du Calvados, de l'Orne et de la Manche**. On y trouve des informations complètes sur un sujet très intéressant, aussi bien pour l'avenir industriel de notre pays que pour le relèvement de notre économie générale et de nos finances.

C'est un recueil d'*excerpta*, comme on eût dit autrefois, ou de morceaux choisis. M. Devaux laisse la parole à des spécialistes qui, depuis une dizaine d'années, ont étudié tout ou partie de son sujet : les plus notoires sont MM. Levainville, Nicou et Pawlowski. Ce procédé de mise bout à bout d'études spéciales entraîne des redites, des longueurs fastidieuses, et même des obscurités et des contradictions. Il eût été possible de faire mieux. M. Devaux, que j'ai l'honneur de connaître personnellement, était très capable, et peut-être plus capable que personne, de faire la synthèse de son sujet. La lecture du recueil eût été facilitée. Elle est, il faut l'avouer, un peu pénible. Le volume ne sera guère accessible aux personnes qui n'auront pas quelque connaissance préalable de la question...

Quoi qu'il en soit, on aura avantage à se reporter au livre de M. Devaux. Il renferme de nombreux et précieux renseignements, complets et bien à jour.

On sait que, depuis les études d'infatigables géologues tels que Bigot et Œhlert, il a été reconnu que, sur la lisière du Massif

armoricain et du Bassin parisien, les terres de l'Ouest français, entre la Manche et la Loire, sont riches en dépôts de minerai de fer assez puissants pour une exploitation intensive, et d'assez bonne qualité pour attirer l'attention des métallurgistes français et étrangers. Longtemps tâtonnante ou sporadique, l'extraction ne devint active que vers 1900; elle ne cessa de grandir jusqu'à la guerre où elle subit, en 1914-1915, un arrêt brusque, pour reprendre ensuite assez lentement ; elle n'a pas encore regagné les chiffres de 1913.

Ces mines de fer de l'Ouest se divisent en deux groupes, le groupe de Basse-Normandie (Calvados, Orne, Manche), et le groupe d'Anjou-Bretagne (Maine-et-Loire et Loire-Inférieure). La puissance des dépôts et l'importance des réserves paraissent à peu près les mêmes dans les deux groupes : de 800 millions à 1 milliard de tonnes de minerai pour chacun, selon M Cayeux. Mais les récentes découvertes feraient croire que le groupe de Basse-Normandie l'emporte. C'est de lui seul que nous nous occupons.

Le minerai de fer est contenu en Basse-Normandie dans une série de synclinaux du niveau des schistes à calymènes (silurien). Ces synclinaux sont grossièrement alignés d'est en ouest et parallèles les uns aux autres, selon la direction générale des plis du Massif armoricain. Le pendage des couches ferrifères est très accentué et parfois presque vertical : on n'a pu trouver nulle part le fond des synclinaux. Les minerais sont des hématites à la surface ; ils passent en profondeur à des carbonates ; la teneur en fer est toujours considérable : entre 52 o/o pour les hématites et 45 o/o pour les carbonates. Malgré les proportions un peu fortes de silice et de phosphore qui l'ont fait parfois rejeter par les métallurgistes attachés aux anciens procédés, le minerai de Basse-Normandie se prête à l'utilisation industrielle aussi bien que les minerais les plus réputés.

Tous les synclinaux croisent la vallée de l'Orne et le chemin de fer de Caen à Laval ; c'est au voisinage de ces deux voies de communication que se sont établies les principales mines : ce sont, du nord au sud, May et Saint-André formant un premier groupe tout près de Caen, puis Gouvix et Soumont (second groupe), Saint-Remy, la plus anciennement exploitée (troisième groupe), la Ferrière-aux-Etangs, Halouze et Larchamp (quatrième groupe). Plus loin à l'est, nous trouvons, dans l'Orne, la

concession de Séez; vers l'Ouest se trouvent dans la Manche les mines exploitées de Mortain et de Bourberouge.

Les dernières recherches ont montré que les synclinaux de May, de Soumont et de Séez se prolongent loin vers l'est en profondeur, en couches d'une grande puissance sous le jurassique du Bassin parisien. C'est de ce côté que les mines se développeront dans l'avenir.

La mine de Saint-Remy avait été exploitée dès 1875, à cause de l'excellence de son hématite et des facilités d'extraction. Mais plus d'un quart de siècle s'écoula avant que l'exploitation prît son essor dans l'ensemble du bassin. La Normandie agricole, pauvre en hommes, contente de sa richesse acquise, hostile aux initiatives économiques, laissait dormir en paix la pierre rouge dans son sol. Nombreux étaient les gens, à Caen et dans les environs, qui ne craignaient rien tant que l'industrialisation du pays, à cause de la transformation morale, sociale et économique qui suivrait sûrement. Les premières concessions demandées avaient peut-être pour but secret d'interdire l'exploitation en empêchant toute emprise étrangère à la région. Les premiers concessionnaires se conduisirent exactement comme s'ils l'avaient voulu ainsi.

Cependant, l'essor de la métallurgie et la disette croissante de minerai dans les régions de grande industrie devaient fatalement amener les capitalistes et les industriels à des incursions sur les terres réservées de la pierre rouge.

Les grandes aciéries du Nord français (Denain, Anzin, Isbergues), mirent en valeur et équipèrent les mines de l'Orne, à Halouze, La Ferrière et Larchamp. On construisit des fours de calcination pour griller le minerai et économiser les frais de transport ; on fit des raccordements de voies ferrées ; des rames composées de trucks de quarante tonnes transportèrent par fer le minerai aux usines. Rien de mieux outillé que ces mines de l'Orne ; elles soutiennent la comparaison avec n'importe quelle mine française ou étrangère. Elles produisaient, en 1913, près de la moitié de l'extraction totale de Basse-Normandie.

Quant aux mines du Calvados et de la Manche, il y eut pour quelques-unes des plus importantes, Soumont, Mortain, Bourberouge, et aussi Diélette près de Cherbourg, des tentatives d'accaparement faites par les grands métallurgistes allemands, no-

tamment par Thyssen. Celui-ci, non content de s'assurer les principales participations à Soumont et à Mortain, fonda avec les établissements français Cail les grands hauts fourneaux du plateau de Colombelles, près de Caen. Cette entreprise franco-allemande excita de vives inquiétudes. Ce n'est qu'après de longues hésitations que le gouvernement français se décida à l'autoriser (3 avril 1912) ; des efforts furent faits de suite pour exclure Thyssen ; dès 1914, sa participation à l'entreprise était fort réduite ; puis vinrent la guerre et le décret du 27 septembre 1914 : toutes les entreprises à participation allemande de la région étaient mises sous séquestre.

Les métallurgistes anglais, qui s'étaient d'abord tenus sur une complète réserve, commençaient à demander une grande quantité de fer à la Basse-Normandie, lorsque la guerre éclata.

En 1913, la production du bassin de Basse-Normandie avait été de 838.000 tonnes, dont 144.000 avaient pris le chemin de l'Angleterre et 348.000 celui de l'Allemagne ; presque tout le reste était absorbé par la métallurgie du Nord français.

Dès cette époque, la question de la main-d'œuvre était difficile à résoudre. Le pays n'en fournissait à peu près aucune. On recrutait des Espagnols et des Italiens : de quoi s'applaudissait l'évêché de Bayeux, à cause des sentiments de piété qu'apportaient ces ouvriers. Mais on recrutait aussi des Kabyles, indubitables mécréants.

La production tomba presque à rien au cours de la guerre. Stimulée, vers la fin des hostilités, pour les besoins militaires, elle retomba de nouveau en 1919 et en 1920. Elle a repris depuis une marche ascendante : 722.000 tonnes en 1923, dont 237.000 exportées par le port de Caen.

Il ne faut pas croire que ces mines exigent un très nombreux personnel. Pour n'avoir pu le fournir, il faut vraiment que la Normandie ne dispose d'aucune main-d'œuvre. Il y a en tout de 1.200 à 1.300 ouvriers des mines de fer dans le Calvados, dans l'Orne et dans la Manche. On nous dit que leur esprit général est bon, mais que leur valeur technique est médiocre, comparée à celle des ouvriers de Lorraine.

Les principaux débouchés du minerai normand se trouvent d'abord dans l'industrie française, puis dans la métallurgie britannique, que la dépréciation du franc aide à surmonter ses an-

ciennes répugnances. Quant à l'Allemagne, après avoir raflé en Europe toute la ferraille de la guerre pour seconde fusion, elle fait tout ce qu'elle peut pour se pourvoir ailleurs. Elle essaie de se passer du fer de la Lorraine, à plus forte raison ne veut-elle pas de celui de Normandie.

Mémento. — Il faut signaler une conférence faite à Marseille par M. Henri Brenier, directeur général des services de la Chambre de Commerce de cette ville, sur le *Soi-disant péril de surpeuplement du globe*. M. Brenier passe en revue les grands pays du monde ; il n'a pas de peine à montrer que presque tous pourraient nourrir une population bien plus nombreuse que celle qu'ils ont ; il indique avec raison, en passant, que les réserves forestières sont plus considérables qu'on ne pense. Mais ce n'est pas du surpeuplement que viendra le péril pour l'humanité future. Il lui viendra plutôt de deux autres côtés : d'abord, de l'extension démesurée des professions des *mains blanches*, c'est-à-dire non productives au point de vue des nécessités humaines primordiales, aliments, vêtements, maisons ; ensuite, des progrès et des exigences continues d'une consommation qui fait perdre aux peuples les plus sobres la plus grande partie de leurs vertus anciennes.

CAMILLE VALLAUX.

ETHNOGRAPHIE

L. Tauxier : *Nouvelles notes sur le Mossi et le Gourounsi*, Paris, Larose, in-8°. — L. Tauxier : *Nègres Gouro et Gagou (Centre de la Côte d'Ivoire)*, Geuthner, in-8°. — S. Biarnay : *Notes d'Ethnographie et de Linguistique nord-africaines*, Editions Leroux, in-8°. — M. Abadie : *Les races du Haut-Tonkin, de Phong-Tho à Lang-Son*, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales (Challamel), petit in-4°, 44 planches.

L'activité scientifique de M. Louis Tauxier, administrateur des colonies, est proprement admirable. Dans tous les postes où il a été nommé, il a entrepris des enquêtes approfondies sur la vie des indigènes, et selon une méthode uniforme. Cette méthode est celle de Le Play, modifiée selon les circonstances locales et améliorée par l'expérience. Elle était d'ailleurs aisément applicable aux nègres, où la « cellule familiale » présente une certaine force de cohésion et une certaine autonomie ; de sorte que ses inconvénients, qu'on a constatés dans l'étude des populations européennes, sont atténués dans les régions soumises à l'étude de M. Tauxier.

On a parlé déjà, ici, de ses volumes précédents, qui étaient

remarquables par leur richesse en faits nouveaux : *Le Noir du Soudan* (chez Larose), *Le Noir du Yatenga* (Larose), *Le Noir du Boundoukou* (Leroux). Les volumes sur **Le Mossi et le Gourounsi** d'une part, sur les **Nègres Gouro et Gagou** d'autre part, ne le cèdent en rien aux précédents pour la masse des matériaux recueillis, leur nouveauté et leur portée scientifique. Ce sont là, à tous égards, des monographies qui mettent M. Tauxier au premier rang des ethnographes de l'Afrique occidentale. Les lecteurs du *Mercure* savent que je suis plutôt avare de compliments, et ne crains point de critiquer vivement, ou de prendre à partie, les auteurs et leurs opinions. Ils accepteront celle-ci, relative à l'œuvre, maintenant constituée, de M. Tauxier non comme un éloge, mais comme l'expression d'un fait nu.

Le livre sur les *Mossi* apporte des compléments au *Noir du Soudan*, surtout historiques et linguistiques, où je suis peu compétent. Mais je signalerai un chapitre important sur le culte du soleil au Mossi, culte qui a donné lieu déjà à toute une littérature. M. Tauxier la critique et, après une longue enquête sur place, il conclut que chez les Mossi au moins ce dieu-soleil, *Ouendé,* était en même temps un dieu-atmosphère, bien qu'ailleurs, chez les Dorhossi, par exemple, il se soit individualisé.

Quant aux Gouro et aux Gagou, ils étaient pour ainsi dire inconnus ; et l'on doit remercier ici le gouverneur Antonetti d'avoir chargé M. Tauxier de missions ethnographiques chez ces deux peuples de la Côte d'Ivoire. Je sais par ailleurs que M. Antonetti s'intéresse personnellement à notre science ; et l'on tient à le féliciter de contribuer ainsi à son expansion dans des pays encore si peu connus.

Les Gagou sont spécialement intéressants parce que ce sont des négrilles métissés ; ils semblent bien être le reste d'une population sinon autochtone, comme dit M. Tauxier, du moins préhistorique (au sens africain du mot) ; les Gouro seraient au contraire des envahisseurs venus du nord. Je ne suivrai pas l'auteur dans la discussion ardue de ces questions de migrations nègres, sur lesquelles la littérature s'accroît chaque jour. Quand on éprouve tant de difficulté à discerner le mode de peuplement, fût-ce seulement des vallées de la Savoie, on est pris d'une grande défiance à l'égard des reconstitutions de migrations africaines. Je ne crois pas être victime de l'hypercritique, en ceci. Si on compare les

monographies sur les nègres des diverses régions, j'entends autant du Congo et de l'Afrique orientale que de l'occidentale, on trouve qu'aucune des populations étudiées ne serait « indigène», que toutes sur ce vaste continent se seraient livrées à d'innombrables chassés-croisés ; que l'Afrique serait une vraie bouillabaisse ethnique! Je ne dis pas qu'on doive cesser d'étudier ces problèmes, mais seulement que, pour la synthèse, il faudra encore attendre longtemps. M. Avelot jadis avait reconstruit un tableau de migrations congolaises dont déjà il ne reste presque rien. C'est une transposition prématurée du problème des migrations des Grandes Invasions en Europe, mais plus compliquée encore et plus incertaine. M. Tauxier, au surplus, ne discute ce problème que par acquit de conscience. Il s'intéresse davantage aux faits observables.

Le livre III décrit en détail la vie familiale, juridique, religieuse, technologique des Gagou, des Gouro et des tribus apparentées. L'inévitable problème du totémisme africain se présente ici aussi avec sa complication ordinaire de *diamou* (noms de clan) et de *tana* (tabous) divers et inconciliables. Les rites funéraires sont relativement simples, mais le système sacrificiel est chez ces nègres, comme chez les autres, bien développé. Un bon recueil de contes et de légendes, véritables trouvailles de M. Tauxier, complète le volume. Encore quelques années et les monographies seront assez nombreuses pour qu'on puisse tenter d'édifier pour l'Afrique occidentale un commencement de synthèse. M. Tauxier y aura contribué pour une forte part.

§

S. Biarnay, qui est mort prématurément, avait la vocation ethnographique, qui est très rare. Il a su gagner la confiance des indigènes de l'Algérie et du Maroc, pourtant si méfiants ; il a su s'adapter aux conditions méticuleuses de l'observation ethnographique, changer presque de peau, du moins d'âme, à volonté. On avait de lui un volume sur *Ouargla*, qui était parfait ; il préparait d'autres volumes. Les **Notes d'ethnographie et de linguistique** que viennent de publier MM. L. Brunet et E. Laoust, bons ethnographes marocains aussi (j'ai signalé ici leurs travaux), sont un bel hommage à la mémoire de Biarnay,

dans la Bibliothèque de l'Institut des Hautes-Etudes Marocaines.

Ces *Notes*, même fragmentaires, sont très importantes. Elles apportent des matériaux nouveaux et très intéressants sur les croyances et les rites de la naissance, de la dénomination, de la circoncision, du mariage ; sur la nourriture, la démonologie, la magie et la médecine ; sur les cérémonies et croyances de la mort ; sur les jeux et les fêtes (très important) ; sur les rites agraires, l'hagiographie, les rites de pluie ; plus, des chansons et de petites observances isolées. Sous un faible volume, c'est là une mine de faits très riche.

Le Maroc n'est pas entièrement étudié encore : ce qu'on en sait est, de notre point de vue, une preuve que maints problèmes généraux y trouvent des éléments neufs et inattendus d'évaluation. Il faut espérer qu'après avoir si bien commencé, l'enquête ethnographique ne sera pas abandonnée par l'Institut des Hautes-Etudes Marocaines et la Résidence au profit de l'histoire ou d'autres sciences. On ne doit pas se lasser de répéter que, pour l'archéologie et l'histoire, on a le temps, mais que l'ethnographie et le folklore disparaissent sous nos yeux avec une vitesse croissante. Ce qu'on n'a pas fait maintenant dans ces domaines, on ne pourra pas le faire plus tard. Etrange vraiment, la peine que les gens ont à comprendre cette simple vérité. On a laissé se perdre les faits tunisiens et la majorité des faits algériens : qu'au moins on observe, avant leur disparition prochaine, les faits marocains.

§

Un autre domaine, plus riche encore, est notre Indo-Chine. Là aussi sévit la manie historique ; il s'y publie cinq fois plus de travaux sur le passé des peuples qui l'habitent que sur leur présent. L'histoire, l'archéologie, la linguistique sont, paraît-il, des sciences nobles : l'ethnographie non. Heureusement, ce préjugé n'a pas empêché le colonel Abadie de s'intéresser activement aux **Races du Haut-Tonkin** et de mettre au point, sur la base des travaux de Lunet de Lajonquière et de Bonifacy, augmentés de ses observations personnelles, une monographie bien faite, illustrée d'admirables phototypies, seul procédé, avec l'héliogravure,

qui ait une valeur documentaire réelle, parce qu'on peut regarder les détails technologiques à la loupe.

Ont été étudiés et décrits avec soin (vie familiale, costumes, croyances et cérémonies) tour à tour les groupes thai, man, méo et lolo, tous également intéressants. C'est un livre à avoir, et qui serait parfait s'il comprenait aussi une bibliographie et un index. Il ne faudrait d'ailleurs pas croire que le Haut-Tonkin est maintenant connu à fond, il reste encore beaucoup à faire ; avec des guides comme les volumes et articles de Lunet de Lajonquière, Bonifacy et Abadie, les jeunes fonctionnaires auront une base pour entreprendre des recherches nouvelles et plus approfondies. Mais qu'est-ce que le Haut-Tonkin à côté des autres régions encore inexplorées de notre Indo-Chine? Et qu'est-ce que notre faible littérature ethnographique indo-chinoise, même en y comprenant le *Bulletin* de l'Ecole française d'Extrême-Orient, à côté des nombreuses monographies anglaises sur les peuples de l'Inde, ou hollandaises sur ceux de l'Indonésie, ou allemandes sur leurs anciennes colonies océaniennes? Peu de chose ! Ici encore on doit faire appel au Gouvernement général et réclamer qu'il donne à nos études en Indochine l'impulsion nécessaire et méritée.

Pour qu'on ne m'accuse pas d'exagérer, je signalerai que dans le volume intitulé *Etudes asiatiques*, qui sera publié à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'Ecole d'Extrême-Orient, il y aura vingt-neuf articles dont un seul, *Une mission chez les Man* du colonel Bonifacy, traite d'ethnographie ; tout le reste est de la linguistique, de l'archéologie, de l'étude littéraire. Comme si ces millions de peuples encore à demi primitifs n'existaient pas ! On attend qu'ils soient européanisés, sans doute ; alors, dans cent ans, on les étudiera « historiquement » et « archéologiquement ». Le mérite du colonel Abadie n'est que plus grand d'avoir rompu avec le préjugé courant.

Si à ces réclamations il faut un *motto* qui les résume, je n'en trouve pas de meilleur que le dicton chinois cité par Paul Pelliot, dans son introduction au livre de M. Abadie :

Quand les rites sont perdus, il faut les chercher chez les gens de la campagne.

A. VAN GENNEP.

VOYAGES

Claude Anet: *Feuilles persanes*, Bernard Grasset. — W. Bonsels : *Voyage dans l'Inde*, Edit. de la Nouvelle Revue Française. — Jean-Richard Bloch : *Sur un Cargo*, id.

Le voyage que raconte M. Claude Anet dans l'antique Iran et qu'il intitule simplement : **Feuilles Persanes**, se rapporte aux année 1909 et 1910 ; et l'auteur nous promet de ne rien dire des événements récents, ailleurs déjà racontés, de la révolution qui désola le pays, se bornant à décrire ce qui reste de la Perse d'autrefois. Ce que rapporte le voyageur, d'abord, en de petits tableaux, c'est l'arrivée par la mer Caspienne, les voitures démodées du pays, — elles ont quatre-vingts ans et même davantage. Au delà de Recht, pour gagner Kazvin, la route est bordée de baraques illuminées au pétrole, où les gens boivent, fument et pérorent, tandis que sur le chemin et très tard dans la nuit, — la température étant plus supportable que le jour — défilent des caravanes de chameaux, des porteurs, stationnent des marchands de melons, de concombres ou d'aubergines qu'on fait griller sur des braises, et que passent, après les chameaux, des ânes et des mules qui trimbalent des matériaux de construction, — ou des femmes voilées. M. Claude Anet escalade cependant le haut plateau de l'Iran et finit par arriver à Téhéran. Il habite un pavillon d'été et vit à la persane — d'ailleurs parmi le remue-ménage causé par la dernière révolution. Il y a dans la maison un domestique très nombreux, — qui nous regardait, dit l'auteur, mais ne nous servait pas ; les uns sont là pour narrer des histoires, les autres pour nous masser les chevilles quand nous reposons, d'autres encore pour allumer le Kalyan ou pour tendre la serviette au sortir du bain, etc. Mais si l'on a besoin d'eux pour une chose différente, ils disparaissent aussitôt. On nous donne ensuite des détails sur les repas, — mais qui ne rappellent aucun des usages de nos déjeuners ou dîners en Europe ; les convives mangent avec leurs doigts, qui leur servent à barboter dans la sauce.

Dans les grands dîners, les convives arrivent à 10 heures, se mettent à table vers minuit et n'en sortent que le matin. — On nous parle plus loin du gouvernement, qui occupe un palais de la ville, et des jardins ; le conseil des ministres se tient

de préférence au pied d'un escalier, — à cause de la fraîcheur. Chacun peut venir à la Cour et parler aux ministres.

On déjeune en commun et les employés de l'administration plongent leurs mains dans le même *pilaf* qui est servi aux ministres. Il y a enfin dans ce chapitre des indications plutôt curieuses sur la physionomie de la rue à Ispahan. C'est surtout la rue Lalézar, — la rue de la Paix du lieu, — dont on fait un tableau amusant ; un mécanicien, — qui répare du même outil les machines et les montres ; — une photographie qui exhibe sur ses clichés les pendus de la ville. Dans cette rue passe le tramway unique de Téhéran, — avec un compartiment pour y enfermer les femmes.

M. Claude Anet nous parle toutefois de l'esprit persan, puis de la chasse aux antiquités, — aux manuscrits précieux de la vieille Perse, etc.

Après avoir visité Rhagis et la tour des Guèbres, il se décide à un voyage dans les régions du nord, vers les montagnes pour gagner le Mazandéran, dont la route est célèbre par la beauté de ses sites. Je passerai sur l'organisation et les détails de l'expédition. Le départ a lieu par la porte de Dochan-Tépé ; le désert commence aussitôt. On peut noter en passant que le cheval, dans ce pays, n'a jamais pu s'accoutumer à l'odeur que dégage le chameau et le tient en horreur.

L'auteur a voulu visiter Démavend, qui est un des endroits les plus anciens du monde, et fait pour cela un supplément de route qui lui occasionne des difficultés avec le conducteur de la caravane. Démavend est d'ailleurs un délicieux endroit, plein d'eaux courantes, au milieu d'un paysage situé parmi des montagnes aux flancs nus et rocheux. Démavend a deux mosquées de l'époque mongole, coiffées de calottes en pointes courtes et couvertes de briques et faïences bleues. La route reprise, le voyageur arrive dans le chaos des hauteurs qui couvrent la région. Au sommet de la montagne, une petite chapelle est à près de 3.000 mètres. La caravane arrive à Pelaur après avoir franchi un pont en dos d'âne au-dessus du Lar. Le lendemain, quittant ce misérable village aux maisons de boue sèche, le voyageur a diverses difficultés sur la route, par un col chargé de neige, au milieu de montées et de descentes où le mieux est de s'en remettre au sûr instinct es chevaux. Sur tout ce pays domine

le Démavend, un vieux volcan, lui aussi couvert de neige, qui surplombe tout ce paysage. On longe le Tehilik, rivière que l'expédition doit suivre. La rivière est traversée sur un pont en ogive et le sentier continue. On parvient à Baidjoun, — et après bien des péripéties, à travers d'admirables décors, on finit par arriver à Barfourouche, vieille ville aux rues étroites et dont les mosquées tombent en ruines.

La dernière étape du voyage est à Méched-Isser, au bord de la mer Caspienne, avec, de ce côté, des maisons en briques et en bois, portant « en manière d'ornement un grand cyprès dessiné en briques sur le plat du mur ». A Méched-Isser, près du rivage, s'élève le bâtiment de la douane où M. Claude Anet retrouve enfin des Européens.

Cette randonnée pittoresque n'est pas la fin des aventures que relate le volume ; il mentionne encore divers endroits où il parvient avant de regagner l'Europe ; c'est Askhabad, Krasnovodsk, — où le narrateur a des difficultés avec la gendarmerie, mais qui se terminent par des excuses ; — ensuite en Transcaucasie et au Turkestan. On le retrouve à Téhéran, puis à Ispahan ; et même il effectue un voyage au Bakhtyari, au sud-ouest du plateau de l'Iran, etc.

Le volume de M. Claude Anet est alerte, curieux d'un bout à l'autre, avec des aventures et des rencontres diverses. C'est une intéressante relation, et qui garde son intérêt, même à côté des événements dont la région qu'il visite a été ensuite le théâtre et qui ont fait rentrer le vieux royaume des Achéménides et des Sassanides dans la dernière actualité.

§

Le volume de M. W. Bonsels : **Voyage dans l'Inde**, ne peut être indiqué que comme une curiosité. L'auteur, qui semble appartenir à l'une de ces écoles de théosophes qui furent à la mode dans les milieux littéraires il y a une trentaine d'années, vit en ermite à Ambach, au bord du lac de Starnberg, parmi d'autres initiés. Le récit de M. W. Bonsels rapporte son installation dans le pays. C'est la négociation, plutôt laborieuse, pour la location d'une maison et dont il doit payer trois années d'avance. Nous sommes au Malabar, à Cannanore, et, la nuit de son installation, le voyageur assiste sous sa moustiquaire à une

véritable bataille de rats et de chats, où il y a des blessés et des morts, et à laquelle met fin l'arrivée d'un superbe serpent. Plus loin il donne une physionomie de la rue, dans la ville près de laquelle il séjourne; ailleurs il retourne des tortues que les indigènes avaient mises sur le dos pour les empêcher de regagner la mer. Il fait publier qu'il achète des insectes, si bien que le lendemain tout Cannanore, en interminable théorie, lui apporte les bestioles demandées, — mais la plupart écrabouillées dans les mains qui les emprisonnent.

Après ce chapitre, il est question d'un singe, du gouffre d'argent du Watarpatnam, de la jungle et de la fièvre, des montagnes du pays et de l'empire des fauves, de Mangalore, de femmes brahmines et saints, etc... — Le volume de M. W. Bonsels a été traduit de l'allemand par Mme Hélène Legros.

§

Sur un Cargo, le volume de M. Jean-Richard Bloch, que nous sommes heureux de présenter encore, est au moins une curiosité. M. Jean-Richard Bloch fut invité par la Faculté à prendre du repos, et des amis s'entremirent pour lui obtenir une cabine sur un navire de commerce du port de Bordeaux.

Ce sont les incidents de ce séjour à bord du navire et les déplacements de ce dernier qui se trouvent relatés dans le journal publié maintenant.

Il alla donc s'embarquer sur la *Pantoire*, cargo-boat qui se trouvait alors en partance pour Cardiff, où elle allait chercher du charbon. Il eut là sa cabine, vécut dans l'intimité du bord et s'intéressa aux choses de la mer, put en prendre le langage habituel, en même temps qu'il notait les petits faits, les habitudes, le train-train de la vie de l'équipage.

En Angleterre, où le navire se rend d'abord, on nous montre le port de Barry, « fouillis de mâts et de grosses cheminées, de grues au repos ». Au delà des bassins, de hautes façades en briques rouges, les docks, le pavillon orné d'un fronton et quatre colonnes de pierres, d'un rococo magnifique, etc. En passant, nous apprenons du reste que la houille nous est vendue par les Anglais 400 fr. la tonne (avril 1921). Sur le ton humoristique qui se trouve d'ailleurs dans divers endroits de son livre, M. Jean-Richard Bloch parle de la campagne britannique et des divertis-

sements des misses et jeunes Anglais dans les cottages des environs. Le navire se trouve expédié en Belgique, à Gand. Un accident qui se produit dans la machinerie le force un moment à s'immobiliser en rade de Calais ; puis la *Pantoire* se trouve du côté de Blankenbergue et Zeebruges.

A ce moment, il arrive d'ailleurs une éclipse partielle du soleil, mais qui n'impressionne guère les animaux, comme on nous l'a maintes fois raconté. Le navire entre dans l'Escaut et passe à Flessingue, à Terneusen et pénètre dans le canal maritime de Gand, que la *Pantoire* met du reste assez de temps à remonter. En outre, et dès que l'auteur est en Belgique, il peut noter les ravages faits par les Allemands, qui ont abîmé partout le matériel du pays, faisant sauter les ponts qui restent « cabrés » sur leurs piles, lançant en l'air depuis trois ans des tronçons de tabliers, d'où pendent des « tripailles » de fer tordu et des poutres rouillées.

Mais M. Jean-Richard Bloch a résolu de ne jamais parler des endroits où il s'arrête, et nous ne saurons pas cette fois l'impression que lui donna cet ensemble de souvenirs et les décors historiques de Gand. Tout ce qu'il note alors, c'est un bal où dansent des Argentins et des nègres. Au retour et sur les côtes de Bretagne, le navire est secoué par une violente tempête. Il rentre enfin à Saint-Nazaire, après des incidents qui ne relèvent que de la vie maritime ; il repart pour le Sud, parcourt l'Atlantique pour reconnaître les Açores et Ténériffe, plus bas le banc d'Arguin (qui vit autrefois le célèbre naufrage de *la Méduse*, si nous avons bonne mémoire), et enfin arrive au Sénégal.

C'est à peu près la fin de ce volume, qui doit avoir une suite, racontant la fin de ces promenades. Le récit de M. Jean-Richard Bloch donne surtout l'atmosphère, le milieu, l'impression de la vie journalière parmi l'équipage du navire, transportant le lecteur au milieu des êtres et des choses de la mer, dans ce monde spécial des marins et des ports, que les Parisiens sont si heureux d'entrevoir dans leurs vacances d'été — et, à ce point de vue au moins, pourra-t-on le recommander comme une intéressante lecture. Peut-être on regrettera que M. Jean-Richard Bloch ait passé si brièvement sur certains endroits comme Gand, qui sont un monde d'histoire presque légendaire ; mais il a voulu donner avec son récit l'impression, l'atmosphère de la mer.

C'est cela que contient surtout le volume, dont nous ne pouvons en somme que féliciter l'auteur.

CHARLES MERKI.

LES REVUES

La Revue de France : Barbey d'Aurevilly et Léon Bloy vus et entendus par M. Gustave Guiches, jeune homme. — *Revue des Deux Mondes* : Une chanson savoyarde traduite du patois par M. Henry Bordeaux. — *Revue hebdomadaire* : Balzac vu par Mme Hanska. — Naissance : *l'Art vivant*. — Disparition : *Le Mouton blanc*. — Mémento.

Sous ce titre emprunté au mélancolique Gilbert : « Au banquet de la vie », M. Gustave Guiches publie dans **La Revue de France** (1er janvier) la première partie de ses « souvenirs de la vie littéraire ». Nous y assistons à une soirée chez Charles Buet où, annoncé par Léon Bloy, arrive Barbey d'Aurevilly.

Et, précédé, en guise de chambellan, d'un jeune homme à visage angélique et à toison de brebis, un homme extraordinaire entre dans le salon. Il est haut et grand. Il a les joues couperosées farouchement maquillées, la moustache brune et les cheveux cosmétiqués avant qu'il leur permette de devenir crinière. Il est vêtu d'une redingote qui, dilatée par un corset bombé en cuirasse noire sur son buste et coulissée à la taille, s'évase en tunique militaire jaillie du ceinturon. Un pantalon gris-souris, qu'une large bande jaune orange lèche comme une flamme, colle à ses jambes et s'adapte par un sous-pied à la botte vernie. Sur le sombre plastron s'étale un rabat de dentelles, et ses gants blancs glacés ont des crispins de cent-garde dont l'entonnoir monte et s'arrondit presque à hauteur du coude. Cela peut sembler carnavalesque, mais rien à faire pour la plaisanterie. Le front qui est la façade d'un palais du génie, le port de la tête et l'autorité du regard enclouent, sur les lèvres des plus gouailleurs, le sourire naissant. Il marche à pas lourds et comptés. Il ne voit personne si ce n'est lui, peut-être, dans la glace.

La tête ne consent à s'incliner que pour toucher, des lèvres, les doigts de Mme Buet, et il va s'asseoir sur le canapé où seul, un poing sur la hanche et une main sur la cuisse, il siège. Il fait mieux : il règne, et avec lui, le silence qui paraît éternel.

En lisant ce portrait vivant, j'ai retrouvé dans ma mémoire le Connétable tel qu'il apparut à mes yeux de douze ou treize ans sur le perron de l'ancienne gare Saint-Lazare, du côté de la rue de Rome.

Du vieillard silencieux, un petit verre de kummel fait « un homme de trente ans » :

Ses lèvres se desserrent. Les joues se foncent au rouge brun. Les yeux pétillent. La parole est encore mal réveillée. Elle zézaie, elle siffle à cause des dents espacées. Elle se prépare. Elle fait sa toilette, et, quand elle s'est tout à fait habillée comme lui, cravatée de dentelle, gantée de blanc et chaussée de verni, elle sort. Même, dans l'enjouement, il lui faut l'hyperbole, et elle s'adresse toujours à un interlocuteur imaginaire qu'elle appelle : « Monsieur ».

— Les médecins, monsieur ! les médecins ! Molière a été envers eux d'une indulgence ! L'un d'eux vient chez moi et me demande :

« — Qu'avez-vous ?

« — C'est à vous de le savoir ! Tout ce que je sais, c'est que mon estomac est devenu la boîte de Pandore et que mes entrailles sont les cavernes d'Eole !

« Et il me répond :

« — C'est de la dyspepsie !

« Ce nom grotesque ! Non seulement ils ne guérissent pas la maladie, mais ils la ridiculisent ! Et ils en dégoûteraient le moribond lui-même ! D'ailleurs, il n'y a plus que des efféminés ! Il n'y a plus de reins ni d'estomacs ! Quand je pense, monsieur, que nous allions de Paris à Valognes, d'une traite, sans mettre pied à terre, même pour pisser. Nous avions des vessies d'airain, monsieur !...

Et le voilà dans l'évocation. C'est la féerie. D'un mot, une époque ressuscite, un décor s'illustre, un dogme se formule, un héros se campe, une statue s'érige, une idole s'écroule.

De Léon Bloy, M. G. Guiches écrit : « Il n'a pas encore publié une ligne et il exige que le monde entier le submerge de gloire et le rassasie d'or », ou bien ; « Dieu, selon lui, a des relations abominables. C'est pourquoi on ne peut lui accorder une entière confiance ». Telle est l'impression produite par Bloy sur un jeune provincial arrivant à Paris.

Il me dit encore :

— Quand ce n'est pas à Dieu, c'est au diable que vous parlez, et il vous écoute dans un silence formidable !

Et ceci qui me paraît être la plus mathématique formule du communisme :

— Tout homme qui possède cinq francs me doit deux francs cinquante.

Enfin voilà du nouveau ! Je m'amuse indiciblement. Maintenant, nous jouons au jeu de massacre. Je propose un nom et Bloy lance la balle :

— Ernest Renan ?
— Le dubitateur volubile.
— Louis Veuillot des *Odeurs de Paris* ?
— L'enrhumé du cerveau.
— Zola ?
— Le porc.
— Flaubert ?
— Le bourgeois enragé.
— Goncourt ?
— Le néant dans la tête et dans le pantalon.
— Maupassant ?
— Le souteneur normand...

§

Dans le nouveau roman qu'il donne à la **Revue des Deux Mondes** (1er janvier), « le Cœur et le Sang », M. Henry Bordeaux cite cette belle chanson du terroir savoyard qu'il a traduite ainsi du patois :

J'avais une maîtresse
Ma tra deri deri dera la la
J'avais une maîtresse
Y a six mois tout au plus,
Y a six mois tout au plus,
U...

C'était pas un' comtesse
Avec grands revenus.

Ni même une bourgeoise
Avec un sac d'écus.

C'était la petit' Lise
La Lise au blanc fichu.

C'était un' rose en sève.
Un morceau de monchu (monsieur).

C'était la plus jolie
De ceux qui vont pieds nus.

Sa bouche était un' fraise
Que nul n'avait mordue.

Comme le feu des braises
Brillaient ses yeux pointus.

La Lise était ma mie
Et moi son prétendu.

Mais la ! le cœur oublie
Ce qu'il a promettu (promis).

Oh ! Jacques, pauvre Jacques,
Ton bonheur est fichu.

Comme la neig' de Pâques
Ton amour a fondu.

Pour joindre une dentelle
A son petit fichu,

Au monsieur de la ville
La Lise s'est vendue.

Mes yeux pleurent sans cesse
Le cœur que j'ai perdu :

Le cœur de ma maîtresse
Ma tra deri deri dera la la

Le cœur de ma maîtresse,
La Lise au blanc fichu,

U...

§

La Revue hebdomadaire (20 décembre) doit à la bonne grâce de Mme la princesse Radziwill, de publier quelques lettres inédites de Mme Hanska à son frère, le comte Adam Rzewuski.

De l'une, écrite « probablement en 1848 ou 1849 », nous détachons ce qui suit :

J'ai enfin fait la connaissance de Balzac, et tu te demanderas si mon engouement pour lui, ainsi que tu l'appelles, continue ou bien si j'en ai été guérie. Tu as toujours prédit — tu t'en souviens — qu'il mangerait avec son couteau et se moucherait dans sa serviette. Eh bien, s'il n'a pas tout à fait commis ce dernier crime, il s'est certainement rendu coupable du premier. Comme de raison, cela est pénible à voir, et bien des fois, lorsque je l'ai vu commettre ce que nous nommons fautes de mauvaise éducation, j'ai été tentée de le corriger, comme je corrigerais Anna dans un cas pareil. Mais tout ceci est « surface ». L'homme lui-même a quelque chose qui vaut bien mieux que de bonnes ou de mauvaises manières : il a du génie qui vous électrise et vous transporte dans

les plus hautes régions intellectuelles, ce génie qui vous emporte hors de vous-même, qui vous fait réaliser et comprendre tout ce qui a manqué à votre vie. Tu me diras de nouveau que je suis une « exaltée », mais je t'assure que ce n'est nullement le cas, car certainement mon admiration pour lui ne me rendra jamais aveugle quant aux défauts de Balzac qui sont nombreux, mais il m'aime, et je sens que cet amour est la chose la plus précieuse que j'aie jamais possédée, et qu'à partir d'aujourd'hui, il jouera dans mon existence le rôle d'une torche lumineuse qui sera constamment devant mes yeux éblouis, mes pauvres yeux qui parfois sont si fatigués en contemplant toutes les mesquineries et petits côtés du monde et des gens dont je suis entourée.

Mme Hanska revient souvent sur ce thème : la tenue de Balzac n'est pas d'un homme du monde accompli. Si elle garde auprès d'elle son fiancé, c'est, entre mille raisons, pour

lui montrer l'attitude qu'il doit se donner, le faire oublier peu à peu ce snobisme auquel il est si souvent en proie, et le faire renoncer à toujours porter aux nues les alliances que lui a values son mariage avec moi, ce que je crains toujours de lui voir faire. En un mot, je tâche à l'amener à être naturel, à mettre en évidence son talent, son génie, sa profonde instruction, son incomparable jugement, plutôt que de s'appesantir sur de mesquins avantages de fortune et de naissance que je possède, et qui sont si inférieurs à tous les dons merveilleux dont la Providence l'a comblé, lui. Tout cela est une œuvre de temps et de tact, et peut-être que tu diras que j'ai tort de tant penser à des choses après tout puériles. Mais la vie est composée de puérilités, malheureusement, et parfois elles nous rendent bien malheureux, sans en valoir la peine. Je ne veux pas être humiliée, mondainement parlant, par mon mari; je veux lui voir tenir tête à toute notre insupportable parenté, et prouver à cette parenté que l'homme que j'ai épousé est non seulement infiniment supérieur à moi comme intelligence et caractère, mais encore mon égal en fait de science mondaine, de bonnes manières, ces élégantes manières du grand siècle dont je crois qu'on n'a nulle idée dans ces milieux bourgeois que M. de Balzac déteste tellement, peut-être, car, au fond, il se rend compte qu'il en fait, ou en a fait une fois partie, ce qui le pousse à le répudier avec violence, et à le traiter avec insolence.

Une longue lettre du 20 janvier 1850 — à la veille du mariage de Balzac, — contient ces lignes de Mme Hanska :

Et si je venais par un hasard quelconque à briser le cœur de cet homme de génie — ce qui arriverait, si je le désappointais maintenant, et lui faisais perdre sa foi en moi, et en la bonté et l'honnêteté du

monde en général — je commettrais un crime dont rien au monde ne me ferait souiller ma conscience. Et encore, sous un autre point de vue, il ne faut pas oublier qu'un homme pareil appartient au monde entier, et que ce serait un péché à l'égard du monde que d'empêcher M. de Balzac d'écrire d'autres chefs-d'œuvres qui lui survivront, et qui seront lus et admirés par des milliers de gens, longtemps après que nous serons tous morts, enterrés et oubliés.

Le mariage a eu lieu. Le couple est installé à Paris. Balzac est malade, condamné. Sa femme le sait. « M. de Balzac est parfois un vrai enfant », écrit-elle. Elle l'aime d'un grand, profond amour ; mais elle comprend mal qu'un des traits de l'authentique génie soit ses haltes dans la puérilité.

Il permet à son imagination de l'entraîner parfois complètement, ce qui le met, lui ainsi que les autres, dans une position embarrassante. Ainsi, je ne suis jamais parvenue à l'influencer assez pour l'empêcher de toujours parler de la pauvre Marie Leczinska comme de « ma tante ». D'abord, elle ne l'a jamais été ; ensuite, aucun de nous, à ce qui me semble, ne s'est vanté de cette parenté, ainsi qu'il le fait, et troisièmement, cela crispe les nerfs des vieux aristocrates français, que nous voyons beaucoup, de l'entendre la réclamer, et cela me procure des ennemis dont j'aurais pu me passer, car, comme de raison, c'est moi qui suis soupçonnée de me vanter de mon « cousinage » avec la branche aînée des Bourbons. Tout cela devrait constituer pour M. de Balzac de bonnes raisons de se taire auxquelles il ne pense pas.

Balzac mort, sa veuve confesse sa fierté de l'avoir épousé et ce qu'elle doit à sa grande mémoire ; puis elle termine :

Et comme il m'a aimée ! Mon Dieu, comme il m'a aimée, comme il a eu confiance en moi, comme il a cru en moi, peut-être même plus que je n'ai cru en lui, car j'ai eu des moments de jalousie, durant lesquels j'ai souffert si amèrement, oh ! si amèrement, de la pensée et de la crainte qu'il ne rencontre une autre femme plus jeune et plus belle que moi pour l'attirer !

Et maintenant, il n'est plus ici ! Ami, mari, compagnon, j'ai tout perdu en le perdant, j'ai tout enterré avec lui ! Il ne me reste plus rien en dehors de ma fille, sauf sa mémoire à chérir, sa réputation à conserver et à défendre, son souvenir pour m'aider dans ma vie, désormais si vide et si solitaire. Pendant quelques courtes journées, j'ai aussi été au ciel ; désormais ce sera la terre avec ses soucis et ses douleurs, et le devoir, seulement le devoir, pour me guider sur la route escarpée de mon calvaire !

§

Naissance :

L'Art vivant (1er janvier) « arts décoratifs et appliqués », rédacteur en chef : M. Florent Fels ; éditeur : Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse. Cette nouvelle revue débute par un bel article de M. Gustave Geffroy sur « Claude Monet et l'Impressionnisme ». Elle réunit les plus autorisés de nos critiques d'art. M. Serge Romoff renseigne sur « l'Art russe après la Révolution » et M. Maurice des Ombiaux sur « l'Esthétique de la table ».

Disparition :

Le Mouton blanc (novembre), qui annonce son dernier numéro, contient une « Préface à l'avenir », de M. Jean Hytier et et quatre éloges des collaborateurs de ce recueil qui était l' « organe du classicisme moderne ».

Mémento. — *Philosophies* (n° 4, 15 novembre) : M. Max Jacob : « Tableau de la bourgeoisie » et « Psychologies ». — M. H. Lefebvre : « Fragment d'une Philosophie de la conscience ».

La Nouvelle Revue (1er janvier) : « La route spirituelle de Maurice Barrès », par Mme A. Blanc-Périer.

L'Ane d'or (décembre) : Deux brefs poèmes de M. Louis Emié, d'une bien heureuse inspiration : « L'oiseau bleu » et « Les trois cygnes » :

> J'ai vu, sur une onde farouche,
> trois cygnes aux graves blancheurs ;
> un avis défend qu'on les touche :
> je sais les retrouver ailleurs.
>
> Ailleurs, c'est le dormant rivage
> que ton regard approfondit
> parce que trois nobles plumages
> le font rêver du Paradis...

La Revue française (4 janvier) réunit sous ce titre : « Le grand soir dans la littérature », deux tableaux de la révolution à Paris, imaginés par M. Roland Dorgelès : « L'assaut des Champs-Elysées », et par M. Pierre Dominique : « Un massacre à la Bastille ».

Les Facettes (décembre) : un recueil de poèmes d'une belle tenue où, autour de M. Charles-Théophile Féret qui chante dignement son maître Théophile Gautier, se rencontrent MM. Vincent Muselli, Léon Vérane, Henri Courmont, si savoureux, J. Delmond, Fagus, A. Gaillard, J.-L. Vaudoyer et Maurice du Plessys avec Adrien Bertrand.

La Revue de Paris (1er janvier) : « La bataille des Falkland », par MM. Claude Farrère et Paul Chack, est un prodige de vie : le lecteur est, avec ces marins, à bord des navires ennemis qui se cherchent, et dans le cabinet du grand amiral anglais Fisher.

La Revue de France (1er janvier) : « Comment débuta Marcel Proust », par M. Louis de Robert et lettres inédites de Proust à ce dernier.

Revue de l'Amérique latine (1er janvier) : M. A. Delpech : « Une mission artistique au Brésil. La mission française de 1816 ». — « L'abbé de la Corne », par M. R. de Roquebrune.

La Pensée latine (décembre) : « Noël breton », par M. E. Aubé, d'après l'original breton chanté à Melrand, près Pontivy, et qui intéressera les amateurs de folk-lore.

Revue de Genève (décembre) : M. R. de Traz : « Nietzsche et les hauteurs ». — Début de « Mlle Sœur Marie-Fulgence », par M. G. Miro. — « La guerre et la grippe », par M. L. Hersch.

La Nouvelle Revue Critique (15 décembre) : « Soumet académicien », par M. A. de Bersaucourt.

Les Amitiés foréziennes et vellaves (décembre) : M. H. Buisson : « Sonnets ». — M. R. Palluat de Besset : « Les prisonniers de guerre espagnols à Montbrison ».

Le Divan (décembre) : « Olivier Hourcade », par M. Jean Lebrau. — « Poème » de M. P. Camo. — « Vieux toits », par M. E. Schneider.

La Revue Universelle (1er janvier) : « Le Tarramagnou », roman nouveau de M. Lucien Fabre. — M. Eugène Cavaignac : « L'Europe détient-elle le secret de la civilisation » ?

La Renaissance (3 janvier) : « Le drame anglo-égyptien », par un Africain.

La Revue Bleue (20 décembre) : Deux lettres inédites de Dostoïewsky, traduites par M. J.-W. Bienstock.

L'Opinion (3 janvier) revient à son « type original ». — « Le cinquantenaire de l'Opéra », par M. A. de Bersaucourt. — « L'Industrie de la misère », par M. G. Beaume.

La Vie (1er janvier) : « Pour la littérature coloniale », discours prononcés au banquet de MM. Marius-Ary Leblond. — « Henri Duvernois, auteur dramatique », par M. Binet-Valmer.

Le Crapouillot (16 décembre) : numéro de Noël : « Emeraude », conte de M. Alexandre Kouprine. — Tercets, de MM.-A. Guégan. — « Redowa », par M. A. Arnoux. Un gentil poème de M. Marcel Ormoy.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

L'auteur des mémoires de Jacques Casanova de Seingalt (*Le Figaro*, 3 janvier). — Le phénomène du regard suprême et Tribulat Bonhomet (*L'Eclaireur de Nice*, 12 décembre). — Marbeuf a-t-il été le père de Napoléon ? (*Paris-Soir*, 17 décembre.) — Malhonnêtetés intellectuelles (*Lire-Guérir*, décembre).

On sait que Paul Lacroix (le bibliophile Jacob) estimant que Casanova était incapable d'écrire en français, et cherchant quel habile homme avait pu mettre en œuvre les notes du fameux chevalier d'industrie — trouva Stendhal « dont l'esprit, le caractère, les idées et le style se retrouvent à chaque page dans les Mémoires imprimés ».

On sait aussi que nos fervents casanoviens, Octave Uzanne, Baschet, Charles Henry, Remy de Gourmont, etc., ont rendu à Casanova ce qui appartient à Casanova.

Mais voici qu'une jeune romancière, Mme Renée Dunan, reprenant les arguments du bibliophile Jacob, qui n'était pas un sot, dit-elle, écrit textuellement :

On se demande si Casanova, le mémorialiste, ne fut pas plutôt un expert romancier, bien nourri des écrits du temps, et qui mit, en un roman agile, magnifique de cynisme et prodigieusement vivant, une série de documents casanoviens, en eux-mêmes secs et juste bons pour les archives.

M. Raoul Vèze, en un long article du **Figaro**, dont je ne puis donner ici que la dernière partie, répond à Mme Renée Dunan, de façon péremptoire :

J'aurais pu me contenter de renvoyer Mme Renée Dunan, et tous les sceptiques à l'étude admirable écrite par Armand Baschet, sur *l'Authenticité des Mémoires de Jacques Casanova* ; mais Armand Baschet, dont l'argumentation est déjà des plus probantes, n'avait pas à sa disposition tous les documents que nous avons la bonne fortune de posséder, entre autres la correspondance — en français — de J. Casanova avec J.-F. Opiz, inspecteur des finances à Czaslau, en Bohême, laquelle a été publiée en 1913, par Fr. Khol et Otto Pick, à Leipzig.

Cette correspondance s'étend du 9 janvier 1788 au 17 février 1794 ; et il y est bien souvent question des Mémoires, en des termes tels qu'il me paraît difficile de soutenir, après lecture de ces lettres, que l'autobiographie est apocryphe. Je me contenterai de glaner quelques extraits ; au reste, l'ouvrage auquel je les emprunte, pour être rare, n'est pas introuvable.

Le 2 janvier 1791 Opiz écrit : « Quant à votre projet d'écrire « l'his-

toire de votre vie » (dont M. le comte de Lamberg m'a fait l'ouverture, il y a quelque temps), et de la donner au public, je ne doute pas que vous n'obligerez une grande quantité des honnêtes gens qui, certes, s'empresseront de la posséder. » Et le 10 du même mois, Casanova répond : « J'écris « ma vie » pour me faire rire, et j'y réussis. J'écris treize heures par jour, qui me passent comme treize minutes. Quel plaisir que celui de se rappeler les plaisirs ! Mais quelle peine que celui de se les rappeler. Je m'amuse parce que je n'invente pas. »

Le 23 février 1791, Opiz, en des vers mirlitonesques, rappelle que la Préface lui a été communiquée par Lamberg. Et, le 21 mars, Casanova constate : « J'ai déjà écrit deux tiers de « ma vie », qui fera six volumes grand in-8o. » Le 20 février 1792 : « Je travaille onze heures par jour à « mes Mémoires », dont je suis au dixième tome... Plus l'ouvrage avance, plus je me vois convaincu qu'il est fait pour être brûlé. » Opiz proteste contre le méfait; et le 27 juillet, Giacomo rend compte qu'il est à la fin du douzième tome, à l'âge de quarante-sept ans, c'est-à-dire en 1772. Il juge encore sévèrement son œuvre, mais déjà il hésite à la jeter au feu : « Dites-moi actuellement si je dois brûler ou non mon ouvrage. » Opiz confirme ses protestations, et le 20 juillet 1703 Casanova ne parle plus d'autodafé. « Je crois que je laisserai là « mes Mémoires », car depuis l'âge de cinquante ans, je ne puis débiter que du triste, et cela me rend triste. »

Oui, la correspondance devient moins intime, les rapports s'aigrissent même : on n'en est plus aux confidences.

Mais nous possédons aussi des lettres du grand ami de Casanova, de son fidèle admirateur, de celui qui l'a toujours soutenu dans ses derniers jours par une affection sincère, du prince de Ligne qui, lui non plus, n'était pas un sot. Il a lu les pages des *Mémoires*, et il a exprimé le plaisir qu'il prenait à cette lecture en des termes d'une verdeur telle, parfois, que nous devons l'atténuer. Il écrit en septembre 1794 : « Un tiers de ce charmant tome second, mon cher ami, m'a fait rire... Les deux premiers vous font aimer à la folie, et le dernier vous fait admirer. Vous l'emportez sur Montaigne. C'est le plus grand éloge, selon moi... Envoyez-moi bien vite le troisième tome. Votre conversation avec Yousouff est sublime, et vos réflexions aussi sur le bonheur. » Quelques jours plus tard, il réclame le quatrième tome « avec impatience », et il ajoute : « Ne vous repentez pas de vos italianismes, ils ont plus de force que la sotte grammaire française. Au commencement d'octobre 1794, il veut avoir deux tomes nouveaux : « Je meurs d'impatience de vous voir l'Assuérus de cette Esther », faisant allusion aux amours de Casanova avec Esther d'O..., à Amsterdam.

En novembre de la même année, il déclare « dévorer Clémentine »,

la comtesse Clémentine du château Saint-Ange (chapitre III du tome VI, édition Garnier).

Le 17 décembre 1794, le prince écrit de Vienne à Casanova, qui, sans doute, avait manifesté l'intention, non plus de brûler son œuvre, mais de l'épurer : Laissez *l'Histoire de votre vie* comme elle est. D'ici à ce que vous la fassiez imprimer, le peu de personnes vivantes ne le seront plus, ou auront oublié des anecdotes qui l'éloignent d'elles de plus en plus... Faites comme moi. Vendez-vous de votre vivant. » Il insiste sur ce point dans sa lettre du 21 mars 1795 : « Faites imprimer tout, croyez-moi, en détail, année par année. Gagez vos plaisirs si vous voulez, mais ne les voilez pas. Votre souper des jolis petits abbés de Rome (sans doute celui de 1760 chez lord Talou) n'est pas plus fort que celui de Trimalcion. Soyez quelquefois Pétrone, vous qui, en même temps, êtes souvent Horace, Montaigne et Jean-Jacques. »

Quelques courts billets de 1796 traitent encore des *Mémoires*, sujet de préoccupation incessant des deux amis. Casanova, d'ailleurs, ne faisait pas grand mystère de son travail, nous en avons une nouvelle preuve. La jeune comtesse Cécile de Roggendorff, qui correspondit avec le bibliothécaire de Dux jusqu'au jour de sa mort, sans d'ailleurs l'avoir jamais vu, lui écrivait le 1er août 1797 : « Vous me dites dans une de vos lettres qu'à votre mort vous me léguerez vos *Mémoires*, qui occupent quinze tomes. »

Quinze tomes ! Est-ce là simple canevas pour un expert « financier »? Non, ce sont bien les *Mémoires*, dont le manuscrit, de plus de six cents pages, fut cédé à l'éditeur Brockhaus.

Il serait donc temps, conclut M. Raoul Vèze, d'en finir avec la légende insoutenable d'une œuvre apocryphe . « Casanova a bien écrit ses *Mémoires*, comme il a écrit tant d'autres pages curieuses que nous aurons prochainement l'occasion de révéler ».

Il ne faut pas oublier qu'avant d'écrire ses *Mémoires*, Casanova avait publié, *en français*, en 1788 *l'Histoire de ma fuite des prisons* qui eut quelque retentissement, et ajoute M. Raoul Vèze auquel j'emprunte cette érudition casanovienne :

L'Icosameron, roman en cinq volumes, que Jules Verne semble avoir connu ; il avait déjà en 1780, à Venise, écrit dans la même langue dix feuilletons de critique dramatique, qui verront bientôt le jour. Et nous pourrions ajouter des ouvrages scientifiques, des poèmes, des dissertations philosophiques, littéraires, politiques, tout cela en grande partie encore inédit, sans compter quelque vingt-cinq volumes en italien.

§

M. Georges Maurevert épilogue dans **l'Éclaireur de Nice,**

au sujet du « regard suprême », phénomène qui se produirait chaque fois qu'une grande frayeur précède immédiatement la mort. La rétine, extrêmement dilatée, se comporte à ce moment comme une plaque photographique ordinaire, et la prunelle conserve, avec la fidélité d'un objectif, l'image de tous les objets qui se sont *in extremis* trouvés devant elle. Un magistrat allemand ne vient-il pas, après avoir fait photographier la prunelle d'une des victimes du drame de Siegen, de découvrir dans ce cliché « le portrait du meurtrier Augerstein, levant sa hache sur la tête de sa victime » !

Voilà qui simplifie le métier de juge d'instruction, mais il faut ajouter que quelques maîtres de la science médicale française, interrogés sur ce phénomène vraiment trop romantique, se sont montrés très sceptiques.

Mais c'est une légende populaire qui remonte assez loin, et M. Georges Maurevert pense que la littérature s'est emparé de ce phénomène du regard des morts, avant la science même.

Une des preuves que nous en pouvons fournir se trouve à la fin du *Tribulat Bonhomet*, de cet anticipateur et de ce voyant qu'était le prodigieux Villiers de l'Isle-Adam. Dans sa *Claire Lenoir*, qu'il publiait dès 1867, et qu'il éditait chez Tresse et Stock vingt ans plus tard, sous le titre : *Tribulat Bonhomet*, il pousse même plus loin les possibilités du phénomène. Claire Lenoir conserve dans ses prunelles dilatées, non la figure du fameux docteur ou les objets placés dans la chambre où elle expira, mais la vision dramatique que son imagination suscita à son dernier soupir.

Plaçant un ophtalmoscope sur les yeux de la défunte qu'il a étendue à l'envers sur le bord du lit, afin que la scène ne lui apparaisse pas renversée, Tribulat Bonhomet note le drame suivant :

... « Des cieux !... des flots lointains, un grand rocher, la nuit tombante et les étoiles !... Et, debout sur la roche, plus grand que les vivants, un homme, pareil aux insulaires de la Mer-dangereuse, se dressait !... Etait-ce un homme, ce fantôme ? Il élevait d'une main, vers l'abîme, une tête sanglante par les cheveux !... Avec un hurlement que je n'entendais pas, mais dont je devinais l'horreur à l'ignivome distension de la bouche grand'ouverte, il semblait la vouer aux souffles de l'ombre et de l'espace ! De son autre main pendante, il tenait un coutelas de pierre, dégouttant et rouge... Sous l'expression de furie surnaturelle, sous la contraction de vengeance, de solennelle colère et de haine, je reconnus sur le champ la ressemblance inexprimable du pauvre M. Lenoir avant sa mort, et, dans la tête tranchée, les traits,

affreusement assombris, de ce jeune homme d'autrefois, de Sir Henry Clifton, le lieutenant perdu !... »

Dans *La Vie des Martyrs*, la belle œuvre tirée par M. Georges Duhamel de son séjour dans les ambulances du front, on trouve une observation qui pourrait bien se rattacher à celles que nous avons déjà données.

C'est la fin d'un soldat que la guerre prit boulanger en Auvergne. Sa main dans la main de l'aide-major, il agonise en parlant des fontaines et des parfums de ses montagnes natales. Il meurt... « Ses pupilles s'élargissent solennellement sur un abîme vitreux... De grandes larmes lui coulent sur les joues... »

§

Dans **Paris-Soir**, M. Charles Chassé étudie une autre légende, historique : Marbeuf, le gouverneur de Corse, a-t-il été le père de Napoléon ?

C'est là, dit-on d'ordinaire, une tradition calomnieuse qui date de la Restauration. On en trouve trace, en effet, dans plusieurs pamphlets bourboniens et, en particulier, dans l'*Histoire secrète des Amours de la famille Napoléon Bonaparte*, livre qui circula en 1815. Ce sont ces pamphlets bourboniens qui ont peut-être aussi suscité (ou maintenu) ces légendes, existant encore en Bretagne, et qui rapportent des séjours de Napoléon enfant dans divers châteaux ayant appartenu au comte de Marbeuf. Une de ces légendes ne va-t-elle pas jusqu'à dire que Napoléon serait né dans un de ces châteaux bretons, à Penanvern ?

En vérité, la tradition d'une naissance illégitime de Napoléon remonte à une date plus ancienne que celle de la Restauration. Un libelle russe lancé contre Napoléon, en 1813, dit que « son véritable père, d'après des renseignements dignes de foi, serait le comte de Marbeuf, qui fut gouverneur de la Corse ». Mais le bruit courait déjà, bien avant. Il y a quelques mois, le comte de Kerry publiait à Londres, chez Constable, sous le titre du *Secret du Coup d'Etat*, une série de lettres adressées, de 1848 à 1852, par de Flahault, l'amant de la reine Hortense, à diverses personnes et, en particulier, à son fils naturel Morny. Dans une lettre de mai 1849 où, assez curieusement, Flahault affirme à son fils Morny qu'il n'est pas, lui, Flahault, le père de Napoléon III, l'amant de la reine Hortense fait cette intéressante déclaration : « Quand j'étais jeune homme (Flahault était né vers 1785), j'ai toujours entendu dire que l'Empereur était le fils de M. de Marbeuf. » Et le comte de Kerry faisait précéder la lettre des remarques suivantes : « Le témoignage de Flahault n'est pas de ceux qu'on peut rejeter à la légère. Il n'était pas né lui-même, à l'époque de la nais-

sance de Napoléon ; mais sa mère, comme on en peut juger par les lettres de celle-ci, fut, au début du premier Empire, une des confidentes de Joséphine. Il n'y a guère de doute qu'il ait exprimé là l'opinion de l'impératrice et de son entourage immédiat. »

La phrase de Flahault et la remarque du comte de Kerry m'ont vivement frappé, car elles ont accentué les doutes qu'en décembre 1921 j'avais été conduit à exprimer dans la *Revue de la Semaine*, au cours d'une étude que j'avais écrite sur les mystères qui entourent la naissance de Napoléon : mystères concernant et la date exacte de cette naissance et le lieu où elle se produisit et, enfin, le nom véritable du père. Après être allé non seulement en Corse, mais en Provence, à Cuges et à Saint-Maximin, pour y examiner les actes d'état civil des frères Bonaparte, j'étais revenu très sceptique et sur la valeur de ces actes (l'acte de naissance de Joseph ayant servi, en diverses occasions, d'acte de naissance et à Lucien et à Napoléon) et aussi sur les méthodes de plusieurs historiens napoléoniens, et non des moindres, qui n'avaient même pas pris la peine de se procurer une copie exacte des documents dont ils parlaient.

Mais ne nous occupons, pour l'instant, que de cette question : Marbeuf pouvait-il matériellement être le père de Napoléon ? C'est d'ailleurs sur ce seul point de possibilité matérielle que j'ai la place d'esquisser aujourd'hui une discussion.

Ceux qui n'ont lu que les livres de Frédéric Masson et de M. Chuquet vous diront que cette paternité de Marbeuf était absolument impossible, puisque Napoléon est né le 15 août 1769 et que Marbeuf n'arriva en Corse qu'en 1768 (1) et, d'ailleurs, pour faire la guerre à Paoli dont Bonaparte, le père, était l'ami. Le malheur est que — et le fait n'est signalé ni dans les gros livres de Masson ni dans ceux de M. Chuquet — *Marbeuf résidait en Corse depuis* 1764, comme ces deux historiens auraient pu s'en rendre compte, s'ils avaient voulu le savoir (est-ce savoir qu'il faudrait dire ?) en ouvrant n'importe quel livre traitant de la Corse à cette époque, ou même simplement la *Grande Encyclopédie* qui dit, à l'article Marbeuf : « Le comte de Marbeuf, dès son arrivée, le 14 octobre 1764, marque cette attitude de conciliation (ses instructions étaient alors, en effet, d'entretenir de bons rapports avec les insulaires) en entrant en relations amicales avec Paoli. » Oui, mais avouer cette présence de Marbeuf en Corse, dès 1764, n'était-ce pas être obligé, en même temps, d'avouer les bons rapports entretenus par Marbeuf avec Paoli et les Paolistes, c'est-à-dire avouer la possibilité matérielle de la

(1) 1768. Est-ce une coquille d'imprimerie ? Marbeuf, en effet, arrivé en Corse, même à la fin de 1768, avait le temps de faire un enfant, même impérial, qui ne devait naître que le 15 août 1769. Ainsi même les livres de F. Masson et de Chuquet ne démoliraient pas l'hypothèse soutenue ici par M. Chassé.

paternité Marbeuf ! Ne valait-il pas mieux escamoter silencieusement quatre années de l'histoire de la Corse ?

Mais pourquoi aurait-on fait cela, s'il n'y avait pas anguille sous roche ? En 1921, cependant, et malgré quelques réflexions que me suggéraient et la vie dissipée de Charles Bonaparte, à qui sa femme aurait eu bien le droit de rendre la pareille, et la vie non moins dissipée du comte de Marbeuf, toujours en quête de jolies femmes, j'attribuais uniquement à une trop grande pusillanimité l'extraordinaire silence des deux historiens napoléoniens, et je penchais vers l'hypothèse d'une paternité Charles Bonaparte.

Divers faits, depuis, m'ont incliné vers l'hypothèse Marbeuf. Je n'en citerai qu'un pour terminer : tout en sachant que le cancer n'est pas considéré comme héréditaire, j'étais frappé, peut-être à tort, de ce fait que, comme Charles Bonaparte, Napoléon était mort d'un squirre au pylore. Mais, en lisant cette année le livre que le docteur Cabanès a publié chez Albin Michel : *Au chevet de l'Empereur*, j'y vois que, dans la famille maternelle de Napoléon, il existait aussi des cancéreux. Donc le cancer de Charles Bonaparte ne peut en aucune façon être tenu comme un indice, même vague, de paternité...

Et M. Charles Chassé conclut que l'hypothèse Marbeuf est une hypothèse qui mérite sérieusement d'être discutée.

On pourrait peut-être aussi découvrir que le comte de Marbeuf était fils de Louis XV, et qu'ainsi Napoléon était presque le roi légitime de la France.

§

Dans le premier numéro de **Lire-Guérir**, M. Constant Bourquin, le jeune éditeur philosophe, nous explique : Pourquoi j'ai publié l'*Anti-Corydon*. Il semble, écrit-il, depuis que le *Corydon* de M. André Gide a affronté les suffrages du public, que l'on puisse parler de l'inversion sexuelle avec moins de gêne qu'auparavant. Et, se plaçant au point de vue purement philosophique, M. Bourquin écrit :

M. Pierre Lasserre a pu affirmer au sujet de Rousseau : « Les théories de Jean Jacques sont la glorification de ses mœurs ». On en pourrait dire autant de celles que M. André Gide expose dans son *Corydon* (et peu importe que M. Gide soit ou non un adepte de son héros). Ce qu'il y a de particulièrement grave dans le rôle qu'a assumé M. André Gide, c'est la logique ultra-spécieuse à quoi il a dû recourir, au service de laquelle il met une intelligence fine et ondoyante en même temps qu'un talent littéraire d'une qualité exceptionnelle. Je tiens pour assuré

qu'une simple tentative d'explication de l'inversion sexuelle n'eût valu à M. Gide aucune notoriété particulière dans le monde spécial dont il a exalté les mœurs. Aussi bien eût-il écrit un livre sans danger, un simple livre de savant ! Or M. Gide méprise la science, et doublement. D'abord, en tant que discipline, ensuite par l'usage qu'il en fait : c'est un spectacle de voir comme il sollicite pêle-mêle et sans aucune discrétion les arguments qui le justifient à ses propres yeux. Quel saccage il opère dans les plates-bandes de la science !

Notre compréhension, même si elle exclut l'indulgence (qui est une façon de mépris cordial) ne trouve pas grâce devant M. André Gide. L'habile homme nous a mis dans un cas pendable en inversant les rôles. C'est à nous qu'il demande de justifier notre hétéro-sexualité ! Ces messieurs les homo-sexuels relèvent tout droit de la Nature, s'adonnent au penchant le plus instinctif ! Et ce n'est pas tout : ils préconisent la pédérastie comme une condition importante de prospérité pour une race, comme la sauvegarde de la jeunesse contre le vice, enfin, comme le séminaire du mariage.

Le danger, c'est que M. André Gide puisse faire impression sur beaucoup de jeunes gens avec les pseudo-raisonnements qui justifient ses paradoxes. Ce n'est pas hypothétique ; il s'est révélé flagrant.

Les braves gens ont le droit de considérer M. Gide comme un malfaiteur social. Je voudrais ici le considérer surtout comme un malfaiteur intellectuel. Ce m'est une façon, d'ailleurs, de rejoindre le point de vue, qui n'a rien en soi de méprisable, des braves gens. Il est respectable, au contraire, puisque c'est sur la constance des sentiments bourgeois qu'est fondée toute civilisation.

Il faut respecter toutes les libertés individuelles, toutes les croyances, toutes les religions, même les religions sexuelles ; mais il faut respecter aussi la pureté de notre intelligence, et il y a des sophismes, lorsqu'ils sont prêchés à la manière des prêtres d'un culte, qui sont, en effet, des malhonnêtetés intellectuelles.

R. DE BURY.

MUSIQUE

Opéra-National : *L'Arlequin*, comédie lyrique en cinq actes et six tableaux, poème de M. Jean Sarment, musique de M. Max d'Ollone.

Le bonheur est un grand problème, et que chacun pourtant résout quotidiennement à sa manière, pour autant qu'il le peut. Sous la réserve de cette possibilité préalable, le bonheur est af-

faire de goût, et tous les goûts sont dans la nature et, partant, indiscutables par essence. **L'Arlequin** de M. Jean Sarment pourrait être dédié à M. François Albert. Les citoyens de l'île heureuse vivent heureux dans l'ignorance. Le passé, qui leur est inconnu, ne les hante pas plus que l'avenir ne les inquiète. Ils sont heureux dans le présent comme les animaux, nos frères inférieurs ; à la façon de maître Aliboron confiné dans le pré chardonneux qu'il tond de sa langue râpeuse. Et ils ne souhaitent rien de plus que la satisfaction de leurs besoins matériels. Il est probable qu'ils pratiquent les sports et qu'ils se contrefichent du grec et du latin, c'est-à-dire de Sophocle et de Lucrèce, entre quelques autres. Il ne leur manque que le cinéma. Ils ont un brave homme de roi, bon comme du bon pain et cousin de Pangloss, qui jadis fit brûler sa flotte afin que nul ne pût sortir de l'île, ne conservant qu'une vieille galère sur laquelle il en fait le tour, lorsque le temps est beau, avec sa fille, ou qu'il « prête à qui veut parfois pêcher en mer ». Ce roi prudent possède aussi une mappemonde revue et corrigée à l'usage de son peuple bien-aimé. L'île heureuse y figure majestueusement le centre de l'univers terrestre, dont le surplus s'exhibe en d'imperceptibles points perdus dans l'océan ou sous les glaces. Nul habitant de l'île heureuse n'aurait l'idée de quitter son confortable paradis pour ces contrées disgraciées ou méprisables. Nul habitant, sauf la propre fille du bon roi, cependant, la princesse Christine. Elle s'ennuie, lit des romans et rêve de s'échapper vers d'autres cieux. Elle refuse l'amour paisible et la main de Beppo, « Capitaine de la Galère royale et Grand-Maître de l'Équipage ». « Je voudrais voir un homme épris de longs voyages ; son costume serait de toutes les couleurs », répond-elle au galant placide. Et, précisément, le voici, cet homme. Il arrive sur « un beau navire, un grand navire » et débarque dans l'île heureuse. Pour fêter les dix-sept printemps de sa fille chérie, le bon et prudent roi avait eu l'imprudence d'inviter l'illustre Arlequin à surprendre et réjouir ses sujets par ses incomparables talents. Et Arlequin, en effet, emballe la population en délire et ravit par dessus le marché le cœur palpitant de Christine. Elle lui dit naïvement son amour et lui propose de l'enlever. Mais Arlequin, qui est honnête, hésite. Elle supplie. Alors Arlequin demande au papa de Christine en personne, qui ne se doute de rien, si quiconque a le droit

de saisir l'occasion d'un bonheur inespéré, mais peut-être coupable, qui s'offre à l'improviste. Et le monarque philosophe de l'Ile heureuse, pour qui le bonheur est sacré, lui déclare qu'on peut et doit certainement le faire. Ils fuiront donc sur le bateau qui cingle vers Capri, la ville natale d'Arlequin qu'il abandonna tout enfant, chétif et misérable, et rêve — lui aussi — de revoir et d'éblouir maintenant qu'il est riche et fameux. Il y rêve « assis sur un paquet de cordes », sur le pont du navire, dans la nuit. Il n'a plus son bicorne ni son loup, ni son « costume de toutes les couleurs » Il apparaît dans un vêtement de voyage, « le cheveu grisonnant et l'œil mélancolique ». Christine, qui le cherche, le regarde et passe. Il l'appelle. Elle se retourne : « Oh !... — Vous ne m'aviez pas reconnu ? — Je reconnais bien votre voix... — Vous ne me reconnaissiez pas ? — Si... si... je ne vous avais jamais vu. » Mais son pauvre amour en détresse se raccroche désespérément à ce fantôme de son rêve, et elle s'endort près de lui sous les étoiles. Arlequin la laisse un instant seule et la gentille Altesse éprouve les désagréments que l'incognito peut réserver aux têtes couronnées en voyage. Deux puissants seigneurs de Capri, Don Sanche et Don Gomez, qui se trouvent à bord (on ne sait guère comment, par exemple), la découvrent et lui font une cour insolente. Arlequin, revenant, s'interpose, mais avec gravité, en homme mûr, très mûr, sinon vieilli, et non plus en Arlequin narquois et désinvolte. « Faites-leur vite un pied de nez » s'écrie la petite princesse qui le reconnaît de moins en moins Dans une auberge de Capri, Christine, triste et troublée, attend Arlequin qu'il lui semble sentir de plus en plus loin d'elle. Le voici enfin, rapportant de menus présents, mais plein de trouble aussi. Dans sa patrie, où il avait rêvé de rentrer en triomphateur, il est totalement inconnu. Tous les témoins de son enfance sont morts ; le nom même de ses parents, le sien, est oublié. Il « n'a personne à qui conter sa chance ». Nul ne se doute qu'il est le glorieux Arlequin célèbre dans le monde entier. Il est désemparé, l'esprit absent même auprès de Christine. Il interroge en vain chacun, jusqu'au moment où il rencontre une très vieille femme, dont le cerveau n'est plus bien solide : « Ah ! c'est toi le petit Marino. J'ai bien connu ton père ; il était sabotier. Je t'ai bercé dans mes bras. Tu avais six ans. Tiens, voilà ta poupée que j'ai gardée. » Et Arlequin se précipite sur sa poupée

d'enfant, la prend sur ses genoux, la caresse, l'embrasse, lui parle. La joie le transfigure et il annonce une représentation où il montrera qui il est à ses concitoyens qui l'ignorent. Le soir, une estrade a été dressée et toute la ville est réunie. Christine, assise au premier plan, porte la précieuse poupée qu'Arlequin lui a confiée. La vieille parcourt les groupes et, sans la moindre malice : « Celui qui est derrière le rideau, c'est le petit Marino. Son père était sabotier. Voici sa femme... Elle est bien propre et bien mignonne. Lui, c'est le petit du sabotier qui logeait touchant la grand'place... » Les rires fusent. Don Sanche et Don Lopez attisent le feu qui couve. Le tumulte se calme un instant quand le rideau se lève, mais reprend bientôt : « Ce n'est pas Arlequin ! C'est le petit du sabotier » ! On dépose un sabot sur l'estrade. Arlequin ne bronche pas et continue ses tours. Christine est bousculée et tombe à demi assommée par un butor. On lui prend la poupée qui passe de main en main. Un des spectateurs la jette dans la rue. Alors Arlequin s'élance, renverse les gens et escalade le mur. Il revient terrible : « Malheur à vous qui avez cassé ma poupée ! » En effet, elle n'a plus de tête. Arlequin chasse la foule et gifle Don Sanche. Il reste seul avec Christine : « Ils ont cassé ma poupée !... — Ils m'ont cassée aussi ! Secourez moi ! — Consolez-moi ! .. — Vous étiez ma vie entière !... Vous m'avez aimée moins que vos poupées d'enfant... » La garde arrive, enchaîne Arlequin et s'empare de Christine. Mais Beppo, qui les avait suivis sur « la vieille galère », réclame au nom de son souverain « Arlequin, comédien, et la Princesse Christine fille du Roi de l'Ile heureuse ». Chacun s'incline chapeau bas et on emporte Christine inanimée sur un brancard. Et c'est ainsi que l'Ile heureuse la reçoit pour agoniser entre les bras de son vieux père. Elle lui recommande Arlequin : « C'est mon mari, mon grand mari. Il n'est pas méchant... On lui a cassé sa poupée... Il faut bien l'aimer pour le consoler un peu... » Elle meurt, et le bon roi s'en ira avec elle s'enfermer au couvent de San-Martino, où l'attend, lui aussi, le sépulcre royal. Avant de disparaître, il proclame pour son successeur Arlequin, dont le cœur est mort désormais et qui reste « sans désirs et sans rêves », ce qui le rend tout désigné, paraît-il, pour être roi de l'Ile heureuse.

M. Jean Sarment n'est point librettiste de profession et on s'en aperçoit fréquemment avec plaisir. Sa pièce n'a pas la banalité

habituelle au genre, et c'est pourquoi j'ai cru devoir la raconter en détail. A mesure que je le faisais, cependant, la vanité de l'intention m'apparaissait toujours plus claire. L'auteur, dans son *Arlequin*, voulut évidemment enclore quelque symbole. Mais lequel ? Serait-ce que le bonheur parfait gît dans l'ignorance et dans l'absence de désirs et de rêves qui, assez logiquement, en découle ? Cela dépend des goûts et c'est un avis que partageront malaisément ceux qui prétendent qu'on se lasse de tout, excepté de connaître. Ce peuple borné, grégaire et content de l'Ile heureuse est d'une humanité bien piètre et bien peu séduisante. Que signifie cette histoire de poupée ? Serait ce la toute-puissance des souvenirs de la plus tendre enfance, assez forts pour étouffer subitement tout autre sentiment et le bonheur le plus inespéré ? L'auteur voulut-il faire entendre que le bonheur suprême est le lot des gosses de six ans ? Pour le croire, il faudrait qu'Arlequin fût bien vieux et quelque peu gaga ; qu'il eût au moins quatre-vingts ans et perdu toute mémoire intermédiaire. Il est vrai qu'il a passé sa vie à exécuter des cabrioles et des pirouettes, occupation qui n'est guère favorable à amasser de quoi s'intéresser dans ses vieux jours, ni à développer la faculté de jouir de toutes les beautés qui s'offrent, sensuelles, sentimentales autant qu'intellectuelles. Au surplus, Arlequin n'a pas quatre-vingts ans. La pauvre petite princesse Christine a l'air évadée de la fable des *Deux Pigeons* pour mourir à la Mélisande. La poupée voudrait bien sembler venir des *Revenants*. Le bon roi est plutôt raseur et aussi nigaud que son peuple. Beppo, Don Sanche et Don Lopez n'existent que pour la mécanique de l'action. En résumé, nul de ces personnages ne présente le moindre intérêt psychologique ou quelconque. Ce sont des pantins en baudruche s'agitant dans une histoire assez puérile et, malgré son ambition symbolique, n'ayant de profondeur que son vide. M. Jean Sarment, qui se distingua mieux ailleurs, devrait bien se convaincre qu'il y a tout de même autre chose dans Ibsen et dans Maeterlinck. En tant que simple livret d'opéra, ce qu'il est, en réalité, sans plus, *l'Arlequin* fournissait en sa diversité des occasions de contrastes et d'ensembles propices à la musique pure. On ne peut pas dire que le compositeur ait su les exploiter. M. Max d'Ollone fut élève de Massenet et, s'il a sur son maître la supériorité morale d'être sincère et probe, il tient visiblement

de celui-ci son écriture coulante et sa polyphonie superficielle. Son emploi des thèmes conducteurs se réduit à des rappels de motifs aussi peu intéressants que possible. A peu près nulle part, l'harmonie pas plus que l'entrelacs polyphonique n'éveillent la curiosité ni même l'attention. Seule, vers la fin, une sorte de marche funèbre évoque l'ombre de Saint-Saëns lequel, par comparaison avec trop de « jeunes » ou d'autres, finira, si ça continue, par prendre les allures d'un génie formidable. Enfin la personnalité du musicien s'atteste des plus effacées et son inspiration indifférente se peuple de réminiscences. Sa partition mélange des échos de *Louise* à des reflets de *Pelléas* ; le thème d'Arlequin remémore le *Vivat Bacchus!* de *Werther* ; le « Ministre des Réjouissances » et « la Fête nocturne » affadissent quelque peu le motif du David des *Maîtres-Chanteurs* ; à la page 319, le retour d'une incise de ladite marche funèbre nous transporte soudain au second acte de *Pénélope*. L'impression générale est d'une monotonie des plus ternes et, en vraie vérité, assez assoupissante. On le déplore volontiers, car rarement ouvrage témoigna de plus de probité que celui-ci. Certes, c'est de la musique honnête, mais aussi, par malheur, à l'égal de l'humanité béotienne de l'Ile heureuse, de la musique de seconde zone, dont on discerne mal l'utilité. *L'Arlequin* eût gagné à être monté avec la fantaisie décorative qui réussit si heureusement à notre Opéra pour *l'Heure espagnole* et que suggérait le texte du livret. Infidèle aux indications du dramaturge, M. Valdo Barbey y imposa le réalisme qui causa naguère un si fâcheux dommage à *Padmavati*. Au lieu de la Salle du Trône humoriste prescrite, il brossa une lourde galerie Louis XIV du meilleur pompier. Les jardins de la fête nocturne dessinaient fort exactement un carrefour du Bois de Boulogne aux allées bien ratissées, avec un kiosque de musique militaire au milieu. Le tableau du navire semble être la photographie d'un paquebot Douvres-Calais ; l'auberge de Capri n'apparaît pas moins provenir du kodak d'un minutieux touriste. M. Valdo Barbey manque ostensiblement d'imagination et doit composer ses décors d'après des photographies. L'œuvre y perd regrettablement une ambiance de poésie fantasque qui eût été précieuse à son irréalité intrinsèque. Par contre, on doit féliciter M. Pierre Chereau pour sa mise en scène excellente. Mlle Mar-

celle Denya, qui, je crois, débutait, chanta d'une voix très pure et joua fort bien. Mlle Lapeyrette poussa l'art de se grimer jusqu'au renoncement intrépide pour incarner merveilleusement « la vieille femme ». M. Huberty, enrhumé, détailla néanmoins avec adresse les peu intelligents palabres du vieux roi. M. Vanni-Marcoux tira du rôle assez ingrat d'Arlequin tout le parti qui se pouvait. En somme, malgré ses faiblesses, cet *Arlequin* n'en constitue pas moins, dans les velléités énigmatiques de notre Opéra National, un énorme progrès sur *Nerto* et *le Jardin du Paradis*. Mais c'est à peine un compliment.

JEAN MARNOLD.

ART

Exposition Maurice Taquoy : galerie Georges-Petit. — Exposition du Nouveau Groupe : galerie Georges-Petit. — Exposition Altmann, Mme Dorlac, Kosloff : galerie Devambez.

Maurice Taquoy a toujours donné aux gens et aux choses du sport une attention particulière. Il scruté un terrain d'une belle étendue car il y fait entrer la plaine, la forêt, la rivière, la chasse, la pêche, la futaie où se cachent les biches, les labours où l'on force les lièvres, les hautes cimes d'arbre où s'abritent les oiseaux, les remous de rivière où les poissons jaillissent des hautes herbes. C'est un grand observateur des saisons, qu'il connaît non seulement à l'heure qu'elles sonnent au cadran de la lumière, mais à la densité d'abri que les feuilles laissent à l'animal, dans la couleur du terrain, dans la vigueur pâle des ombres que le tamis des hautes frondaisons oppose au soleil.

L'exactitude du tableau de vénerie s'augmente chez lui de l'exactitude de l'observation à noter le temps qu'il fait et la course du vent. Aussi Taquoy est un grand peintre de nuages.

Ses ciels sont authentiques ; chez beaucoup de peintres et des meilleurs, l'atmosphère est une enveloppe, le ciel un accompagnement. Quels beaux ciels ont été peints, séduisants de lumière diffuse, où la forme du nuage est traitée arbitrairement, volontairement hasardeuse, sans ligne définie, flottante, au-dessus du paysage très concret. Ce sont des ciels faits pour encadrer le thème du tableau. Chez Taquoy, le ciel est traité dans sa vérité, avec le souci que la direction du nuage apparaisse en ses lignes.

De regarder ainsi le ciel avec détails, Taquoy en tire des motifs d'ornementation plus solidement établis, et de suivre les surprises de la réalité, il en apparaîtrait plus chimérique dans son réalisme synthétique.

Les courses sont aussi le domaine de Taquoy. Les scènes réalistes des pesages lui donnent des physionomies et des allures de jockeys et de lads qu'il sculpte parmi la foule affairée des entraîneurs et des parieurs, d'un trait accentué, synthétique sans trop d'abréviations, avec des coups de lumière sur la face, qui présentent ses personnages presque humouristiquement et ajoutent par l'intensité de la carnation au caractère des figures. Ses chevaux de course sont bien établis dans leur allure et dans leur forme.

Taquoy n'est point seulement le peintre des courses modernes. Illustrateur ingénieux, il se plaît à se ressouvenir du vieux cours des choses, à ressusciter, à l'aide du document, les premiers rendez-vous de Chantilly, le Longchamp du second Empire. Il y apparaît un continuateur amusé et fort intéressant d'Eugène Lami, avec lequel il a des points communs de curiosité de sport, de souci de précision et de coquette exécution serrée des aspects féminins, visages, toilettes, démarches, gestes.

A ce titre, son grand tableau des courses de Longchamp est pittoresquement évocateur, avec ses grooms galonnés d'or et d'argent portant des coupes de champagne aux sportsmen coiffés de chapeaux gris à voiles verts, à des jeunes femmes aux légers chapeaux de fleurs, aux vastes robes rosées élargies par les crinolines, circulant entre les calèches à quatre chevaux et les grands mails.

Mais c'est surtout dans l'observation obstinée de la forêt silencieuse que Taquoy excelle — notant les repos des biches sous les hauts arceaux des arbres, sous l'ombre noire qu'ils projettent en été, dans la clarté d'or rutilant à laquelle participent les feuilles jaunies et les feuilles mortes d'automne, sous le ciel livide auquel les branches d'hiver ne font plus obstacle, l'encadrant seulement de leurs baguettes dépouillées. Une profonde impression du silence de la forêt s'inscrit aux larges clairières, aux structures hautes des arbres, aux horizons légèrement tremblants des feuilles, à ces portiques de l'immensité sylvestre franchement décou-

pés sur la largeur de l'espace, entre ces deux exactitudes du ciel et du terrain qui sont la marque de Maurice Taquoy.

Pour décrire ainsi la forêt, il faut la sillonner, jusqu'à ses ravins reculés, et y épier dans la solitude le glissement des formes animales, saisir le piétinement déhanché et direct des chevreuils, la spontanéité d'un mouvement apeuré, pour en dégager l'élégance furtive. Il ne s'agit point de styliser les formes, mais de les traduire, et c'est l'exactitude de la transcription qui mène Maurice Taquoy au style.

§

Au Nouveau Groupe, **Guillonnet** avec des toiles décoratives, horizons de parcs feuillus et fleuris où passent, ensoleillées, de grandes formes féminines, et un large patio d'une curieuse structure arborescente, avec des arches de verdures et des massifs aux hauts panaches balancés, près desquels de jolies causeuses s'arrêtent comme pour écouter des contes.

Charreton donne d'admirables aspects d'Auvergne, d'une construction de plus en plus large, avec cette belle ordonnance du détail qui ne laisse rien perdre du bouquet de colorations de la nature, en traduit tous les accords, en les unifiant dans la belle ligne du paysage. Il y a là des études d'hiver finissant, se démantelant de leurs neiges, des villages souriant sous la douceur de l'automne, des maisons aux toits roses escaladant les pentes de coteaux dont les crêtes défaillent en un ciel rosé. Ce sont des visions de poète, traduites toutes frémissantes par l'art plastique le plus minutieux, le plus sensible et le plus ordonné.

Dabat continue ses recherche d'humour et de pittoresque dans la vie algérienne. C'est toujours un décor, mais au lieu d'être un décor rouge, vert et or, c'est blanc, argent et bleu. Les silhouettes de Mauresques sont vivement enlevées, avec une imprécision qui procède du costume et aussi de l'harmonie blanche des fonds et d'une rapidité d'exécution qui subordonne tout au caractère.

Charlot expose une robuste figure de fillette et nombre de clairs paysages, matinées de printemps ou d'automne en Morvan, larges routes roses silencieuses parmi les horizons larges, frais et solitaires.

De **Picart le Doux**, nouveau venu au groupe, des fleurs d'un accent chantant, et une belle étude de baigneuses aux chairs

robustes, d'une vision réaliste avec de vifs raccourcis de mouvement qui donnent à l'œuvre un accent personnel. Un paysage un peu sévère les encadre harmonieusement ; les madras très colorés des baigneuses éclatent comme des fleurs vives dans la sobriété du décor naturiste.

D'**Henri Lebasque** un bon portrait de négresse, de très agréables aspects de Bretagne, tout emplis de tranquillité matinale et de pureté solaire. De solides paysages de **Le Bail**. De belles fleurs de **Karbowsky**, une solide ville sous la neige de **Lepreux**, des portraits franchement abordés et de transcription un peu dure de **Gustave Pierre**, un peu pâle dans ce milieu de coloristes; c'est le cas aussi de Jules Joets. De **Meslé** des paysages très fins, intelligents, sensibles.

La sculpture serait faible sans les bustes du docteur **Paulin**, toujours remarquables par une intensité de vie qui donne toute la mentalité du modele, et comme un surgissement familier de sa mentalité.

Une esquisse de M. **Girault**, pour un jet d'eau, décrit une femme en élans d'anneaux superposés, en un tire-bouchonnement que l'artiste a su présenter sans qu'il soit trop disgracieux, sauvé par la vivacité de mouvement. De fières statuettes à sujets mauresques de **Bigonnet**.

§

Galerie Devambez, une belle série de paysages d'**Altmann**. Les motifs y sont directement abordés sans transposition, mais avec un sûr instinct décoratif. Ce sont des pans de paysage de Chaville et du Bas-Meudon attaqués à des minutes rares, quand la lumière se désenlace de l'ombre, avec de curieux éclairages sur la même toile, ici vifs, là languissants sur la vibratilité des eaux. Altmann possède à un haut degré la plastique du reflet, il se sert du mirage miroitant à merveille comme d'un élément décoratif, et aussi pour accentuer la fluidité de sa rivière ou de son étang. Il nous montre aussi un jardin très pittoresque et désordonné devant de vieilles masures d'un beau caractère simple, tout imprégné de fraîcheur matinale. Des pages sur Saint-Jean-de-Luz apportent un ensoleillement plus vif parmi les humides fraîcheurs d'Ile-de-France, et un marché de la ville du midi babille dans la franche lumière.

Mme **Dorlac** peint sur fond d'or, avec une ingénieuse agilité, des motifs décoratifs, animaux hiératisés. Ses décors, ses paravents, ses tapisseries sont cherchés dans une note de somptuosité chaude et nourrie. Elle atteint à un agrément esthéthique et à une jolie distinction.

§

Kosloff est peu connu du public parisien, encore que les critiques aient gardé bon souvenir de sa participation d'avant-guerre au Salon d'automne. Mais Kosloff est un peintre russe que les événements, le retenant en Russie, ont empêché depuis dix ans de se manifester à Paris.

Il se représente à nous, avec une belle série de paysages d'Ukraine, avec des villages des environs de Kiev, d'une sensibilité très nuancée. Il expose nombre de portraits très sobres où la recherche de mentalité et de simplicité est évidente et aboutit à des images très intéressantes, à de délicates apparitions féminines, formulées dans la douceur. Il y oppose de vigoureux portraits d'hommes, aux traits colorés, au facies tourmenté, figures d'écrivains, de musiciens ou d'ingénieurs russes, l'écrivain Popoff le compositeur Bichert. Le portrait de l'ingénieur Weissmann, enlevé sur le fonds tumultueux d'une cité industrielle, est des plus intéressants.

Kosloff a abordé l'étude de la vie juive, de la vie des juifs russes, et cela lui a donné des toiles d'un aspect nostalgique et énergique, des visions de foule d'émigrants, attristés, robustes et décidés, du plus haut intérêt dans leur note juste.

Tout cela est d'un excellent métier qui ne cherche pas à innover, mais qui se plie à tout rendre et comporte, dans sa sincérité, un agrément réel.

GUSTAVE KAHN.

MUSÉES ET COLLECTIONS

A la Bibliothèque Nationale : transformation de la galerie **Mazarine** ; l'exposition de « Ronsard et son temps ». — Mémento bibliographique.

A la **Bibliothèque Nationale** où, depuis l'arrivée du nouvel administrateur général, les innovations sont à l'ordre du jour (l'une, d'ailleurs, a recueilli l'approbation générale : l'installation de l'électricité dans la salle de travail), une transformation

importante a été accomplie dans la galerie Mazarine. Jusqu'à présent, comme on sait, elle servait de cadre magnifique à l'exposition de quelques-uns des plus précieux trésors de la Bibliothèque : reliures en orfèvrerie, manuscrits, autographes, estampes, etc., entourant une de nos plus vénérables peintures françaises : le *Portrait du roi Jean le Bon* par Girard d'Orléans, qu'on admira à l'Exposition des Primitifs français en 1904. Depuis le mois de novembre il n'en est plus ainsi : les vitrines centrales ont disparu, permettant ainsi d'admirer mieux les vastes proportions de la galerie et les peintures de sa voûte dues à Romanelli ; les chefs-d'œuvre ont regagné leurs départements respectifs, et dans les vitrines murales faisant face aux fenêtres on a disposé, pour l'instruction de la jeunesse des écoles et du public, une série de fac-similés phototypiques (remplaçant les originaux que la lumière pourrait abîmer) qui résument l'histoire de la paléographie, de l'imprimerie et de la gravure (cette dernière représentée par les pièces capitales des grands maîtres à travers les âges), puis des spécimens de reliures françaises du xvie siècle à nos jours (mais pourquoi n'avoir pas tenté ici, également, une histoire de la reliure remontant au moyen âge et, comprenant les chefs-d'œuvre d'orfèvrerie habillant le *Psautier de Charles le Chauve*, les *Evangéliaires* de Metz, le *Missel* de Saint-Denis, etc., qu'on admirait naguère dans la galerie ?). Ce souci de l'éducation du public est tout à fait louable ; mais à quoi rime l'exposition organisée sur l'autre paroi, dans les vitrines placées entre les fenêtres ? On a imaginé de les garnir d'objets de toute espèce empruntés au Cabinet des cartes (sphères anciennes, sextants, boussoles, etc., qui figuraient auparavant dans d'autres vitrines) et au Cabinet des médailles : antiquités égyptiennes, petits bronzes gréco-romains, olifants, sculptures et objets d'art de la Renaissance, parmi lesquels le vase en argent doré du *Miracle de saint Hubert*, le hanap d'ivoire dit de Sobieski, le bas-relief attribué à Ligier Richier représentant *Jésus accueillant les petits enfants*, l'éventail en or de Diane de Poitiers, etc., enfin des objets d'art orientaux : réunion hétéroclite qui ne répond à aucun programme et pour laquelle il était d'autant plus inutile de bouleverser le Cabinet des médailles qu'il est à peu près impossible de voir et, à plus forte raison, d'étudier toutes ces pièces, placées à contre-jour. Comme compensation, on a descendu à

l'étage au-dessous les belles reliures d'orfèvrerie et d'ivoire dont nous parlions tout à l'heure, ainsi que les diptyques consulaires qui les accompagnaient. Quant au *Portrait du roi Jean le Bon*, remis au Cabinet des estampes, il est devenu invisible, accroché qu'il est dans un coin du bureau du conservateur. Ici tous les historiens d'art se doivent de protester : on n'a pas le droit de cacher aux regards du public et de traiter avec ce sans-gêne une des œuvres capitales de notre art français, dont la place, d'ailleurs, devrait être au Louvre ; tous doivent réclamer que, puisque la Bibliothèque juge bon de ne plus l'exposer, l'administration des Beaux-Arts trouve un arrangement pour faire transporter cette œuvre essentielle de notre peinture dans la salle des Primitifs français de notre musée national.

Il nous est d'autant plus agréable, après les réserves que nous avons dû faire touchant ces remaniements, d'adresser des éloges sans restriction et des remerciements à M. Roland-Marcel pour la très belle exposition qu'avec l'aide de ses savants subordonnés des divers départements il vient d'organiser au rez-de-chaussée de la Bibliothèque à l'occasion du quatrième centenaire de Ronsard. C'est, dans un décor de somptueuses tapisseries empruntées à la suite de l'*Histoire d'Artémise* qui fut dessinée pour Catherine de Médicis, une éloquente évocation par le livre, l'estampe, le dessin, la médaille, de cette brillante et fiévreuse époque de la Renaissance française, de cet extraordinaire XVIe siècle des Valois, mélange de fraîche poésie et de luttes affreuses, de luxe raffiné et de sanglantes tueries.

Par le moyen de pièces tirées des merveilleux trésors que recèle la Bibliothèque, toute la société d'alors y revit : la cour de Henri II, de François II, de Charles IX, de Henri III, les seigneurs et les grandes dames, les chefs de parti, les magistrats, les savants, les artistes, les écrivains groupés autour de leur prince Ronsard. Celui-ci forme le centre de l'exposition avec une précieuse série d'éditions originales de ses œuvres — parfois en exemplaire unique, — des lettres et des autographes de sa main (parmi lesquels un *Discours sur la joie et la tristesse*, appartenant au baron H. de Rothschild), des pamphlets dirigés contre lui ; et les poètes de la Pléiade, Dorat, Antoine de Baïf, Joachim du Bellay, Remy Belleau, Jodelle, Amadis Jamyn, Pontus de Thyard, lui font cortège, ainsi que les compositeurs Orland de Lassus, Guillaume

Costeley, Claude le Jeune, Pierre Cler'eau, Jean Chardavoine, Guillaume Boni et autres, qui mirent en musique ses odes et ses sonnets (on nous fera entendre le 31 janvier ces charmantes mélodies), puis les grands prosateurs : Amyot, Montaigne, La Boétie, Calvin, Théodore de Bèze, Brantôme, représentés par leurs ouvrages et par des lettres. Des livres à gravures nous révèlent l'état des arts et des sciences : ouvrages d'architecture d'Androuet du Cerceau, de Philibert de Lorme, de Serlio; traités de chirurgie d'Ambroise Paré, et, dû à un ingénieur italien au service de Henri III, Ramelli, un exposé de *Diverse et artificiose machine* au nombre desquelles on n'est pas peu surpris de voir un char d'assaut, véritable ancêtre de nos tanks, allant sur terre et sur l'eau (il aurait été piquant de placer à côté de cette gravure le passage du livre III des *Essais* de Montaigne paru — coïncidence curieuse — la même année (1588), où se trouve la description d'une machine semblable) (1). En même temps, des cartes et des plans évoquent les voyages entrepris alors. Et voici maintenant la vie publique et privée sous tous ses aspects : les jeux, les modes, les sports, le théâtre (une intéressante miniature ornant le manuscrit d'un *Mystère de la Passion* représenté à Valenciennes en 1547 nous montre le curieux décor où se jouait le drame sacré : à droite, le Paradis, au milieu, Jérusalem et les lieux où se passaient les différentes scènes, à gauche l'Enfer), enfin les guerres civiles et religieuses, évoquées par des libelles et des gravures (on y remarquera la représentation de l'atroce supplice infligé à Poltrot de Méré, puis une autre gravure sur bois anonyme, très curieuse et très rare, montrant l'assassinat de Henri III par Jacques Clément, et, dans un ouvrage de Pierre de l'Estoile sur la Ligue, une grande image populaire coloriée criant vengeance contre les meurtriers des Guises). Après les lettrés, les historiens et les bibliophiles (que séduiront encore une série de magnifiques reliures aux armes de Henri II), les amateurs et les artistes seront ravis, à leur tour, par toute une série de belles œuvres d'art : médailles — où celle de Ronsard, modelée par l'Italien Jacopo Primavera, se montre entourée des effigies des Valois, de Marie Stuart, d'Anne de Montmorency, etc., réunion qu'accompagne le fameux « talisman »

(1) Cité par M. André Lamandé dans son article *Les Ecrivains précurseurs* (*Le Temps*, 29 décembre 1924).

de Catherine de Médicis, médaillon de bronze d'une composition particulière révélée par un pamphlet exposé sous le n° 213 et auquel cette reine attribuait une influence magique ; — manuscrits et livres d'Heures ayant appartenu à des rois ou des princes et contenant leur portrait ou d'autres miniatures, parmi lesquels on admirera un portrait de *François Ier*, un *Henri II touchant les écrouelles*, et un *Martyre de saint Laurent* ornant les Heures dites de Marie Stuart ; — enfin (et c'est là la partie la plus attachante de cette belle exposition) toute une galerie de portraits, dont quelques-uns à l'huile prêtés par le Musée de Versailles (il a également envoyé la toile, dont le Louvre possède une petite réplique, représentant le bal donné aux noces du duc de Joyeuse) mais dont la majeure partie a été choisie parmi ces délicieux dessins aux crayons de couleurs dus à François Clouet, a Jean Decourt, aux Dumonstier, etc., dont la Bibliothèque possède une si riche collection et qui nous rendent avec des accents si délicats et si sincères les traits de tous les personnages marquants de l'époque : rois et reines, courtisans et maîtresses royales, hommes de guerre huguenots ou papistes. On ne se lasse pas d'interroger ces figures, empreintes tour à tour de noblesse, de fierté, d'énergie, de douceur, de tristesse résignée, de cruauté froide, et autour desquelles flotte le souvenir de tant de drames intimes ou publics et d'anecdotes parfois tragiques, comme celle que nous conte, dans une vitrine voisine, une note de Claude de l'Aubespine relatant que Catherine de Médicis avait eu la pensée de charger Jacques de Nemours de jeter au visage de sa rivale Diane de Poitiers, « comme par manière de jeu, une eau forte distillée » (c'est-à-dire du vitriol), afin de la défigurer à jamais.

Nul doute qu'un tel ensemble, si homogène et si merveilleusement évocateur, n'attire et ne séduise — surtout s'ils se munissent, pour le visiter, du catalogue admirablement rédigé pa- les organisateurs de l'exposition — tous ceux qu'intéresse l'histoire de notre passé. Mais ils devront se hâter, car, ouverte seulement pour un mois, cette belle exposition fermera dès le 9 février.

Mémento. — Trois nouveaux catalogues ont été publiés depuis quelques mois par le Musée du Louvre : celui des *Bijoux antiques*, dû au regretté A. de Ridder, ancien conservateur-adjoint des antiquités grec-

ques et romaines, celui des *Antiquités assyriennes* par M. Edmond Pottier, et celui des *Peintures* (*école française*) par M. Gaston Brière. Les noms des auteurs suffisent à dire quelle est l'excellence de ces ouvrages. Des notices historiques servent d'introduction aux deux premiers ; pour les antiquités assyriennes, ce sont la relation d'Adrien de Longpérier sur les fouilles exécutées par Botta à Ninive à partir de 1842 et les notices de Léon Heuzey concernant les palais de Nimroud et de Khorsabad et les caractéristiques de la sculpture assyrienne. M. Pottier s'est contenté de les compléter par quelques notes et a eu la modestie de s'effacer devant ses prédécesseurs jusque dans la description des anciens objets, se bornant à les mettre au courant des dernières données scientifiques ; néanmoins, il a réussi à tirer de cette collaboration un catalogue modèle où l'abondance et la précision des indications s'unissent à la science la plus vaste et la plus sûre. — Il faut louer également la perfection du catalogue rédigé par M. Brière dont l'érudition impeccable et — qualités si rares aujourd'hui, où l'on prise plus la célérité que le soin — l'attention et la conscience scrupuleuse s'admirent dans chaque notice. Le catalogue est dressé, comme il convient pour la commodité des recherches, non par salles, où les changements sont si fréquents, mais par ordre alphabétique des noms d'artistes. Il est accompagné de 80 planches reproduisant 123 œuvres, excellemment choisies parmi les plus importantes et les plus typiques et classées chronologiquement, ce qui permet, rien qu'en feuilletant ces pages de gravures, d'avoir un tableau d'ensemble de notre peinture française depuis le XIVe siècle jusqu'à nos jours. 32 planches accompagnent les deux autres catalogues ; on regrette l'exiguïté de la plupart des images qui illustrent celui des bijoux antiques ; les pièces du trésor de Boscoreale, en particulier, méritaient des reproductions plus grandes et plus lisibles.

En même temps se poursuit la publication, entreprise par notre confrère *L'Illustration*, des fascicules consacrés au Musée du Louvre, et dont nous avons annoncé ici les deux premiers. Deux nouveaux viennent de paraître : *La Peinture au Musée du Louvre : Ecole francaise, XIXe siècle* (*1re partie*) et *Ecole espagnole* (in-4, x-62 p. avec fig. et 1 planche en couleurs ; x-43 p. av. 46 fig. et 1 planche en couleurs ; 10 et 8 fr.) Le premier est dû à M. Hautecœur, conservateur-adjoint des peintures ; il comprend les œuvres de la première moitié du XIXe siècle depuis Vestier jusqu'à Heim, s'arrêtant à Ingres avec qui M. Paul Jamot, dans le fascicule paru précédemment, avait commencé sa description des tableaux de la seconde moitié du XIXe siècle. — Le second de ces catalogues est dû à M. Marcel Nicolle, ancien attaché au Musée du Louvre et l'un des hommes de France qui connaissent le mieux l'art espagnol. Il y a fait preuve non seulement d'un savoir con-

sommé, mais encore d'une indépendance tout à fait louable vis-à-vis de certaines attributions peu soutenables, telles celles à Velazquez du *Portrait de femme* de l'ancienne collection La Caze et du *Dindon* provenant du legs François Flameng. — Comme nous l'avons déjà expliqué, ces brochures offrent sur les principaux tableaux de chaque école des notices descriptives et critiques, accompagnées de tous les renseignements bibliographiques utiles aux travailleurs et de la reproduction en excellentes photogravures des œuvres étudiées.

Mais voici, dans ce genre d'ouvrages de vulgarisation, un volume beaucoup plus luxueux, dû à la collaboration d'écrivains non moins compétents : *Le Louvre : le musée et les chefs-d'œuvre de la peinture*, par Georges Lafenestre ; préface de Léonce Bénédite ; introduction de Louis Demonts ; Paris, Lapina et Flammarion ; gr. in-4, 29 p. d'introduction avec 50 planches en couleurs et 50 reproductions en noir ; 100 fr.). C'est un recueil de magnifiques reproductions en couleurs — que les perfectionnements actuels du procédé de la trichromie rendent très fidèles — des principaux chefs-d'œuvre du Louvre, depuis le *Saint François d'Assise* de Giotto et le *Couronnement de la Vierge* de Fra Angelico jusqu'au *Solférino* de Meissonier et à l'*Olympia* de Manet. Elles sont accompagnées de notices succinctes, mais comportant sur l'œuvre et son auteur toutes les indications nécessaires, dues au regretté Georges Lafenestre qui dirigea pendant tant d'années le département des peintures, et auquel le distingué conservateur du Musée du Luxembourg et du Musée Rodin, qui lui touche de près, M. Léonce Bénédite, a consacré, en tête de ce volume, des pages biographiques documentées et émues. En outre 50 autres planches en noir reproduisent (ce qu'on ne nous a pas encore donné jusqu'à présent) un choix des plus beaux dessins conservés dans les cartons du musée. Le tout est accompagné d'une introduction où M. Louis Demonts, naguère encore conservateur-adjoint du département des peintures et dessins au Musée du Louvre, a présenté éloquemment ce recueil de chefs-d'œuvre, en émettant sur les caractères des principaux maîtres, la façon de les comprendre et, en général, de goûter une œuvre d'art, des aperçus d'une finesse et d'une profondeur extrêmement remarquables, qui ajoutent encore à la valeur de ce beau livre.

Le même éditeur a publié en même temps un volume semblable, non moins luxueux et non moins réussi, sur *Les Chefs-d'œuvre du Musée du Luxembourg*, avec une introduction historique et des notices critiques du conservateur, M. Léonce Bénédite (gr. in-4, xxx p., avec 50 planches en couleurs et 45 en noir ; 100 fr.). Les principales œuvres du musée y revivent sous nos yeux avec toute la séduction de leurs couleurs, cependant que de nombreuses reproductions en noir, illustrant l'introduction, évoquent l'aspect des différentes salles et les plus

belles œuvres de la sculpture et de la médaille qui complètent le tableau de notre art contemporain.

D'autre part, la librairie Laurens a publié dans son utile collection : « Musées et Collections de France », une réédition mise à jour du catalogue illustré du *Musée du Luxembourg* (*peintures, école française*) (in-8, 184 p. av. 331 fig. ; 20 fr.) et un volume qui lui fait suite, consacré au *Musée annexe du Jeu de Paume* (*écoles étrangères*), 128 p. avec 200 fig. ; 20 fr.), tous deux rédigés par le conservateur, M. L. Bénédite, qui les a fait précéder d'une étude d'ensemble.

Enfin, signalons à la librairie Leroux le premier volume d'une réédition de l'excellent catalogue-guide du *Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque Nationale*, dû au regretté Ernest Babelon (in-8, XVI 279 p., avec 103 fig.). Cette première partie comprend les antiques et les objets d'art, mentionnés et décrits dans l'ordre où ils sont présentés dans les salles. Une très intéressante note historique sur les origines et le développement de cet ancien « Cabinet du Roi », enrichi au cours des siècles par quantité d'acquisitions, de dons et de legs, ouvre le volume.

AUGUSTE MARGUILLIER.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Une nouvelle interprétation des « Liaisons Dangereuses ». — Il y a quelque temps, les *Nouvelles Littéraires* ont fait, auprès d'écrivains étrangers, une enquête sur l'influence française dans le monde. Pour savoir jusqu'où s'exerce cette influence en Angleterre, l'enquêteur s'adressa à Bernard Shaw, ce qui était bien l'idée la plus extravagante que l'on pût concevoir. Il en reçut naturellement une réponse saugrenue. Celui qu'on a si improprement appelé « le Molière anglais » (sans doute parce qu'il est Irlandais) a dénié toute influence à la France : la pensée universelle ne subit d'autre influence que celle de l'incomparable, inimitable et génial Bernard Shaw. Les pitreries de cet auteur intéressant, mais surfait, ne peuvent être prises au sérieux que par ceux à qui son nom n'est familier que depuis peu. En réalité, la pensée française rencontre en Angleterre un accueil empressé. Mais il convient de discerner. Certains organismes de prétendue propagande expédient parfois outre-Manche des conférenciers qui, en français, dissertent sur des auteurs de tout repos, des écrivains bien pensants, dont la timi-

dité pudibonde, la prudence devant les idées neuves, la pusillanimité intellectuelle, la médiocrité générale reçoivent l'approbation des autorités anonymes qui dispensent ces missions. Mais lorsque, présentant un tableau du roman français moderne, le conférencier s'étend sur les œuvres de MM. Paul Bourget, Henri Bordeaux, René Bazin, et s'abstient de mentionner Flaubert, les Goncourt, Zola, Maupassant et Anatole France, les auditeurs estiment qu'on présume un peu trop de leur crédulité.

En Angleterre, comme aussi, m'assure-t-on, dans toutes les autres contrées du monde, il y a la masse du public qui ne lit que les productions du terroir, et une élite qui s'intéresse à la pensée, à la littérature et à l'art des pays étrangers. Mais ce que cette élite veut connaître, ce n'est pas les œuvres ternes, sans caractère, soigneusement dépouillées de toute hardiesse et de toute originalité ; au contraire, elle recherche les efforts les plus nouveaux, les tentatives les plus audacieuses, tout ce qui marque un mouvement original, inaugure des théories et des formules imprévues, paradoxales, insolites, bizarres même.

Dans la longue histoire de l'influence qu'exercèrent réciproquement l'une sur l'autre la France et l'Angleterre, seuls les mouvements originaux, les auteurs, les penseurs, les poètes les plus indépendants et les plus hardis ont agi sur les esprits, ont contribué à façonner la pensée étrangère, à l'amener dans des voies nouvelles, à susciter des œuvres puissantes.

En dépit des élucubrations du faux Molière, les littérateurs anglais contemporains sont fort bien informés de tout ce que présente d'intéressant la pensée française, et le public d'élite qui lit, en français, nos auteurs manifeste une curiosité clairvoyante envers la production actuelle. Dans ces milieux, vous entendrez couramment parler de Claudel et de Remy de Gourmont (dont nombre de volumes sont traduits en anglais), de Vielé Griffin et de Paul Fort, de Georges Duhamel et de Paul Morand, de Marcel Proust et de Jean Giraudoux, de Francis Carco et de Jean Cocteau, de Thierry Sandre et de Charles Derennes, et des derniers livres plus ou moins tapageusement lancés par d'entreprenants éditeurs.

Certains journaux quotidiens, les hebdomadaires, les revues critiques, les grands périodiques consacrent à nos livres une place considérable. Une phalange d'érudits, de romanciers, de poètes,

le traducteurs se tiennent au courant de notre production littéraire, et leur vigilance ne laisse rien passer d'intéressant qui ne soit signalé. Cette curiosité s'étend à nos classiques, aux œuvres et aux auteurs des siècles passés. Il y a quelques semaines, paraissait un choix des *Fables* de La Fontaine traduites avec un remarquable bonheur. L'an dernier, le poète Richard Aldington publiait une traduction excellente des œuvres de Cyrano de Bergerac, après quoi il entreprit de donner une version exacte des *Liaisons Dangereuses*. Entre temps, il avait traduit plusieurs romans récents ; en particulier sa version de *Starly*, de M. Pierre Custot, est un véritable tour de force.

Traduire *Les Liaisons Dangereuses* peut paraître audacieux aux gens qui supposent qu'il ne faut offrir aux Anglais que des romans pour jeunes filles. N'allez pas croire non plus que le livre est publié sous le manteau : loin de là, il est édité par l'une des plus anciennes et des plus classiques maisons d'édition de Londres. Mais la critique fera le silence ? Point du tout ; le « vétéran » critique, Sir Edmund Gosse, lui consacre entièrement une de ses chroniques du *Sunday Times*. Et c'est là où se trouve une interprétation que nous n'avons encore vue nulle part ailleurs. *Les Liaisons Dangereuses*, déclare l'éminent critique,

> demeurent un hideux tableau de traîtrise, d'intrigue et de déshonneur, mais il est deux explications sur lesquelles il convient d'insister. L'une est que la légende de l'obscénité du livre est absolument dénuée de fondement : la langue est parfaitement décente d'un bout à l'autre. La seconde est que *Les Liaisons Dangereuses* sont un stimulant pour le vice : c'est le contraire qui est vrai ; — le roman est une satire, cynique et humiliante certes, mais inflexiblement sévère, du relâchement des mœurs qui prévalait alors. Ceux qui ont affirmé le contraire n'ont pas lu le livre jusqu'à l'amertume des dernières pages. Richardson fut indulgent pour Lovelace, même dans le duel final, mais Laclos traque et force Valmont et Mme de Merteuil avec une sauvagerie qui scandalise même Mr Aldington.

Sir Edmund Gosse examine ensuite le roman galant et sentimental en France au XVIIIe siècle, de Marivaux à Restif, en passant par Crébillon ; il rappelle le mot de Buffon : « Il n'y a de bon dans l'amour que le physique », et il admet que Laclos a lu et étudié ses prédécesseurs et ses contemporains.

> Sous la Régence, la femme de qualité aimait qu'on la crût modeste,

sensible et simple. En réalité, elle était extrêmement compliquée, cyniquement éhontée, et aussi froide que marbre pour tout ce qui n'était pas plaisir sensuel. Tous les romanciers analysèrent ces éléments, mais Laclos les fouilla avec le plus de pénétration.

En conséquence il fut proscrit par les lectrices à cause de sa clairvoyance, alors que les hommes étaient également déconcertés par sa dissection de leur prétention à l'honneur, à la passion, à la fidélité.

La lecture de ces romans d'alcôve exige « un solide estomac intellectuel », remarque Sir Edmund, qui cite ses auteurs puritains. Et il raconte à ce propos une anecdote qui amusera Valéry Larbaud :

Il y a trente ans, dit-il, alors que j'avais le plaisir d'interminables discussions avec Coventry Patmore, je m'aventurai à lui prêter *Le Hasard au Coin du Feu*, de Crébillon. C'était téméraire, mais Patmore était à la fois un saint et un psychologue. En outre, plus que personne que j'aie connu, il était libéré de tout préjugé intellectuel. Il lut avec soin le dialogue libertin ; en me le rendant, il émit ce jugement remarquable qu'il était possible de donner à cette œuvre « une interprétation mystique et catholique » et qu'elle lui avait rappelé certains passages de saint Jean de la Croix. Cette opinion peut paraître bizarre, mais elle n'est pas banale, et nous rappelle que ces romans ne doivent aujourd'hui nous produire qu'une impression purement intellectuelle.

Choderlos de Laclos est un de ceux qui annoncent la venue prochaine de la rétribution : « Le plus indigné des Timons » est d'une sincérité que souligne l'éminent commentateur. A la fin du livre, chacun est puni selon ses actes, sans indulgence, sans attendrissement. Mais qui fut son modèle pour Valmont ? On a dit alors, et répété depuis, que ce personnage était un portrait de l'auteur par lui-même. Le traducteur, dans son érudite et intelligente préface, démontre l'absurdité de cette allégation et la démolit vigoureusement. C'est ici que Sir Edmund Gosse lui propose un original, qui n'a, autant qu'il le sache, jamais été indiqué :

C'est peut-être le forban le plus dévergondé que relate l'histoire de la littérature, l'auteur d'*Angora*, le chevalier de la Morlière. Cet homme, de vingt ans l'aîné de Laclos, était comme lui officier en garnison à Grenoble, qu'il emplissait du scandale de ses aventures. Pendant le séjour de Laclos à Grenoble, de 1769 à 1775, les esclandres du Mousquetaire de Sa Majesté faisaient encore l'objet des conversations de la ville. La Morlière était le type du don Juan retors et sans scrupules,

« plus connu par ses escroqueries et son impudence que par ses ouvrages ». Une confession attribuée à La Morlière donne de son caractère un aspect qui, à la clarté des faits, est presque flatteur : « Il ne faut point me demander comment, d'alcôve en alcôve, j'arrivai à cette dépravation qui était alors générale. Je recevais l'exemple de haut et j'acceptais comme un vernis ce qui était une gangrène ».

Il m'a paru bon de signaler aux spécialistes français du dix-huitième siècle la plausible et curieuse identification proposée par l'érudit anglais. Si même elle est aventurée, du moins démontrera-t-elle quelle connaissance intime Sir Edmund Gosse a su acquérir de notre littérature, à cette période, comme à celles qui ont précédé et suivi, et avec quelle maîtrise il a pu déterminer les courants d'influence qui ont agi et réagi tour à tour sur la littérature de son pays et du nôtre.

HENRY-D. DAVRAY.

NOTES ET DOCUMENTS ARTISTIQUES

Cézanne collégien. — M. Adrien Berget, proviseur du lycée d'Aix-en-Provence, a eu une heureuse pensée. Il a placé, dans le vaste et ensoleillé parloir du lycée Mignet qui fut naguère le collège Bourbon, une large reproduction d'un portrait de Paul Cézanne par lui-même ; il l'a accompagné, M. Vollard aidant, de reproductions des paysages de la campagne d'Aix et du Mont-de-la-Victoire, tels que les peignit inlassablement le maître des Fauves. Ainsi dans la claire pièce, trois visages accueillent les visiteurs et professent leurs leçons aux écoliers, François Mignet, Emile Zola, Paul Cézanne.

J'ai eu la curiosité d'aller dépouiller dans ce parloir la collection des palmarès du collège, du temps que Paul Cézanne en était écolier. Cette recherche m'intéressait d'autant plus que je savais que, sorti depuis longtemps du lycée, Cézanne écrivait encore des vers latins. J'étais curieux de savoir si le collégien avait eu de grands succès en poésie latine. Dirai-je que j'ai été déçu ? Cézanne latiniste, il n'y paraît guère. Et cependant dans ses sept années de lycée, Cézanne se montra comme un laborieux, un excellent élève, celui qui reçoit le Prix d'Excellence.

Après avoir appris à lire à l'école primaire du quartier, le fils du banquier de la rue Boulegon passa deux ans à l'école catho-

lique Saint-Joseph ; puis il fut mis en 1852 (il avait 13 ans) au collège Bourbon comme interne.

Il eut pour camarade dans sa classe, dès cette année, Baptistin Baille, un Aixois, lui aussi interne, qui demeurera son plus fidèle ami, Eugène d'Hauthuille, de la famille des châtelains de Saint-Hippolyte à Venelles. A la distribution des prix, le 10 août 1853, présidée par le premier président Rigaud, maire d'Aix, député au Corps législatif, l'élève de sixième Paul Cézanne, interne, eut le premier accessit de version latine, le deuxième accessit d'histoire et de géographie, et, montrant qu'il était fils de financier, le premier prix de calcul ; les dispositions que l'écolier révélait par cette science dut ravir le père ; hélas ! elles se précisèrent peu dans la suite, jusqu'à disparaître complètement.

L'année suivante, le petit Paul, élève de cinquième, ne reçut pas les couronnes de papier doré au mois d'août. La distribution des prix n'eut lieu que le 19 décembre l'année suivante. M. Rigaud, le maire d'Aix, qui présidait, en donne la raison :

Jeunes élèves, disait-il, des causes tristes et imprévues, dont le souvenir n'est encore que trop vivant parmi nous, nous ont obligés au mois d'août dernier d'interrompre le cours de vos travaux, avant d'avoir pu vous distribuer les couronnes qui vous étaient destinées.

Du moins le palmarès est-il magnifique.

Le jeune Cézanne, qui toujours aimera les prix non pour leur vanité, mais comme couronnement d'effort (il en sera longtemps durement privé), dut être fier : il enlevait le 2e prix d'excellence, suivant l'ami Baille, le 1er prix de version latine, le 2e prix de version grecque, le 2e accessit d'histoire, et, ce qui ne dut pas enchanter le père, seulement le 2e accessit d'*Arithmétique* dont le noble nom en 5e remplaçait celui de *Calcul* de la 6e. Emile Zola, élève de 6e, figurait au tableau d'honneur, plus heureux que Cézanne qui n'y était pas inscrit ; cependant tous deux se trouvaient réunis dans les accessits d'instruction religieuse, science dans laquelle le futur auteur de *Lourdes* ne tardera pas à faire de grands progrès jusqu'à y figurer en première ligne. Cette même année voit le futur peintre des *Baigneuses* recevoir le 1er accessit de peinture ; au dessin d'imitation, il n'est pas couronné. Cézanne est encore pensionnaire et le même palmarès nous donne le détail de l'uniforme, réservé aux internes et demi-pensionnaires : 1° tunique en drap bleu avec liseré

rouge, palmes en or au collet ; 2° pantalon bleu avec liseré rouge ; 3° képi en drap bleu ; 4° pantalon blanc ; 5° pantalon de coutil gris. Le petit Paul, que l'on a toujours connu peu soucieux de ses costumes, même quand il affichait le gilet rouge (1866), devait porter sans orgueil cet uniforme, bien grave pour un enfant de quatorze ans.

M. Rigaud préside la distribution des prix du 9 août 1855.

L'élève de 4e, Paul Çézanne, est titulaire du 1er accessit d'Excellence, du 2e de version grecque, du 2e accessit de grammaire générale et du 2e prix d'arithmétique et géométrie (son financier de père devait être satisfait) ; il n'a aucune mention en dessin alors que Zola a le 1er prix (ainsi qu'un 3e accessit d'*Instrument à vent*).

Cette distribution des prix sort de l'ordinaire par le discours du premier président, M. Rigaud. Ce discours est en vers français, exercice qu'aimait le maire d'Aix. Ce personnage en effet traduisit *Mireille* en vers français, et il est réjouissant de lire la préface qu'il a placée en tête de sa traduction ; l'important premier président de la cour d'Aix s'y montre, tenant par la main la petite paysanne de Maillane et l'élevant aux honneurs de la langue française. Le cher homme ! personne ne lit plus sa traduction, d'une platitude et d'un académisme bien premier président et second Empire. Quant à la paysanne de Mistral, dans sa langue familière, elle a conquis le monde.

Il m'est impossible de reproduire le discours en vers de M. Rigaud ; en voici du moins des échantillons :

Enfants, gracieuses phalanges,
Graves, naïfs et pleins d'attraits,
Images vivantes des anges
Qu'on représente sous ces traits.
. . . .
Gardez longtemps votre innocence,
Gardez toujours des sentiments
Dont s'orne votre adolescence
Et dont s'honorent vos vieux ans.

Il est bien certain que jusque dans ses vieux ans, le peintre d'Aix qui entendit ces vers gardera cette innocence, célébrée par le grave *Premier* qui dit encore :

Travaillez, pour qu'un sort propice
Vous soit légitimement dû ;
Car l'oisiveté, c'est le vice,
Et le travail, c'est la vertu.

Aimez Dieu pour qu'il vous conserve
Sa providence et son appui ;
Il veut qu'on l'aime et qu'on le serve
Plus pour nous-même que pour lui.

Grave leçon que Cézanne a suivie toute sa vie et que M. Henri de Régnier a gravée dans un autre langage :

Seigneur de la clarté, de l'air et du nuage
. . . .
J'ai passé de longs jours en un labeur honnête
Et j'ai tiré parti du peu que j'ai reçu.
Nulle fraude jamais n'a souillé ma palette
Et mes yeux n'ont jamais menti ce qu'ils ont vu.

Après les vers du *Premier*, les écoliers avaient droit à de belles vacances ; Paul Cézanne les vécut avec Bayle, Zola, Solari, Marguery, se baignant à l'Arc, battant la montagne de la Victoire.

Nous le retrouvons en troisième très brillant élève. A la distribution des prix du 13 août 1856, il a le 1er prix d'Excellence, le 3e accessit de thème latin, le 2e accessit de vers latin (enfin !) le 2e accessit de thème grec, le 1er prix de version grecque, le 1er prix de géométrie et physique ; rien au dessin ; tandis que Baille a le 1er prix et Zola le second ; Zola a d'ailleurs fait de grands progrès, et du 2e accessit il passe au 1er prix d'*instrument à vent*. La distribution des prix fut fort solennelle et Zola fut couronné par Messeigneurs d'Aix et de Dijon.

Le 10 août 1852, Paul Cézanne, d'Aix, devenu cette année externe (et quelle joie dut être pour sa mère, si tendre, la fin de la vie de pensionnaire de son unique fils !) a encore le 1er prix d'excellence, puis le 2e accessit de dissertation latine, le 3e accessit de thème grec, le 1er prix de version grecque, le 1er prix de chimie et cosmographie, le 1er accessit de version latine, et le 2e prix d'histoire. Zola figure toujours aux palmarès du dessin et de l'instruction religieuse où l'on ne trouve pas Cézanne, mais il a disparu de celui des instruments à vent.

Voici Cézanne rhétoricien et bientôt bachelier avec mention ho-

norable. Le 12 août 1858, il reçoit le 1er accessit d'excellence et aussi de discours latin ; et c'est tout. Toujours rien en dessin.

Quant à Zola qui a arrêté ses études à la seconde, il a quitté le Collège.

Paul Cézanne a achevé ses études classiques ; d'ordre de son père, il se fait inscrire, comme tous les fils de bourgeois d'Aix, à la faculté de droit de la ville.

Que penser de ce palmarès ? Il a l'ironie de semblables documents. En sept ans d'études, Paul Cézanne n'a qu'une fois un accessit de dessin. Lui qui dans l'âge mûr nous écrira des vers latins et lira Virgile, il n'a jamais ni prix, ni accessit de vers latins. Chrétien sourcilleux et fervent, qui sera l'honneur dans sa vieillesse de la cathédrale Saint-Sauveur, il n'a que de menues mentions en histoire religieuse (1).

Et pendant ce temps Zola, moins brillant élève que son camarade, moissonne les couronnes de dessin (2) et d'instruction religieuse. Il brille aussi au palmarès des instruments à vent. Et cela est plein d'enseignements. Cézanne n'y figure jamais. Dans sa carrière, le romancier saura se servir pour sa gloire des plus bruyants instruments. Paul Cézanne les ignorera toujours.

Mais le temps a tout remis en place. Le trombone à coulisse d'Emile Zola n'attire plus grand monde sur la place des lettres, alors que la vaste symphonie cézannienne, pour des temps et des temps, gonflera les cœurs des plus purs.

MARCEL PROVENCE.

LETTRES ANGLAISES

John Galsworthy : *On Expression*, Pamphlet n° 59, The English Association. — *The Collected Works of Herbert Trench*, édited by Harold Williams, Jonathan Cape. — Hugh Lofting : *The Dolittle Books*, Jonathan Cape. — George Glasgow : *Macdonald as Diplomatist*, Jonathan Cape. — George Glasgow : *Ronald Barrows, a Memoir*, Nisbet.

A la dernière assemblée générale annuelle de *The English*

(1) Ces palmarès sont intéressants à plus d'un titre. On y trouve des noms de personnages et de lieux d'origine dont Zola se servira pour ses romans, plusieurs Rougon, un camarade, Emile Segond, de *Flassans* (Var), etc.

(2) A dix neuf ans, inscrit à l'Ecole des Beaux-Arts d'Aix, élève du vieux maître Gibert, Cézanne n'a que le second prix de dessin. Son camarade Philippe Solari reçoit le prix Granet (1.200 francs) qui lui permettra d'aller à Paris où est déjà Zola et où Cézanne le va rejoindre.

Association, Mr John Galsworthy, président en exercice, prononça le discours d'usage, imprimé et offert maintenant aux membres de l'association et au public. C'est une dissertation **On Expression**. Il est toujours intéressant d'entendre un homme parler de ce qu'il sait, mais cette fois c'est un maître qui, devant un public de choix particulièrement apte à le suivre, discourt d'un art où il excelle. Verve, finesse, malice, bon sens, ingéniosité, sagacité subtile, érudition, et naturellement humour, ces qualités et d'autres, sont accumulées dans ces brillantes pages. De plus, Mr Galsworthy enchaîne son raisonnement de façon à aboutir à l'un des sujets qui lui tiennent le plus à cœur : la paix, en faveur de laquelle il ne manque jamais d'intervenir :

La paix du monde et la marche de la vraie civilisation sont intimement liées à l'échange des idées et à l'établissement d'un unique moyen d'expression et de communication verbale commun aux gens cultivés de toutes les nations.

Il est convaincu que l'adoption d'une seconde langue commune contribuera grandement à établir la paix sur des bases solides : il voit là une tâche dont devrait se charger la Société des Nations, mais il ne se fait aucune illusion à ce sujet. Il est peu probable que les peuples s'entendent pour adopter une seconde langue qui serait obligatoirement enseignée dans leurs écoles. Il faudra attendre que les circonstances l'imposent ou en amènent peu à peu l'adoption inévitable ; combien de générations viendront et disparaîtront avant cela ? Les globe-trotters plus ou moins polyglottes sont d'accord pour reconnaître qu'il leur a suffi de trois langues : le français, l'anglais et l'espagnol pour parcourir les divers continents en trouvant toujours à qui parler. Les plus intelligents et les plus éclairés déclarent aussi avoir observé que quelques efforts suffiraient pour que le Français prît partout cette place de langue secondaire indispensable aux classes cultivées. Ce devrait être l'objet d'un ministère spécial, et le bénéfice en reviendrait aisément par d'autres canaux. Sans doute l'anglais, y compris sa variété américaine, est parlé par 170 millions de blancs répandus sur la moitié du globe, et il est, officiellement du moins, la langue de 350 millions de gens de couleur. Ni le Volapuk, ni l'Ido, ni l'Espéranto n'ont jamais eu pareille vogue. Mais ce n'est pas le nombre de ceux qui la parlent qui fait la force et constitue les mérites et qualités d'une langue destinée à

devenir un moyen universel d'expression. La question est infiniment complexe, et Mr. Galsworthy, qui ne l'ignore pas, s'est borné à l'indiquer, plutôt qu'il ne l'a traitée. Il admet que le français soit peut-être encore la langue prédominante dans les classes intellectuelles de l'Europe, mais il prétend qu'il ne s'étendra guère au delà du vieux continent et de l'Afrique du Nord, ce qui reste à savoir. Sans doute, on diagnostique volontiers le déclin de l'Europe, qui aurait son contre-coup sur l'influence française et l'expansion du français, mais ce sont là des vues bien courtes, et il paraît téméraire de parler de décadence au moment où, du bouleversement européen, peut sortir une renaissance inespérée. Il est vrai que les Etats-Unis exercent à l'heure actuelle un prestige considérable, et leur finance est prête à étrangler ceux qui lui résistent ; il est vrai que l'Empire Britannique couvre une vaste partie du globe, mais il y a des ombres à ces tableaux, de périlleuses menaces dans ces édifices, et le processus naturel qui amènerait la langue anglaise au rang de langue universelle peut rencontrer des obstacles et être retardé par des entraves. Ce que Mr Galsworthy ne dit pas, mais ce qu'implique somme toute son raisonnement, c'est qu'il existe, entre les peuples de même langue, des identités de sentiments, des affinités de pensée, des sympathies instinctives qui tendent irrésistiblement à les rapprocher. La Grande-Bretagne en offre un exemple probant avec ses Dominions, de même que le Canada vis-à-vis des Etats-Unis. Beaucoup d'Anglais pensent que la cohésion de l'Empire Britannique, puissance indéniablement disposée à la paix, avec ses vastes contrées réparties dans les deux hémisphères, doit être consolidée à tout prix et que son union avec les Etats-Unis garantira la paix universelle. C'est une opinion qu'on ne saurait rejeter avec des sarcasmes, surtout quand elle est émise par un esprit aussi courageux, aussi désintéressé, aussi sincère que l'est Mr John Galsworthy.

§

Herbert Trench était né en 1865 ; c'est en 1901 que parut son premier recueil de poèmes et il mourut à Boulogne-sur-Mer, le 11 juin 1923. Un premier recueil de ses poésies complètes en deux volumes fut publié en 1918, et une de nos chroniques lui fut alors entièrement consacrée. En voici maintenant une nouvelle

édition : **The Collected Works of Herbert Trench**, publiée en trois volumes par les soins de Mr Harold Williams. Il s'y trouve divers poèmes jusqu'ici inédits, et l'ensemble de ceux que le poète désirait conserver, — car il était, de ses productions, un critique fort sévère, ainsi que le rappelle Mr Harold Williams dans sa courte préface. Il s'était donné pour règle de ne « jamais écrire un vers qui ne fût point plus beau que le silence ». Fonctionnaire du ministère de l'Instruction Publique de 1891 à 1908, il assuma, en prenant sa retraite, la direction du Théâtre Haymarket qu'il garda deux ans, montant entre autres pièces *King Lear*, et *L'Oiseau Bleu* de Maeterlinck. C'est alors qu'il écrivit *Napoléon*, drame curieux mêlé de vers et de prose, de vérité historique et d'imagination, qui fut joué en 1919 par la Stage Society. La mort l'empêcha de terminer un Talleyrand, pour la préparation duquel il avait rassemblé toute une bibliothèque; cette pièce n'a pas été jugée assez achevée pour figurer dans ces volumes. Il passa les dix dernières années de sa vie à Settignano, près de Florence, où il avait fondé un Institut anglo-italien, pour un rapprochement intellectuel entre les deux pays. Herbert Trench « a préféré les larges horizons de l'humanité au cercle restreint des émotions personnelles », et son œuvre a peu à craindre des atteintes du temps.

§

La littérature enfantine a ses chefs-d'œuvre dans toutes les langues. Il serait intéressant de savoir si les ouvrages les plus populaires auprès de la jeunesse française, par exemple, le sont également auprès des garçons et des filles des autres pays. Les *A.B.C.* se ressemblent dans toutes les langues et les albums d'images captivent également l'attention des enfants, quelle que soit la langue qu'ils balbutient et tant qu'ils ne savent pas encore lire. Mais les influences qui forment, ou déforment, les esprits et créent les différences qui iront s'accentuant au fur et à mesure que l'enfant reçoit un enseignement et subit une culture, ces influences commencent à s'exercer de bonne heure. Le préjugé s'installe, le jugement établit ses bases et fonctionnera d'après leur largeur ou leur étroitesse, leur rectitude ou leur fausseté. Ce sont les bienfaits de l'éducation nationale, dont il est si rare qu'un esprit puisse se dégager. Et toujours l'altière affirmation

de Swift peut être rappelée, qu'un écrivain qui n'écrit que pour un temps et que pour un pays n'est pas digne d'être lu.

Les auteurs qui écrivent pour la jeunesse auraient-ils eu la chance de s'adresser aux jeunes esprits de tous les temps et de tous les pays? Cette question vient à l'esprit quand on découvre *Alice in Wonderland*, de Lewis Carroll, et elle se pose maintenant devant les **Dolittle Books** que rédige et illustre lui-même Mr. Hugh Lofting. Cet auteur, né en Angleterre, est Irlandais pour moitié et je crois bien qu'il vit en Amérique. Quelle extraordinaire préparation il lui fallut pour devenir le conteur qui enchante les milliers d'enfants qui le lisent! Architecte, ingénieur, prospecteur, il parcourut l'Afrique, le Canada, les Antilles, les Etats-Unis. Le premier livre qui porte son nom est un savant ouvrage sur les ponts et les aqueducs. Entre temps, il écrivit plusieurs nouvelles qu'acceptèrent des magazines où elles parurent avec les illustrations d'usage. Puis vint la guerre. Séparé de ses enfants, Mr Lofting leur adressa de longues lettres adaptées à leur compréhension ; il leur narrait des histoires pour lesquelles il créait des personnages, des décors et des paysages que, non content de décrire, il dessinait aussi pour les rendre plus réels à l'imagination de ses chers lecteurs. C'est ainsi qu'existèrent le *Doctor Dolittle*, et les humains et les animaux avec lesquels il connaît tant de captivantes aventures. M. Lofting met dans ces récits une ravissante fantaisie, une imagination inépuisable, de l'émotion, du sentiment poétique, des qualités humaines, qui font croire dur comme fer à la réalité de ses personnages. Les *Dolittle Books* sont illustrés aussi bien qu'ils sont imaginés, composés et écrits ; images et texte, conçus et exécutés par le même esprit, sont dans leur drôlerie parfaitement assortis et harmonisés, ce qui n'est pas un mince mérite. Mr. Hugh Lofting est un maître dans un genre difficile, et son incomparable Doctor Dolittle est une création originale qui a désormais sa place marquée à côté d'*Alice au pays des merveilles*.

§

Les questions de politique extérieure sont aussi fermées au public britannique qu'elles le sont au public français, avec cette différence que l'Anglais a quelques notions concernant le fameux « British Empire » et n'en parle guère, et que le Français, qui

ignore tout de son empire colonial, n'hésite jamais à prononcer un jugement définitif autant qu'erroné sur les nations étrangères et la politique de leurs gouvernements. Le Parisien, en cela, est inénarrable : l'étroitesse de ses vues bat de loin l'insularisme anglais. Mais il est vrai que Paris n'a pas cessé d'être une île depuis l'époque de Lutèce. Et la Suisse en est une autre !

Toutefois la presse a ses spécialistes, dont quelques-uns au moins savent de quoi ils parlent, et ce n'est pas toujours dans les plus grands journaux qu'on les trouve. Dans la phalange anglaise, Mr George Glasgow prend place au premier rang. Il collabore à la *Contemporary Review*, à l'*Observer*, au *Manchester Guardian*, à l'*Europe Nouvelle*, à la *Prager Press*, à la *Neue Freie Press* et à plusieurs journaux importants des Etats-Unis. C'est un homme de bon sens et de bonne volonté, qui a le souci et le scrupule de se tenir parfaitement informé, ce qui, du reste, n'empêche pas qu'on puisse souvent n'être pas d'accord avec lui. En tout cas, il est bon de tenir compte de ce que pense un commentateur si bien écouté. Son récent livre **Macdonald as Diplomatist** offre de ce fait un intérêt particulier. Il expose les difficultés de la situation européenne pendant l'année 1924 et l'activité déployée par le Gouvernement britannique pour les surmonter. Ce gouvernement était celui de Mr Ramsay Macdonald, un cabinet travailliste. Le Mexique, l'Italie, l'Egypte, Mossoul, la Russie soviétique, l'Europe Centrale, le rapport Dawes, les emprunts américains, l'indépendance rhénane, l'évacuation de la Ruhr, toutes ces questions d'actualité sont traitées par Mr George Glasgow d'une façon qui donne à son commentaire une valeur durable. Il ne prétend soutenir aucun parti, mais s'efforce de démontrer que les affaires intérieures des pays d'Europe sont impérieusement dominées par la situation internationale. et que la prospérité des nations est impossible tant qu'une paix définitive ne sera pas établie en esprit et en fait. Il est indiscutable, pour Mr Glasgow, que Mr Ramsay Macdonald, avec la collaboration de M. Herriot, a réussi, par des méthodes entièrement différentes de ses prédécesseurs, à obtenir des résultats dont l'Europe a commencé à profiter, et profitera de plus en plus.

Quelques semaines plus tôt, Mr George Glasgov publiait **Ronald Burows, a Memoir**, biographie du Principal de King's College, à Londres, qui était un helléniste connu et un

philhellène ardent. M. Venizelos a préfacé ce volume consacré à l'un des Anglais qui défendirent avec le plus de désintéressement la cause de l'Hellas moderne. La vie et la personnalité de ce champion d'une cause difficile sont bien curieuses à étudier, et elles révèlent certains aspects de l'âme anglaise qui restent déconcertants pour les hommes de race et de culture latines.

HENRY-D. DAVRAY.

LETTRES RUSSES

S. Persky : *La Vie et l'Œuvre de F.-M. Dostoïevsky* (Payot). — Dostoïevsky : *Les Frères Karamazov*, trad. par Henri Mongault et Marc Laval (Bossard). — A. Tchekhov : *Ma Femme*, trad. par Denis Roche (Plon). — J. Bounine : *Le Calice de la Vie*, trad. par Maurice (Bossard). — Zénaïde Hippius : *Le Pantin du Diable*, trad. par P. de Chèvremont (Bossard). — Dmitri Mérejkovsky : *La Naissance des Dieux*, trad. par Dumesnil de Gramont (Calmann-Lévy). — Théodore Tioutcheff : *Poésies choisies*, trad. par A. Fontainas et M. Zetlin (Au Sans Pareil). — Alexandre Koussikoff : *Le Sablier*, poème trad. par Y. Sidersky (Au Sans Pareil).

L'attention du public est de nouveau tournée vers la Russie. A consulter la liste des ouvrages traduits du russe parus au cours de cette année, on serait tenté de voir là une liaison de cause à effet. Il n'en est rien cependant. La curiosité qui s'attache aux auteurs russes en général, et plus particulièrement aux romanciers, est toute désintéressée et d'ordre littéraire ou psychologique, mais non politique. De temps à autre, il nous est signalé de Russie l'apparition d'un nouvel astre au firmament bolchevique, mais c'est tout au plus si l'on nous invite à y aller voir. Les poètes sont nombreux, à ce que l'on assure, dans ce pays fortuné où leurs œuvres se tirent par « millions » d'exemplaires ; cependant nous attendons toujours les échantillons. Il faut croire que la littérature, comme le caviar, se consomme sur place, ou que la nouvelle Russie n'a décidément rien à exporter. J'ai sous les yeux l'ouvrage qu'un éminent slavisant italien, M. Ettore Lo Gatto, a consacré aux poètes russes de la génération actuelle. C'est une étude fort bien faite et qui comprend les tout derniers noms, autrement dit ceux des poètes ayant adhéré de près ou de loin au mouvement révolutionnaire. Les conclusions de M. Lo Gatto, critique avisé, des mieux informés et par dessus tout impartial, ne sont guère encourageantes. Pour un Essenine doué d'une certaine fraîcheur un peu rude, qui par instants fait de ce

barbare un poète populaire, ce ne sont partout que bizarreries, contorsions, violences froides et livresques où la banalité le dispute au ridicule.

Mais l'autre Russie, que nous connaissons bien puisque elle-même ne laisse pas de se faire connaître par de belles et fortes œuvres, cette Russie nous l'aimons et il nous plaît de lui rester fidèles. En premier lieu Dostoïevsky, sur lequel vient de paraître, succédant aux remarquables essais de MM. André Gide et Léon Chestov, une copieuse étude-biographie éditée par la maison Payot. **La Vie et l'Œuvre de F. Dostoïevsky** rassemble des documents déjà connus. On sait que l'auteur des Karamazov n'a guère fait que se confesser toute sa vie, ouvertement ou secrètement. S. Persky, par d'habiles recoupements à l'aide de la correspondance, du *Journal d'un écrivain* ou des souvenirs empruntés aux contemporains, a suivi pas à pas la carrière de Fédor Mikhaïlovitch, marqué les étapes des succès qu'il obtint, de l'influence qu'il exerça de son vivant et après sa mort, sans omettre les rapports de Dostoïevsky avec la Russie actuelle. Le chapitre final est consacré aux idées religieuses de Dostoïevsky, c'est-à-dire aux idées-mères qui ont présidé, sinon à l'élaboration de son génie, du moins à la conscience qu'il en eut et à la mission qu'il s'était assignée.

L'idée chrétienne, fondement de l'ordre social européen, ne s'est nulle part mieux affirmée que dans **les Frères Karamazov**, l'œuvre de Dostoïevsky la plus synthétique et sans doute son chef-d'œuvre. Ce fut aussi son œuvre préférée, celle qui fit l'objet de sa constante sollicitude, où il a mis le plus de lui-même — sans excepter *la Maison des Morts* qui n'a trait qu'à un épisode de sa vie. Il est honteux de l'avouer : la France ne possédait pas jusqu'à cette année de traduction complète des *Frères Karamazov*. Grâce à la maison Bossard, toujours soucieuse de donner des textes intégraux, fidèlement reproduits et en bon français, il est enfin remédié à cette lacune. On trouvera dans la nouvelle version l'histoire des écoliers Ilioucha et Krassotkine et un père Zossime qui cessera de paraître un personnage accessoire, alors qu'il fut inventé par Dostoïevsky pour constituer la figure centrale du roman. D'ailleurs le sujet est si vaste qu'il m'est tout juste permis d'insister sur ce point essentiel : qu'il existe désormais une authentique translation des *Frères Kara-*

mazov et que nul n'a le droit d'ignorer l'un des chefs d'œuvre littéraires de tous les temps et de tous les pays.

Parmi les auteurs qui après Dostoïevsky ont réussi le mieux à s'acclimater en France, il faut citer Anton Tchekhov. La collection des auteurs étrangers, que dirige M. Charles du Bos, vient de faire paraître le IVe volume des œuvres complètes d'Anton Pavlovitch Tchekhov. C'est un recueil de nouvelles dont la première intitulée **Ma Femme**, et qui sert de titre général, est de tout premier ordre.

Les sujets de Tchekhov, si difficiles à analyser, se compliquent d'un art qui résiste aux définitions les plus subtiles. Pourtant il me semble qu'on saisit ici, non pas le procédé technique de l'écrivain, mais un peu de sa manière, ou si l'on veut, de son attitude en présence du réel. Tout y est vu pour ainsi dire de biais, sous un coup de lumière brusque et fugitif.

Pavel Andreievitch, retiré à la campagne, est sur le point de réaliser son rêve : écrire une histoire des Chemins de fer pour laquelle de longue date il accumule des documents. Il a cessé de vivre en bonne intelligence avec sa femme qu'il ne voit que rarement, bien que tous deux vivent encore sous le même toit.

Nos relations étaient simples, — dit-il, — non pas tendues, mais froides et ennuyeuses, comme celles de gens éloignés l'un de l'autre depuis longtemps, en sorte que leur vie à étages superposés ne ressemblait pas même à du voisinage.

C'est dans ces conditions qu'il est tout à coup invité à venir en aide aux habitants d'un village qui se meurent du typhus. Voulant faire quelque chose pour ces malades affamés, il sollicite le concours de sa femme Nathalia Gavrilovna, démarche qui lui vaut cette remarque :

Il y a des gens pour qui la famine et le malheur des hommes semblent faits pour qu'ils puissent donner cours à leur mauvais et méprisable caractère.

Le dissentiment s'accroît dans la mesure où Pavel Andreievitch prétend réaliser son œuvre altruiste, si bien que, lassé à la fin, il abandonne toute initiative à sa femme, se désintéresse des affaires, de la gestion de sa fortune et revient à l'histoire des Chemins de fer.

Je suis devenu indifférent, moi aussi ; et je me sens bien. Ce qu'il en sera plus tard, je l'ignore.

Par bien des côtés cette œuvre est une satire. Mais ne suffit-il pas souvent aux écrivains russes de faire vrai pour donner l'illusion d'une satire? Ce qui appartient en propre à Tchekhov, c'est l'impression de tristesse, moins résignée encore que dégoûtée, l'impression de cet « à quoi bon ? » qui conduit précisément ses héros à l'indifférence. *Ma Femme* est à ce point de vue une nouvelle des plus caractéristiques.

L'auteur du **Calice de la Vie**, M. Ivan Bounine, est lui aussi un peintre exact de la société d'avant guerre. Mais la tristesse de Tchekhov se change ici en un sentiment tragique et désespéré. Rien donc de moins indifférent pour ses personnages que leur pauvre vie. Sélikhov et le séminariste Jordansky ont courtisé la même jeune fille, que l'un d'eux (Sélikhov) parvient à enlever à son rival. Mais « le rival » est un être abstrait qui aussitôt ressuscite pour empoisonner son bonheur. Jordansky de son côté, aujourd'hui le Père Jordansky, enterrera Sélikhov comme il le lui a prédit, mais « qu'était-il devenu lui-même » ?...

C'était lui-même qui effrayait, lui, ses jambes enflées d'hydropisie, son ventre en saillie sous la chape, son visage bouffi, noirci, ses yeux vitreux, ses cheveux gris, raides et gras maintenant, ses mains tremblotantes...

Quant à Alexandra Vassilievna, la veuve, qui a redouté toute sa vie d'être dépossédée par le vindicatif Sélikhov, celui-ci mort, et elle-même devenue maîtresse de tous les biens, « elle se sentait déconcertée, la vie lui était fade comme le pain bénit qu'elle mangeait, le visage las, en prenant le thé après la messe ».

I. Bounine a une manière tout à fait à lui de décrire la mort. C'est le contraire du procédé insistant et minutieux de L. Tolstoï et cependant l'effet n'en est pas moins grand. Une limite imperceptible est soudain franchie, un déclic a joué sans qu'on s'en aperçoive, et la mort déjà occupe tout l'espace (voir à ce sujet *le Monsieur de San Francisco*, les *Rêves de Tchang*, le *Calice de la Vie*, etc...)

Pour avoir une juste idée du sombre et somptueux génie de Bounine, il faut lire la nouvelle intitulée *Au Pays des Morts*, où les personnages réduits au rôle d'auditeurs reconstruisent à travers le récit d'une vieille servante l'histoire de leur famille enterrée au village de Soukhodol. Ce village n'est plus rien pour eux ni pour personne — sauf pour Nathalie. Et cependant, que

d'horreurs accumulées sur ce coin de terre sans renom. Les dernières pages de méditation sur la disparition des reliques an-cestrales et la visite au cimetière sont d'une mélancolie qui touche au sublime.

Le **Pantin du Diable**, de Mme Zénaïde Hippius, est un roman d'une composition un peu lente qui ne permet pas au lec-teur français de juger des dons de cet écrivain, l'un des poètes les plus remarquables de la première période symboliste. L'auteur nous fait pénétrer dans la psychologie de certains révolution-naires d'avant guerre, personnages naïfs, cyniques. Par-dessus tout, des mondains qui se piquent au jeu par désœuvrement et ennui.

Je vis, déclare Youri, pour me procurer du bonheur, du plaisir et des jouissances, en m'efforçant autant que possible de ne causer à autrui ni tort ni gène... Je m'élève au-dessus des vieilles morales. Je ne le dissimule pas. Beaucoup de choses me sont permises qui vous paraissent encore illicites.

Ce muscadin qui a lu Nietzsche ferait peut-être ailleurs un assez bon Ménalque. Il faut se souvenir qu'il n'y a pas d'autre manière de poser son moi, sinon en dehors et contre la société. Youri pontant sur le hasard « envisage la vie comme un jeu de roulette ». Mais en réalité il n'est qu'un pantin dont le diable tire les ficelles et c'est toujours à la fin, comme le lui fait observer Mikhaïl, « la banque qui gagne ». L'agilité nerveuse du style de Mme Hippius — et cependant, je le répète, l'ensemble produit une impression de piétinement — est fort bien rendue par le traducteur. Presque toute l'action du roman réside dans le dialogue.

M. Dmitri Mérejkovsky, à qui l'on doit une trilogie célèbre, vient d'ouvrir un nouveau portique à son œuvre avec la **Naissance des Dieux**. Ce n'est qu'un portique, orné il est vrai de larges bas reliefs et de figurines précieuses. Après s'être consacré du-rant des années à l'étude du mouvement religieux et social en Europe, l'auteur, frappé par la révolution russe, vint en France où il continua de mener la lutte par la plume et par la parole sans trop réussir, hélas ! à se faire écouter. Ce serait mal con-naître M. Mérejkovsky, que de croire qu'il se désintéresse désor-mais du présent : plutôt qu'un opium ou un népenthès, il cher-che au contraire dans le passé les exaltations d'un vin enivrant.

Nous savons qu'il s'apprête à publier un grand ouvrage sur les religions et les mystères de l'Orient méditerranéen. C'est en étudiant l'histoire de l'Egypte et de cette non moins merveilleuse civilisation égéenne que lui est venue l'idée de les faire revivre. Les dieux meurent, ils ressuscitent, — c'est donc qu'ils sont éternels. Ou plutôt leur forme seule change : le Père reste toujours le père, la Mère reste toujours la mère. Et la doctrine du sacrifice, du rachat de la victime par une autre victime volontaire, est révélée dans un des plus vieux symboles de l'humanité: le signe de la croix.

La *Naissance des Dieux* nous montre Toutankhamon à son arrivée dans l'île de Crète en qualité d'ambassadeur. Au fond du Labyrinthe, dans les appartements secrets occupés par le successeur de Minos, un colloque s'établit sur la paix et la guerre. Un autre chapitre décrit les tauromachies célébrées dans l'arène de Cnossos et le sacrifice renouvelé du mythe de Pasiphaë. Plus loin au fond de la caverne, sur le mont Dictê, Toutankhamon va porter les présents de son roi au dieu Adoun et là :

Touta sentait ses pieds s'enfoncer dans un duvet moelleux : c'était la couche millénaire des cendres des victimes.

Tout le livre, et particulièrement la scène des Bacchantes, est d'un intérêt puissant et dramatique. De ces mythes monstrueux où l'humain se mêle au bestial, le démoniaque au divin, on voit se dégager peu à peu la grande idée. C'est alors que Dio, la jeune prêtresse qui suit Toutankhamon en Égypte, se rappelle les paroles de sa compagne Eoïa :

Immoler la Bête. Si Dieu est tel que le pensent les hommes, ce n'est pas Dieu, mais le diable ! Dieu et le diable sont liés par un nœud si inextricable qu'il faut le trancher. Le Père est l'amour. Le Père sacrifie non pas les hommes à son Fils, mais son Fils aux hommes, voilà ce qu'il faut dire : purifier la terre du sang des victimes humaines, préparer la voie à Celui qui vient, voilà ce qu'il faut faire.

Au dernier chapitre, le vaisseau reconduisant Toutankhamon est en vue d'une mince bande de terre : l'Égypte. Et cette brève évocation annonce un autre roman de M. Mérejkovsky : *Akhenaton, Joie du soleil.* Disons tout de suite que notre intérêt se trouve déjà éveillé autour de ce livre par le début grandiose que constitue la *Naissance des Dieux.*

La maison d'édition « Au Sans Pareil » mérite une louange toute spéciale. C'est une des seules à Paris qui réserve la meilleure aux poètes. La poésie russe désormais s'y trouve représentée à trois stades différents et par des œuvres qui n'ont entre elles aucun lien de parenté. Il n'est pas interdit d'espérer que, le succès aidant, d'autres publications viendront compléter la série. Après *les Douze* d'Alexandre Blok, voici une plaquette réunissant les meilleurs pièces lyriques de Tutchev, traduites par le poète français André Fontainas et par M. Michel Zetlin, poète russe.

Tutchev est incontestablement le plus grand poète russe après Pouchkine et Lermontov. Il appartient avec Foeth et Maïkov à cette brillante pléiade que l'on désigne du nom de Parnasse et qui florit aux alentours de 1850. Une courte notice biographique servant d'introduction aux **Poésies choisies** de Tutchev, renseignera le lecteur sur cette figure de diplomate poète. Après quelques années d'éclipse, le culte de Tutchev a été remis en honneur par les poètes de l'école symboliste, notamment par Valère Brussov qui lui a consacré plusieurs études.

Le lyrisme de Tutchev est d'essence philosophique. Le poète vécut de longues années en Allemagne, et il semble bien qu'il ait subi les influences du romantisme — celui de la seconde période (Heine, Platen, Lenau, etc.). Mais il est difficile de reconnaître les bouillonnements du torrent à cette eau de source qui filtre goutte à goutte, musicale et pure. Je me suis amusé toutefois à signaler à Valère Brussov telle pièce de Lenau traduite par Tutchev et insérée sans doute par mégarde dans le recueil posthume du grand poète russe. Une autre pièce justement célèbre, qui se trouve insérée dans le recueil français, « ces pauvres villages, cette nature maigre », se termine par une grande image :

Accablé sous le poids de la croix — tout entière, terre natale, — sous un aspect d'esclave, le Roi des Cieux — T'a parcourue en te bénissant.

Tout me porte à croire que Tutchev a emprunté cette idée à un lied d'Eichendorff où le poète évoque de même le Christ qui passe au couchant sur les cîmes des montagnes « en les bénissant ».

Tutchev était un poète en avance sur son temps. On fait avec lui de curieuses rencontres. Par exemple « la haute pudeur de

la souffrance », vers souvent cité, se trouve mot à mot dans le *Voyage en Orient* de Gérard de Nerval. Et tout le monde reconnaîtra au passage :

> Peut-être bien est-il dans la nature des sons,
> Des parfums, des couleurs et des voix.

MM. A. Fontainas et M. Zetlin se sont appliqués surtout à faire une traduction haute en couleurs. Il est regrettable qu'ils aient parfois poussé trop loin un tel souci, et abusé de l'inversion et de l'ellipse. Mais le choix des pièces est excellent et je crois bien que, de tous les poètes russes, Tutchev est le plus difficile à traduire.

Un élégant volume orné de beaux dessins de V. Barthe, sous le titre **Le Sablier**, poème en trois nuits, vient de paraître au Sans Pareil. La traduction est de M. Sidersky. L'auteur, M. A. Koussikov, qui appartient à la nouvelle génération, ne paraît pas doué d'une très forte personnalité. L'image est pâle, le rythme flasque, et la date : *An V de la République des Soviets*, est ce qui apparaît de plus clair dans ce *Poème*.

JEAN CHUZEVILLE.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914.

Capitaine de vaisseau de réserve A. Thomazi : *La guerre navale dans la zone des armées du Nord*, in-8, Payot. — Capitaine de frégate A. Laurens : *Le Blocus et la Guerre sous-marine*, A. Colin. — René Druart : *L'Iconographie rémoise de la guerre* et *La Passion de Reims*, Reims, éd. du « Pampre », 2 vol. in-8 ill.

Le commandant A. Thomazi s'est voué à la tâche, particulièrement délicate, d'écrire l'histoire de notre marine pendant la Grande Guerre. Un premier volume, **La Guerre navale dans la zone des armées du Nord**, qui vient de paraître, est l'exposé des opérations qui eurent pour théâtre le Pas-de-Calais et le Bassin sud de la mer du Nord. Ces opérations furent si nombreuses et si confuses que c'est une véritable aubaine pour nous qu'un professionnel ait entrepris d'y introduire quelque clarté. Le commandant Thomazi a eu à sa disposition — c'est un favori des Dieux de la Rue royale — les archives de la 2[e] escadre légère, ainsi que celles des services de la marine dans la zone des armées du Nord. Il en a usé avec un remarquable esprit critique

et toute l'indépendance compatible avec la proximité des événements. Nous voici en possession d'éclaircissements sur nombre de points restés obscurs ou suspects. En particulier, nous savons ce qu'il faut penser désormais du fameux télégramme, lancé par le département à la 2e escadre légère le 3 août 1914 et qui suscita tant de commentaires admiratifs : « Empêchez par la force des armes le passage à l'Escadre allemande ». Il y avait douze heures, quand ce télégramme fut lancé, qu'on avait au ministère de la Marine l'assurance officielle que la Flotte anglaise s'opposerait elle-même à ce passage. On n'a pas pu se défendre rue Royale de paraître alors d'une audace extraordinaire. C'est une attitude à laquelle sont très enclins ceux qui n'ont aucun risque à courir. M. le Vice-amiral Ronarch, qui a préfacé l'ouvrage du Commandant Thomazi, écrit à ce sujet :

J'ai déjà eu l'occasion de critiquer assez vertement l'ordre du ministre de la Marine qui, le 3 août, enjoignit aux vieux croiseurs de notre escadre de la Manche de s'opposer par la force au passage de la flotte allemande dans le Pas-de-Calais. Je ne serais pas revenu sur ce point, si le Commandant Thomazi ne m'avait appris que cet ordre, que ce beau geste, n'était qu'un bluff, puisque au moment où il était lancé, Paris savait déjà que la Flotte anglaise s'opposerait à ce passage. Ce bluff puisque bluff il y avait, était tout à fait regrettable. On ne joue pas avec ces choses-là, et surtout on ne joue pas avec le dévouement des états-majors et des équipages qui, eux, prenaient l'ordre du ministre au sérieux, comme leur devoir le leur imposait, et couraient, sans sourciller, à la mort aussi certaine qu'inutile qu'on exigeait d'eux.

Les opérations navales se résument, pendant quatre ans, sur le théâtre du Pas-de-Calais et de la mer du Nord, en une guerre de chicanes, où nous ne présentons de notre côté que des parades ou des ripostes toujours tardives.

Or le but constant de ces opérations est d'assurer la sécurité du passage des troupes, entre les deux rives de la Manche, en même temps que la protection de la navigation commerciale, dont l'écoulement est incessant et même plus intense qu'en temps de paix, de l'Atlantique à la mer du Nord. C'est la démonstration éclatante, une fois de plus, de la thèse que nous avons toujours soutenue, à savoir que les rencontres d'escadres étaient une forme chimérique de la guerre navale, sans résultats valables, et que seule importait, si l'on veut être réaliste, la guerre au commerce

ennemi. M. le commandant Thomazi, dont les idées à ce sujet ne sont pas les nôtres, ne peut s'empêcher cependant de reconnaître que, pendant trois ans, la grande crainte de l'amiral Bacon, commandant en chef des forces navales anglaises du Pas-de-Calais, fut celle des raids de croiseurs et de destroyers contre la navigation commerciale.

Rien que dans la rade des Dunes, écrit le commandant Thomazi, il y avait toujours à l'ancre une centaine de navires marchands, portant des cargaisons dont la valeur pouvait à peine s'évaluer en centaines de millions, car c'étaient des approvisionnements de guerre qu'il eût été bien difficile de remplacer. Partant d'Ostende, une escadrille de destroyers nombreuse et hardiment menée pouvait bousculer les trois ou quatre navires qui gardaient les deux entrées de la rade, et, en *deux heures de nuit, causer plus de dommages aux alliés que tous les sous-marins n'ont pu leur en infliger en un mois, au plus fort de leur activité*. Souvent, en passant devant la statue de Jean Bart à Dunkerque, a écrit l'amiral Bacon, je me suis félicité pour mon pays que Tirpitz, et non lui, ait gouverné la marine allemande.

Pour tout esprit impartial, après ce qu'on vient de dire, il y a eu faute égale de la part des marines alliées qui n'affectaient à la garde de telles richesses que « trois ou quatre navires », et de celle des marines allemandes qui négligeaient de les détruire. Les uns et les autres, peut-on dire, n'avaient pas le sens des réalités. Le véritable objectif de la guerre leur échappait. Les uns et les autres ont préféré dépenser leurs qualités de bravoure et d'endurance dans les tâches les plus ingrates, ou encore à s'entre-détruire dans des rencontres de hasard, où les dégâts matériels insignifiants et les pertes de vies humaines restaient sans résultat appréciable. Une longue série d'actions décousues, tel est le bilan de l'effort prodigieux fourni par les marines alliées sur ce théâtre de la guerre. Il est tout à fait instructif de les étudier en détail. On a pu croire longtemps que le dualisme du commandement anglo-français avait créé, malgré la cordialité des rapports, des difficultés répétées. Le commandant Thomazi s'élève contre cette opinion. Croyons avec lui que des raisons plus profondes, que la lecture de son ouvrage permet de découvrir, ont causé cet éparpillement des efforts, ce décalage constant dans les mesures à opposer à l'adversaire, cette tactique de passivité, cette méconnaissance perpétuelle du véritable but de la guerre.

Le Blocus et la Guerre sous-marine, de M. le capi-

taine de frégate Laurens, est un petit ouvrage fort bien fait et très complet. A vrai dire, il ne donne pas l'histoire de la guerre sous-marine, telle qu'elle a été conduite par les exécutants sur le terrain. Cette histoire, qui serait savoureuse à connaître, ne pourra pas être écrite avant longtemps. Il est probable que la Marine fermerait résolument ses archives à qui voudrait tenter de l'écrire aujourd'hui. Pour quelque temps encore, il faudra nous en tenir à quelques souvenirs personnels. Le petit livre du commandant Laurens est surtout l'histoire des interminables tractations qui eurent lieu entre les marines alliées pour aboutir à une réglementation du Blocus et de la guerre sous-marine. A ce point de vue, il est précieux à connaître. Il constitue même une préface indispensable à la future histoire de la guerre sous-marine.

JEAN NOREL.

§

Le martyre de Reims, — la grande victime, avec Verdun, de la guerre mondiale — a suscité un nombre incalculable d'écrits et d'œuvres d'art de toute espèce. Le regretté secrétaire général de l'Académie de Reims, conservateur honoraire de la Bibliothèque et du Musée de cette ville, Henri Jadart, avait, dès 1916 et 1917, en trois fascicules publiés par l'Académie de Reims (1), commencé de cataloguer les premiers. Nous ne savons si cet utile travail a été — comme il serait souhaitable — continué après lui. En tout cas il faut remercier M. René Druart d'avoir eu l'idée, et la patience, de dresser, en ce qui concerne les œuvres d'art, un semblable inventaire : **L'Iconographie rémoise de la guerre**. C'était une tâche encore plus malaisée que la précédente ; il l'a accomplie avec un soin digne de tous éloges. Son catalogue descriptif, que précède un résumé, sous forme d'un rapport lu par lui à la séance publique de l'Académie de Reims en 1921, ne comprend pas moins de 125 pages contenant l'énumération des peintures, sculptures, gravures, dessins, affiches, timbres, médailles, photographies, cartes postales, objets d'art et bibelots de toute espèce inspirés par le bombardement de la cathédrale et les ruines de Reims, et même par le pillage du vin de Champagne. La France — représentée notamment par les composi-

(1) *Bibliographie rémoise pendant la guerre, 1914-1916, suivie de la liste d'une collection de documents relatifs à Reims durant la même période*, par Henri Jadart ; Reims, L. Michaud, 1916 et 1917, 3 fasc. in-8.

tions de Forain, Willette, Hansi, Hermann Paul, Iribe, Ibels, du peintre rémois Adrien Sénéchal, du sculpteur Bourdelle, pour ne citer que quelques noms — n'est pas seule à fournir la matière de cette iconographie ; les autres pays alliés, ennemis ou neutres (et c'est là peut-être la partie la plus intéressante du livre de M. Druart, parce qu'elle concerne des documents moins connus, singulièrement révélateurs du mouvement d'opinion créé à l'étranger) ont apporté également leur contingent : Allemagne, Angleterre et Etats-Unis, Belgique, Canada, Espagne, Hollande, Italie, Pologne, Portugal, Russie, Suisse, Tchéco-Slovaquie. Il va sans dire que ce sont les productions allemandes qu'il est le plus intéressant d'interroger ; mais l'on devine déjà, d'après les mensonges répandus par l'Allemagne pendant la guerre et auxquels nous avons répondu ici même, quel en est le thème ; il sert de base à la composition la plus typique, parue dans *Ulk*, supplément du *Berliner Tageblatt* ; intitulée *Sous la protection des monuments historiques*, elle montre une colossale statue de la Minerve de Phidias portant dans sa main droite une petite cathédrale de Reims sur les tours de laquelle des Français et des Anglais sont postés en train de tirer ; derrière la robe de la déesse se retranchent également des Français et des Anglais, le fusil en joue ; en retrait, sur le piédestal, un 75 est braqué. Il est intéressant également de noter qu'après la France, c'est l'Angleterre et les Etats-Unis qui ont fourni le plus fort contingent de dessins vengeurs. Qui le croirait aujourd'hui où nos chers anciens alliés et associés non seulement se désintéressent si parfaitement des réparations qui nous sont dues pour tant de ruines sauvagement amoncelées sur notre sol, victime offerte en holocauste avec nos cités pour leur salut comme pour le nôtre, mais encore exigent — avec quelle âpreté ! — de la France qui, observe elle-même une revue anglaise (1), « a suppprté le choc de l'attaque contre la civilisation, qui a donné le plus d'hommes, qui a souffert de l'occupation parce que les autres nations n'étaient pas prêtes à lutter », le remboursement des sommes octroyées non comme un prêt, mais comme une « masse » de secours destinée à la cause commune et, tout en participant aux bénéfices d'une opération de contrainte dont ils n'avaient pas voulu partager les risques, réservent toute leur sollicitude, pour de bas motifs de lucre, au

(1) *The Economist* : cf. le *Temps* du 11 janvier dernier.

relèvement de leur ancienne ennemie — toute prête d'ailleurs, on vient d'en avoir la preuve, à recommencer dès qu'elle le pourra son mauvais coup et à aller bombarder Westminster aussi bien que Reims ?

Une seconde brochure de M. René Druart, élégante plaquette d'une jolie typographie, ornée de bois expressifs de M. Adrien Sénéchal (1), **La Passion de Reims**, est d'un tout autre caractère. Il s'agit ici non plus de documentation, mais de lyrisme. C'est un poème où l'auteur, avec des accents émouvants, en une prose imagée et souvent éloquente, évoque le martyre de la cathédrale, « buisson ardent » flambant, comme ondulant dans les tourbillons de l'effroyable incendie, puis la paix goûtée jadis dans l'ombre reposante de la forêt de pierre des piliers et des voûtes, et la douce note des tapisseries qui y ajoutaient le charme de leurs couleurs assoupies.

AUGUSTE MARGUILLIER.

GAZETTE D'HIER ET D'AUJOURDHUI

Manque de patience pour écrire. — Galanterie. — Les veuves. — Proverbe vrai. — *Phèdre*. — Mort subite. — Autre galanterie. — La guerre. — Le mariage et le patriotisme. — Méfiance de soi. — Amour. — Barrès grand écrivain. — Dégoût d'écrire.

On perd la patience, en vieillissant, le goût de l'application. La plume ne va pas assez vite. Remettre au net, pour que les typos puissent lire, est un supplice. On n'a plus de goût que pour écrire des choses privées, en courant, achevant à peine les mots, sans se donner la peine d'être lisible, pour les enfermer dans un tiroir, laissant à d'autres, après soi, le soin de les déchiffrer et de les faire imprimer, si elles en valent la peine.

Le train qui m'amène chaque matin à Paris s'arrête à une station devant laquelle se trouve un pavillon assez coquet que je ne manque jamais de regarder. Il est habité par une femme d'une quarantaine d'années, très brune, un peu forte, encore

(1) Il est regrettable seulement que la lecture en soit gâtée par de trop nombreuses fautes ou négligences qu'il faudrait faire disparaître dans une seconde édition : *consommandum est* au lieu de *consummatum est*, *ritardento* au lieu de *ritardando*, etc., et des « eût » et des « dût » qui n'avaient nul besoin d'accent circonflexe.

jolie et fort appétissante, de ces femmes dont on dit, rien qu'à les voir, qu'elles doivent avoir du tempérament. Elle doit vivre seule dans ce pavillon, avec la vieille bonne que je vois chaque soir promener ses deux chiens sur la route qui longe le chemin de fer. Chaque matin, je vois au premier étage, dans la chambre à coucher dont la fenêtre est ouverte, un jeune garçon, dix-huit ou vingt ans, en train d'achever de s'habiller. Ce n'est jamais le même, ou si c'est le même c'est seulement pendant deux ou trois jours. J'en conclus que cette femme, animée d'une grande tendresse, la dépense avec ces jeunes garçons qu'elle embauche pour une nuit ou pour plusieurs, suivant qu'elle a à s'en louer. Ils ne sont pas à plaindre et doivent prendre là d'excellentes leçons. Quant à elle ?... Mon Dieu ! je pense bien qu'on sera de mon avis si je dis qu'elle a bien raison.

Les veuves, sous leur voile de deuil, avec leurs attitudes éplorées, me font bien rire, surtout quand elles sont encore jolies femmes. Je songe à toutes leurs jérémiades, à tous les regrets qu'elles étalent, à tous les éloges qu'elles font du défunt, tous les mérites et toutes les qualités qu'elles lui découvrent, après l'avoir, de son vivant, si bien bousculé, rabroué, bafoué, ridiculisé, traité par tous les noms et cocufié avec le plus bel entrain.

Il paraît qu'un proverbe dit : « L'enfant à qui n'a point souri sa mère n'est digne ni de la table des Dieux ni du lit des Déesses ». « L'enfant à qui n'a point souri sa mère», c'est tout à fait ma spécialité. Or, le proverbe doit dire vrai. J'ai toujours fort mal mangé dans ma vie, — la table ne m'intéresse d'ailleurs pas le moins du monde, — et mes déesses ont toujours été d'un ciel fort bourgeois.

Phèdre ! C'est la pièce du retour d'âge.

J'ai trouvé mort dans son fauteuil un homme que j'avais quitté, la veille, vivant et d'excellente humeur. Il était là, tranquille, dans la même pose que je le voyais chaque jour dormir après son déjeuner. Je l'ai regardé avec attention. Sans le teint un peu cireux du visage, il dormait, vraiment. Ce n'est rien, la mort, à la voir ainsi. On a un petit malaise, on s'assied, on som-

nole, on s'endort, on ne se réveille plus. Ce n'est absolument rien.

Le bailli me racontait, comme nous parlions du quartier de la rue des Martyrs (il avait alors soixante-treize ans) :

« ... J'ai habité avenue Trudaine, rue de Navarin... C'était le bon temps... Nous avions des écuyères du cirque Fernando qui venaient nous voir là... Nous les b....... sur le canapé... Quand je les voyais sérieuses, au cirque, saluant les spectateurs en minaudant... je me disais : « Si vous les voyiez sur le canapé... »

« Trois femmes aussi qui habitaient rue de Laval, au fond d'une allée. Très bien entretenues par des boursiers. Elles les cocufiaient !... Nous les b....... aussi, à l'œil !... Elles étaient entretenues tout à fait bien.

« Qu'est-ce qu'elles ont bien pu devenir, ces femmes ? Il y a de cela ?... Trente-cinq ans !... Oui... C'était... c'était en 1885... C'était le bon temps !... Dame ! on ne fichait rien du tout. »

J'ai noté cela pour le ton charmant avec lequel c'était dit.

Vous êtes tranquille dans votre chambre. Je vous prie, maintenant que nous sommes éloignés de ces événements, de vous représenter ce spectacle : des hommes arrivant dans une tranchée, se jetant, armés de couteaux, sur d'autres hommes qui s'y trouvent, ou lançant sur eux des « grenades » qui sont, au milieu de ces autres hommes, comme autant de bombes explosives. Cela, pendant des années, a été presque quotidien. Cela a été célébré comme de hauts faits. Cela faisait l'objet de « communiqués » qui réconfortaient. Cela ne dépasse-t-il pas l'imagination ? Cela ne remplit-il pas d'horreur, de pitié et de dégoût ? La raison, devant la représentation de ces choses, ne reste-t-elle pas comme déconcertée et blessée ? Honte aux hommes, restés tranquilles chez eux, qui n'ont pas souffert, dans leur esprit et presque dans leur chair, en se représentant ces tueries. Honte à tous ceux qui n'en gardent pas au fond d'eux-mêmes comme une tristesse, une sorte de poison dont le goût de temps en temps remonte aux lèvres. Honte et mépris aux arlequins littéraires, tel un Barrès, qui ont fait des phrases sur tant de souffrances et tant de deuils.

Le mariage fait des cocus et le patriotisme des imbéciles.

Je me dis quelquefois que la méfiance m'aura beaucoup servi. J'entends la méfiance à l'égard de moi-même. Chaque fois que j'ai écrit quelque chose, je me suis dit : Fais attention. Tu n'es peut-être pas si malin que cela ? J'exerçais mon sens critique impitoyablement. Cela a dû me sauver de pas mal de bêtises (je ne demande pas leur avis aux gens à qui je ne plais pas).

Il en est en amour comme en toutes choses. Ce qu'on a eu n'est rien, c'est ce qu'on n'a pas qui compte.

J'ai trouvé dernièrement dans une revue cette citation de Maurice Barrès, concernant une fête de Jeanne d'Arc, en 1919, à la Cathédrale de Mayence :

Dans les ténèbres de l'office du soir, l'immense foule mêlait nos soldats aux civils mayençais. Le général Mangin siégeait dans le chœur, en face de l'évêque de Mayence. Et le prédicateur, aumônier d'un de nos régiments, prenant texte des vertus de la Vierge lorraine, glorifia les parties divines de notre caractère national et la mission universelle de la France. Minutes émouvantes. La sainte propose aux Rhénans ce que d'eux-mêmes ils préfèrent. Elle leur conseille de rejeter cet esprit prussien tout mêlé de slavisme auquel leur âme propre répugne. Jeanne est leur voisine. Qu'elle soit un étendard au-dessus des peuples amis pour le triomphe de la civilisation. Et d'abord un étendard sur le Rhin.

Cela doit faire partie de tout un long morceau sur le même ton ? Il n'y a qu'à notre époque qu'on puisse écrire des choses aussi prétentieusement bêtes et trouver des niais pour admirer. Nous ferons bien rire de nous, un jour, dans l'avenir, pour avoir écrit de cette façon et proclamé grands écrivains de pareils phraseurs.

Il vous vient quelquefois un dégoût d'écrire en songeant à la quantité d'ânes par lesquels on risque d'être lu.

MAURICE BOISSARD.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction, et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie

P. Ricard : *Pour comprendre l'art musulman dans l'Afrique du nord et en Espagne*. Avec de nombreuses illust. et cartes ; Hachette. 20 »

Art

Mme Stanislas Meunier : *Philippe de Champaigne*. Préface de Gustave Geffroy. Avec des reprod. ; Nilsson. 10 »

Finance

Jean Lescure : *Le problème budgétaire, comment le résoudre* ; Libr. du Recueil Sirey. » »

Folklore

Contes populaires, 2e série. *Contes de la Vallée de la Bonnette* (Tarn-et-Garonne), traduits par M. Antonin Perbosc ; Champion. 4 »

Chanoine Pérennès : *La mort en Basse-Bretagne* ; Œuvres catholiques de jeunesse, Quimper. » »

Géographie

L. Germain : *La vie des animaux à la surface des continents* ; Alcan. 10 »

Emm. de Martonne : *Traité de géographie physique*. Tome I : *Notions générales. Climat. Hydrographie* ; Colin. 40 »

Histoire

Marius André : *Bolivar et la démocratie* ; Edit. Excelsior. 12 »

Littérature

Colette : *Aventures quotidiennes* ; Flammarion. 7 50

Lucien Fabre : *Bassesse de Venise, précédée de la Traversée de l'Europe en avion et du Légat*. Portrait de l'auteur par Man'ray gravé sur bois par G. Aubert ; Nouv. Revue franç. 10 »

François Gachot : *Jeux de dames*. Avec un portrait de l'auteur par André Lhote, gravé sur bois par G. Aubert ; Nouv. Revue franç. 10 »

Stanislaw Piotr Koczorowski : *Louise Labé* ; Champion. » »

Jean Luc : *La Symphonie de l'offrande* Rouart et Watelin. 10 »

Stéphane Mallarmé ; *Autobiographie, lettre à Verlaine*. Avant-dire du Dr Edmond Bonniot : Messein. » »

Alfred Mortier : *Le démon dans ses incarnations dramatiques* ; Peyronnet. 3 50

Raymond Postal : *Alsace 1924* ; Defontaine, Rouen. 5 »

Georges Valois : *D'un siècle à l'autre* ; chronique d'une génération, 1885-1920. Avec 21 bois de Jean Feildel ; Nouv. libr. Nationale. 12 50

Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

A. Diderrich : *La vague sanglante au Luxembourg et dans le Nord de la Lorraine, 1914-1919* ; Le Pays de Lorraine, Nancy. » «

Philosophie

Albert Bayet : *La science des faits moraux* ; Alcan. 9 »

Jean Nicod : *Le problème logique de l'induction*. Préface de M. A. Lalande ; Alcan. 10 »

Poésie

Justinien Baudassé : *Un cœur dans les paysages* ; Libr. Cavaillès-Montels, Béziers. 6 »

Divers : *Le Florilège*, tome II ; Edit. Poesia. 5 »

Alfred Droin : *Du sang sur la mosquée* ; Fasquelle. 6 75

Robert-Edward Hart : *L'ombre étoilée* ; The General Printing et Stationery, Port-Louis, Ile Maurice, et Flammarion, Paris. 12 »

Jeanne Jean : *Le Seigneur de compassion*. Bois orig. de Pierre Guillemat ; Edit. Adyar. » »

Madeleine Merens-Melmer : *Sous l'auvent* ; Edit. Revue des Poètes. » »

Marthe des Serres : *Opales* ; Ducharme, Montréal. » »

Paule-Anne Suze : *Capricantes* ; Berger, Nancy. 4 »

Politique

Les Impérialistes en Chine; Libr. de l'Humanité. 0 40

Ernest Judet : *Georges Louis*; Rieder. 8 50

Jules Moch : *La Russie des Soviets*, situation générale. 45 illust., 7 cartes et 16 tableaux. Préface de A. de Monzie ; L'Ile-de-France. 9 »

La Question anglaise; Libr. de l'Humanité. 0 50

Que veut donc ce parti communiste auquel toute la réaction déclare la guerre ? Libr. de l'Humanité. 0 25

Réponse du Bureau politique (Parti Communiste) à la lettre de Monatte, Romer et Delagarde aux membres du Parti Communiste ; Libr. de l'Humanité. 0 50

Questions religieuses

Cte Boulay de la Meurthe : *Histoire du rétablissement du culte en France, 1802-1805* ; Mame. 15 »

Roman

Sylvain Bonmariage : *Jeunesse et plaisirs de M. de Sargues* ; Edit. Roman nouveau. 7 »

Maryse Choisy : *Presque* ; Aux Editeurs associés. » »

Eugène Montfort : *La Belle-Enfant ou l'amour à 40 ans*. Avec 27 bois originaux de Daragnès ; Fayard. 2 50

Félicien Pascal : *Monsieur Auricorne*, précédé d'une lettre de M. Paul Bourget ; Flammarion. 7 50

Julio Quinones : *Au cœur de l'Amérique vierge* ; Peyronnet. » »

Sciences

Annuaire pour l'an 1925 publié par le bureau des Longitudes. Avec des notes scientifiques ; Gauthier-Villars. 6 50

A.-S. Eddington : *Vues générales sur la théorie de la relativité*, traduit de l'anglais par Thomas Greenwood. Préface de M. Paul Painlevé ; Gauthier-Villars. 10 »

Sociologie

Divers : *Les réformes politiques de la France*, conférences faites à l'Ecole des Hautes-Etudes sociales ; Alcan. 10 »

Emile Giraud : *La crise de la démocratie et les réformes nécessaires du pouvoir législatif* ; Giard. 15 »

Julien Hayem : *Mémoires et documents pour servir à l'Histoire du commerce et de l'industrie en France*, 8e série; Hachette. 20 »

John S. Hecht : *La vraie richesse des nations*, esquisse d'une nouvelle civilisation et de ses bases économiques, traduit par G. Koecker ; Giard. 25 »

Paul de Rousiers : *Les grandes industries modernes*. II : *La métallurgie* ; Colin. 9 »

Théâtre

Colette et Léopold Marchand : *La vagabonde*, pièce en 4 actes ; Flammarion. 7 50

MERCVRE.

ÉCHOS

Quatrième Centenaire de la naissance de Ronsard. — William Archer. — Arnost Prochazka. — Un homme de lettres anobli. — Les relations franco-allemandes. — La plaque de Médan. — A propos du colonel Boutin. — Fabre et Bouvier. — Le centenaire de Paul de Saint-Victor. — Errata. — Du mot « poule » et du mot « index ». — Un écrivain inconnu : Boutarol.

Quatrième Centenaire de la naissance de Ronsard. — Nous

avons publié une première liste de souscriptions dans notre livraison du 15 mars 1924. En voici une deuxième :

Prince Louis II, de Monaco, et Prince Pierre de Monaco ; Municipalité de Monaco ; le proviseur, les élèves du Lycée et les membres de la Société des Conférences de Monaco	1.800 »
Souscriptions recueillies par le Comité Ronsard de Londres	1.136 85
M. Edmond Rocher	30 »
M. René Riquier	5 »
Mlles Odile et Geneviève Vieillard	20 »
Les élèves de seconde du lycée du Tournon	20 »
Un professeur de quatrième du lycée d'Angoulême et ses élèves	30 »
Les élèves de seconde du collège de Cette	45 »
M. T. B. Rudmose-Brown, professeur à l'Université de Dublin	51 »
M. Marcel Le Roy Dupré	50 »
M. Maffre de Baugé, à Marseillan (Hérault)	20 »
M. Gustave Charlier, professeur à l'Université libre de Bruxelles	20 »
M. Gustave Charlier (Produit de la vente de timbres à l'effigie de Ronsard par les soins du Comité Ronsard, de Belgique)	38 »
M. Victor Magnat, directeur des Théâtres antiques d'Orange et de Carcassonne	20 »
Docteur Gaston Chevalier, à Fontenay-le-Comte	20 »
M. le chanoine Wiesnegg, chancelier de l'Archevêché de Paris	100 »
Association Fénelon (Etudiantes de l'Université de Paris)	100 »
Mlle Yvonne de Coubertin, présidente de l'Association Fénelon	100 »
M. Ad. Van Bever	50 »
Comtesse Anaïs de Saint-Exupéry, à Neuilly	10 »
M. Louis Haugmard	10 »
Quête faite à une Conférence de M. Paul Laumonier organisée par les anciens élèves du lycée de Bordeaux	240 »
Marquis de Granges de Surgères	50 »
Mme Monier Berton, à Nice	25 »
M. Edmond Huguet, professeur à la Sorbonne	50 »
M. Raoul Forateau-Girardet, à Bordeaux	20 »
M. le Professeur Shaaf, de l'Université d'Upsal	100 »
M. Henry Bérenger, sénateur	100 »
Mme Le Cacheux	10 »
Mlle A. Clémentz	10 »
Mlle Yvonne Sieur	10 »
Mme M. M. Juge	5 »
M. André Guinnechard	5 »
M. Meynial	10 »
M. Plattard, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers	50 »
M. G. Lecomte, consul de France à Han-Kéou (Chine)	50 »
M. E. de Salles à Limoges	300 »
M. Alfred Boissier à Chambésy-Genève (Suisse)	50 »
Mme Hélène Donici, à Hautefeuille	100 »

Mme M.-L. Dromart.....	50	»
M. Constantin Lahovary, président de l'Association franco-roumaine pour la propagande du Livre français.........	100	»
Société littéraire et artistique de la Haute-Auvergne...................	120	»
M. Bénazet Vidal, mainteneur du Félibrige à Billom (Puy-de-Dôme)....	10	»
Souscriptions des poètes et félibres d'Auvergne recueillies par M. Gandilhon Gens d'Armes :		
Mlle Emilie Arnal........	5	»
M. Henri Pourrat........	10	»
M. Raymond Cortat.....	5	»
M. Gustave Barnol......	5	»
M. Desdevises du Dézert.	20	»
M. J. Desaymard........	20	»
M. E. Marcenac..........	10	»
M. H. Goyon...........	5	»
M. A. Vialatte..........	5	»
M. F. Bessan...........	20	»
M. Louis Delhostal.......	10	»
M. J. Galéry............	5	»
M. L. Debrous..........	5	»
M. A. Trin.............	5	»
M. Gandilhon Gens d'Armes..................	20	»
	5.290.85	
Total de la 1re liste	13.444.75	
	18.735 60	

Les souscriptions sont reçues par M. Edouard Champion, trésorier du Comité, 5, quai Malaquais, Paris-6e.

§

William Archer. — Tard dans la nuit du 28 au 29 décembre 1924, tandis qu'au téléphone nous passions les dernières nouvelles à un grand quotidien de Paris, le « column-printer » se met à cliqueter et relate en quelques mots la mort de William Archer. Le matin même, il avait fallu le transporter dans une clinique et l'opérer d'urgence, mais cette intervention ne put le sauver. La surprise fut grande, car il rentrait à peine de Stockholm et personne ne soupçonnait qu'il fût souffrant. Né à Pert, en Ecosse, le 28 septembre 1836, il avait fait ses études à l'Université d'Edimbourg et se destinait au barreau. Mais comme tant d'autres, le journalisme l'attira, et c'est comme critique dramatique surtout qu'il y occupa une place prépondérante. Il laisse un grand nombre d'ouvrages sur le théâtre ; quelques-uns sont des recueils de ses meilleurs articles, les autres sont des travaux spéciaux, comme *Masks or Faces*, étude de l'art de l'acteur et de sa psychologie, et *Play-making* qui analyse le « métier » de l'auteur dramatique. Avec Mr. H. Granville Barker, il publia : *A national Theatre, Scheme and Estimates* dans lequel il rassembla tous les arguments en faveur d'une sorte de théâtre subventionné, projet pour lequel il ne cessa de faire campagne et qui paraît plus loin que jamais d'être réalisé. De ses voyages en Amérique, il rapporta plusieurs volumes dont l'un, *Through Afro-America*, traite remarquablement de la question noire aux Etats-Unis. Plus récemment, dans *India and the Future*, il dévoilait les difficultés formidables que présente, dans l'Inde, la question religieuse,

avec ses multiples sectes, et les haines et les rivalités qui en résultent. En 1911, parut *The Life, Trial and Death of Francisco Ferrer*, témoignage écrasant contre l'intolérance espagnole, qui produisit une impression énorme en Angleterre. Deux autres volumes : *Real Conversations* et *Poets of the Younger Generation*, prouvent l'intérêt intelligent qu'il témoignait au mouvement littéraire contemporain. Enfin c'est lui qui a donné, en onze volumes, une traduction des œuvres d'Ibsen.

Le monde factice du théâtre est, paraît il, accaparant plus qu'aucun autre et beaucoup de ceux qui s'en occupent y demeurent enfermés, et perdent tout intérêt pour le monde extérieur. Ce ne fut pas le cas de William Archer. Son dernier article, paru dans le *Daily Telegraph*, traitait du théâtre en Suède, mais il manifestait une constante curiosité à l'égard de la vie et de toute l'activité humaine. Pendant la guerre où il perdit son fils unique, il fut l'un des collaborateurs les plus précieux de la propagande britannique, et ses articles et ses ouvrages servirent la cause des alliés surtout aux Etats-Unis.

Par ses origines, William Archer paraissait peu désigné pour le théâtre. Sa famille appartenait à une communauté religieuse fort peu nombreuse, les Glasites, ou « Sandemanians », secte dont le membre le plus éminent fut Michael Faraday. Mais peu après son arrivée à l'Université, il se libéra de cette rigide discipline. Néanmoins, il conserva un aspect austère, une attitude sérieuse, et on le voyait rarement sourire en public. Si, dans l'intimité, il avait beaucoup d'humour et de gaieté, l'empreinte calviniste lui resta et la sévérité de ses jugements provient sans doute de cette influence.

Pendant quarante ans, sa haute silhouette fut familière à Londres. « Figure remarquablement belle, mystérieusement gâtée par une expression d'intégrité sans scrupule », écrivit un jour de lui H. G. Wells. Cet homme intègre, en effet, apporta à sa tâche une énergie inflexible, toute l'opiniâtreté de la race écossaise. Il n'est pas douteux qu'il exerça sur le théâtre de son temps une influence considérable. Il suffit de comparer ce qu'était le théâtre anglais vers 1880 et ce qu'il est aujourd'hui. Comme le copyright international ne devint guère effectif qu'en 1886, les directeurs de scènes de Londres, au moment où William Archer débuta dans la critique, montaient exclusivement d'indescriptibles adaptations de pièces françaises pour lesquelles ils ne payaient aucun droit. La censure était alors infiniment plus exigeante qu'aujourd'hui, de sorte que les pièces adaptées ne gardaient qu'une ressemblance intermittente avec la réalité et que les personnages n'étaient que des fantoches grotesques. Pendant longtemps *La Dame aux Camélias* fut interdite, alors que la *Traviata* était permise. Lorsque finalement une version de l'œuvre de Dumas fut tentée, le Lord Chambellan, censeur

officiel, stipula que la pièce ne devait contenir aucune mention de camélias, et que le nom de l'héroïne ne serait ni Marguerite ni Camille. Clement Scott, le Sarcey londonien, soutenait de toute son influence ce régime. Si finalement le théâtre réussit à s'affranchir de cette tyrannie, il le doit en grande partie aux efforts de William Archer et de quelques-uns de ses collègues. Certes, ni lui ni eux ne s'estimaient satisfaits des productions actuelles de l'art dramatique anglais et ils protestent encore contre les inepties que l'on offre à un public complaisant, mais tout de même ils ont rendu possible l'œuvre d'Oscar Wilde, de Pinero, de Bernard Shaw, de Galsworthy et de quelques autres.

William Archer exerça ses fonctions de critique dramatique avec la conviction qu'il remplissait une misssion, qu'il servait une grande cause. A toutes les premières, on le voyait, avec son inséparable parapluie. Longtemps il s'obstina à venir au théâtre en veston, mais il finit tout de même par endosser l'habit sans pour cela renoncer à son parapluie. Pendant les entr'actes, il restait sur son fauteuil, tirait de sa poche quelque volume broché et se plongeait dans la lecture. Des confrères curieux découvrirent qu'il dévorait ainsi des romans policiers, des histoires de détectives et d'aventures rocambolesques. C'est de là sans doute que lui vint, sur la fin de sa vie, l'inspiration pour la seule pièce qu'il ait jamais écrite. La plupart des directeurs londoniens la refusèrent, mais le directeur d'un théâtre de New-York la monta en 1921 ; le succès fut immédiat et elle garda l'affiche pendant deux ans sans interruption. Elle fut alors reprise à Londres où pendant douze mois elle fit salle comble. Or, cette œuvre du grand-prêtre du culte ibsénien, du champion du goût classique et de l'art dramatique intellectuel est un mélodrame qui n'a d'autre mérite qu'un métier parfait. Cet ironique triomphe, s'ajoutant à une renommée laborieusement acquise, lui assura une fortune qui ne le changea en rien : « C'est ma retraite pour la vieillesse », disait-il, mais la destinée ne lui permit pas d'en jouir longtemps. — HENRY-D. DAVRAY.

§

Arnost Prochazka. — On annonce la mort, à Prague, d'Arnost Prochazka, critique littéraire et critique d'art très influent en Tchécoslovaquie et connu de toutes les « jeunes littératures » de l'Europe.

Il était né à Prague en 1869. Sa famille, qui le destinait à l'administration, lui fit faire ses études de droit. Désigné par le gouvernement autrichien pour un poste important dans l'administration autonome de la Bohème, il renonça à l'occuper et se consacra tout entier aux Lettres.

Il fonda, en 1894, la *Moderni Revue* qu'il continua à diriger jusqu'à sa mort. Il en avait fait l'organe officiel de l'école symboliste tchè-

que et avait pris pour tâche de faire connaître à ses compatriotes les maîtres de la littérature française moderne.

Esprit très éclectique, il admirait également les symbolistes et les naturalistes, si bien qu'il préféra à tous les autres des auteurs tels que J.-K. Huysmans qui formaient comme la synthèse du symbolisme et du naturalisme. Le premier ou l'un des premiers ouvrages qu'il traduisit fut *A Rebours* La liste de ses traductions du français est fort importante. La voici telle qu'il l'avait arrêtée lui-même en 1923 pour l'érudition de ses amis français (on ne tient pas compte, dans cette liste, des trente poètes français qu'il a fait entrer dans son *Anthologie des Poètes étrangers* ni des écrivains de nationalité belge ou suisse, tels que Maeterlinck, van Lerberghe, Louis Dumur, etc).

Barbey d'Aurevilly : *Le Prêtre marié* ; Barrès : *L'ennemi des lois, Le Jardin de Bérénice* ; Claudel : *Les Muses, L'Echange, Protée* ; Flaubert : *Les Mémoires d'un Fou, Bibliomanie* ; A. France : *La Rôtisserie de la Reine Pédauque, Sur la Pierre blanche, Les sept femmes de Barbe-Bleue* ; A. Gide : *Philoctète, Markinos, Le Prométhée mal enchaîné, Bethsabée, La Porte étroite, Le Roi Candaule, Isabelle* ; Gourmont : *Une nuit au Luxembourg, Lettres d'un Satyre, Lettres à L'Amazone, Théodat* ; Huysmans : *A Rebours, Félicien Rops* ; Laforgue : *Hamlet* (des *Moralités Légendaires*) ; Lichtenberger : *La Philosophie de Nietzsche* ; P. Louys : *Contes antiques, Léda* ; Mallarmé : *Hérodias, L'après-midi d'un faune* ; Mirbeau : *Les Mauvais Bergers, Le Journal d'une femme de chambre* ; Molière : *Don Juan* ; J. Péladan : *L'Initiation sentimentale, Un cœur en peine* ; Rachilde : *La Tour d'amour* ; Henri de Régnier : *La Vie de Balthazar Vendramin, Vénitien* ; *Choix de poèmes* (des *Jeux rustiques et divins* et du *Miroir des heures*), *L'Homme et la Sirène* ; J.-H. Rosny : *Le crime d'un médecin* ; Suarès : *Cressida, Le Temple de l'Amour* ; Stendhal : *L'abbesse de Castro* ; Jean de Tinan : *L'exemple de Ninon de Lenclos* ; E. Zola : *La conquête de Plassans, La Curée*.

§

Un homme de lettres anobli. — La liste des décorations, anoblissements et autres distinctions que le Gouvernement britannique a publiée à l'occasion du 1er janvier contient le nom d'un fidèle ami de la France, et, disons-le aussi, d'un vieil ami du *Mercure*. Il s'agit de l'auteur de *Père et fils*, Edmund Gosse, qui a été fait *knight*, c'est-à-dire que désormais il est *Sir* Edmund Gosse, C. B , ces dernières initiales indiquant qu'il est en outre « Compagnon » de l'ordre du Bain. Rappelons qu'en 1913, il fut fait officier de la Légion d'Honneur, et que les Gouvernements de Scandinavie lui ont aussi conféré de nombreux ordres.

Non pas que le célèbre critique ait recherché particulièrement ces distinctions. Il les doit toutes à son mérite et à ses services, et c'est à 75 ans que lui arrive un anoblissement qui n'ajoute rien à ses vrais titres de noblesse. On peut d'autant mieux l'en féliciter en France que l'exposé des motifs indique que le Gouvernement britannique désire récompenser les efforts que Sir Edmund Gosse a faits toute sa vie pour la bonne entente entre la France et l'Angleterre et la pénétration intellectuelle entre les deux peuples. Il n'en est pas de meilleur témoignage que maints volumes de l'illustre écrivain et une quantité innombrable d'articles, d'essais et d'études consacrés à la littérature française ancienne, moderne et contemporaine.

§

Les relations franco-allemandes.

Monsieur,

Un abonné ou même un simple lecteur d'une revue aussi ouverte à toutes les idées que le *Mercure* a-t-il — je ne dis pas un droit de réponse, mais seulement une licence de réplique à un article tel que celui de M. A. Got sur l'avenir des relations franco-allemandes ?

Sans invoquer le titre trop répandu d'ancien combattant, peut-on s'inscrire en contradiction avec la thèse et les conclusions de M. Got, sans se qualifier d'intransigeant chauvin ou de xénophobe exalté ?

Je le pense, sans cela je ne tenterais pas ce procès de tendance qui me paraît justifié par la façon dont M. Got traite une question complexe sans doute, mais qui ne doit pas être dominée par de simples considérations d'ordre économique.

Sentiments gardés, il y a par-dessus tout le fait essentiel à considérer que nous ne sommes pas, que nous ne serons jamais vis-à-vis du peuple allemand dans des conditions d'équilibre dynamique ou statique, qui nous garantissent la sécurité, même dans le domaine des échanges.

Considérer les seuls intérêts de l'industrie et du commerce, chercher la solution du problème dans les accords, au bout du compte financiers, c'est borner a priori au dilemme de garanties provisoires ou de prévisions arbitraires la recherche d'une sécurité qui n'a cependant d'autres certitudes que les forces qui peuvent la maintenir.

Les preuves sont établies que vis-à-vis de l'Allemagne jamais autre chose que la force, qu'elle révère et redoute à l'image d'une divinité, ne pourra lui imposer le respect d'un traité, quel qu'il soit.

Bien loin de consentir de bonne foi à associer ses capacités avec les nôtres, fût-ce dans le domaine restreint du fer et du charbon qu'étudie en dehors de toute autre considération M. Got, l'Allemagne cherchera à tirer de son côté la mise en œuvre et à profits, en attendant la possession exclusive, des ressources que nous pourrions joindre aux siennes.

Cela nous le savons et nous ne devons pas l'oublier.

Il ne faut donc pas se créer des illusions périlleuses, se prêter à des combinaisons qui, dans l'état actuel et même dans les probabilités à envisager, manquent et manqueront de la base essentielle, à savoir la paix.

Nous ne l'avons pas. C'est un fait évident.

Nous ne l'aurons pas tant que l'Allemagne possédera les moyens matériels de menacer nos biens et rien, aucune Société des Nations, aucun pacte qui ne serait pas appuyé par la force efficace, ne peut nous mettre à l'abri de ses convoitises et de ses ressentiments.

C'est donc, et pour conclure, une toute autre orientation qu'il faut d'abord prendre. C'est une politique avant tout de solidité intérieure et de cohésion nationale, de fermeté et d'indépendance qu'il faut instaurer.

A l'abri de notre propre puissance, nous pourrons peut-être tenter certains essais de collaboration productive. Il serait plus qu'imprudent de n'avoir pas auparavant pourvu aux nécessités qu'implique la nature même du terrain sur lequel M. Got propose que nous fassions les premiers pas.

Veuillez agréer, etc. PAUL BOULINEAU.

§

La plaque de Médan.

5-1-1925.

Monsieur,

Le n° 1 de janvier 1925 du *Mercure* me tombe à l'instant sous les yeux et je lis, sous les initiales L. DX., une note disant que Zola habitant Médan avait formé le projet de faire une plaque près de la porte du château, aujourd'hui habité par M. Maurice Maeterlinck, la demeure ayant été, au XVIe siècle, celle de Jean Brinon, conseiller au Parlement et ami des poètes de la Pléiade.

J'ignorais les projets de Zola, mais le samedi 25 octobre 1924, la Société Historique de Pontoise et du Vexin, sous les auspices de MM. Pierre de Nolhac, Maurice Maeterlinck, Hugues Le Roux, Cornudet et de la Municipalité de Médan, a commémoré le quatrième centenaire de la naissance de Ronsard, au lieu même où il vint visiter Brinon. M. de Nolhac, empêché, me chargea de rappeler en quelques pages les liens unissant le conseiller au Parlement au prince des poètes, à Baïf, Daurat, etc. Très prochainement je compte publier cette petite étude, en la faisant suivre d'extraits du *Tableau littéraire* de Brinon, document découvert par M de Nolhac. Mon petit travail n'est d'ailleurs que le développement des indications données par l'éminent conservateur du Musée Jacquemart-André, dans *Ronsard et l'Humanisme*.

Agréez, etc. E. HOUTH.

§

A propos du Colonel Boutin.

Alger, le 5 janvier 1925.

Monsieur le Directeur,

Dans l'article qu'il a consacré à la mission du commandant Boutin à Alger en 1808 (*Mercure de France* du 1[er] janvier 1925) M. Auriant écrit (p. 232, note 1) : « Tout ce qu'on savait jusqu'ici de cette odyssée tenait en une trentaine de lignes... que l'académicien Camille Rousset inséra, en passant, dans sa *Conquête d'Alger*... »

Permettez-moi d'indiquer que dans mon livre : *Les commencements d'un empire. La prise d'Alger (1830)*, paru en 1923, j'ai utilisé, pour raconter la mission Boutin, la correspondance adressée par cet officier au ministre Decrès. Ces documents qui se trouvent aux Archives Nationale, fonds de la Marine, série BB4 vol. 272, m'ont permis de retracer cet épisode d'histoire algérienne d'une façon plus précise et complète que Camille Rousset.

Avec mes remerciements anticipés pour l'insertion de cette lettre, je vous prie, etc.

G. ESQUER,
Administrateur de la Bibliothèque
Nationale d'Alger.

§

Fabre et Bouvier.

Alger, le 7 janvier 1925.

Monsieur le Directeur,

Dans sa lettre du 4 décembre 1924 (*Mercure de France* du 1[er] janvier 1925, p.281) M. Marcel Coulon dit de l'ouvrage de Bouvier : *Habitudes et métamorphoses des Insectes*, « qu'il offre le meilleur exposé que nous ayons de l'état de l'entomologie ». Je suis heureux de lire cela sous la plume si autorisée de M. Marcel Coulon, mais je tiens à rappeler que c'est moi le premier qui ai signalé aux lecteurs de votre revue les deux importants ouvrages de Bouvier. Je disais à l'époque que je faisais lire Bouvier immédiatement après Fabre, précisément pour faire la comparaison entre l'état actuel de la connaissance des faits et cet état au temps de J.-H. Fabre, c'est-à-dire il y a 50 ans. Pour les lecteurs qui n'ont pas le loisir de tout lire j'ai fait un résumé de l'état d'une des questions les plus célèbres à l'époque, sous ce titre : *Les Insectes paralyseurs*, dans *La Nature* du 19 avril 1924, p. 252. Mais cela n'est pas autre chose qu'une juxtaposition de faits pris en majeure partie dans Bouvier. Par contre, un important et définitif travail de Rabaud a paru dans le *Journal de Psychologie* du 15 octobre 1924 sous le titre : *La biologie des Insectes, avant, pendant, après J.-H. Fabre.*

Veuillez agréer, etc.

V. CORNETZ
Bibliothécaire de la ville d'Alger.

§

Le Centenaire de Paul de Saint-Victor. — Dans une lettre que nous avons publiée dans notre dernier numéro au sujet du centenaire de la naissance de Paul de Saint-Victor, les deux dates 1925 et 1927, la première exacte, la seconde erronée, selon notre correspondant, s'appliquaient, bien entendu, au futur centenaire et non, comme une rédaction amphibologique de la lettre semblait grammaticalement et absurdement l'indiquer, à la naissance de l'écrivain.

§

Errata.

Monsieur le Directeur,

Deux erreurs se sont glissées dans la note envoyée par moi en réponse à l'article de M. Rugière.

1°) Page 531 de l'article du *Mercure de France* (15 janvier), je lis : Or, je pose cette simple question à M. Rugière : Quand et comment le commandant saura-t-il s'ils sont vrais.

au lieu de :

Or, je pose cette simple question à M. Rugière : Quand et comment le commandant saura-t-il si les relèvements radiogoniométriques qu'il vient de prendre au cadre de bord sont faux et quand et comment saura-t-il s'ils sont vrais ?

2° Page 531, je lis :

Il y a encore d'autres systèmes. Si l'on voulait donc plus de sécurité, il faudrait doubler un système par un autre et placer les postes du premier.

au lieu de :

Il y a encore d'autres systèmes. Si l'on voulait donc plus de sécurité, il faudrait doubler un système par un autre et placer les postes du dernier système en des points différents de ceux où sont placés les postes du premier.

La première erreur est négligeable, car elle ne fausse pas le sens de la phrase. La seconde est plus grave, car elle rend la phrase mutilée incompréhensible.

J'espère, cependant, que les lecteurs avertis auront réparé d'eux-mêmes cette erreur.

Tout ceci est d'ailleurs peu de chose. Il suffit que vos lecteurs soient au courant de ce qui est fait et de tout ce qui se prépare pour transformer l'art de naviguer en une science de la navigation.

Veuillez agréer, etc...

WILLIAM LOTH.

§

Du mot « poule » et du mot « index ».— Par une lettre que nous avons publiée, le 1er décembre dernier, un de nos correspondants, M. Edouard Borie, rectifia judicieusement un écho paru dans le numéro du 1er novembre et dans lequel, parlant du mot poule, de ses variations et d'un ancien usage qu'en fit Shakespeare dans *Othello*, l'auteur tra-

duisait *guinea hen* par *poule d'une guinée*, alors que c'est *poule de Guinée* ou mieux *pintade* qu'il faut lire.

Ce contre-sens existe également dans la traduction d'Emile Montégut qui écrit (*Œuvres complètes de Shakespeare*, Paris, Hachette, 1872, t. IX, p. 374) :

IAGO. — Avant de dire que je me renierais pour l'amour d'une poulette, j'échangerais ma condition d'homme contre celle d'un singe.

et dans une note p. 470, il précise :

Une poulette de guinée, dit le texte, c'est-à-dire une poule qui coûte une guinée, expression d'argot pour désigner une femme qui se vend.

Quant à François-Victor Hugo, il a traduit (*Œuvres complètes de Shakespeare*, XIV, p. 159) :

Avant de pouvoir dire que je vais me noyer pour l'amour de quelque *guenon*, je consens à être changé en babouin.

Après avoir signalé le contre-sens, M. Edouard Borie rappelait certain passage d'*Othello* (Acte II, Scène I) que Duval traduit ainsi :

IAGO. — N'as-tu pas remarqué comme elle jouait avec sa main ? Tu n'as pas remarqué cela ?

RODERIGO. — Si. Mais ce n'était que de la politesse.

IAGO. — Du libertinage ! J'en lèverais la main. *C'est l'index, l'obscur prologue de toute une série de pensées libidineuses...*

La discussion porterait ici sur le mot *index*.

Shakespeare a-t-il vraiment voulu désigner par ce mot le premier doigt de la main après le pouce ou a-t-il voulu dire : « c'est le signe apparent... » ?

Voici le texte anglais :

IAGO. — Didst thou not see her paddle with the palm of his hand ? didst not mark that ?

RODERIGO. — Yes, that I did ; but that was but courtesy.

IAGO. — Lechery, by this hand ! an index and obscure prologue to the history of lust and foul thoughts.

Montégut traduit ce texte comme Duval (Montégut, *op. cit.*, IX, 386) :

IAGO. — Paillardise, par cette main ! l'index et l'obscur prologue à l'histoire des pensées coupables et de la concupiscence.

Dans la traduction de François-Victor Hugo ce texte devient (p. 176) :

Pure paillardise, j'en jure par cette main ! C'est l'index, l'obscure préface à l'histoire de la luxure et des impures pensées.

Mais, quelque séduisante que soit l'interprétation de M. Edouard Borie voyant déjà, dans ce doigt index, tout le système de Freud, ne

faut-il pas comprendre que Shakespeare a voulu dire : « c'est le signe apparent, c'est l'indice... » ?

Une autre traducteur, M. Alexandre Beljame, semble le comprendre ainsi dans son édition d'*Othello* (texte critique avec la traduction en regard, Hachette 1902, p. 87) :

IAGO. — Paillardise, j'en lève la main : c'est la préface et le mystérieux prologue d'une intrigue de luxure et d'immondes pensées.

Une autre hypothèse se présente encore : Shakespeare n'a-t-il pas voulu jouer sur le mot index qui a les deux sens donnés par chacun des traducteurs, ce qui expliquerait que ni l'un ni l'autre n'ait rendu en français ce jeu de mot qui peut-être même a échappé à tous les deux?

§

Un écrivain inconnu : Boutarol. — Ne serait-ce point une curieuse coquille? A une lettre près, ce nom est l'anagramme de Tabourot, seigneur des Accords (1549-1590), de vingt ans plus jeune que Remy Belleau, il est vrai, mais qui dès le collège donna une version latine du *Papillon* de Belleau. Il conviendrait de chercher dans les *Bigarrures et Touches* le vers cité par Céard. — DOCTEUR E. B.

Le Cailar (Gard), 15-1-25.

Mon cher confrère,

Votre dernier écho du 15 courant : *Un écrivain inconnu : Boutarol*, demande en somme implicitement ceci :

L'écriture de Henry Céard justifie-t-elle le typographe qui a « composé » la préface en question, et qui a pris :

R pour B
o — o
n — u
s — t
a — a
r — r
d — { o / l }

Le vers ouvre une *Elégie* :

Nous vivons, mon Belleau, une vie sans vie ;
Nous autres qui vivons, nous servons à l'envie,
Nous servons aux faveurs, et jamais nous n'avons
Un seul repos d'esprit tandis que nous vivons.

Croyez, etc. ANDRÉ PEYRE.

Paris, 17 janvier 1925.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Le dernier « Echo » du dernier numéro du *Mercure* pose la question : *Boutarol* a-t-il existé ?

Non, *Boutarol* n'a jamais existé ; il est à présumer que Céard avait une écriture d'un déchiffrement malaisé, car *Boutarol* est simplement une coquille pour *Ronsard*. La citation de Céard est le 1er vers de la 29e ode du livre II (Ed. Laumonier, II, 228).

Salutations empressées.

JULIEN REINACH.

La clef de cette petite énigme littéraire avait été donnée par Henry Céard lui-même à son ami René Dumesnil dans la lettre ci-dessous :

Paris, 23 mars 1917.

Mon cher ami,... Le livre de Zavie a paru avant-hier, au moins Zavie, revenu de Tunisie, est-il venu m'apporter un des premiers exemplaires. Cet aimable cadeau m'a mis de fort méchante humeur, car j'ai découvert dans la préface des fautes d'impression tellement absurdes que cette préface m'est devenue odieuse à regarder. Comment, quand j'avais écrit Ronsard, les typographes ont-ils composé Boutarol... Décidément il faut renoncer à faire imprimer quoi que ce soit... Ce Boutarol m'a été particulièrement désagréable, et je ne suis pas encore arrivé à en rire, ce qui serait pourtant la sagesse. Non ! vraiment. Boutarol pour Ronsard, le déguisement passe la plaisanterie. Et comment remédier à cet accident ?

HENRY CÉARD.

M. René Dumesnil nous a fait constater, sur cette lettre, que la manière dont Henry Céard a écrit le nom de Ronsard permet tout aussi bien de lire Bousarol ou Bousarel. Et il ajoute, d'accord avec M. Zavie, que, vraisemblablement, personne n'a vu les épreuves de cette préface : elles ont dû être corrigées à l'imprimerie par les correcteurs de la librairie militaire Chapelot, à Nancy. Ceci se passait en mars 17, au moment où les courriers étaient systématiquement retardés. Peut-être l'éditeur, pour gagner du temps, a-t-il pris sur lui de faire corriger ce texte à l'imprimerie.

Le Gérant : A. VALLETTE

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

TABLE DES SOMMAIRES

DU

TOME CLXXVII

CLXXVII N° 637. — 1er JANVIER

Emile Magne......... *Georges Lecomte*.................... 5
Ambroise Got.......... *L'Avenir des Relations franco-allemandes*......................... 28
Louis Lefebvre........ *Le Poème de la Faim*............... 45
Jeanne Ramel Cals.... *Promenades et Rencontres*............ 52
Eugène Langevin....... *Louis Le Cardonnel*................ 64
A. Chaboseau......... *La Bretagne, Musée des Religions*... 86
x. y. z............... *Les Armées françaises dans la grande Guerre, d'après notre Etat-Major général*........................ 106
Albert Erlande...... *Le Crime et son Excuse*, roman (II).. 118

REVUE DE LA QUINZAINE. — Jean de Gourmont : **Littérature**, 160 | André Fontainas : **Les Poèmes**, 166 | John Charpentier : **Les Romans**, 171 | Henri Béraud : **Théâtre**, 176 | Georges Bohn : **Le Mouvement scientifique**, 179 | Dr Maurice Boigey : **Hygiène**, 184 | René Besse : **Education Physique**, 188 | A. van Gennep : **Folklore**, 193 | Carl Siger : **Questions coloniales**, 198 | Robert Abry : **Hagiographie et Mystique**, 203 | Charles-Henry Hirsch : **Les Revues**, 207 | R. de Bury : **Les Journaux**, 214 | Jean Marnold : **Musique**, 219 | Gustave Kahn : **Art**, 224 | Jacques Daurelle : **Art ancien et curiosité**, 228 | Auriant : **Notes et Documents d'histoire**, 231 | J.-G. Prod'homme : **Notes et Documents de Musique**, 242 | René de Weck : **Chronique de la Suisse romande**, 250 | Louis Morpeau : **Lettres haïtiennes**, 253 | Jan Walch : **Lettres néerlandaises**, 258 | Divers : **Bibliographie politique**, 263 ; **Ouvrages sur la Guerre de 1914**, 266 | Mercvre :**Publications récentes**, 272 | **Echos**, 275.

CLXXVII N° 638. — 15 JANVIER

Camille Vallaux..... *La Légende napoléonienne aux Etats-Unis*...................... 289
Maurice Garçon...... *Les Bagnes*....................... 308
Léon Laleau......... *Petits Poèmes*..................... 332
A. Le Moy.......... *Le « Père France »*................. 335
Constant Bourquin.... *Le Point de Vue de Sirius*......... 353
C.-J. Gignoux........ *Du Plan Dawes aux Dettes interalliées* 378
Antoine Martel...... *Une Renaissance du Messianisme en Pologne*...................... 399
Albert Erlande...... *Le Crime et son Excuse*, roman (III) 410

REVUE DE LA QUINZAINE. — Émile Magne : Littérature, 459 | André Fontainas : Les Poèmes, 464 | John Charpentier : Les Romans, 469 | Marcel Boll : Le Mouvement scientifique, 475 | Edmond Barthèlemy : Histoire, 479 | Henri Mazel : Science Sociale, 484 | A. van Gennep : Histoire des Religions, 491 | Charles-Henry Hirsch : Les Revues, 494 | Gustave Kahn : Art, 501 | Charles Merki : Archéologie, 506 | E. Dejean Fite : Bibliothèques, 511 | Camile Pitollet : Notes et documents littéraires, 516 | Jean Dorsenne : Notes et documents d'histoire, 522 | William Loth : Notes et documents scientifiques, 528 | Georges Marlow : Chronique de Belgique, 533 | Henry-D. Davray : Lettres anglaises, 541 | J.-W. Bienstock : Lettres russes, 547 | Francisco Contreras : Lettres hispano-américaines, 553 | Divers : Bibliographie politique, 559 | Mercvre : Publications récentes ; 565 ; Echos, 567.

CLXXVII — N° 639. — 1er FÉVRIER

H. de Ziegler........ *La Vie et l'Œuvre de Carl Spitteler.* 577
Général J. Rouquerol. *Le Projet de Revision du Code de Justice militaire.*.......... 597
Guy-Charles Cros.... *Poèmes*.......... 618
Claude Cahun........ *Héroïnes*.......... 622
Marcel Coulon........ *A travers Raoul Ponchon*.......... 644
James-H. Leuba....... *Extase mystique et Révélation*....... 671
Léon Bocquet......... *Les Débuts de Louis Pergaud*........ 687
Victor-G. Cadere..... *Après la Reconnaissance des Soviets.* 708
Albert Erlande...... *Le Crime et son Excuse*, roman (fin).. 719

REVUE DE LA QUINZAINE. — Jean de Gourmont : Littérature, 747 | André Fontainas : Les Poèmes, 752 | John Charpentier : Les Romans 757 | Georges Bohn : Le Mouvement scientifique, 763 | Marcel Coulon : Questions juridiques, 768 | Camille Vallaux : Géographie, 773 | A. van Gennep : Ethnographie, 777 | Charles Merki : Voyages, 782 | Charles-Henry Hirsch : Les Revues, 787 | R. de Bury : Les Journaux, 795 | Jean Marnold : Musique, 802 | Gustave Kahn : Art, 808 | Auguste Marguillier : Musées et Collections, 812 | Henry-D. Davray : Notes et documents littéraires, 819 | Marcel Provence : Notes et documents artistiques, 823 | Henry-D. Davray : Lettres anglaises, 827 | Jean Chuzeville : Lettres russes, 833 | Divers : Ouvrages sur la Guerre de 1914, 840 | Maurice Boissard : Gazette d'hier et d'aujourd'hui, 845 | Mercvre : Publications récentes, 848 ; Echos, 850 ; Table des Sommaires du Tome CLXXVII, 863.

ÉDITIONS DV MERCVRE DE F

Registre du

BIBLIOTHÈQ

Collection sur beau papier (

OEU

GEORGES DUHAMEL

I. *Vie des Martyrs.. 1 vol

II. *Civilisation.. 1 vol

III. *La Possession du Monde.. 1 vol

FRANCIS JAMMES

De l'Angélus de l'Aube à l'Angélus du soir. Souvenirs d'enfance. La Naissance du Poète. Un jour. La Mort du Poète. La Jeune Fille Nue Le Poète et l'Oiseau etc.. 1 vo

*Quartorze Prières. Élégies. Tristesses. Églogue. Tableau d'automne Tableau d'hiver. En Dieu. L'Église habillée de feuilles............ 1 vo

III. *Clara d'Ellébeuse. Amaïde d'Etremont. Pomme d'Anis.............. 1 vo

IV. *Le Roman du lièvre. Des choses. Contes. Notes sur des oasis et su Alger. Le 15 août à Laruns. Deux Proses. Notes sur J.-J. Rousseau e Mme de Warens aux Charmettes et à Chambéry. Pensée des jardins Notes diverses.. 1 vol

RUDYARD KIPLING

I. *Le Livre de la Jungle.. 1 vol

II. *Le Second Livre de la Jungle.. 1 vol

JULES LAFORGUE

I. *Poésies : Le Sanglot de la Terre. Les Complaintes. L'Imitation de Notre Dame la Lune.. 1 vol

II. *Poésies : Des fleurs de bonne volonté. Le Concile féerique. Dernier vers. Appendice. (Notes et Variantes).. 1 vol

III. *Moralités Légendaires.. 1 vol

MAURICE MAETERLINCK

I. *Le Trésor des Humbles.. 1 vol

II. *La Sagesse et la Destinée.. 1 vol

JEAN MORÉAS

I. *Les Syrtes. Les Cantilènes. Le Pèlerin passionné. Énone au clair visage Sylves. Eryphile et Sylves nouvelles.. 1 vol

HENRI DE RÉGNIER
de l'Académie Française

I. Les Médailles d'argile. La Cité des eaux.. 1 vol

II. La Sandale ailée. Le Miroir des heures.. 1 vol

III. *Les Jeux rustiques et divins.. 1 vol

IV. *Les Lendemains. Apaisement. Sites. Episode. Sonnets............ 1 vol

Il a été tiré des ouvrages marqués d'un astérique des exemplaires sur papier
des exemplaires sur Japon ancie
Il est en outre signalé que les trois volumes d'Albe

Les volumes de cette collection

GEN

Janséniste (dos sans dorure), quatre nerfs, tête dorée..

Le même, avec coins..

Dos quatre nerfs ou long, orné, tête dorée..

Le même, avec coins..

Ces prix s'entendent de la reliur

26, Rue de Condé, PARIS (VIe)

ine 80.493

E CHOISIE

5), à 18 Francs le volume

E :

ARTHUR RIMBAUD

rs et Proses. Textes revus sur les manuscrits originaux et les premières éditions, mis en ordre et annotés par Paterne BERRICHON. **Poèmes retrouvés**. Préface de Paul CLAUDEL .... 1 vol.

GEORGES RODENBACH

***La Jeunesse blanche. Le Règne du silence** .... 1 vol.

ALBERT SAMAIN

***Au Jardin de l'Infante**, augmenté de plusieurs poèmes........ 1 vol.
***Le Chariot d'or. La Symphonie héroïque. Aux Flancs du Vase**... 1 vol.
***Contes. Polyphème. Poèmes inachevés**........ 1 vol.

MARCEL SCHWOB

***Spicilège**........ 1 vol.
***La Lampe de Psyché. Il Libro della mia Memoria**........ 1 vol.

LAURENT TAILHADE

***Poèmes élégiaques**........ 1 vol.
***Poèmes aristophanesques**........ 1 vol.

JEAN DE TINAN

***Penses-tu réussir ?** ou *les Différentes Amours de mon ami Raoul de Vallonges*. 1 vol.
***Aimienne** ou *le Détournement de mineure*. **L'Exemple de Ninon de Lenclos amoureuse**........ 1 vol.

ÉMILE VERHAEREN

***Les Campagnes hallucinées. Les Villes tentaculaires. Les Douze Mois. Les Visages de la Vie**........ 1 vol.
***Les Soirs. Les Débâcles. Les Flambleaux noirs. Les Apparus dans mes chemins. Les Villages illusoires. Les Vignes de ma muraille.** 1 vol.
***Les Flamandes. Les Moines. Les Bords de la route**........ 1 vol.

FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN

***Cueille d'avril. Joies. Les Cygnes. Fleurs du chemin et Chansons de la route. La Chevauchée d'Yeldis**........ 1 vol.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM

***L'Ève future**........ 1 vol.
***Contes cruels**........ 1 vol.
***Tribulat Bonhomet** suivi de **Nouveaux Contes cruels**........ 1 vol.
***Axel**........ 1 vol.
***L'Amour suprême. Akëdysséril**........ 1 vol.
***Histoires insolites**........ 1 vol.

spécialement pour Albert SAMAIN, lors d'une réimpression sur caractères neufs,
fr. et sur Arches à **50** fr.
on et sur Arches ne se vendent pas séparément.

reliés, aux prix suivants :

	1/2 BASANE	1/2 CHAGRIN	1/2 MAROQUIN
....	19 fr. 50	22 fr. 50	32 fr. »
....	23 fr. »	28 fr. »	40 fr. »
....	20 fr. 50	23 fr. 50	36 fr. »
....	24 fr. »	30 fr. 50	46 fr. 50

y ajouter le prix du volume.

ŒUVRES DE RONSARD

Livret de Folastries, publié sur l'édition originale de 155 et augmenté d'un choix de pièces d'e pression satyrique et gauloise tirées des éditions originales, avec une notice des notes, par AD. VAN BEVER. Portrait de Pierre de Ronsard.
Vol. in-18 (5e édition).. 7,5

ŒUVRES DE JULES DE GAULTIER

De Kant à Nietzsche Vol. in-18.................. 7,5

Le Bovarysme. *Essai sur le pouvoir d'imaginer.* Vol. in-8.............................. 10

La Fiction universelle. *Deuxième essai sur le pouvo d'imaginer.* Vol. in-18. 7,5

Nietzsche et la Réforme philosophique
Vol. in-18.. 7,5

Les Raisons de l'Idéalisme. Vol. in-18..... 7,5

La Dépendance de la Morale et l'Indépendance des Mœurs. Vol. in-18.......... 7,5

Comment naissent les dogmes *(Entretiens av ceux d'hier et d'a jourd'hui).* Vol. in-18.................................... 7,5

Le Génie de Flaubert. Vol. in-18............. 7,5

ŒUVRES DE THOMAS CARLYLE

Sartor Resartus, *Vie et Opinions de Herr Teufelsdrœckh,* tr duit par EDMOND BARTHÈLEMY. Edition définitiv
Vol. in-18.. 7,5

Pamphlets du Dernier Jour, traduits de l'anglais av une Introduction et d Notes par EDMOND BARTHÈLEMY. Vol. in-18.............................. 6,7

Essais choisis de Critique et de Morale, tradui de l'a glais avec une Introduction par EDMOND BARTHÈLEMY. Vol. in-18.... 6,7

Nouveaux Essais choisis de Critique et d Morale, traduit de l'anglais avec une Introduction par EDMOND BA THÈLEMY. Vol. in-18.............................. 6,7

ŒUVRES DE GEORGES DUHAMEL

ROMAN

ie des Martyrs, 1914-1916. Vol. in-16.... 7 50
ivilisation, 1914-1917. (Prix Goncourt, 1918.) Vol. in-16.......... 7 50
onfession de Minuit. Vol. in-16.............. 7 50
es hommes abandonnés. Vol. in-16....... 7 50
eux Hommes. Vol. in-16........................ 7 50
e Prince Jaffar. Vol. in-16...................... 7 50

LITTÉRATURE

aul Claudel, suivi de Propos critiques. Vol. in-16.. 6 50
es Poètes et la Poésie. Vol. in-16......... 7 50
es Plaisirs et les Jeux Mémoires du CUIP et du TIOUP. Vol. in-16 7 50

PHILOSOPHIE

a Possession du Monde. Vol. in-16...... 7 50
ntretiens dans le tumulte, Chronique contempo-raine 1918-1919. Vol. in-16.................................. 7 50

POÉSIE

égies. Vol. in-16.. 5 00

THÉATRE

e Combat, Pièce en 5 actes. Vol. in-16................ 7 00
a Journée des Aveux, Comédie en 3 actes, suivie
e Quand vous voudrez, Comédie en un acte. Vol. in-16.......... 7 50
a Lumière, Pièce en 4 actes. Vol. in-18.............. 5 00

BULLETIN FINANCIER

ien loin de s'orienter vers la reprise depuis si longtemps escomptée, notre marché de plus en plus inactif, les professionnels eux-mêmes semblant prendre modèle sur capitalistes qui s'obstinent dans leur prudente réserve. Les mesures fiscales nouvelles, ise en application du bordereau de coupons, sans compter des menaces mal dissi- ées contre le capital et notamment contre les valeurs mobilières, constituent un mble bien peu fait pour ramener les capitaux à la bourse. Ne soyons donc pas trop ris si nous retrouvons nos rentes en nouveau recul, qui les place aux environs des s les plus bas cotés au début de novembre ; malgré de puissantes interventions, le o perpétuel est à 48.40, le 5 o/o amortissable à 67.80 ; le 6 o/o 1920 s'effrite à 5. Les obligations du Crédit National ne sont pas mieux traitées (5 o/o 1919, 339 ; /o 1920, 360) ; quant aux emprunts gagés par des annuités de l'Etat, ils perdent re du terrain. Il est incontestable que sans la crise de méfiance qui sévit, des achats essants relèveraient promptement le niveau de ce groupe, où l'on trouve mainte- nt des 6 o/o cotés au-dessous de 400 francs, et qui en dehors de la prime de rem- rsement donnent un intérêt net élevé.

n s'est montré optimiste relativement aux négociations qui vont s'engager entre les rts français et russes, ce qui a valu quelque avance aux rentes parmi lesquelles s trouvons le consolidé à 18 fr. ; le 3 o/o 1891-94 à 11.60 ; le 5 o/o 1906 à 19.80 ; efois, l'espoir de voir intervenir prochainement un règlement acceptable de nos nces semble prématuré, et nous ne devons pas oublier qu'en une même semaine, notre assadeur à Moscou a dû protester deux fois contre certains discours de commissai- du peuple, au sujet de la reconnaissance, ou plutôt de la non-reconnaissance des es russes.

ans l'attente de la publication des comptes de 1924, qui accuseront à ce que l'on dit augmentations de bénéfice, nos principaux établissements de crédit ont fait bonne enance : Crédit Lyonnais, 1605 ; Comptoir d'Escompte, 960 ; Société Générale, 760, groupe des sociétés foncières, la Rente Foncière se tasse à 2.840, les Immeubles de nce à 320 ; la Foncière lyonnaise à 782. En banques étrangères, la Banque ottomane marché actif à 840 ; la Banque d'Athènes reste à 265 ; le Crédit foncier du Brésil lève à 574; les Banques Mexicaines gagnent aussi quelques points.

marché de nos grands chemins de fer reste hésitant : Est, 672 ; P.-L.-M., 850; , 649 ; Nord, 960 ; Orléans, 792. Même attitude des valeurs de transports en commun Métropolitain est ramené à 439 et le Nord-Sud à 175. Indécision des charbonna- t des valeurs métallurgiques en raison des futures relations commerciales qui vont blir entre la France et l'Allemagne. Tenue plus satisfaisante des valeurs d'Electri- 'Eaux et Gaz; Phosphatières plus faibles; affaires de produits chimiques relative- fermes et sous l'influence de la revision des droits de douane. Se conformant à ndance générale du marché, les affaires d'industrie textile, ainsi que les valeurs de artificielle, perdent presque toutes une fraction assez importante.

ns le compartiment des valeurs diverses, à noter la bonne tenue des Sucreries Bré- nes, de Didot-Bottin, des Appareils Magondeaux, de la Coopérative d'approvision- nt et transport, de l'Indo-Chinoise forestière des allumettes.

marché en banque, les pétrolifères n'enregistrent pas d'écarts sensationnels ; les rs de caoutchoucs ne maintiennent pas intégralement les cours récemment obte- mais restent malgré cela très fermement tenues. Mines d'or relativement fermes, culièrement le groupe des valeurs territoriales où nous trouvons le Transvaal Cons. à 143 et la Chartered à 94.50. Fléchissement des mines de diamants : De Beers , New-Jagersfontein, 277.

Le Masque d'Or.

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)
R. C. SEINE 80.493

**Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine**

Le *Mercure de France* paraît le 1er et le 15 de chaque mois et forme tous les ans huit volumes d'un maniement aisé, avec une Table des Sommaires, une Table par Noms d'Auteurs et une Table des Rubriques de la Revue de la Quinzaine.

Complété de tables générales méthodiques et claires, le *Mercure de France*, par l'abondance et l'universalité des documents recueillis, est un instrument de recherches incomparable.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler qu'il est celui des grands périodiques français qui coûte le moins cher.

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro du mois

FRANCE		ÉTRANGER	
Un an	60 fr.	Un an	75 fr.
Six mois	32 »	Six mois	40 »
Trois mois	17 »	Trois mois	21 »

Depuis juillet 1920, le prix du numéro est de 3 fr 50 : tous les numéros antérieurs se vendent 2 fr. 50, quels que soient les prix marqués.

Poitiers. — Imp. du Mercvre de France, Marc Texier.